UN PRÉCURSEUR DU ROMANTISME

MILLEVOYE

(1782-1816)

ESSAI D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

PAR

PIERRE LADOUÉ

Librairie académique PERRIN et Cie.

236H
.M6
Z7
1912
GMRS

UN PRÉCURSEUR DU ROMANTISME

MILLEVOYE

(1782-1816)

Copyright by Perrin et Cie, 1912.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

UN PRÉCURSEUR DU ROMANTISME

MILLEVOYE

(1782-1816)

ESSAI D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

PAR

PIERRE LADOUÉ

« L'histoire de la littérature doit être avant tout de l'histoire, et l'histoire est avant tout succession et évolution. »

BRUNETIÈRE, *Évolution de la poésie lyrique au* XIX*e siècle*, I, p. 170.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1912

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

A mes deux Maîtres

M. ÉMILE FAGUET

de l'Académie française,

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris

ET

M. GUSTAVE MICHAUT

Maître de Conférences à la même Faculté

Hommage reconnaissant.

AVANT-PROPOS

Dans un article sur la mort de Parny, publié par le *Journal général de France*, le 15 décembre 1814, Millevoye écrivait : « Si la vie d'un homme de lettres est presque tout entière dans ses ouvrages, elle est aussi dans ses habitudes morales et dans les développements de son caractère. Quelle vie alors sera plus intéressante que celle de M. de Parny?... »

C'est pour en faire l'application à leur auteur que je rapporte ici ces quelques lignes. La vie de Millevoye est « tout entière dans ses ouvrages », et ses ouvrages témoignent de ses « habitudes morales », trahissent les « développements » — nous dirions aujourd'hui l'évolution — de son caractère. Quelle vie alors mérite mieux d'être racontée que celle de Charles Millevoye?

Elle l'a été maintes fois déjà. On compte une quinzaine au moins de *notices* sur ce poète, publiées en tête des diverses éditions de ses œuvres, dans des biogra-

phies générales, dans des journaux ou revues, des recueils anthologiques, des ouvrages d'histoire littéraire, ou enfin tirées à part en brochures. Plusieurs sont faibles. Quelques-unes sont intéressantes. Aucune n'est complète. Faute de documents nouveaux, les plus récentes ressassent les plus anciennes. La légende en dépare, ou, si l'on veut, en embellit beaucoup.

Voici la liste sommaire de celles que j'ai pu découvrir[1] :

A. — 1816 - *Notice sur M. Millevoye,* par André de Poilly, ancien régent d'humanités au collège d'Abbeville. — Cet article, paru dans le *Mémorial de l'Académie d'émulation d'Abbeville* (1816, n° XVII, 8 p. in-8°), est important. L'auteur fut pendant plus de vingt ans l'ami intime et le confident de Millevoye. J'ai puisé à cette source.

B. — 1822 - *Notice sur Millevoye,* par Jean Dumas, 29 p. in-8°, en tête du premier volume de l'édition Ladvocat. — Jean Dumas était l'ancien maître de Millevoye. Il mêle aux détails biographiques rapportés toutes sortes de considérations personnelles et particulières à son temps. Néanmoins cette notice a quelque valeur historique et je m'en suis servi.

C. — 1829 - *Millevoye,* par F.-C. Louandre, (dans la *Biographie d'Abbeville et de ses environs,*) 15 p. in-8°. — Écrit par un compatriote du poète, cet article

1. Je désigne ici chacune d'elles par une lettre capitale qui, reproduite au cours de ce travail, suffira à indiquer la référence, en évitant la monotonie des répétitions de titres. Ainsi, A., p. 3 signifiera : *Notice d'André de Poilly, 1816,* p. 3; B., p. 6 : *Notice de Jean Dumas, en tête de l'édition de 1822,* p. 6, etc...

éclaire quelques points laissés obscurs dans les précédents travaux.

D. — 1833 - *Notice sur Millevoye*, par M. de Pongerville, 16 p. in-8°, en tête du tome Ier de l'édition Furne ; reproduite en 1837 dans l'édition Ladrange et dans la *Biographie des hommes célèbres du département de la Somme* (Amiens, 1837, in-8°). — Cette notice, bien qu'elle aussi d'un Abbevillois, contient déjà quelques embellissements et des erreurs.

E. — 1837 - *Millevoye*, article de Sainte-Beuve, paru dans *la Revue des Deux Mondes*, le 1er juin 1837, reproduit en tête de l'édition (la plus répandue) des *Œuvres de Millevoye* en un volume, donnée chez Garnier, 20 p. in-12. Ces pages, admirables pour la finesse et la pénétration, ne fournissent guère d'indications biographiques nouvelles.

F. — 1865 - *Biographie de Millevoye*, par Emile Grimaud, au chap. III du tome Ier des *Poètes lauréats de l'Académie française* (Paris, A. Bray), 12 p. in-12. Quelques erreurs.

G. — 1875 - *Millevoye*, discours prononcé à la distribution des prix du collège d'Abbeville, le 7 août 1875, par M. Eugène Blanchet, 25 p. in-8°. — Bien composé et judicieux, mais étude plutôt littéraire. La biographie y tient peu de place [1].

H. — 1880 - *Millevoye*, par Ch. Louandre (fils de F.-C. Louandre nommé plus haut), notice publiée en tête du premier volume de l'édition donnée par le

1. Cette brochure manque à la Bibliothèque nationale. Elle m'a été communiquée par M. E. Delignières, d'Abbeville.

Bibliophile Jacob, 14 p. in-8°. — Une erreur, peut-être volontaire, quant à la date du mariage de Millevoye.

I. — 1886 - *Millevoye, sa vie et ses œuvres,* par M. Alcius Ledieu, Paris, Picard, 139 p. in-8°, de la collection du « Panthéon abbevillois ». — Ouvrage composé pour le concours ouvert en 1883 par l'Académie d'Amiens, et couronné. Compilation des précédentes notices. Quelques indications de sources locales. M. A. Ledieu était, au moment où il écrivit ce petit volume, conservateur de la Bibliothèque d'Abbeville.

J. — 1890 - *Le poète Millevoye*, par E. Bizet, Amiens, in-8°, 31 p.; de la collection du « Panthéon Picard ». — Peu ou point d'inédit. Faible.

K. — 1897 - *Millevoye*, par M. Henri Potez; chap. xe de son ouvrage sur *l'Élégie en France avant le romantisme*, Paris, Calmann-Lévy, 488 p. in-8°. — Biographie habilement composée à l'aide des notices indiquées ci-dessus et de quelques documents nouveaux.

Je citerai encore rapidement : l'article de la *Biographie universelle et portative des contemporains* (1836); la notice de J. Fleury, au tome XV de l'*Encyclopédie du* xixe *siècle;* les articles du *Dictionnaire* de Larousse et de la *Biographie* de Michaud; la notice de D. Bonnefon, dans *les Écrivains modernes de la France* (1879); le *Millevoye* de A.-E. de l'Étoile (1883), 72 p. in-8°. Ces publications offrent trop peu d'importance, les inexactitudes y sont trop nombreuses, pour que j'aie pu m'en servir en aucune façon.

Charles Labitte est mort (19 septembre 1845) avant

d'avoir écrit les deux volumes qu'il méditait sur *les Poètes de la Révolution et de l'Empire* et dont Sainte-Beuve cite le plan dans la notice qu'il consacre à ce critique[1]. Le XIe chapitre du tome second aurait eu pour titre : *Millevoye, ou la transition à Lamartine, d'après les manuscrits du poète et les papiers de sa famille.*

On ne sait ce que sont devenus ces papiers que Ch. Labitte avait eus entre les mains. Ils ont été perdus. Je les ai vainement recherchés.

Malgré cela, je n'ai pas cru devoir renoncer à écrire une biographie de Millevoye. Que restait-il donc pour m'y aider?

Il restait d'abord *les Œuvres* du poète, *les Œuvres,* dont la lecture attentive, et *faite dans les éditions originales,* m'a renseigné sur plusieurs points : rien de plus instructif, en vérité, que les *Avant-propos* et les *Notes* de ces volumes, devenus rares, et que les éditions posthumes ont reproduits *en les dénaturant parfois du tout au tout!*

Il restait en second lieu *les Journaux du temps.* J'ai feuilleté ceux que possèdent les bibliothèques publiques de Paris. C'est une mine extrêmement riche en documents que les journaux, même les plus obscurs. Ils m'ont livré une foule de petits faits complètement ignorés, oubliés.

Il restait encore *les Mémoires du temps.* Ils sont innombrables. Je ne les ai pas *tous* dépouillés, mais

1. *Revue des Deux Mondes,* 1er mai 1846.

j'en ai parcouru beaucoup et j'y ai glané quelques détails curieux.

Il restait enfin, en fait de *sources manuscrites*, des lettres autographes du poète, diverses pièces conservées dans les bibliothèques de Paris ou de province, ou dans les collections particulières, aux Archives nationales, aux archives des Sociétés littéraires : ce ne sont pas les moins intéressants documents qui me sont venus de ce côté.

Ainsi j'ai pu suivre mon poète année par année et à peu près mois par mois, à partir du moment où commence sa production poétique, jusqu'à sa mort.

Prenant ensuite pour point de départ les *théories littéraires* exprimées çà et là par Millevoye, surtout dans ses œuvres en prose, et qui, synthétisées dans la mesure du possible, m'ont fourni en quelque sorte son « art poétique », j'ai été amené, par la constatation faite chez le poète d'un mélange singulier de classicisme et de romantisme, d'abord à en rechercher les causes, ensuite à déterminer, par l'étude des textes, la part de l'un et de l'autre se manifestant dans son œuvre.

J'ai rattaché Millevoye, dans le chapitre intitulé : *Millevoye classique*, à ses ascendants littéraires, depuis Boileau jusqu'à Parny ; je l'ai fait voir, dans le chapitre suivant — *Millevoye romantique* — subissant l'influence des initiateurs du romantisme, puisant timidement à des sources nouvelles d'inspiration. Un chapitre sur *les Corrections de Millevoye* montre plus précisément le poète en proie aux scrupules qu'entre-

tiennent en lui, avec une âpreté singulière et un regrettable aveuglement, les critiques du temps, dont il fut, peut-on dire, la victime. Quant au dernier chapitre : *Influence de Millevoye et fortune posthume de son nom*, le titre en dit assez l'objet pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'exposer ici.

En appendice, figurent une iconographie du poète, une bibliographie des publications faites par lui et des diverses éditions de ses ouvrages, enfin une *Ode* de Millevoye couronnée aux Jeux Floraux et non recueillie dans les *Œuvres complètes*.

Théophile Gautier recommandait aux peintres d'avoir toujours dans leur atelier un morceau copié de Giorgione comme « étalon de coloris ». Les travaux de MM. les professeurs Faguet, Lanson, Michaut m'ont servi de modèles. Les ouvrages de M. Ch.-M. des Granges me sont de même familiers, et je suis heureux de reconnaître ici ce que je dois à ce savant si consciencieux, aux vues si profondes et si neuves, en ce qui touche le plan de cet ouvrage. M. Henri Potez, professeur à la Faculté des lettres de Lille, m'a écrit au même propos une lettre précieuse. MM. les bibliothécaires des bibliothèques Nationale, Sainte-Geneviève, de la Ville de Paris et de l'Arsenal ont mis à me servir un empressement dont je leur sais gré. La science bibliographique et l'obligeance de M. Jean Bonnerot, de la bibliothèque de l'Université, m'ont été souvent d'un grand secours. M. Henry Jouin m'a permis, avec une extrême bonne grâce, de consulter chez lui sa col-

lection véritablement *unique* de catalogues des ventes d'autographes faites en France depuis trois quarts de siècle. Mes remercîments aussi à MM. les conservateurs des bibliothèques municipales d'Angers et de Rouen, de la bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, du musée Calvet d'Avignon, qui m'ont fait parvenir d'intéressantes copies de lettres ou manuscrits, à M. Armand Praviel, de Toulouse, mainteneur et maître ès Jeux Floraux, qui a bien voulu transcrire pour moi, aux archives de l'Académie de Clémence Isaure, tout un dossier de documents inédits. C'est à M. Léon Séché, un maître dans l'art de « découvrir », que je dois l'indication de cette excellente « piste ». Dans la ville natale de Millevoye, j'ai rencontré encore d'aimables auxiliaires en MM. Émile Delignières, avocat, mort récemment, de Florival et Marcel Godet, bibliothécaire.

Quant aux petits-fils du poète, et particulièrement M. le député Lucien Millevoye, ils ont vivement regretté avec moi la perte de certains papiers de famille, égarés ou soustraits dans un des nombreux déménagements auxquels leur père fut astreint au cours de sa carrière administrative. Ils auraient désiré me faire puiser plus largement à leurs archives privées. Je les remercie cordialement, néanmoins, de leur bon vouloir et de leur sympathie.

LIVRE PREMIER

BIOGRAPHIE DE MILLEVOYE

CHAPITRE Ier

ENFANCE ET JEUNESSE

(1782-1801)

Naissance, famille, première éducation de Millevoye. — Abbeville vers le temps de la Révolution. — Les études de Millevoye, ses maîtres, éveil de sa vocation poétique. — Mort de son père. — Il est mis à l'Ecole centrale des Quatre Nations, à Paris. — Jean Dumas, son professeur et futur biographe. — Millevoye clerc de procureur... et poète. — Encouragements reçus. — Millevoye commis-libraire chez Treuttel et Wurtz.

Dans les registres de catholicité de la paroisse Saint-Nicolas, en Saint-Vulfran, d'Abbeville, pour l'année 1782, sur le dernier feuillet du fascicule des Baptêmes, est consignée la déclaration que voici [1] :

Le vingt-quatrième jour de décembre mil sept cent quatre-vint-deux, est né en légitime mariage et le même jour a été baptisé par nous chanoine et curé de la paroisse de Saint-Nicolas, Charles-Hubert, fils de monsieur Charles-Antoine Millevoÿe, marchand de cette ville et de Marie-Anne Hubert. Le parein a été François Hubert, md tanneur, père grand de l'enfant, et la mareine d^elle^ Geneviève Elisabeth Millevoÿe, tante, lesquels ont signés le présent acte avec nous, les jour et an que dessus.

Suivent les signatures : Frs Hubert, G. E. Millevoye, C. A. Millevoye, et Meurice.

Tandis que le chanoine Meurice s'acquittait de cette

1. L'orthographe de l'original a été respectée.

rédaction, on peut croire que, dans les hautes tours de Saint-Vulfran, les cloches carillonnaient à belles volées, portant aux quatre coins de la ville la nouvelle de l'heureux événement, car la famille du néophyte n'était pas des moindres de la bourgeoisie abbevilloise et les parrain et marraine, — le grand-père, la tante, vieille fille, — furent, à n'en pas douter, généreux.

« Monsieur Charles-Antoine Millevoye, marchand de cette ville », tenait boutique rue Saint-Vulfran, dans la maison qui, selon F. C. Louandre[1], porte aujourd'hui le numéro 6, presque en face de l'église. Il faisait le commerce du lin, commerce important dans la cité picarde « où les grands vaisseaux du Nord, par la baie de la Somme, apportaient des matières textiles[2] ». Le grand-père maternel, François Hubert, était noble : il était marchand tanneur et « cette industrie, à Abbeville, conférait la noblesse[3] ». Le nouveau-né se trouvait de plus le premier enfant de ses parents, et cette circonstance encore dut contribuer à rendre plus solennelle et joyeuse la cérémonie de son baptême.

Dès avant le temps où l'enfant commence à connaître sa mère et à lui sourire, Charles Hubert fut l'idole de toute la maisonnée. « Son père, homme simple et bon, dit Jean Dumas[4], sa mère, pleine d'esprit naturel, de raison et d'aménité, un frère et trois sœurs de son père composaient une famille patriarcale réunie sous le même toit et occupée tout entière de ce frêle rejeton, sa douce espérance. La plus jeune tante[5] l'avait, pour ainsi dire, adopté, et il croissait sous sa tutelle, au milieu des plus tendres soins ».

1. C., p. 232.
2. K., p. 426.
3. *Ibid.*
4. B., p. v.
5. Probablement Geneviève Elisabeth, la marraine, celle qui, plus tard, fera au poète abandon de sa fortune. Voir p. 50.

Charles-Hubert ne tarda pas à donner les marques d'une précocité extraordinaire. L'admiration de la famille s'en accrut. On imagine le père et la mère, le grand-père François surtout, et la tante Geneviève, répétant à tout venant ses premiers « mots ». Son oncle voulut se charger de commencer son instruction. Il lui apprit à lire, à écrire, et les rudiments du latin[1].

Pongerville dépeint celui que j'appellerai, désormais, Millevoye tout court, sous les traits, vers la huitième année, d'un enfant malingre dont la faiblesse alarma les parents. « Leur tendresse inquiète, dit-il[2], l'environna de soins dont l'excès augmenta sans doute sa débilité naturelle. Il supportait avec peine les exercices de l'enfance : sa physionomie mobile, ses membres délicats étaient sans cesse agités d'un sentiment de crainte... Le plus intelligent des enfants de son âge, il en était aussi le plus faible : rarement il osait prendre part à leurs jeux bruyants. Sa vivacité restait comme réfugiée en lui-même, et tandis que ses compagnons aguerrissaient la vigueur de leurs membres, observateur prudent et fin, il donnait l'essor aux facultés de son esprit ».

M. Ledieu[3] s'efforce de détruire cette « légende ». Faute de documents précis, je m'abstiendrai de prendre parti ; je rappellerai pourtant que Pongerville fut le compatriote et, à peu de chose près, le contemporain de Millevoye ; son témoignage peut donc avoir quelque force. Et puis, en règle générale, qui dit enfant choyé de ses parents dit enfant délicat et retenu dans ses jeux. Je ne me représente pas bien le futur auteur de *la Chute des feuilles* vivant « dangereusement », courant les rues d'Abbeville, rentrant le visage ensanglanté et les vêtements en lambeaux ; par contre, je le vois sans

1. B., p. v.
2. D., p. II.
3. I., p. 3 et 4.

peine, gentil garçonnet propret et bien élevé, se promenant avec son père ou quelqu'un de sa famille à travers la vieille ville silencieuse ou dans cette aimable campagne du Ponthieu aux lignes et aux couleurs si douces...

En arrivant à Abbeville, on franchit la Somme au pont de Talence. La rivière hâte son cours resserré entre d'antiques maisons à pignons qui s'avancent les unes au devant des autres au point de baigner leurs pieds dans l'eau verte. On dirait des aïeules faciles aux confidences qui se rapprochent pour se chuchoter à l'oreille de vieux récits, des récits du Moyen Age à mettre en ballades... Sans doute Millevoye enfant leur a souvent fait visite : aurait-il point surpris leur bavardage et tiendra-t-il pas d'elles son goût du pittoresque, son aptitude à inaugurer, dans la poésie française, le style romantique?

Beaucoup de rues, à Abbeville, portent encore des noms anciens. Que de fois Millevoye dut questionner son compagnon de promenade à propos de ces appellations singulières : la *rue des Saintes-Maries*, la *rue des Capucins*, la *rue du Pont-aux-Brouettes*, l'*Abbaye du Gard*, etc.

Mais ce qui, probablement, frappa le plus vivement l'imagination de l'enfant, aussitôt que s'éveilla chez lui la faculté de sentir, ce fut ce merveilleux monument que, du seuil même de la maison paternelle, il voyait émerger fantastiquement des masures agrippées à son pied colossal, cette église Saint-Vulfran aux deux tours égales, si finement fouillées au ciseau, hantées d'oiseaux, d'où s'échappent à tout moment des volées de carillons, et sur lesquelles des végétations de fins lichens, allumés par la caresse du soleil, répandent une couleur dorée.

Ce portail parfaitement symétrique, ordonnancé comme une belle épopée, Millevoye l'a contemplé longuement. Il a joué sur ces degrés, sous ces voussures

tout en dentelles. Il a déchiffré, sur la porte centrale, le *Rébus de Picardie* : VIERGE AUX HUMAINS LA PORTE D'AMOURESTES[1]. Il a examiné les sculptures retraçant des scènes légendaires de la vie de Notre Dame ; il s'est maintes fois effrayé, rapproché, épris enfin des vieux saints porteurs de costumes et d'attributs étranges dont la cathédrale est encore aujourd'hui remplie[2].

C'est ainsi, dans la tiède atmosphère du foyer familial et au milieu d'un cadre fait à souhait pour le développement du sens esthétique, que Millevoye passa les huit premières années de sa vie.

La placide cité d'Abbeville ne s'était guère émue des premiers événements de la Révolution. L'écho des journées fameuses de 1789 n'était parvenu qu'affaibli sur les rives de la Somme. On attendait encore sans anxiété l'issue des débats commencés. Le père de Millevoye mit son fils « à peine âgé de neuf ans[3] » au collège de la ville, bien certainement avec l'espoir de le suivre dans ses études et de le voir les achever là.

Tout de suite, s'il en faut croire Pongerville, l'écolier sut se conquérir l'estime et l'admiration de ses maîtres par « son aptitude au travail, l'originalité de ses idées, l'élégance de son langage, la grâce de ses compositions[4] ». Déjà il moissonnait des lauriers et excitait l'envie de ses rivaux. Semblable aux garçons timides qu'a si délicieusement peints Sully Prudhomme :

Ils sont doux, ils donnent leurs billes... etc.[5]

1. Le nom du donateur de cette porte, datée de 1550, était *Mourette*, bâtonnier de la Confrérie du Puy. Cf. Em. Delignières, *Excursion à Abbeville*, Abbeville, Lafosse, 1908, in-12, p. 19.

2. Sur l'église Saint-Vulfran, cf. K., p. 424 et suiv. et les chap. I et II des *Souvenirs de ma jeunesse*, par le marquis de Belleval, Paris, E. Lechevalier, 1895, in-8.

3. A., p. 1.

4. D., p. II.

5. *Première solitude*, dans *les Solitudes*, 1872

Millevoye dut racheter, par l'agrément de son commerce, la supériorité que lui donnait sur les autres le prestige de ses succès, supériorité qui aurait pu facilement lui attirer des haines jalouses.

Non content de mériter toujours les premières places, Millevoye aggravait en effet son cas en se révélant poète.

Bardoux, professeur au collège d'Abbeville, a raconté plus tard à Jean Dumas, qui le rapporte, que, le jour où le marchand de lin vint lui présenter son fils, celui-ci « tira de son portefeuille quelques petites fables en vers français de sa composition ». « J'exprimai, continue Bardoux, mon plaisir et ma surprise à M. Millevoye, qui me chargea dès lors de l'instruction de son fils. Je ne négligeai rien pour cultiver des dispositions aussi rares. Feu M. Collenot fils, instituteur habile, homme de beaucoup d'imagination et plein de goût pour la littérature française, devenu mon collègue dans le courant de 1792, unit ses efforts aux miens [1] ».

Ainsi, ce serait jusqu'à la huitième ou la septième année qu'il faudrait remonter dans l'enfance de Millevoye pour rencontrer les « débuts ». Naturellement, de ces premières productions, rien n'a été conservé, et rien, sans doute, ne méritait de l'être. Ce n'étaient que des balbutiements.

La lecture de La Fontaine, faite à la manière dont le commun des écoliers ne la pratique pas d'ordinaire, apprit au « poète » son métier. On possède à ce sujet le témoignage toujours précieux d'André de Poilly qui, évoquant, en 1837, ses souvenirs d'enfance, écrivait dans une *Epître à M. de Pongerville :*

> L'auteur futur d'*Alfred* comptait huit ans à peine
> Qu'il avait lu, relu, médité La Fontaine [2].

1. B., p. VI, note.
2. *Mémorial de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome contenant les années 1841-1843, p. 405.

Il est probable que son goût pour l'apologue le conduisit à lire, vers le même temps, Florian, l'abbé Aubert, Arnault, Le Bailly, etc... Le genre de la fable était alors très en honneur et le demeura jusqu'à la Restauration. Millevoye lui-même, s'il ne le cultiva pas toute sa vie, s'y exerça quelque temps et ne s'en désintéressa jamais[1].

Cependant, l'année 1793 commençait et, bientôt, parvint à Abbeville la terrifiante nouvelle de la mort du Roi. Dans les rues de la bonne ville fidèle à son monarque[2], ces paroles sinistres coururent : « Ils ont guillotiné Louis XVI ! » Les bourgeois se les répétaient avec un frisson et, dans les conversations, il n'était bruit que de cet incroyable événement.

Chez les Millevoye comme ailleurs, les veillées connurent de sombres récits, des pronostics inquiétants. L'imagination du jeune poète s'échauffa au spectacle de la consternation générale ; il ne pouvait se rendre compte, à dix ans, de l'importance des faits politiques, mais il sentait que quelque chose de très grave avait eu lieu : un soir, devant le cercle de famille, il lit un chant lugubre qu'il a composé sur le trépas du roi de France. On l'écoute en pleurant, dit Jean Dumas, puis « les visages se troublent, un cri s'élève : Tu nous perds, il n'est pas temps !... » L'enfant comprend qu'il faut taire cette prouesse, il jette ses vers au feu et court embrasser sa mère[3].

On peut regretter cette alarme et ce sacrifice. Il eût été intéressant de comparer cette pièce de 1793 à celle que Millevoye écrira en 1815 sur le même sujet, sous ce titre : *La Fête des Martyrs*[4]. Qu'on note néanmoins

1. Il fut l'éditeur, en l'an XIII, du *Nouveau fablier français*. Voir *Bibliographie*, p. 373.

2. « Le peuple a toujours été, à Abbeville, *anti-révolutionnaire* ». (Boucher de Perthes, *Sous dix rois*, Paris, 1862, 8 vol. in-12, t. I. p. 13.)

3. B., p. VIII.

4. Voir plus loin, p. 155-158.

soigneusement ce détail : la mort de Louis XVI fournit à Millevoye sa première et sa dernière inspiration.

Les craintes éprouvées dans Abbeville à la nouvelle du drame du 21 janvier se réalisèrent vite. Tout, en France, alla de mal en pis. Le culte fut aboli, les collèges supprimés. Celui d'Abbeville ferma ses portes et les élèves furent licenciés. Delécluze, dans ses *Souvenirs de soixante années* — ouvrage précieux à consulter, l'auteur étant précisément du même âge que Millevoye — dit « la position cruelle de presque tous les parents qui, à cette époque, outre leurs inquiétudes personnelles causées par la crainte de perdre la liberté et même la vie, avaient encore la douleur de se sentir dans l'impossibilité de donner une éducation suivie et une instruction suffisante à leurs enfants. Point d'églises, point d'écoles, point de voisinage ni de société possible ; le pain mauvais et cher, toutes les choses nécessaires à la vie matérielle hors de prix ; telles furent les circonstances au milieu desquelles presque tous les contemporains d'Etienne (les enfants nés en 1781 ou 1782) ont vécu jusqu'à l'âge de douze ou treize ans et d'où il a fallu se tirer pour devenir, plus tard, un homme acceptable[1] ».

Heureusement, la sympathie qu'avaient témoignée à Millevoye les professeurs du collège d'Abbeville ne se démentit pas. Bardoux et Collenot tinrent à poursuivre l'œuvre commencée. « A la destruction du collège, nous lui continuâmes nos soins, dit Bardoux, ainsi qu'à deux ou trois de ses condisciples. Nous les réunissions souvent; nous nous proposions des sujets que je traitais en vers latins et que ces messieurs traitaient en vers français. Ce fut dans une de ces réunions que M. Collenot, transporté des traits d'imagination de notre jeune auteur, se leva brusquement et s'écria avec une

1. *Souvenirs de 60 années*, Paris, 1862, in-18, p. 8 et 9.

espèce d'enthousiasme poétique : *Oui, vous serez un jour un Delille!* [1] »

Au nombre des condisciples de Millevoye, chez Bardoux et Collenot, se trouvait André de Poilly, qui paraît avoir gardé à Collenot particulièrement la plus vive reconnaissance. En 1837, dans l'*Epître à M. de Pongerville*, citée plus haut, il fait revivre cette figure originale :

Dans quatre murs tout nus sa chambre renfermée
Fut bientôt, par ses soins, en classe transformée.
Vingt jeunes auditeurs, à des tables assis,
En obstruaient, pressés, les angles rétrécis...
Honneur à l'humble chef de notre obscure école!...
Honneur! plus d'un poète a senti, dès l'enfance,
De cet astre inconnu la secrète influence [2]!...

Un peu plus loin, il évoque le souvenir de son ancien camarade de jeux, Millevoye; les détails qu'il rapporte à son propos sont charmants : Millevoye, dit-il,

aimait le joyeux rire,
Mais des autres enfants il fuyait le délire.
Leur fougue, leurs clameurs, leur turbulent concours
De sa douce pensée auraient gêné le cours.
Il voulait des amis, mais marchant sur ses traces,
Et dont le nombre, au plus, fût le nombre des grâces [3].

Ces amis, — A. de Poilly en était ainsi que Pongerville — n'avaient point scrupule, parfois, à se jouer du jeune poète. Millevoye étant fort myope, ils le faisaient tirer avec un vieux fusil sur des feuilles d'arbres qu'ils lui certifiaient être des oiseaux. Et de rire. Mais cette « bonne pâte » d'enfant ne se fâchait jamais [4].

Boucher de Perthes, un autre Abbevillois, bien que

1. Cité par J. Dumas, (B., p. VII, note.)
2. *Loc. cit.*, p. 403, p. 405.
3. *Ibid.*, p. 406.
4. *Ibid.*, p. 407.

n'appartenant pas à la même pension, eut aussi alors l'occasion de rencontrer Millevoye et de le fréquenter. « C'était, dit-il, un grand blondin aux gros yeux, plus âgé que moi de quelques années, mais qui me plaisait par ses manières. Dès cette époque, il faisait des vers dont j'ai conservé quelques-uns [1]. »

Le 6 juillet 1796, le « grand blondin » rêveur et doux fait l'apprentissage de la douleur. La mort frappe à la porte de la maison de la rue Saint-Vulfran, et c'est le chef qui s'en va [2]. Coup terrible, pour un tel enfant, que la disparition d'un tel père! La voix des cloches du « temple voisin » lui sembla, ce soir-là, lugubre et désespérée. Il pensa « mourir à son tour » en l'entendant gémir, et, bien des jours plus tard, après avoir contemplé « la place déserte » à la table de famille, il s'endormait encore, sur son oreiller trempé de larmes, pour voir « l'ombre auguste et chère » hanter son rêve au réveil douloureux.

A plusieurs reprises, le souvenir de son père mort inspira dans la suite le poète. A la fin de *l'Amour maternel*, écrit en 1804-1805, il trouve pour retracer les joies procurées à son enfance par cet excellent homme et pour regretter sa perte, des vers où l'émotion n'est point factice :

Je possédais un père et son tendre suffrage
De ma naissante veine accueillait le présage.

1. *Sous dix rois*, t. I, p. 75. On a vu que Millevoye avait écrit des vers bien avant 1795. De ceux que conservait Boucher de Perthes je n'ai rien retrouvé.

2. Le dix-huit messidor, IVe année républicaine... décès de Charles-Antoine Millevoye, âgé de 57 ans..., demeurant chaussée Saint-Vulfran..., déclaré par Pierre-Eustache Millevoye, commissaire de police, âgé de 66 ans, frère du défunt et François-Jean Hubert, demeurant rue Saint-Gilles, son beau-frère .. (Etat civil d'Abbeville).

La mère de notre poète survécut plus de trente ans à son mari et onze ans à son fils. Elle mourut le 14 février 1827, âgée de 81 ans, en son domicile, 4, rue Saint-Gilles. (Etat civil d'Abbeville.)

De mes efforts longtemps il ne fut pas témoin...
Il fut le compagnon des jeux de mon enfance...
Je fis sur son tombeau l'essai de la douleur.
Lorsque dans le cercueil il fut prêt à descendre,
Mon nom fut le dernier que sa voix fit entendre...
O toi qu'après huit ans, mon cœur encor regrette,
Toi dont la douce image embellit ma retraite,
O mon père, reçois le tribut de mes pleurs [1]!...

Tout le monde a lu, d'autre part, *l'Anniversaire;* c'est une des pièces de Millevoye les moins oubliées du public d'aujourd'hui. La première version de cette poésie, très différente de celle qu'en donnent les éditions posthumes, contient des détails intéressants :

Qu'ils étaient beaux ces jours où, non loin de la ville,
Nous allions, prolongeant des entretiens chéris,
Chercher des frais vallons le verdoyant asile!
Là, reposant sur moi tes regards attendris,
Tu confiais d'avance à ma raison débile
Ces longs projets de ton amour
Que, peut-être, ton cœur eût accomplis un jour!...
Ta voix encouragea ma muse adolescente,
Tu lui montras de loin des lauriers incertains [2]...

Selon le témoignage du poète lui-même, son père, loin de le détourner de sa vocation, l'encouragea donc, lui montra du doigt, comme on disait alors, le « Temple de Mémoire ». Sans doute aussi lui donna-t-il quelques conseils, et je crois bien pouvoir affirmer que c'est *à son père* que le poète adolescent dédia la fable suivante, publiée pour la première fois dans *le Propagateur picard* du 23 avril 1908, sous ce titre : *l'Arbuste* [3] :

1. Edition de 1805, p. 34, 35.
2. *L'Anniversaire*, dans *Belzunce... suivi d'autres poésies*, 1808, p. 135.
3. Le manuscrit en est conservé aux bureaux du journal. Il porte au verso ce témoignage d'authenticité : « *Cette pièce est écrite de la main de mon père.* » Signé : « *A. Millevoye* (le fils du poète), *22 mars 1841.* »

« C'est à toi que je dois l'hommage
Du premier fruit
Que j'ai produit,
Disait au jardinier l'arbuste d'un bocage.
Je sais tout ce que je te doi.
C'est toi qui, réprimant ma sève vagabonde,
De mes branches bornas l'abondance inféconde.
Reçois ce fruit, il est à toi,
Pourtant, il n'est pas mûr encore,
Et d'un pâle incarnat à peine il se colore.
Quand mes rameaux deviendront plus altiers
J'en produirai de meilleur avec l'âge;
Je veux mettre tout à tes pieds
Si quelque jour j'en donne davantage. »
Mais quoi! quelle magique erreur!
L'apologue se change en récit véritable,
Et je viens de faire une fable
Dont la morale est dans mon cœur.

Le marchand de lin n'eut pas la satisfaction de voir publier les premiers vers du poète qu'il avait contribué à former — non plus du reste que le professeur Collenot, qui mourut la même année [1] — car ce n'est qu'au printemps de 1798 que le *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville* insère une fable de Millevoye, sans signature du reste, *l'Ane trop chargé*.

Le mérite de cette petite pièce n'est pas grand et je ne la rapporterai point. Mais enfin, elle fut imprimée, elle fut lue et commentée, et elle marque le point de départ de la réputation de son auteur. A ce titre du moins, elle méritait d'être signalée [2].

L'année 1797, Millevoye paraît l'avoir passée à Abbeville, à consoler sa mère en deuil par un redouble-

1. D., p. III.
2. Le lecteur curieux la trouvera au *Bulletin* cité, an VI, germinal, p. 47. Elle est reproduite aussi dans la *Notice* d'André de Poilly, (A., p. 2,) et dans l'ouvrage de M. Ledieu, (I., p. 6.)

ment d'affection, et à apprendre le grec avec M. Bardoux [1].

Puis, en 1798, sur le conseil, peut-être, de celui-ci, sa famille se résigne à l'envoyer continuer ses études à Paris, à l'*École centrale* installée depuis peu dans les locaux du collège des Quatre Nations.

C'est là qu'il devait rencontrer le professeur Jean Dumas, son futur biographe.

« La mère des sciences et des lettres, dit ce dernier [2], l'Université des Rollin et des Lebeau n'existait plus, mais quelques hommes, nourris de son lait, en perpétuaient le souvenir dans les nouveaux établissements d'instruction et mettaient leur gloire à entretenir le feu sacré. » Jean Dumas fut lui-même un de ces hommes. Il regrette pour Millevoye « que son âge trop tendre ne lui ait pas permis de fréquenter cette école dès l'année précédente et d'assister aux leçons du traducteur illustre de Pope, de M. de Fontanes ». C'est une heureuse influence, selon lui, qu'aurait exercée « sur un si beau naturel, l'esprit juste et le goût exquis du profond littérateur, du grand poète, de l'orateur éloquent qui a conservé presque seul, au milieu du faux éclat, de la pompe et des raffinements du style, l'élégante simplicité, la noblesse, la grâce et la pureté des classiques du XVIIe siècle. »

Jean Dumas se montre généreux à l'égard de son prédécesseur et trop modeste pour lui-même dans les lignes qui suivent : « Si les conseils et les inspirations d'un tel maître lui ont manqué, Millevoye a rencontré du moins un professeur dont le zèle a répondu au sien, qui l'a distingué, encouragé, aimé comme un père aime son fils. » Cela est vrai, mais ce n'est point assez dire. Jean Dumas, digne successeur de Fontanes, « élève

1. A., p. 3.
2. B., p. VIII et suiv.

affaibli, mais encore suffisant, de la même école littéraire », prodigua à son jeune disciple des conseils « sinon bien vifs et bien neufs, du moins graves et sains[1]. »

C'est ainsi qu'il le ramena « d'une admiration un peu excessive pour Florian à des modèles plus sérieux et plus solides[2]. » Florian, écrit Dumas, « est l'écrivain que Millevoye admirait le plus à cette époque. Il savait par cœur ses jolies fables et la touchante églogue de *Ruth;* il ne voyait rien au-dessus d'*Estelle* et de *Galatée.* Les images naïves et les traits délicats répandus dans ces ouvrages se trouvaient en harmonie avec les sentiments doux et affectueux qui germaient déjà au fond de son cœur et qui devaient, sous des couleurs plus vives, donner un jour tant de charme à ses propres compositions. Une si haute estime se renferma peu à peu dans de justes bornes, et un commerce plus intime avec les grands modèles apprit au jeune poète à réserver ce culte de l'enthousiasme pour les véritables *dieux du Parnasse*[3]. »

Millevoye se montra tout à fait digne du zèle de son nouveau maître. Il s'efforça de s'assimiler leçons et conseils et obtint, dès cette année 1798, le prix de littérature française[4].

1. Sainte-Beuve. (E., p. 2.)
2. *Ibid.*
3. B., p. x. — Un autre témoignage s'ajoute sur ce point à celui de Jean Dumas. Le journal *L'Abbevillois* du 22 octobre 1845 raconte qu'un amateur de livres a découvert chez un brocanteur d'Abbeville « un recueil manuscrit de chansons et romances de divers auteurs, écrit de la main de Millevoye ; il a été commencé en 1799, au collège des Quatre Nations à Paris. Les chansons sont extraites, la plupart des œuvres de *Florian*, quelques-unes sont de Bernardin de Saint-Pierre, d'Hoffmann, de Picard, de J.-J. Rousseau. Les sujets sont légers ou élégiaques. Le recueil contient sept pièces de Millevoye lui-même, dont *Plaisir et Peine.* Les autres sont inédites. »

Ce recueil a appartenu à l'abbé Deraines, en 1845. M. Ledieu avoue ne savoir ce qu'il est devenu depuis. (I., p. 111 et 112).
4. A., p. 3.

Cependant, ne croyons pas qu'il se soit confiné dans l'étude des classiques et qu'il n'ait tenté d'imiter que les « dieux du Parnasse. » Une lettre écrite à André de Poilly le 11 fructidor an VII (28 août 1799), fait foi que Millevoye est l'auteur, en collaboration avec ce dernier, d'un *vaudeville;* il en a même composé la fin tout seul : « J'ai fini notre vaudeville, quoique fort mal ; cette sorte d'ouvrage, qui est fils de la gaieté, demande une réunion d'auteurs, et, quand je n'y travaillai plus avec toi, que pouvais-je faire[1] ? »

A cette date (août 1799), les études du jeune homme sont jugées suffisantes par sa famille : le moment de gagner sa vie est arrivé pour lui. Il quitte l'Ecole des Quatre Nations en promettant bien à son bon maître Jean Dumas de ne pas rompre leurs relations. Promesse qu'il devait tenir toute sa vie.

Millevoye n'a encore que seize ans et demi. Quelle profession embrassera-t-il? Il hésite. Il revient passer à Abbeville l'automne de 1799 et l'hiver suivant. Là, il prend conseil de ses parents, de son ancien professeur Bardoux. Il réfléchit, il songe à son avenir — surtout peut-être à son avenir littéraire — et enfin, au printemps de 1800, le choix est fait. C'est décidément du barreau qu'il se sent la vocation (cette carrière lui semble «*se rapprocher beaucoup de la carrière littéraire* ») et il entre, au mois d'avril, chez un procureur[2].

Où? A Abbeville? A Paris? Aucun de ceux qui ont écrit sur Millevoye n'a précisé ce détail. Il est plus probable que ce fut à Paris. Les ambitions du poète dépassaient déjà l'horizon des collines du Ponthieu et le séjour de la capitale lui semblait nécessaire à l'éclosion

1. « Ce vaudeville ne fut jamais représenté et on n'en a pas retrouvé le manuscrit. Le départ du collaborateur pour l'armée fit que Millevoye termina seul l'œuvre commencée. » Cf. J., p. 10 et 11.
2. A., p. 3.

définitive de son talent. Sans doute se montra-t-il éloquent à persuader sa famille sur ce point...

Ce qui est certain, c'est que grande fut sa désillusion. « On conçoit, dit Pongerville[1], le déplaisir du jeune lettré habitué à la méditation des chefs-d'œuvre de l'art et qui... se voit contraint d'abaisser sa pensée jusqu'aux arguties de la chicane. La brillante imagination de Millevoye le consolait ; il disait : De l'étude d'un procureur, on arrive au barreau, on devient avocat, éloquent, célèbre ; c'est encore de la littérature : là, on trouve aussi de la gloire. Ce rêve séduisant, mais bientôt évanoui, augmentait l'amertume de ses dégoûts. » La rancœur du poète — dupé par les belles phrases de Cicéron — contre les réalités barbares du langage juridique s'exhale dans ces vers conservés par A. de Poilly[2] :

Je maudis l'infernal génie
Qui de ces mots embarrassés
Inventa la cacophonie,
Et donnerais, tant je m'ennuie,
Tous les *actes*, faits et passés,
Pour un acte d'*Iphigénie*...

La publication de quelques poésies, et la composition d'un assez bon nombre d'autres, le dédommagèrent, au cours de cette année 1800, des rigueurs de la destinée.

Il ne laissait pas de s'exercer aussi à la prose. La Société d'émulation d'Abbeville, qui avait publié ses premiers vers, qui l'encourageait, favorisait les coups d'essai de son talent, comme l'Académie de Mâcon fit pour Lamartine[3], insère dans son *Bulletin*[4] un petit mémoire intitulé : *Des peines et des plaisirs de l'imagination*[5]. L'auteur

1. D., p. III.
2. A., p. 3.
3. Cf.. K., p. 428.
4. An VIII, 2e trim.
5. Le morceau est signé : *Par le citoyen Millevoye, d'Abbeville.*

examine successivement, à toutes les époques de la vie, l'empire de l'imagination sur les hommes; plus cette faculté est grande en nous, plus vifs en sont nos plaisirs et nos peines, et en faveur de l'accroissement qu'elle donne à nos plaisirs, il faut lui pardonner d'agir de même à l'égard de nos peines; il faut « préférer le mélange des biens et des maux à une vie stagnante, comme le nautonier préférera à un calme funeste une mer orageuse. »

Pour n'être pas très originale — Rousseau avait exprimé déjà cette dernière idée — la dissertation du rhétoricien frais émoulu des Quatre Nations n'en fut pas moins fort goûtée des lettrés abbevillois. Morel de Campenelle, dans le compte rendu du travail de Millevoye publié au même tome du *Bulletin*, écrit : « L'auteur a prouvé qu'on pouvait encore s'exercer sur l'imagination et ses effets. Son heureux essai lui rend applicables les mots : *Audendum est*... L'auteur, quoique jeune, touche peut-être au moment heureux d'essayer ses forces[1]. »

Millevoye le sentait bien. Il n'attendit pas longtemps pour mettre ce conseil en pratique.

Connut-il dès cette époque Auguste de Labouisse, son grand ami un peu plus tard, alors rédacteur au *Courrier des spectacles*, et fut-ce lui qui facilita au jeune poète l'accès de ce journal? Toujours est-il que, de mai à juillet, cinq pièces de Millevoye y sont insérées et signées[2].

1. Cité par M. Ledieu. (I., p. 12.)

2. 1° Le 15 floréal an VIII-5 mai 1800, une *Chanson*, quatre strophes de huit vers, commençant ainsi :

Une abeille dans un vallon
Prit Céphise pour une rose...

publiée aussi dans *le Chansonnier des muses*, an IX-1801.

2° Le 11 prairial-31 mai, *Le Plaisir et la Peine*, allégorie, quatre strophes de huit vers, recueillie dans *Les Plaisirs du poète*, 1re éd., an X, p. 41, et reproduite maintes fois dans les *Almanachs* ou les

D'autre part, l'*Almanach des Muses* pour l'an IX-1801, paru vers la fin de septembre 1800, contenait deux pièces signées également du clerc de procureur[1].

Le Chansonnier des Muses pour la même année reproduisait *le Plaisir et la Peine*, à chanter, cette fois, sur l'air : « Fidèle époux, franc militaire » et la *Chanson* déjà donnée par *le Courrier des spectacles*, à mettre sur l'air : « La Comédie est un miroir » ou : « Il faut des époux assortis[2] ».

Il semble bien que, dès lors, — à partir de la fin de 1800, — Millevoye, conscient de sa valeur, ait été impatient de tout ce qui n'était point littérature et poésie. La fièvre d'être « imprimé en volume » l'a saisi. La besogne qu'il accomplit chez le procureur lui devient intolérable : il quitte l'étude après six mois à peine.

Mais ses ressources personnelles sont modestes et il doute encore que la poésie puisse suffire à pourvoir à ses besoins. Au commencement de 1801[3] il se résout à entrer comme employé à la librairie Treuttel et Wurtz, 2 quai Voltaire. Vivre au milieu des livres, s'est-il dit,

diverses éditions des œuvres de Millevoye tant parues de son vivant que posthumes.

3° Le 24 prairial-13 juin, *Le Tombeau*, romance, onze strophes de quatre vers; recueillie dans *Les Plaisirs du poète*, 1re éd.; intitulée plus tard : *Le Tombeau d'Aglaure*.

4° Le 4 messidor-23 juin, *La Fauvette*, reproduite, avec des remaniements, dans la seconde édition des *Plaisirs du poète*, an XII-1804, où la pièce est devenue *chanson*. Ici, c'est une *fable* en vers libres.

5° Le 20 messidor-9 juillet, *L'Amour vainqueur*, traduction de l'ode XIVe d'Anacréon, quatre strophes de quatre vers. Je n'ai trouvé cette piécette reproduite dans aucun des recueils publiés plus tard par Millevoye.

1. *Le Plaisir et la Peine* (p. 15), déjà publié dans le *Courrier des spectacles*, et *l'Oiseleur* (p. 165), imitation de Bion, six strophes de quatre vers.

2. P. 62 et p. 99 — Millevoye a collaboré toute sa vie aux Almanachs chantants et Chansonniers. Pour alléger cette biographie d'une accumulation réitérée de titres et de chiffres, j'ai reporté au chapitre de *Bibliographie* la liste des pièces qu'on trouve signées de Millevoye dans ces recueils. Voir l'Appendice.

3. A., p. 3.

manier et vendre des volumes nouveaux, fleurant bon l'encre fraîche, cela doit être excellent pour apprendre à en publier soi-même. Et il s'enthousiasme pour sa nouvelle profession.

« Mes occupations, écrit-il à André de Poilly, ne me déplaisent pas ; elles ont d'avantageux qu'elles laissent presque toujours l'esprit libre ; et, tout en travaillant, on a encore, ce qui n'est pas peu de chose, la faculté de rêver si on veut, de faire des vers si on peut. Un autre avantage, qui n'est pas à dédaigner, c'est celui de pouvoir trouver autour de soi tous les livres imaginables, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope[1] »...

En dépit de la prophétie de son patron qui, d'après une anecdote fort connue[2], le surprenant un jour un livre ouvert devant les yeux, lui aurait lancé cette apostrophe : « Vous lisez, jeune homme ?... Vous ne serez jamais libraire !... », Millevoye demeura dans la maison... trois années, — *grande spatium.*

C'est dans la boutique de Treuttel qu'il prépara ses premiers volumes, « donnant à la poésie tout le temps qu'il pouvait dérober à des détails fastidieux et se plaignant toujours de n'en pas donner assez[3] ». Ce sont les clients et les « fournisseurs » de la maison qui lui inspirèrent des chansons ou des satires. C'est de là qu'il promena sur le Paris d'alors, sur le monde et les mœurs, ses regards curieux d'adolescent. C'est au fond de ce magasin obscur qu'il ressentit les doux tourments de la dix-neuvième année.

A cet âge, Millevoye est prêt à donner ses véritables « premiers fruits ». Son apprentissage touche à sa fin. Il connaît à peu près son métier d'écrivain en vers ; il n'a plus qu'à voir et à sentir, la parole suivra. « Des

1. Cité par J. Dumas. (B., p. XI, note.)
2. *Ibid.*, p. XI-XII. Tous les biographes de Millevoye ont reproduit ce trait après J. Dumas.
3. *Ibid.*, p. XII.

sentiments de famille naturels et purs, a dit Sainte-Beuve, en termes très concis et très justes[1], une facilité de talent non combattue, bientôt l'émotion rapide, mobile, du plaisir et de la rêverie, c'est là le fonds entier de sa jeunesse, ce sont les caractères qui, en simples et légers délinéaments, pour ainsi dire, vont passer de l'âme de Millevoye dans sa poésie. »

1. E., p. 2.

CHAPITRE II

DES DÉBUTS A LA NOTORIÉTÉ

(1801-1806)

Paris en 1801. — Goûts et tendances de la société. — Les premières œuvres de Millevoye en sont l'expression. — *Les Plaisirs du poète.* — Les *Etrennes aux sots ;* la *Satire des romans du jour* (couronnée par l'Athénée de Lyon en 1802). — L'*Epître à un campagnard* couronnée par l'Athénée de Toulouse. — Caractère de Millevoye d'après ces diverses publications. — Le roman d'*Armand* identifié : il est bien de Millevoye. — Millevoye quitte la librairie. — Vie mondaine. — Millevoye parodiste et épigrammatiste. — Seconde édition des *Plaisirs du poète.* — Millevoye éditeur de la *Petite Encyclopédie poétique.* — *L'Amour maternel* (1804). — *L'Invention poétique* couronnée à Agen. — *L'Indépendance de l'homme de lettres* et *le Voyageur* valent à leur auteur les premiers lauriers académiques (fin 1805).

Paris, au début de 1801, était encore fort délabré. La plupart des quartiers étaient sales, mal éclairés, peu sûrs. On y voyait toujours, comme en 1799,

... l'herbe en cent endroits s'élevant dans les rues [1],

mais des violons de « bastringues » faisaient rage à tous les carrefours ; ce n'étaient partout que fêtes et que

1. *Tableau de Paris...* satire anonyme, Hambourg, 1800. Voir sur ce sujet : Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, Paris, Plon, in-8, 1905, t. I, tout le premier chapitre.

bals ; une fièvre de plaisir sévissait, et Chateaubriand fut bien surpris, en y rentrant, de trouver la ville si joyeuse si peu de temps après le cataclysme[1].

Frascati, en particulier, attire à ses soirées célèbres la foule des désœuvrés, des enrichis, des agioteurs[2]. Le débraillé des mœurs est cynique. Les femmes se livrent à des sollicitations éhontées. Les audaces du décolletage, la lascivité des danses, de la *walse* en particulier, incitent les hommes au dérèglement et préparent aux jeunes gens ces maladies de poitrine qui furent si communes dans les premières années du XIXe siècle.

Le monde, — un monde très mêlé, — reprend ou tente de reprendre les traditions de politesse et d'élégance dont on savait que le siècle précédent s'était paré. Les assemblées, les soirées, les dîners se succèdent. Toutefois, plus de noblesse. La société a subi un renversement. Les salons de Paris, dit Delécluze, « n'ont jamais compris un si grand nombre de belles personnes qu'en ce temps où la beauté équivalait à une dot[3]. » La perfection des formes tient lieu de « naissance ».

Cette société frénétique se pique de science et de littérature. Sans doute, on ne se désintéresse pas des événements contemporains, mais on parle aussi volontiers des habitants de Pompéi que de Bonaparte. L'*antique* est à la mode. Népomucène Lemercier a fait applaudir son *Agamemnon* et Louis David termine les *Sabines*[4].

D'autre part, les campagnes militaires à travers l'Europe ont eu ce résultat « de rendre le goût français

1. Cf. : *Mémoires d'outre-tombe,* t. III, p. 367 de l'édition Penaud frères, 1849, in-8.

2. Cf. : Edm. et J. de Goncourt, *la Société française pendant le Directoire,* passim, et *la Décade philosophique* du 10 fructidor an VIII.

3. *Op. cit.,* p. 51-52.

4. Cf. : Louis Bertrand, *La Fin du classicisme et le retour à l'antique dans... les premières années du* XIXe *siècle, en France.* Paris, 1897, in-8, *passim* et particulièrement chap. Ier et chap. VII.

moins dédaigneux des productions étrangères[1] ». On prend plaisir à la lecture d'Alfieri, de Shakespeare, traduit par Letourneur, de Gœthe surtout, dont *Werther* et *Hermann et Dorothée* font les délices des femmes. L'influence de *Werther* est énorme. Ce roman ne contribue à rien moins qu'à établir chez nous le règne de la mélancolie. Pour quiconque a lu *Werther* — et qui en France alors ne l'a pas lu? — il est « du bel air de contrefaire le misanthrope et de se donner pour triste, pour malheureux et mélancolique. La mélancolie devient non seulement un élément indispensable pour intéresser et plaire dans le monde, mais elle s'introduit dans la littérature et surtout dans la poésie. Delille en fait une peinture coquette dans son *Imagination*, et l'honnête et grave Ducis dit, dans une note très sérieuse placée à la fin de sa tragédie d'*Otello*, qu'il a étendu la *Romance du Saule* en douze couplets, dans l'espoir qu'elle sera agréable à quelques personnes et *surtout aux femmes tendres et mélancoliques*, qui se plairont à la chanter en s'accompagnant de la guitare ou de la harpe. C'était une complaisance du poète en faveur des Malvina du Directoire qui, après un copieux dîner, allaient, dans un jardin à l'anglaise, chanter des romances plaintives auprès d'un rocher taillé à la main sur les bords d'un ruisseau factice[2] ».

Une société férue d'antiquité, affolée de plaisir et passionnée en même temps de mélancolie; une société où les infamies et les ridicules abondent, tel est l'étrange « milieu » dans lequel Millevoye, à dix-huit ans, est introduit. On peut s'attendre à en rencontrer dans ses œuvres quelque peinture.

Un des premiers *sujets* du jeune poète fut, au printemps de 1801, la promenade de Longchamps.

1. Delécluze, *op. cit.*, p. 36 et suiv.
2. Delécluze, *op. cit.*, p. 50.

« La société parisienne d'avant la Révolution... avait pour habitude, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte, de se rendre en solennel équipage à l'abbaye de Longchamps : le prétexte de ce déplacement était d'assister à l'office de Ténèbres ; le vrai motif, d'exhiber des voitures neuves et les toilettes de printemps... Dans ces conditions, la fermeture de l'abbaye et la dispersion des nonnes n'était pas une raison suffisante pour empêcher la reprise d'un rite beaucoup moins religieux que mondain. Dès le printemps de 1800, la promenade traditionnelle recommença[1]. D'année en année, le succès alla s'affirmant... En 1802, le vendredi... les équipages formèrent deux files ininterrompues... Néanmoins, les témoins des derniers Longchamps de l'ancien régime constataient avec une pointe de regret que le luxe des voitures avait décru et surtout que la fête *avait perdu en gaîté familière*[2]. »

Millevoye, dont la verve caustique commence à se faire jour, rime à ce propos une pièce assez bien venue. Sans doute est-elle peu originale de forme : depuis longtemps les poètes avaient traité le sujet et Chazet, tout récemment, dans la séance du Lycée du 8 avril 1801, avait lu des *Vers sur Longchamps* se terminant ainsi :

Enfin tout ce qui peut séduire,
Tout ce que l'espoir a prévu,
A Longchamp, s'il faut vous le dire,
Voilà ce que je n'ai point vu [3].

Toutefois, *Les « J'ai vu » de la promenade de Longchamps* — c'est ainsi que Millevoye intitule sa poésie — offrent des détails piquants et présentent de l'intérêt au point de vue documentaire :

1. Le musée Carnavalet conserve, salle du Costume, un curieux dessin de Carle Vernet représentant *La Promenade de Longchamps*.
2. Lanzac de Laborie, *op. cit.*, t. I, p. 113.
3. Cf. : *Journal des Débats* du 10 avril 1801, article de Dussault.

J'ai vu la toilette nouvelle,
Et, d'honneur, j'en suis enchanté :
Ces dames mettent tant de zèle
A retracer l'antiquité,
Qu'on les verra, si cela dure,
Quittant l'habit grec ou romain,
Reprendre la simple parure
De la mère du genre humain...
J'ai vu la tournure grossière
Des parvenus en chars brillans :
Ces messieurs se tiennent dedans
De l'air dont on se tient derrière, etc. [1].

Voilà d'excellente satire. La pièce pourtant s'achève sur la note tendre et, dans son ensemble, elle peint fort exactement le caractère de son auteur, avec ce mélange d'esprit léger et de douce sentimentalité qu'on retrouvera par la suite dans presque toutes ses œuvres.

De l'esprit, du sentiment, il n'en manque dans aucune des pièces qu'il compose alors, ni dans ces *Couplets de fête*, que publia pour la première fois M. Ad. Dr... dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 25 novembre 1878 [2], ni dans le *Dialogue entre la Rime et la Raison*, qu'insère *la Décade philosophique* [3], ni dans l'*Eloge de la rose*, imité de l'ode 53e d'Anacréon, qui figure également dans *la Décade* [4], et c'est ce qui constituera le charme et assurera le succès du premier recueil que prépare Millevoye, dont il caresse le plan et burine amoureusement les détails, durant ses instants de loisir, au fond du magasin de Treuttel.

Car le désir de la gloire le tourmente de plus en plus, et, se sentant capable enfin de triompher, il est décidé à

1. Cette pièce figure dans l'*Almanach des Muses* pour l'an IX-1802, p. 73-75, et dans la première éd. des *Plaisirs du poète*. Recueillie dans les éditions posthumes.
2. P. 703.
3. 20 prairial an IX-9 juin 1801, p. 492.
4. 30 messidor an IX-19 juillet 1801, p. 174.

descendre dans l'arène où la lutte entre gens de lettres, pour être moins âpre et tumultueuse peut-être qu'aujourd'hui, ne laissait pas de faire déjà bien des vaincus et beaucoup de morts. Quand le *Journal de Paris*[1] annonce que l'Athénée de Lyon ouvre un grand concours de poésie, Millevoye s'enthousiasme : il prendra part à ce concours.

Le sujet imposé par l'Athénée est celui-ci : *La satire des romans du jour considérés dans leur influence sur les mœurs et le goût de la nation.* Voici le texte de l'annonce du *Journal de Paris :*

La société désire que cette censure porte sur les ouvrages et nullement sur la personne des auteurs. Le prix est de 600 francs. Le poème, de 200 vers au moins, n'excèdera pas 300 vers La proclamation des ouvrages couronnés aura lieu dans la séance publique du 24 messidor an X (13 juillet 1802). Les ouvrages destinés au concours... doivent être envoyés francs de port avant le 24 germinal (14 avril 1802) à l'adresse de M. Pitt pour la classe de littérature. Les émules et associés libres seront admis au concours...

Dussault, dans un article du *Journal des Débats*[2], trouve « la question fort belle », mais il faudrait, dit-il, la proposer « tout au plus aux orateurs » et « elle ne saurait être bien traitée en vers... ; la Société a ici confondu les genres. » N'importe. Au bon poète, au bon versificateur, aucun sujet n'est impossible à traiter.

Une satire, celle surtout des romans ridicules, qu'il voyait, avec dépit, le plus fréquemment demandés par les clients de son magasin, paraissait à Millevoye facile à composer[3]. Il dut se mettre à la besogne à

1. Dans son numéro du 18 vendémiaire an X-10 octobre 1801.

2. 24 octobre 1801 ; art. reproduit dans ses *Annales littéraires*... Paris, 1818, t. I, p. 220.

3. Au nombre de ces romans, aussi ineptes qu'aimés du public, on peut citer *Le Confessionnal des pénitens noirs, Les Mystères d'Udolphe*, d'Anne Radcliffe et toutes les imitations du *Château d'Otrante*, d'Horace Walpole, paru dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

la fin de 1801, après avoir publié *les Plaisirs du poète* et les *Etrennes aux sots*, cette dernière œuvre étant comme une *étude* préalable, un croquis pour se faire la main.

C'est chez Brochot père que parurent, dans les derniers mois de 1801, *Les Plaisirs du poète, suivis du Passage du grand Saint-Bernard et de Poésies fugitives*[1].

A supposer que ce volume ne portât pas la date de l'an X, il ne serait point difficile au lecteur averti de la lui restituer, car il est admirablement, dans son ensemble, « représentatif » de l'époque. C'est un miroir fidèle où s'est portraicturée la société de 1801.

La vogue est à l'antique : Millevoye s'inspire des Grecs et le volume contient, sur une vingtaine de « pièces fugitives », cinq imitations de Bion ou d'Anacréon. La poésie étrangère commence à plaire au public : Millevoye emprunte à Gessner le sujet de *la Résolution*. Les grands événements actuels sollicitent l'admiration : Millevoye célèbre *le Passage du grand Saint-Bernard* (effectué par Bonaparte du 15 au 20 mai 1800). Le

1. Je donne dans la *Bibliographie*, en appendice, une description de ce volume. En voici la composition, avec l'analyse de la pièce la plus importante :

1° *Les Plaisirs du poète*, poème. — Le « poète » mis en regard de l'homme du commun. Plus heureux que ce dernier, il rencontre partout des sources d'émotion. A la campagne, les récits du passé, la mythologie dans les forces de la nature ; à la ville, les beaux-arts, la sculpture antique, la musique, l'enchantent tour à tour. La romance, chantée par une jolie femme, lui rendra l'inspiration à l'occasion. Pouvoir des femmes et de l'amour. Leur heureuse influence sur le poète. La femme aimée collaboratrice de l'auteur. Exemples tirés de l'histoire. Les Muses embellissent la vie dans toutes ses circonstances, dans les épreuves (Le Tasse, Milton), dans le deuil (Young), dans l'exil (Ovide). Invocation à la poésie dispensatrice des douces illusions.

2° *Le Passage du grand Saint-Bernard.*

3° *Poésies fugitives* (21 chansons, romances ou épîtres badines).

4 *Dialogue entre la Rime et la Raison.*

monde est plein de ridicules et de vilenies : Millevoye les observe, les flétrit et vante, par opposition, le charme de la rêverie solitaire (*les Plaisirs du poète*). Il se montre lui-même tour à tour gai et ami du plaisir (*Couplets impromptus*, *la Leçon d'amour*, etc.,) ou sensible et mélancolique (*Regrets d'absence*, *Epitaphe d'un enfant*, etc.)

Le volume commence, en guise de préface, par la dédicace *A M. D***, mon guide et mon ami*, où le poète dit naïvement son mérite et sa vertu :

Jamais de mes tableaux l'obscène nudité
Ne peut effaroucher la pudique beauté.
Jamais surtout mon vers, qu'aucun fiel n'envenime,
N'immole un honnête homme au besoin d'une rime.
Je hais le satyrique et son rire moqueur,
Il brille par l'esprit, mais aux dépens du cœur.

La première pièce du recueil contient un joli passage sur l'influence heureuse qu'exerce et doit exercer sur le poète la femme aimée :

Tous les conseils sont bons dans la bouche qu'on aime,
Et la femme d'ailleurs (n'en soyons point jaloux)
Juge par sentiment et juge mieux que nous... [1]

Cette idée, qui n'est point nouvelle, et que Voltaire en particulier avait exprimée, reçoit un second développement en prose, non moins délicat et fort aimable, dans les *notes* du poème [2].

La nécessité pour le poète d'être *observateur*, le bonheur éprouvé par celui qui *sait voir* [3] y sont de même exposés avec beaucoup de bon sens. Le Bon Sens, c'est lui que le poète semble avoir pris pour guide.

1. *Plaisirs du poète*, p. 9.
2. P. 20.
3. P. 13-14.

Allons chercher quelqu'un qui nous puisse accorder,

concluent la Rime et la Raison à la fin de leur dialogue. Millevoye veut être celui-là; il le sera. Pour ce qui est de l'esprit, il y en a dans toutes les pièces et souvent de très fin.

La critique fut indulgente à cette première production. Jean Dumas, dans le *Moniteur*, dit tout le bien qu'il pense de son ancien élève :

... Il faut applaudir à ses premiers pas, car ils sont assez fermes.. On remarque (dans ce recueil) de l'esprit, de la grâce et, chose bien plus rare, *un style pur et souvent élégant et poétique*... Je pourrais relever des vers faibles... mais la sévérité serait déplacée en parlant des essais d'un auteur trop jeune pour avoir atteint la perfection. En général, ces opuscules promettent un talent distingué [1].

La Décade philosophique, qui avait publié en l'an IX deux pièces de Millevoye, salue également en termes bienveillants le livre de début de son collaborateur :

... Il annonce de la *sensibilité* et du talent pour la poésie [2]...

Même accueil sympathique de la part du critique anonyme du *Journal de Paris* :

... Tout annonce dans ce recueil un talent qui commence bien... *Le Passage du mont Saint-Bernard* offre un grand nombre de beaux vers... On remarque (dans les poésies fugitives) moins de gaieté que de sentiment, plus de justesse dans les idées que de grâce dans l'expression. Ce genre exige plus d'abandon; mais, à dix-huit ans... un poète promet tout ce qu'on désire, etc. [3]...

Vigée, dans *le Courrier des spectacles*, écrit de son côté :

1. *Gazette nationale*, ou *le Moniteur universel*, 14 nivôse, an X-4 janvier 1802. Art. signé D.
2. *Déc. philos.*, 2e trim. an X, n° 13, (10 pluviôse-30 janvier 1802,) p. 232.
3. *Journal de Paris*, 2 ventôse an X-21 février 1802.

L'auteur a dix-huit ans... On voit qu'il a lu avec fruit les bons modèles et qu'il suit fidèlement les routes tracées par le bon goût... Si le fonds de son poème (*les Plaisirs du poète*) n'est pas bien neuf, si les détails même rappellent ceux qu'on a lus dans quelques autres ouvrages, du moins a-t-il souvent l'avantage de lutter heureusement contre les écrivains qui l'ont précédé... *Le Passage du mont Saint-Bernard* est écrit du ton qui convenait au sujet. On trouve des morceaux écrits avec force et rapidité... Le début du *Dialogue entre la Rime et la Raison* prouve que l'auteur peut s'exercer dans plus d'un genre... Il y a de l'esprit dans les chansons.

Vigée termine en louant Millevoye de la modestie de sa dédicace (*A M. D****), en lui recommandant de « redouter l'impression » et de ne pas montrer à produire l'empressement ridicule de certains « petits rimeurs très ignorans et très mal élevés [1]. »

La verve malicieuse du jeune écrivain se manifeste davantage encore dans sa seconde production, mise au jour à la fin de la même année 1801 : les *Etrennes aux sots* [2].

Cette brochure, qui porte la date de 1802, — *le Journal de Paris* du 16 janvier en annonce l'apparition, — n'est pas signée. Mais une lecture attentive ne laisse, je crois, aucun doute sur le nom de l'auteur.

D'abord, la Préface dialoguée, entre *l'Auteur et l'Editeur* rappelle absolument le ton du *Dialogue entre la*

1. *Courrier des spectacles*, 4 ventôse an X-23 février 1802.

2. Voir, en appendice, la description de cette plaquette dont voici l'*argument*. — C'est à l'exemple de Voltaire et de Chénier que l'auteur élève la voix. Il raille les « farfadets littéraires », les poètes, les auteurs dramatiques, Carrion de Nisas, Luce de Lancival, Lemercier, Milcent, Chazet, Aude, Henrion, Bonel, Dorvigny, Léger, Lebrun (Pindare), Cubière, Fayolle, La Chabeaussière et autres rimeurs inconnus : Feydel, Gobet, Mahérault ; les savants : Lalande, Sylvain (Sylvain Maréchal), Mercier ; madame de Genlis enfin :

> Le révérend Laharpe est avec elle au mieux,
> *Et ces deux grands débris se consolent entre eux.*

Pour terminer, peinture malicieuse des poètes de salon, des fats, des fous de la mode ou de la politique, des parvenus et des agioteurs.

Rime et la Raison, qui termine le recueil des *Plaisirs du poète*.

Visiter tous les sots! La fatigue est trop grande !

s'écrie la Rime dans le *Dialogue*. Mais les grandes entreprises ne sont pas pour effrayer les jeunes auteurs, et Millevoye peut avoir conçu, précisément en faisant discuter la Rime et la Raison, en 1801, l'idée première d'adresser des *Etrennes aux sots* pour 1802.

Il y a plus. La préface débute ainsi :

L'AUTEUR

Bonjour, monsieur. D'un manuscrit
Je viens vous proposer l affaire;
Vous avez, dit-on, de l'esprit,
Et vous lisez, quoique libraire...

Ainsi, Millevoye témoignerait lui-même de l'authenticité de l'anecdote rapportée par Jean Dumas et dont il a été question plus haut.

Quoi d'étonnant, enfin, à ce que le commis de la maison Treuttel et Wurtz ait imaginé de mettre en scène *l'Auteur* et *l'Editeur*? N'était-il pas tous les jours comparse de semblables entretiens?

Quant à la satire elle-même — car c'est bien une satire — elle est remplie d'idées, de théories, dont Millevoye fait profession dans d'autres écrits de la même date, les *Plaisirs du poète*, le *Dialogue entre la Rime et la Raison*, qui précèdent les *Etrennes*, la *Satire des romans du jour*, l'*Epître à un campagnard*, qui vont les suivre de très près.

Tout au plus quelques vers et une note cruels pour madame de Genlis, « l'antique et féconde Genlis », surprennent-ils quelque peu et pourraient faire douter que la pièce fût de Millevoye à qui se rappellerait les visites que fit plus tard le poète au salon de

l'Arsenal. Mais on peut répondre que Millevoye ne connaissait pas alors madame de Genlis, que, par la suite, il put lui faire amende honorable et devenir, malgré tout, son familier, et qu'enfin il n'est pas étonnant, quand on brandit, à vingt ans, « le fouet de la satire », qu'on soit injuste parfois sans l'avoir voulu. La fougue juvénile de l'auteur l'aura entraîné. Pardonnons-lui en faveur de son âge, et aussi des nombreux traits *véridiques* et des piquants détails que contient son opuscule.

S'il s'était rendu coupable, d'ailleurs, les critiques ne manquèrent pas de le lui dire, et de l'en punir dans leurs articles. Les *Etrennes aux sots* ne jouirent pas d'une aussi bonne presse que *les Plaisirs du poète.*

S***, dans *le Courrier des spectacles*, observe que l'auteur s'est « égayé aux dépens d'un grand nombre de littérateurs dont il n'a certainement pas le mérite ». Il continue ainsi :

Lorsqu'on se permet de lancer les traits de la satyre, il faut le faire dans toutes les règles de l'art, il faut qu'on puisse admirer votre grâce et votre adresse; il faut, en un mot, acheter le droit d'être méchant avec une grosse somme d'esprit. Ce n'est pas que cette diatribe en soit tout à fait dépourvue; on y remarque de tems à autre quelques étincelles de talent; mais le style est d'une facilité si prosaïque que nous serons avares de citations [1].

Peu après, dans le même journal, Duval s'indigne à son tour contre « cette impertinente petite brochure » qui « attaque indifféremment le plus faible rimailleur et le savant le plus distingué [2]. »

Le *Journal de Paris* [3] annonce en ces termes les *Etrennes aux Sots :*

Cette petite bagatelle, versifiée agréablement, est très injuste,

1. *Courrier des spectacles*, 19 nivôse an X-9 janvier 1802.
2. 21 nivôse an X-11 janvier 1802.
3. 26 nivôse an X-16 janvier 1802.

suivant l'usage. Parmi les *sots*, on distingue *Laharpe*, *madame de Genlis*[1], *Lebrun*, etc... Si jamais l'auteur offre des *Etrennes* aux gens d'esprit, on tremblera de s'y voir placé. Il termine ainsi :

> Célébrer tous les sots ! L'entreprise est hardie [2] :
> Je n'en ai pu chanter qu'une faible partie.
> Fal ait-il répéter ce qu'on a dit cent fois ?
> Il n'est en pareil cas que l'embarras du choix ;
> Et, comme a dit Boileau, ce critique sévère,
> Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

L'anonyme de l'auteur n'est point trahi, malheureusement, par les rédacteurs de ces différents articles. F.-C. Louandre, le premier [3], fait figurer les *Etrennes aux sots* au nombre des œuvres de Millevoye. Acceptons son témoignage, pour les raisons ci-dessus, en attendant de découvrir quelque jour un document plus probant [4].

Le souci de stigmatiser les vices de son siècle n'absorbe pas le poète tout entier, et bien vite, à côté du Millevoye caustique, qui se prépare à partir en guerre contre les *romans du jour*, il faut placer de nouveau le Millevoye sensible, élève de Rousseau...

L'*Almanach des Muses*, pour l'an X-1802, paru vers la fin de septembre 1801, contient, de lui, *Les J'ai vu de la promenade de Longchamp* [5] et un *Tableau d'une cérémonie religieuse, fragment d'un* Poème sur *la Sensibilité* [6]. Ce dernier fragment, de 42 vers, est la peinture de la fête des morts et d'une procession dans un cimetière de campagne. On pense,

1. Madame de Genlis, « attaquée par des écrivains satiriques », se vit dédier par Desaintange une pièce vengeresse quelques jours plus tard (*Journal de Paris* du 10 pluviôse-30 janvier.)

2. Rapprocher ce vers de celui du *Dialogue entre la Rime et la Raison*, cité plus haut :

> Visiter tous les sots ! La fatigue est trop grande !

3. C., p. 246.

4. Quérard et Barbier *attribuent* cet opuscule à Millevoye.

5. P. 73-75.

9. P. 163-164. Les deux pièces sont signées : *par le C. Millevoye.*

en le lisant, à Chateaubriand, à Fontanes et à Gray.

Je ne vois pas que Millevoye ait jamais repris ce projet d'écrire un *Poème sur la sensibilité*. Y serait-il revenu s'il eût vécu? En tout cas, il faut noter que le fragment publié dans l'*Almanach des Muses* ne figure dans aucun des recueils qu'il a donnés par la suite.

On peut ici ajouter quelques traits au portrait déjà ébauché du poète.

Le « blondin aux gros yeux » qu'avait fréquenté autrefois Boucher de Perthes, est devenu, à vingt ans, un grand jeune homme élégant, dont les boucles jouent sur le front[1], qui porte avec aisance l'habit à la française et les bottes à revers. Ce jeune homme aime la musique autant que la poésie. Il aime tous les arts en général.

Il quitte tour à tour, par un désir nouveau,
Le Poussin pour Pigal et Pigal pour Rameau.
Mais, tu reçois surtout son éternel hommage,
Divine mélodie, harmonieux langage,
O le plus beau des arts après celui des vers[2]...

Il goûte fort Gluck, Sacchini, Piccinni[3]. Car la musique inspire le poète, dans ses moments de fatigue et d'impuissance; la musique et surtout le chant :

Aux doux frémissements de la corde sonore,
Zulmé va marier sa voix plus douce encore.
Attentif *il* écoute. Avec agilité
Déjà la main parcourt l'instrument agité.
Dieux, quels sons enchanteurs! etc.[4]...

Voilà, en quatre vers, un tableau agréable, à graver

1. Cf. *Couplets adressés à madame Clotilde Dr...*, publiés dans l'*Intermédiaire* du 25 novembre 1878.
2. *Les Plaisirs du poète*, première éd., an X, p. 5.
3. *Ibid.*, notes, p. 17.
4. *Ibid.*, p. 7.

en taille douce, pour servir de frontispice au *Chansonnier des Dames*[1].

Sans doute, dans le *monde*, le jeune Abbevillois, au commencement, s'est-il trouvé un peu dépaysé :

Etonné d'être seul dans des cercles nombreux,
Son œil autour de lui ne voit qu'un vide affreux...
Ces frivoles causeurs qui distillent l'ennui,
Ces usages, ce ton, tout fut nouveau pour lui.
C'est ainsi qu'éloigné des lieux qui l'ont vu naître,
L'étranger vainement cherche à se reconnaître,
Ecoute sans entendre et s'aperçoit, surpris,
Qu'il ne sait pas encor la langue du pays[2]...

Mais il dut assez vite s'acclimater et se dédommagea toujours en s'instruisant : si nul ne lui fait fête encore dans les cercles où on l'admet,

Il sait d'un œil habile observer les travers,
Il sait mettre à profit les contrastes divers[3].

Puis, riche de ces notes prises, « il revient les mûrir dans la solitude ou dans le commerce des sages ». Quelles agréables silhouettes mondaines il vous « campe » alors, en quelques traits, et quels précieux *documents* que ces portraits de 1802 pour le peintre ou pour l'historien ! Voici un fat :

1. *Le Chansonnier des Dames* ou *Les Etrennes de l'Amour* pour 1802, Millevoye l'a rédigé, s'il faut en croire M. Grand-Carteret (*Les Almanachs français*... Paris, Alisié, 1896, in-4°. art. : *Chansonnier des Dames*) en collaboration avec Lucet. C'est là encore une preuve que notre satirique ne laissait pas de s'intéresser à la romance. Il cultive en même temps la chanson gaie. *La Décade philosophique* publie de lui, au 2e et au 3e trimestre de l'an X, (N° du 20 ventôse 11 mars 1802, p. 502) *Le Carnaval*, cinq strophes de huit vers, à chanter sur l'air « De la fanfare de Saint-Cloud » et, un peu plus tard, *Le Poète volé* (N° du 10 floréal-30 avril 1802, p. 244), quatre strophes de neuf vers, sur l'air : « Daignez m'épargner le reste ».

2. *Les Plaisirs du poète*, an X, p. 13.

3. *Ibid.*, p. 13-14.

..... dont le seul agrément
Est de savoir *walser* assez passablement,
Et dont l'ambition se trouve satisfaite
Pourvu qu'il ait les pieds légers comme la tête,
Qu'il accorde au talent un souris protecteur
Et qu'il donne à propos sa parole d'honneur[1].

Et cet autre :

Vain, stupide, ennuyeux, entiché de la mode,
Auteur à sa manière, inventant chaque jour
Quelque futilité, quelque nouvel atour,
Bouffi d'avoir créé tant de beautés si rares,
D'avoir fait adopter des costumes bizarres,
Et d'avoir enrichi d'un usage nouveau
Pour nouer la cravatte et placer le chapeau[2]...

Voici les « politiques » qu'on voit debout

..... dans le café Procope
Crier à perdre haleine et tomber en syncope,
Ou bien, plus modérés, prenant du chocolat,
Régler tranquillement les destins de l'Etat[3]...

Mais c'est assez s'attarder, et il est temps de suivre Millevoye dans la carrière où il s'est définitivement engagé au printemps de cette année 1802.

Vers les premiers jours de juillet[4], la nouvelle de son succès au concours de l'Athénée de Lyon est connue du poète. Ces premiers lauriers lui causent une grande joie. Le 13 du même mois, son nom est proclamé en séance publique de la Société[5]. Peu après, la *Satire*

1. *Etrennes aux sots*, 1802, p. 17.
2. *Ibid.*, p. 17.
3. *Ibid.*, p. 18.
4. Lettre de Millevoye à M. Bérenger, écrite de Paris le 18 messidor an X-7 juillet 1802. (Catal. Charavay.)
5. Ch. Nodier fut peut-être le rival de Millevoye à ce concours. On lit en effet, dans sa *Correspondance inédite*, publiée par A. Estignard, Paris, in-8°, 1876, p. 32 (lettre à Weiss) :

des romans du jour paraît en librairie chez Capelle[1].

Pourtant, dans son triomphe, Millevoye demeure modeste. Sa lettre de remerciements au président de l'Athénée, écrite le 6 thermidor (25 juillet) en témoigne. Il doit, dit-il, « le tribut de sa reconnaissance et l'hommage de ses succès à la réunion d'hommes instruits qui a daigné récompenser ses efforts. Un pareil motif d'encouragement soutient le jeune ami des Muses... S'il n'a pu offrir à l'Athénée les fruits d'un talent mûr, son indulgence contribuera à les faire naître, etc.[2]... »

La *Satire des romans du jour* serait, elle aussi, utile à lire pour qui voudrait bien connaître la société du Directoire. L'auteur de cet opuscule exerce sans doute la critique littéraire, fait le procès de ceux qu'il juge être de mauvais écrivains, mais ensuite, et pour traiter exactement le sujet proposé, il examine la portée morale des romans et leur influence sociale. Il conclut qu'il faut revenir aux mœurs pures de la vie familiale, qu'il faut relire *Paul et Virginie* et s'inspirer de ce

« Si l'orage qui gronde sur moi me laisse quelque repos, je concourrai aussi pour le prix de poésie de l'Athénée de Lyon, qui est la *Satire des romans du jour*. Je crois que les deux prix sont de vingt-cinq louis chacun, etc. »

1. Voir au chap de *Bibliographie*. — Voici l'argument de ce poème : Dégoûté des romans nouveaux, l'auteur ne lira plus « que Molière et Racine ». Les romans nouveaux sont pleins d'invraisemblance dans le fond et d'incohérence dans le style (Anne Radcliffe). Que ne relit-on Cervantès et l'Arioste ? Le *drame*, né du roman, mérite d'être maudit. « Plus funestes encor » sont les romans *historiques*, à cause des mensonges qu'ils propagent. Les romans licencieux (*Faublas*, *Justine*, etc.) pervertissent les jeunes gens (épisode de Linval) et la société tout entière. C'est au modèle de *Paul et Virginie*, peinture de mœurs douces et familiales, que doivent revenir les jeunes écrivains.

2. Catal. de vente des autogr. de la coll. Chambry, 1881. — Millevoye écrit, vers le même temps, le 10 thermidor-28 juillet à un homme de lettres de ses amis, pour le remercier des encouragements qu'il lui a donnés ; « il faut avoir soi-même beaucoup de talent pour s'occuper ainsi à faire valoir celui des autres ; si tous les littérateurs possédaient ce rare avantage, il y aurait bien moins de troubles et de division dans l'empire des lettres, etc... » (Catal. de vente des autogr. de la coll. du comte de V... 1882).

modèle. Cette confusion de l'art et de la morale, ce désir d'amender la société, ce « sermon » de Millevoye aux Parisiens de 1802, n'est-ce point quelque chose de fort remarquable?

Je citerai quelques fragments de l'ouvrage.

En voici un curieux, tant pour les détails topiques qu'il contient que pour l'actualité permanente de la *question* soulevée dans les derniers vers, la grande question du divorce :

... De nos jours, ces vertus ne sont qu'un ridicule.
Les devoirs les plus saints s'immolent sans scrupule.
Ce jeune enfant... il souffre; on ne plaint point son mal,
Il appelle sa mère... et sa mère est au bal.
Mère! Elle ne l'est plus! Voluptueuse, ardente,
Voyez-la tout entière à la walse enivrante,
Sous les yeux d'un époux qui feint de ne rien voir,
Savourer l'avant-goût des plaisirs du boudoir!
Partout vice, folie, impudeur et scandale...
Pourquoi donc, aveuglés par une erreur fatale,
Ces deux époux, hier l'un de l'autre adorés,
Brisent-ils aujourd'hui les nœuds les plus sacrés,
Osent-ils, outrageant l'amour et la nature,
Sous le nom du divorce invoquer le parjure?
Et tous les orphelins au mépris condamnés,
Expiant dans les pleurs le crime d'être nés [1]... etc.

Millevoye ne veut pas seulement que le roman soit honnête, il veut qu'il soit éducateur, véhicule de bonnes leçons :

Un bon roman vaut mieux qu'un traité de morale [2].

La morale, écrit-il encore dans les *Notes*, présentée sèchement, ennuie... Comme on l'a dit tant de fois d'après le Tasse : *il faut emmieller les bords du vase à l'enfant malade* et comme les hommes sont presque tous de grands enfants, il faut donc se servir

1. *Satire des romans du jour*, an XI-1802, p. 7 et 8.
2. *Ibid.*, p. 9.

avec eux d'un pareil moyen. Rien n'est plus difficile à réunir que les qualités qui constituent un bon roman. Ceux de Fielding, de Richardson et, parmi nous, de Lesage, de l'abbé Prévost, celui de J.-J. Rousseau lui-même, quoiqu'en général admirables par l'invention, les caractères, la conduite et l'éloquence, ont pourtant aussi leur partie sinon faible, du moins dangereuse. J'ouvre *Clarisse ;* je lis, je suis entraîné, le personnage de Clarisse est sublime, mais celui de Lovelace, si bien tracé, est malheureusement trop aimable, il faut, malgré soi, s'intéresser à lui. Ce livre, pour une Clarisse, a peut-être fait vingt Lovelaces.

Venons à *la Nouvelle Héloïse.* Quel feu, quelle âme! quel tableau vrai des passions! mais aussi que d'art, que de dangers! *La Nouvelle Héloïse* est un livre d'autant plus dangereux qu'il paraît l'être moins; l'image de la vertu y remplace la vertu même lorsque celle-ci a disparu : ses craintes de succomber, ses résolutions, ses combats, ses remords, rien n'est oublié. La chute est tellement préparée qu'elle se fait sans qu'on s'en aperçoive, et voilà où est, pour l'inexpérience, le danger de cette lecture [1].

Plus loin, Millevoye se déclare ennemi de la *licence,* (il blâme Aude de « tremper sa plume en un sale encrier »), de la *vanité*, qui sied si mal à Lebrun, de l'*athéisme,* qui rend ridicules Lalande, Sylvain Maréchal et Mercier.

Je sais bien que le développement de ces idées était en quelque façon imposé par le thème du concours; il est néanmoins assez édifiant de voir comment Millevoye, alors âgé de vingt ans, a tenté de les exprimer.

Le *Journal général de la littérature de la France* [2] reconnaît dans la *Satire des romans du jour* « la légèreté et les charmes de la versification qui ont mérité à l'auteur l'approbation du public éclairé ».

Le Magasin encyclopédique [3] estime que le plan est « simple et bien tracé », que la pièce « a de la douceur et de la facilité » et que la *Satire* « méritait le prix qui lui a été décerné ».

1. *Ibid.*, p. 15 et 16.
2. Brumaire an XI, p. 342.
3. An XI-1802, t. IV, p. 430.

L'auteur (***) d'un article inséré dans *le Journal de Paris*[1] y trouve précisément trop de douceur; il écrit :

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage le ton nerveux et vengeur de la satire; quelques traits assez vigoureux s'y font cependant remarquer; en général la morale en est pure, l'intention bonne, la versification facile, mais la leçon est toujours faible. L'auteur paraît avoir voulu écarter les difficultés de son sujet. Il s'arrête, il se modère, il reprend quelque force et la perd aussitôt. Souvent il est vague, presque insignifiant. Ce n'est pas ainsi qu'on grave la satire. Je ne vois là qu'une très jolie épître *Sur les Romans du jour*. C'est peut-être un nouveau genre : la *Satire fugitive*. Au temps qui court, les genres se multiplient. Nous aurons incessamment l'*Ode fugitive*, le *Dithyrambe fugitif*, la poésie épique et pourtant *fugitive*. Mais, avec tout cela, on fait de gros recueils qui n'en sont pas moins très *fugitifs* et l'on n'obtient que des réputations *fugitives*. M. Millevoye peut espérer davantage. Ses vers annoncent de la sensibilité, prouvent beaucoup d'esprit et promettent un poète moral : chose rare aujourd'hui.

Laya, dans *le Moniteur*[2], reproche au poète, tout comme le rédacteur du *Journal de Paris*, le manque de vigueur dans les traits.

Mais comment Millevoye satirique eût-il été virulent? Son tempérament, son cœur le lui interdisaient.

Il était encore sous le coup de l'émotion que lui avait causée son triomphe de Lyon, quand les journaux annoncèrent que l'Athénée de Toulouse ouvrait à son tour un concours de poésie :

Les ouvrages présentés pour les prix de l'an X, lit-on dans *le Magasin encyclopédique*[3], n'ayant point rempli ses vues, il a été délibéré que le concours serait rouvert pour l'an XI et que les prix seraient distribués dans la séance publique du 30 germinal de ladite année[4].

1. 17 frimaire an XI-8 décembre 1802.
2. 25 pluviôse an XI-14 février 1803.
3. An X-1802, t. I, p. 242 et suiv.
4. Le 20 avril 1803.

Chaque prix sera, au choix des auteurs, de deux cents francs en numéraire ou d'une médaille d'or de la même valeur, y compris la façon et le contrôle.

Toutes personnes de l'un et de l'autre sexe et de quelque pays qu'elles soient, à l'exception des membres résidens de l'Athénée, pourront aspirer aux prix.

Ils seront donnés, l'année prochaine, pour la Littérature, à l'auteur *du meilleur ouvrage de poésie de cent vers au moins et de deux cents vers au plus.* L'Athénée n'indique point le sujet...

Les manuscrits seront remis... dans tout le mois de pluviôse de l'an XI[1]...

L'Athénée n'adopte aucun système et ne s'occupera que du mérite des ouvrages. Ceux qui ne seroient que des traductions ou des imitations, ceux qui seroient déjà connus dans le public ou qui contiendroient quelque chose de satyrique ou de contraire au gouvernement et aux bonnes mœurs seront rejetés.

Les auteurs qui se feroient connoitre avant le jugement ou qui auroient sollicité ou fait solliciter leurs juges seront exclus du prix.

Pour ce concours, dont toutes les conditions sont si minutieusement indiquées, Millevoye écrivit son *Epître à un campagnard qui n'a jamais vu Paris*[2].

C'est encore un tableau de Paris en 1802. Millevoye y reprend les idées déjà exprimées dans *les Plaisirs du poète,* les *Étrennes aux sots* et la *Satire des romans du jour.* Il fallait décidément que l'honnête jeune homme eût été bien frappé, à son arrivée à Paris, de l'aspect des salons du Directoire, pour qu'il fût revenu tant de fois sur ce sujet.

Le vrai bonheur, ce sont les habitants de la campagne qui le possèdent. A Paris, on ne voit que des sots, des poètes ridicules, des athées, des débauchés, des

1. Du 21 janvier au 19 février 1803.

2. Tel est le titre exact de cette pièce intitulée par la suite *Epître à mon ami.* Le prix fut décerné à Millevoye dans la séance publique du 3 floréal an XI-23 avril 1803. Dans sa très intéressante *Histoire de l'Académie des sciences de Toulouse, le Musée, le Lycée, l'Athénée* (Toulouse, Douladoure-Privat, in-8°, 1908), M. le baron Desazars de Montgailhard donne le compte-rendu de cette séance, d'après le registre des procès-verbaux, (p. 125-126.)

voleurs, des usuriers, des agioteurs, des parvenus, des déclassés, des joueurs, des fats et des égoïstes. Voilà pour les messieurs. Quant aux dames, ce sont des mères dénaturées, des épouses adultères ou de franches courtisanes. Partout honte et vilenie. Le poète écœuré achève sa pièce par ce vœu :

... Que ne puis-je, au gré de mon envie,
Respirer dans les champs le bonheur et la vie !
En de riants vallons, sous des ombrages frais,
Oublié, m'entourer d'innocence et de paix !
Quand pourrai-je, aux cités laissant leur servitude,
M'exiler doucement dans une solitude,
Donner à ma pensée un essor plus hardi,
Jouir en liberté de mon être agrandi,
Pardonner aux humains et, plaignant leur délire,
Consacrer aux vertus et mon cœur et ma lyre? [1]

C'est l'élève de Rousseau qui parle ici. Que ce développement soit très original, il est permis de le contester, mais qu'importe? A défaut d'originalité, il y a là — je le crois — un accent sincère.

En l'an X-1802, parut chez Capelle, sans nom d'auteur, un roman intitulé : *Armand, ou les Tourments de l'imagination et de l'amour, histoire véritable, traduite du provençal* [2].

De tous les biographes de notre poète, E. Bizet seul déclare que Millevoye composa ce roman en collaboration avec André de Poilly. Il ajoute que, peu de temps après, Millevoye aurait soumis à son collaborateur le plan d'un autre roman dans lequel il passait en revue les grands changements qui s'étaient opérés depuis que le consul Bonaparte avait renversé le gouvernement directorial. M. de Poilly, alors professeur au collège

1. 2e édition des *Plaisirs du poète*, 1804, p. 95-103.
2. Voir *Bibliographie*.

d'Abbeville, n'ayant point approuvé complètement le plan et ayant refusé sa collaboration, Millevoye, réduit à ses propres forces, n'aurait pas donné de suite à son projet [1].

Voilà qui est fort précis. Mais les références manquent.

Les journaux du temps ne fournissent nul renseignement. *Le Magasin encyclopédique* [2] annonce l'ouvrage sans mentionner le nom de l'auteur. Le volume lui-même ne contient ni préface, ni notes dans lesquelles on pourrait découvrir une indication.

Au premier abord, on serait tenté de s'inscrire en faux contre l'assertion de Bizet et de rejeter l'attribution faite par Quérard. Millevoye est né à Abbeville, il n'a certainement pas voyagé au delà de Paris en 1802, et semble mal préparé à traduire un roman *provençal*.

Toutefois, si l'on admet la collaboration d'André de Poilly [3], on peut supposer que ce dernier connaissait cette langue. Et puis, il ne faudrait pas être trop naïf : cette *traduction* peut fort bien être prétendue. Il est arrivé à plus d'un auteur de tirer de son cerveau un ouvrage et de le donner ensuite pour découvert dans quelque réduit ou traduit d'une langue étrangère, afin de piquer

1. J., p. 11. — Quérard, (*France littér.*, art. *Millevoye*) attribue *Armand* à Millevoye.

2. An XI-1802, t. III, p. 284.

3. André de Poilly, après avoir entretenu avec Millevoye un commerce très suivi de lettres pendant trois ans, finit par le rejoindre à Paris « dans les premiers mois de l'année 1802. » Cf. E. Prarond, *Notice sur André de Poilly*, (*Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, 1852, p. 1039.) Au cours de cet article, E. Prarond cite plusieurs fragments de lettres de Millevoye à de Poilly, qui montrent qu'à plusieurs reprises les deux amis entreprirent en collaboration divers travaux (p. 1035-1037), *dont un roman*, qui parut vers 1802 sous un pseudonyme, (p. 1049). On peut penser qu'il s'agit là d'*Armand*.

Les lettres de Millevoye à André de Poilly eussent été intéressantes à citer. A. de Poilly affirme (*Mém. de la Soc d'émulat on d'Abbeville*, p. 405) qu'il les a rendues, en 1816, à la veuve du poète. Elles auront été perdues avec les autres papiers de famille A. de Poilly en avait pris une copie dont E. Prarond s'est servi pour son article et qui n'a pas été conservée. E. Prarond est mort en 1910.

la curiosité du lecteur. N'oublions pas quels furent les auteurs véritables des poésies d'*Ossian*, de celles de *Clotilde de Surville*, du *Théâtre de Clara Gazul* et de *la Guzla*.

Le chapitre premier d'*Armand* commence ainsi : « Le bonheur et le malheur tiennent à peu de chose : souvent, lorsque nous les croyons les plus réels, ils ne sont que dans notre imagination. *Elle est le principal mobile de nos plaisirs et de nos peines :* croit-on souffrir, on souffre; croit-on jouir, on jouit... »

Cela ne rappelle-t-il pas impérieusement que Millevoye a publié, en l'an VIII, dans le *Bulletin* de la Société d'émulation d'Abbeville, un mémoire *Sur les peines et les plaisirs de l'imagination* [1] ?

Au chapitre XI d'*Armand*, on lit encore : « Quand l'Arioste nous conduit avec tant d'art d'histoires en histoires, quand lui seul tient dans la main le fil qui fait mouvoir ses divers ressorts, c'est lui qui a l'art de nous conduire au but par des chemins obliques et détournés, mais toujours couverts de fleurs [2] ! » Si je rapproche de ces lignes ce fragment d'une note de la *Satire des romans du jour*, parue la même année [3] : « Aucun écrivain ne fut peut-être doué d'une imagination plus brillante, d'un talent plus souple que l'Arioste; il *possède l'art de conduire au but par des chemins détournés, mais toujours couverts de fleurs* et d'amener le lecteur, etc., etc... », plutôt que d'accuser l'auteur anonyme d'*Armand* d'avoir plagié Millevoye, j'aime mieux supposer qu'il s'est cité lui-même.

De plus, le roman d'*Armand* contient trois romances [4]. A un moment donné, les personnages se mettent à

1. Voir plus haut, p. 18-19.
2. P. 91.
3. P. 12.
4. Ch. x, p. 86 et 87; ch. xii, p. 110 et 111; ch. xiii, p. 117. Ces romances, sans titre, ne figurent dans aucun des recueils poétiques de Millevoye. Elles ne manquent pas d'agrément.

chanter leurs sentiments. Cela est assez dans la manière de Millevoye qui, plus tard, (*Charlemagne*, *Alfred*), usera de ce procédé.

Enfin, tout l'ouvrage — aussi bien le récit en prose que ces quelques poésies — offre un ton de vérité, de sincérité juvénile, une tendresse passionnée, une délicatesse de cœur qui semblent précisément caractériser Millevoye. Et sans m'étonner davantage que l'auteur de la *Satire des romans du jour* (où il exposait la nécessité d'une réaction contre les ouvrages à la mode), ait voulu joindre l'exemple au précepte, je me range à l'avis de Bizet et j'inscris *Armand* au nombre des productions de Millevoye en l'année 1802.

Faut-il en citer un fragment? Je choisirai, pour ajouter à notre galerie de portraits de personnages « Directoire », ce fin croquis de jeune fat :

Ce jeune homme était assez aimable, quoique un peu gâté par les airs de Paris : il minaudait fort joliment, rehaussait sa cravatte soixante fois par heure, n'oubliait pas surtout de peigner du bout des doigts ses cheveux à la Titus, bien parfumés d'huile antique. Du reste, il avait des talens, fredonnait passablement l'ariette d'un opéra nouveau, décidait avec assez d'assurance d'un ouvrage qu'il n'avait pas lu, dansait et walsait à ravir, parlait avec un jugement profond de la mode du jour, faisait en même tems l'oraison funèbre de celle de la veille et prophétisait celle du lendemain. Quelques bonnes fortunes faciles, qu'il avait rencontrées à Paris, avaient achevé d'en faire ce que nos jolies femmes appellent un jeune homme *aimable* [1].

Au cours de l'année 1803, peu d'événements marquants dans la vie de Millevoye.

En janvier et février il s'occupe de la composition de l'épître qu'il destine au concours de l'Athénée de Toulouse. Le 20 avril (30 germinal), le prix lui est décerné. C'est l'habitude des lauriers de concours qui commence pour lui.

1. *Armand*, Chap. XVI, p. 164-165.

A cette date, il est déjà en relations avec M. Jomard, le même probablement dont il faudra parler plus loin [1]. Il lui écrit de Paris le 20 ventôse (11 mars 1803) [2]. A l'occasion, il ne dédaigne pas de continuer la jolie tradition de la lettre en vers, chère aux poètes du XVIIIe siècle; c'est au chevalier de Saint-Amand qu'il s'adresse, de Paris, le 6 floréal an XI-26 avril 1803 [3].

Cependant, un changement s'effectue peu à peu dans la société. « Bonaparte à rétabli le culte catholique. Les églises sont rouvertes et le roman d'*Atala* [4], extrait du *Génie du Christianisme*, obtient un de ces succès de vogue qui, chez nous, font tourner subitement les esprits du blanc au noir ou du noir au blanc [5]. » La société tend à devenir plus sérieuse :

Les bals, constate *le Journal de Paris*, les cafés, les spectacles sont presque déserts. Il y a peu de réunions publiques. On ne va plus à l'Athénée des Etrangers, on ne va plus à Frascati; on esquive même la sortie de l'Opéra où naguère les jolies femmes aimaient tant à se montrer. En général, on évite les assemblées tumultueuses; on se réunit en famille, on revient aux mœurs, par lassitude. Qu'importe la cause si l'effet est bon et surtout s'il peut durer [6]?

Il est peu probable que les publications de Millevoye aient été pour quelque chose dans cet amendement universel. En tout cas, le fait est constant, et, s'il eût été infatué de lui-même, le poète eût pu se hausser au rang de réformateur des mœurs.

Dans les réunions de famille on lit — outre Chateau-

1. Voir p. 102 et suiv.
2. Catal. de vente des autogr. de la coll. du Mis. de Loyac. 1877.
3. Catal. de vente d'une coll. d'autogr. anonyme, 14 juillet 1879.
4. *Atala* parut chez Migneret en germinal an IX-avril 1801. Chateaubriand explique les raisons qui l'ont déterminé à publier ce fragment détaché du *Génie du christianisme* avant l'ouvrage lui-même, dans une curieuse lettre adressée aux rédacteurs du *Publiciste* et insérée dans le numéro du 11 germinal an IX-1er avril 1801.
5. Delécluze. *Souvenirs de 60 années*, p. 58.
6. 6 frimaire an XII-28 novembre 1803.

briand — les « poésies occitaniques du XIIIe siècle » de Fabre d'Olivet, qui viennent de paraître, en deux volumes in-8°, sous ce titre séduisant : *Le Troubadour*. Retenons bien ce détail à cette heure où le ciel de la poésie va se teinter en France des couleurs de l'aube romantique, couleurs nouvelles, couleurs brillantes dont Millevoye ne tardera pas à charger sa palette.

Le petit commis de librairie paraît alors en effet très habile à « flairer le vent », à ne négliger rien pour augmenter sa réputation naissante et se créer dans le monde de nouvelles relations. Il est à croire que, dès l'hiver de 1803-1804, il fut amené par quelque confrère dans l'élégante maison qu'habitaient, Chaussée d'Antin, les Regnault (de Saint-Jean-d'Angély). Jusqu'à sa mort, Millevoye resta en termes d'amitié avec eux. « Madame Regnault était belle... elle avait de la voix ; son mari attira Garat, et sa maison, durant plusieurs années, fut une espèce de centre pour les artistes[1] ... » Le poète gagna beaucoup à fréquenter de pareils protecteurs.

D'après M. Gonse[2], Millevoye aurait été aussi, vers cette époque, en amitié avec Prud'hon, et portraicturé par lui. Cet historien de l'art croit reconnaître le poète dans une miniature de Prud'hon, *signée et datée de 1803*, qui appartenait, à l'époque où l'article fut écrit, en 1880, à M. Ch. Bayard, de Lyon. M. Gonse me semble un peu trop anticiper sur les dates. « Millevoye, dit-il, n'avait que 21 ans et, quoique pensionné par l'*empereur* pour son poème de *la Bataille d'Austerlitz* (nous ne sommes qu'en 1803 !) était encore bien peu connu. » Il avoue ensuite n'avoir « trouvé dans les auteurs *aucune trace* de relations particulières entre le

1. *Mémoires de Mme de Chastenay*. Paris, Plon, 1896, t. I, p. 432, p. 451.

2. *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXI, deuxième période, 1880, p. 239 et suiv.

peintre et le poète. » Il ajoute : « On peut cependant *supposer* qu'ils s'étaient rencontrés et qu'ils avaient pu se lier ensemble *chez Firmin Didot*. Millevoye *était en rapport avec la maison depuis ses premiers essais poétiques...* » Cette supposition est toute gratuite : Millevoye ne publia rien chez Firmin Didot avant 1812. L'argumentation de M. Gonse est peu solide. Que la miniature de 1803 soit de Prud'hon, je me garderai bien de le contester. Mais que le personnage qu'elle représente — un jeune homme aux boucles tombantes, avec la coiffure, le costume et l'air de tête de tous les hommes de ce temps-là — soit Millevoye, je persiste à en douter et je laisse à M. Gonse la responsabilité de son affirmation.

Ce dut être à la fin de cette année-là, ou au commencement de 1804, que le poète, déjà deux fois lauréat, ayant publié un recueil signé et deux ouvrages anonymes, ayant collaboré aux almanachs poétiques et aux journaux parisiens, « épaulé » par de belles relations et s'estimant capable de vivre bientôt du seul produit de sa plume, quitta la librairie pour se consacrer uniquement à la littérature [1].

Il revint quelque temps à Abbeville y faire du grec avec Bardoux et du français avec André de Poilly [2]. Sans doute aussi remercia-t-il sa plus jeune tante, sa marraine, je pense, qui venait de lui abandonner généreusement sa fortune [3] afin de lui faciliter encore le chemin du succès. Jamais Millevoye, comme le remarque J. Dumas, n'avait rencontré dans sa famille de ces obstacles qui s'opposent d'ordinaire à l'essor du jeune poète. On voit que les encouragements prirent au con-

1. A. de Poilly, Ch. Louandre, de Pongerville, pour ne citer que les plus anciens biographes, disent que Millevoye resta *trois ans* chez son libraire. Or il y était entré au commencement de 1801.

2. D., p. IV.

3. B , p. V.

traire pour lui une forme sensible. Rendons cette justice à sa mère veuve et à son excellente tante d'avoir eu confiance en l'avenir de leur cher enfant, d'avoir, par tous les moyens, favorisé ses progrès dans une carrière qui devait être si tôt finie.

Revenu à Paris, Millevoye ne vécut plus, selon l'expression de Sainte-Beuve, que « de la vie littéraire, et aussi de la vie du monde, tout entier au moment et au caprice[1]. »

Oui, écrit-il à A. de Poilly, je m'occupe entièrement de littérature ; je me réfugie même souvent à la campagne pour avoir le plaisir d'étudier sans distraction. J'ai le bonheur de recevoir quelques encouragemens : c'est tout ce que je pouvais désirer ; jamais on n'a vu plus de vers et moins de poésie ; tout le monde s'en mêle. Autrefois le Parnasse était une montagne : à présent c'est un grand chemin, et sauve qui peut[2]!...

De ces conditions peu favorables pour les débutants en littérature Millevoye s'accommode cependant, il attend patiemment la gloire, en travaillant et en prenant du plaisir.

L'hiver s'est achevé et, note *le Journal de Paris*, avec lui ont pris fin les bals et les soirées :

On se permet encore le spectacle, mais il n'est guères de bon ton que les jours de première représentation. Les élégans à cheval prennent la route de Bagatelle et conversent en chemin avec leur belle, en appuyant une main sur la portière de la voiture. Les élégans à pied se promènent aux Tuileries, aux Champs-Élysées ou à Coblentz et attendent avec impatience l'heure de Frascati pour y prendre une glace. De toutes les réunions à la belle étoile, celle de Frascati est à peu près la seule qui soit réputée de bonne compagnie, et quand Garchi donne un concert à trois francs par tête, il attire tout Paris[3].

1. E., p. 3.
2. A., p. 4.
3. *Journal de Paris*, 1er prairial an XII-21 mai 1804.

Dans tous les cercles mondains où fréquente Millevoye, lorsqu'il ne caracole point à Bagatelle sur quelqu'un de ces beaux chevaux qui furent toujours sa passion[1], dans tous les salons, dis-je, la musique continue à faire fureur. « On ne saurait passer une soirée sans faire ou entendre de la musique. Garat n'a pas quitté Paris. Un virtuose renommé, M. Marin, vient d'y arriver. Chacun se les arrache et c'est être vraiment à la mode que d'avoir entendu *le Chien*, nouvelle romance de l'artiste Garat et la sonate favorite de l'amateur Marin[2]. » Millevoye a parfois le plaisir d'entendre chanter par quelque jolie femme, « avec accompagnement de piano ou harpe », ses *Regrets de l'absence*, mis en musique par Haillot, et que vend, depuis le mois de juin de l'année précédente, le professeur-éditeur Chapelle, boulevard Montmorency, n° 154[3], ou encore *le Projet d'amitié* et *l'Amante difficile*, musique de Beauvarlet-Charpentier, qu'on trouve chez l'auteur, quai de la République, n° 13, Ile Saint-Louis[4]. A la fin de l'année, quand les veillées d'hiver auront ramené de plus longs loisirs, Corbaux mettra en vente, dans sa boutique sur le Pont-Neuf, une nouvelle mélodie « paroles de Millevoye » : *la Fauvette*, musique et accompagnement de Quesnel d'Ectot[5]. On chante aussi, sur les airs indiqués, — des airs connus — les pièces publiées récemment dans l'*Almanach des Muses*. Mais ce n'est plus « le citoyen Millevoye » qui en est l'auteur. C'est « M. Millevoye », ou même « M. *de* Millevoye[6] ». La dénomination de *citoyen*, après une douzaine

1. A., p. 4.
2. *Journal de Paris*, 16 messidor-5 juillet 1804.
3. Voir *Bibliographie*, p. 371.
4. Note de Millevoye, 2e éd. des *Plaisirs du poète*, 1804, p. 168.
5. *Journal de Paris*, 9 nivôse an XIII-30 décembre 1804. Voir *Bibliographie*.
6. La particule est tout gratuitement ajoutée par l'éditeur. Jamais Millevoye n'a tenté de se faire passer pour noble.

d'années de règne, a été supprimée le 29 floréal[1].

A l'occasion, s'exerce encore la verve malicieuse dont Millevoye a fait usage en ses premières productions. Les « mémoires » de Labouisse-Rochefort[2] montrent un nouvel et curieux aspect du talent et du caractère du poète en présentant un Millevoye *parodiste*.

En 1804, circula dans les salons littéraires une piécette d'environ quarante vers intitulée *l'Auteur sifflé*. C'était une parodie du monologue de Néron, dans *Epicharis et Néron* de Legouvé[3] (acte II, scène 2). L'*envoi* de *l'Auteur sifflé* parodiait en outre six autres vers du rôle de Néron (V. 6.). On s'en amusa fort, quelque temps, sans que l'auteur en fût connu. Ce n'est que dix ans plus tard (en septembre 1814) que Millevoye se découvrit, dans une conversation avec Labouisse. Il lui faisait cette confidence sous le sceau du secret. Labouisse agit de même à l'égard de son lecteur et rien n'empêche que j'en fasse autant à l'égard du mien. Mais la divulgation du fait, aujourd'hui, ne saurait avoir de conséquences...

Labouisse ajoute qu'en 1804 (dans l'avant-propos sans doute[4]) l'auteur « s'excusait de cette profanation en disant que les auteurs les plus illustres du siècle de Louis XIV avaient donné l'exemple de parodier, en s'amusant, les belles scènes du *Cid* contre *la Perruque de Chapelain*. Ils n'avaient pas prétendu nuire à Corneille, mais seulement écrire un badinage... » Dans cette excuse il ne faut voir qu'une preuve de plus de la délicatesse de Millevoye et de son manque de méchanceté. Au reste, son « badinage » est plein d'esprit. Je

1. 19 mai 1804.

2. Labouisse-Rochefort, *Trente ans de ma vie*. Toulouse, Delsol, 1844, 8 vol. in-8°, t. VIII, p. 493 et suiv.

3. La pièce de Legouvé avait paru en 1794.

4. Je dis *sans doute*, car je n'ai pu retrouver la brochure, qui dut être tirée à très petit nombre. Ni Quérard ni Barbier n'en font mention. *L'Auteur sifflé* fut-il même imprimé?

renvoie le lecteur curieux d'en juger au volume indiqué des *Trente ans de ma vie*, où il trouvera in-extenso le monologue de Néron et *l'Auteur sifflé*.

Veut-on d'autres preuves que la verve de Millevoye ne l'a point abandonné?... Qu'un événement quelconque, le héros en fût-il un puissant personnage, lui semble prêter sujet à l'épigramme, qu'un ridicule le frappe, qu'un sot l'agace, il aiguise couplet ou quatrain. Beuchot, dans la *Bibliographie de la France* de 1823 [1], cite deux de ces épigrammes qui ne figurent pas dans les éditions posthumes des *Œuvres* du poète. « C'est de Millevoye lui-même, écrit Beuchot, que je tiens ces deux pièces, et, en me les donnant, il m'a dit en être l'auteur... La première fut composée lors d'une chute de calèche que l'Usurpateur fit à Saint-Cloud (il est question de cette chute dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*). » Les voici :

Sur une chute de Napoléon à Saint-Cloud.

N'a pas longtemps qu'allant je ne sais où,
Le demi-dieu du grand siècle où nous sommes,
Moins bon cocher des chevaux que des hommes,
Faillit, dit-on, à se rompre le cou :
Mal advenait au moderne Hippolyte,
Si, bien à point, il n'avait fait le saut...
Napoléon, c'est un avis d'en-haut :
Chute s'ensuit lorsque l'on va trop vite !

Contre Dussault.

Connaissez-vous monsieur *Bassault*,
Terroriste... en littérature ?
On prétend que le petit sot
N'a de grec que la signature [2].

Cependant, le public a fort goûté les premières pro-

1. P. 618 et 619.
2. Dussault signait d'un Y ses articles du *Journal des Débats*.

ductions de Millevoye. Aussi, vers le milieu de 1801, une seconde édition des *Plaisirs du poète* est-elle mise en vente[1], non plus chez Brochot, mais chez Capelle, éditeur des *Etrennes aux sots*, de la *Satire des romans du jour* et d'*Armand*.

Cette seconde édition « corrigée et très augmentée » porte le titre : *Les Plaisirs du poète, poëme ; la Satire des romans du jour et autres poésies*. Le volume comprend 180 pages (celui de l'édition de l'an X n'en avait que 99.) Les pièces retranchées sont : *le Passage du grand Saint-Bernard*[2] et sept « poésies fugitives » choisies parmi les morceaux imités ou le plus anciennement composés. Par contre, le recueil s'est enrichi — outre la *Satire des romans du jour*, qui prend dans le titre la place du *Passage du grand Saint-Bernard* — de *Simèthe* ou *le Sacrifice magique*, de *Nathos et Zulma*, récit élégiaque, de l'*Epître à mon ami*, couronnée en l'an X à Toulouse, et de quatorze pièces fugitives dont plusieurs imitations nouvelles de Tibulle, d'Anacréon et de l'italien.

Pour extraire de ce volume au moins une citation, je donnerai ici le début de *Nathos et Zulma*. On y surprend déjà comme un embryon, une vague idée première de *la Chute des feuilles* :

Déjà l'été brûlant fuyait devant l'automne.
La nature étalait sa beauté monotone.

1. *Le Journal de Paris* l'annonce dans son n° du 26 août. Voir *Bibliographie*.

2. Faut-il en donner pour raison un scrupule *littéraire* de l'auteur ou plutôt un refroidissement de son admiration à l'égard du « demi-dieu » qui, à son sens, « allait trop vite » ? Pourtant Millevoye chantera, un peu plus tard, *la Bataille d'Austerlitz*... Il me paraît qu'après avoir été enthousiasmé par les premiers exploits de Bonaparte, Millevoye (précisément en 1804) se soit effrayé — et indigné — de ses progrès d'autorité, puis que, par la suite, l'Empire étant proclamé et Napoléon définitivement installé sur le trône, il ait courbé le front et se soit rallié — jusqu'en 1814 — comme du reste la majorité des Français de son temps.

La feuille jaunissante, au gré de l'Aquilon,
Roulait à flots bruyants dans le creux du vallon,
Et, de longs souvenirs l'âme encore oppressée,
Je marchais au hasard, seul avec ma pensée[1]...

Touchant cette publication, deux lettres de Millevoye écrites en 1804 sont à mentionner. L'une, du 2 fructidor an XII (20 août), nous apprend que le poète était dès lors en relations avec le professeur-critique Laya. « Il le remercie d'avoir rendu compte de sa *Satire des romans*[2] et lui envoie la seconde édition de cet ouvrage[3]. » L'autre, à Labouisse-Rochefort, du 25 octobre, témoigne à nouveau de l'aimable caractère du poète. Je la reproduis *in extenso :*

Paris, 25 octobre 1804.

Je vous remercie doublement pour les choses trop flatteuses que contient votre lettre et pour les observations dont vous me faites part. Cette dernière manière est sans doute la meilleure de prouver son estime. La vôtre, monsieur, me flatte infiniment. Le chantre de la *seconde Éléonore* doit s'y connaître[4].

Je me rends avec plaisir à vos objections. J'ai senti moi-même (un peu tard) qu'un *fruit froissé par le crime* ne peut pas être une *faible victime*, etc. [5].

Combien nos destins sont différents, monsieur! Tandis que je me consume pour de gros alexandrins, *côte à côte marchant*, vous chantez les grâces et la Beauté dans la langue de leur pays; c'est réunir double plaisir et double gloire.

MILLEVOYE[6].

1. P. 83.
2. L'article de Laya avait paru dans le *Moniteur*. Voir plus haut, p. 42.
3. Catal. Charavay. — Cette seconde édition est contenue dans *les Plaisirs du poète*, 1804.
4. Aug. de Labouisse avait publié l'année précédente *Le Calendrier d'Eléonore*, Paris, in-12. Le chantre de la *première Eléonore* était Parny.
5. Millevoye a en effet corrigé ces deux vers qui sont devenus ceux-ci :

Vous marchez entourés des vices et du crime
Et chacun de vos pas rencontre une victime.

6. Cette lettre est rapportée par Labouisse lui-même, *op. cit.*, t. VI, p. 187.

Labouisse n'a point été seul à critiquer le poète, et dans sa lettre particulière et dans son article du *Magasin encyclopédique* [1]. Auger, dans *la Décade philosophique* [2], l'épluche avec sévérité. *Le Moniteur* [3], *le Journal des Débats* [4], se montrent élogieux, avec des réserves. *Le Journal de Paris* félicite Millevoye, du moins dans un premier article [5], car un second, paru quatre jours plus tard sous la signature F. C., « un des abonnés », marque le profond mécontentement causé par les tendances « modernes » du poète dans quelques esprits vraiment un peu trop férus de classicisme.

Mais aucun critique ne se montre plus acrimonieux que G., du *Mercure de France* [6]. Son article, dur à l'excès, injuste, débute ainsi :

M. Millevoye est à la seconde édition de ses poésies. Par quel malheur faut-il que je n'aie point entendu parler de la première, et par quel accident aurait-elle été épuisée ?

Le feu aurait-il pris ?... Mais non, il y a des moyens plus doux d'arriver à une seconde édition, etc...

L'article continue sur ce ton acerbe. Millevoye est un poète qui ignore « ce que c'est que la poésie », un auteur de mauvais caractère qui « injurie les critiques », un méchant écrivain sans talent, sans goût, sans mœurs, etc...

Voilà qui sent fort la jalousie. Quelque épigramme de Millevoye aurait-elle égratigné ce censeur pointilleux ?

1. 1805, t. IV. p. 19-25.
2. 30 fructidor an XII-17 sept. 1804, p. 561 et suiv., art. signé O. — Cet article, intéressant pour l'influence qu'il a pu avoir sur les doctrines littéraires de Millevoye, est analysé plus loin. Cf. livre II, chap. I, p. 191 et 193.
3. 22 vendém. an XIII-14 oct. 1804.
4. 15 vendém. an XIII-7 oct. 1804 ; art. signé A.
5. 20 vendém. an XIII-12 oct. 1804 ; art. signé F. B.
6. 14 vendém. an XIII-6 oct. 1804.

Plusieurs fois déjà, on l'a vu, notre poète s'est exercé à la prose. Après Millevoye philosophe et romancier, voici maintenant Millevoye critique. Les discours préliminaires sur les différents genres de poésie qui figurent en tête des huit premiers volumes de la *Petite Encyclopédie poétique* [1] sont de lui [2]; le choix des poésies qui composent le recueil — choix fait, dit le titre, par une société de gens de lettres, — doit être attribué aussi en partie à Millevoye. Son collaborateur fut Philippon de la Madelaine, qui aurait, d'après Barbier, composé les discours préliminaires des derniers volumes et qui, en effet, a signé le tome XIV, *Dictionnaire des poètes français*.

Millevoye, à l'occasion de cette publication, recueillit encore des éloges : « Dans les six volumes qui ont déjà paru, écrit « Métromane » dans *le Journal de Paris*, nous n'avons trouvé de louable que les six préfaces en prose, mais en prose qui vaut mieux que tous les vers de Racine, de Boileau, de J.-B. Rousseau, de Voltaire, de l'abbé Delille et autres rimeurs de profession dont cette compilation reproduit les lambeaux usés [3]. »

Pourtant, la prose est loin d'occuper tous les loisirs de Millevoye. Dans la seconde moitié de cette année 1804, il semble s'être préoccupé, au contraire, de faire insérer le plus possible de poésies dans les Almanachs que préparaient les éditeurs pour l'année à venir. C'était alors, étant donnée la grande vogue de ces sortes d'ouvrages, un bon moyen de publicité [4]. Lui-même, selon M. Grand-Carteret [5], aurait rédigé, avec Capelle, le *Nouvel Almanach des Muses* pour 1805. *Les Plaisirs du poète* figurent dans ce recueil.

1. Voir *Bibliographie*, p. 371 et 372.
2. F. C. Louandre l'affirme (Cf. C., p. 246) et, après lui, Quérard et Barbier.
3. 30 fructidor an XII-17 septembre 1804.
4. Voir *Bibliographie*.
5. *Les Almanachs français...* n° 1.392.

A l'*Almanach littéraire* ou *Étrennes d'Apollon*, Millevoye a réservé cinq pièces *inédites : Epitaphe de mon amour*, quatrain[1]; *Traduction de la 2e ode du Ier livre d'Horace; le Torrent*, imitation du persan; *Fragment de l'Epître sur l'Amour maternel; le Déjeuner*. Sur ces cinq pièces, le seul *Fragment de l'Épître sur l'Amour maternel* est signé : Millevoye. Les quatre autres poésies sont signées : M***[2].

C'est que le poète a voulu attirer l'attention du lecteur sur cet *Amour maternel* dont il donne quelques extraits pour avertir le public et comme on lance un ballon d'essai. On lit dans une note placée au bas de la page 204 par les éditeurs de l'*Almanach* : « L'auteur nous aurait confié un fragment plus étendu de cette épître, déjà honorée d'un suffrage flatteur[3], s'il ne se proposait de la développer et d'en composer un poème qu'il publiera dans le courant de l'année. »

Le poème, revu et complété, parut en effet, chez Lefebvre, en juin 1805[4].

Ce petit volume de 83 pages, dont le poème ne comprend que le quart, les trois autres étant occupés par

1. Ces vers, dans le volume, sont signés : *Arnault*. Mais, aux *errata* et dans la table des matières, la signature : M*** est rétablie.

2. Il n'est pas douteux cependant qu'elles soient de lui. On les trouve ailleurs signées de son nom et elles figurent dans maints recueils parus de son vivant.

3. Millevoye avait envoyé cette *épître* au concours de l'Institut pour 1805. On savait déjà, quand parut l'*Almanach*, qu'elle y avait obtenu une *mention honorable*. Le rapport de Collin d'Harleville sur le concours fut connu au mois de janvier 1805. Cent onze concurrents y avaient pris part. Le prix ne fut pas décerné.

4. *Le Journal de Paris* l'annonce dans son n° du 19 prairial an XIII-18 juin 1805. Voir plus loin *Bibliographie*. En voici l'argument : Pouvoir de l'amour maternel sur tout ce qui respire. — Ce sentiment chez les femmes. — Malheur de l'orphelin. — Bonheur de l'enfant élevé par sa mère. — Description d'une fête nuptiale. — Episodes du lion de Florence, du miracle d'Agar. — Usage des Canadiens. La mère indienne. — Retour de l'auteur sur lui-même; souvenir de la mort de son père; son amour pour sa mère.

l'avant-propos et les notes, est dédié par le poète à sa mère.

Le sujet n'en est pas nouveau, les épisodes (Agar au désert, la mère Canadienne, etc.), manquent d'originalité, et les développements sur la naissance, l'allaitement, la première éducation de l'enfant rappellent trop certaines pages de Rousseau ; cependant une émotion douce est répandue dans tout l'ouvrage ; des détails charmants, des expressions heureuses de sentiments délicats, dénotent que le poète écrivit ces vers moins avec son esprit qu'avec son cœur. Dans son *Avant-propos*, d'ailleurs, il fait sur les conditions dans lesquelles le poème fut composé des confidences très précises :

J'ai eu le bonheur de m'occuper de mon épître aux lieux les plus capables de m'inspirer. Elle fut faite d'un jet et envoyée au concours avec ses incorrections, mais je l'avais composée près de ma mère, sous le ciel de ma patrie, et, si j'ose m'exprimer ainsi, en présence du tombeau de mon père. Entouré de souvenirs à la fois tristes et doux, les émotions ne me laissaient pas le temps de juger et de réfléchir : il est difficile de distinguer les fautes avec des yeux baignés de larmes. Je n'en ai pas moins goûté la douceur d'une double inspiration. Heureux le travail qui porte avec lui sa récompense! Heureux l'auteur qui laisse tomber de sa plume des vers faits par son cœur! Quand il a cessé d'écrire, il ne croit pas avoir écrit, il croit sortir d'en entretien plein de charmes avec les objets aimés qui lui restent, même avec ceux qu'il a perdus [1].

Ainsi Millevoye, en 1804, est revenu passer quelque temps à Abbeville dans l'atmosphère de la ville natale et du foyer familial. Ces retours périodiques, du reste, il y sera fidèle toute sa vie, et les délices de la capitale ne lui feront jamais oublier les pures joies qui l'attendent et qu'il saura goûter toujours, dans la maison natale, à l'ombre des tours de Saint-Vulfran...

Très tendre envers sa mère, la *Dédicace* le prouve, modeste, déférent pour ses juges de l'Académie, « aussi

1. L'*Amour maternel*, 1805, p. 9 et 10.

estimables par leurs qualités personnelles que distingués par leurs talens [1] », parfaitement soumis aux avis des « maîtres [2] », tel apparaît Millevoye à qui feuillette avec quelque soin ce nouveau volume.

La critique se montra bienveillante pour *l'Amour maternel*. Collin d'Harleville, dans son rapport sur les concours académiques pour 1804 [3], confesse que cette épître eût remporté le prix « si elle avait été aussi soignée dans les détails qu'elle est intéressante par le ton général... » *Le Moniteur* proclame que l'auteur de *l'Amour maternel* « semble avoir retrouvé la palette de Colardeau [4] ». Le *Journal général de la littérature de la France* estime que cet ouvrage offre « une douce sensibilité dans l'expression des sentimens [5]. » F..., du *Journal de Paris* [6], déclare que le poème de Millevoye ne présente que le défaut d'être trop « court » et témoigne de beaucoup « d'instruction et de goût, d'une modestie aimable et d'un excellent esprit. »

Le poète avait reçu une première récompense de son travail dans la joie qu'en avait éprouvée sa mère; il en recevait une seconde dans la louange unanime que lui décernaient les critiques.

Il faut à présent revenir de quelques mois en arrière pour ne rien oublier au bilan de l'année 1805 en ce qui concerne Millevoye.

1. *Ibid.*, p. 8.
2. Il écrit dans son *Avant-propos*, p. 14 et 15 : « Lorsqu'on a déjà publié quelques vers, et que l'on se condamne à écrire une préface, il est d'usage de dire beaucoup de mal des critiques. Je n'en dirai pas. En effet, je n'ai point à m'en plaindre, je dois même avouer que j'ai recueilli, dans le compte rendu de mes opuscules, des observations judicieuses dont je me suis efforcé de profiter dans cette nouvelle production... »
3. Publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1805, t. I, p. 304 et suiv.
4. 19 nivôse an XIII-9 janvier 1805.
5. 1805, quatrième cahier, p. 120.
6. 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805.

L'hiver, pour lui, s'est passé à cultiver ces relations mondaines et littéraires sans lesquelles — cela fut vrai de tout temps — le talent procure difficilement la gloire et plus difficilement encore la subsistance matérielle. Or, ainsi que l'écrivait Millevoye dans une lettre à son ami de Poilly [1] : « La gloire a son prix, mais quelqu'un de ma connaissance l'a dit : La gloire ne fait pas bouillir le pot-au-feu. » A supposer même que la gloire fût venue — et elle l'était, ou à la veille de l'être — il fallait encore qu'elle se traduisît pour le poète en comptes importants chez son libraire. Et, pour que ses livres se vendissent, il n'était pas inutile que l'auteur se montrât dans les salons.

Heureusement pour lui, les salons étaient d'accès facile, en 1805, à qui s'auréolait le front de quelques lauriers :

Les pièces nouvelles, dit *le Journal de Paris*, les poèmes inédits, les discours encore en portefeuilles sont déjà connus et prônés, même avant leur apparition au grand jour. Les soirées littéraires sont redevenues à la mode et les femmes qui donnent le ton ne manquent pas de dire : tel jour j'ai eu M. un tel qui m'a lu sa *Sévigné;* tel jour j'ai eu l'abbé Delille qui m'a récité son poème sur *la Conversation;* tel jour j'ai eu le nouvel académicien qui nous a débité son discours de réception [2].

Millevoye ne néglige pas non plus de se ménager la bienveillance de ses confrères « arrivés ». A l'occasion, il sait leur glisser à l'oreille une flatterie délicate. Parfois même, et c'est le comble de l'habileté, c'est à leur femme qu'il s'adresse. Parny vient de publier son *Portefeuille volé*. Millevoye aussitôt fait parvenir à madame Parny ses *Plaisirs du poète* avec cet envoi :

Mes vers ont le prix le plus doux
Si votre bonté les accueille.

1. De Paris, le 10 pluviôse an XIII-30 janvier 1805. (Catal. Charavay.)
2. 16 floréal an XIII-6 mai 1805.

L'indigence est chez moi ; l'opulence est chez vous.
Pour m'enrichir, que n'ai-je à votre époux
Volé son charmant *portefeuille*[1] !

Sur la feuille de garde d'un exemplaire du même ouvrage, dont il fait hommage à Delille, il écrit les vers suivants :

Vous savez de Booz l'histoire vertueuse ;
Mais, entre nous soit dit, vous ne l'imitez pas.
L'indigent, abusé par sa main généreuse,
Croyant glaner, moissonnait sous ses pas.
Le légataire de Virgile
Aurait pu m'enrichir ainsi :
Mais, de votre moisson fertile,
Vous ne laissez pas même échapper un épi[2] !

Voilà des choses « mises en termes galants », mais la doléance est exagérée ! Millevoye, dans le grand champ littéraire, va ramasser mieux qu'un épi : une brassée de palmes.

Le 8 floréal an XIII (28 avril 1805), la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen a décerné son prix de poésie « à la pièce intitulée *l'Invention poétique*, par M. Millevoye, homme de lettres[3]. » Puis, deux mois

1. Rapporté par Labouisse-Rochefort, *op. cit.*, t. VI, p. 314.
2. Cf. : Labouisse-Rochefort, *op. cit.*, t. VI, p. 448.
3. *Journal général de la littérature de la France*, 1805, cinquième cahier, p. 160. L'*Invention poétique* ne parut qu'en 1806. Voir *Bibliographie*. — En voici l'argument : Puissance de l'invention, du génie créateur : il a fait tous les dieux. Le bon poète crée. Exemples d'Homère, Virgile, Milton, Arioste, Tasse, Camoëns. Conseils au poète : alliances de mots recommandées, néologismes à employer prudemment, poésie proprement descriptive condamnée. Il faut que le poète se dépayse. Le désert, le « mont solitaire », les tombeaux, l'histoire lui fourniront des sujets. L'épopée, la tragédie, la comédie, la satire sont des genres non épuisés, qu'il faut cultiver. L'actualité, d'autre part, fournit matière à la poésie. Il faut aller de l'avant, il faut *oser* et préférer « au long calme du port les dangers du naufrage ».

après, la publication de *l'Amour maternel* lui a valu des suffrages flatteurs. Enfin l'heure approche où « la Classe de la langue et de la littérature française de l'Institut » — c'est ainsi qu'on désignait alors, un peu longuement, l'Académie — va honorer d'un premier *prix* celui que des rivaux accuseront plus tard d'accaparer toutes les couronnes.

La « Classe », cette année-là, avait proposé aux poètes les trois sujets suivants : *l'Indépendance de l'homme de lettres; le Voyageur; l'Influence du théâtre sur les mœurs et sur le goût.*

Ce thème de *l'Indépendance de l'homme de lettres* fut assez généralement critiqué par les journalistes et le public. « La dignité de l'homme de lettres, écrit Palissot[1], eût été peut-être d'un meilleur choix que sa prétendue *indépendance* ». « L'indépendance des gens de lettres ! proclame, sur un autre ton, un satirique [2], effacez *indépendance*, écrivez *avilissement !* » Delalot, dans *le Mercure de France* [3], s'élève contre « le vague du sujet. » De Bonald estime que ce sujet ne manque « ni d'utilité ni d'importance », mais « la manière dont la question est indiquée » lui semble « pécher par un défaut de justesse et de précision. » Et il se lance dans une longue dissertation sur le mot *indépendance;* il recherche à qui et à quoi on peut l'appliquer. Pas aux gens de lettres à coup sûr ! L'article se termine ainsi : « ... Au siècle de Louis XIV, si l'Académie française eût proposé un pareil sujet, elle n'aurait parlé que des *devoirs des gens de lettres*. Aujourd'hui il est question

Ce petit poème, malgré la nouveauté de certaines idées qui s'y trouvent exprimées, ne semble pas avoir beaucoup retenu l'attention des critiques.

1. *Mém. pour servir à l'hist. de notre littér.* (au t. V des *Œuvres complètes*, p. 109. Paris, 1809, 5 vol. in-8°.)

2. *Nécrologe des auteurs vivans*, par L. M. D. L***. Paris, 1807, p. 164.

3. 1er février 1806.

de leur *indépendance;* et peut-être, si près des temps révolutionnaires, devions-nous ajourner cette thèse à une longue époque, de peur de rappeler des souvenirs qui contrastent étrangement avec une prétention aussi fastueuse [1]. »

Quoi qu'il en soit, Millevoye traita le thème donné et sa composition plut à ses juges. Le mercredi 8 brumaire an XIV (30 octobre 1805), le prix lui était décerné [2]. La séance publique, présidée par Arnault, eut lieu le 2 janvier 1806 [3]. On y lut le rapport du secrétaire perpétuel, et le poème de Millevoye. *L'Indépendance de l'homme de lettres* fut publiée dans *le Mercure de France* du 18 et dans *le Magasin encyclopédique* [4]. Les éditeurs Capelle et Renand la donnèrent au public, sous forme de brochure, presque aussitôt, dans le courant du même mois de janvier [5].

Bien que le titre ait été imposé par l'Académie, on retrouve dans ce poème les idées chères à Millevoye sur la dignité de l'écrivain (p. 7 et 8), le bonheur de la solitude (p. 9), la constance dans l'adversité (p. 10), etc. [6] Millevoye est demeuré l'homme honnête qu'indignent

1. Cet article, paru en 1805, est recueilli au t. III du *Spectateur français au* XIX*e siècle*, année 1806, p. 226.

2. *Journal de Paris*, 10 brumaire an XIV-1er novembre 1805.

3. *Journal de Paris*, 3 janvier 1806. Le rapport est inséré dans le *Moniteur* du 8.

4. 1806, t. II, p. 123 et suiv. La pièce de Victorin Fabre, qui avait obtenu l'accessit, est publiée à la suite. Une autre pièce sur le même sujet, par madame Constance de Salm, figure dans le même volume, p. 367 et suiv

5. Voir *Bibliographie*. Voici l'argument de ce « discours en vers » : Rôle et dignité du poète. Exemples de Rousseau, de Boileau. L'homme de lettres se retire de la foule et améliore ses ouvrages dans la solitude (Descartes). La mauvaise fortune ne doit point l'abattre. Bien plus, sa vertu résiste à la prospérité même : les poètes et les rois, La Fontaine et Fouquet. L'exil frappe-t-il le poète, le cachot s'ouvre-t-il pour lui? Qu'importe? Il « dit la vérité » (Caton, Socrate). « Il se conserve pur au milieu des méchants », comme le cygne « au noir limon des eaux dérobe son plumage ».

6. Je cite l'édition de L. Collin, 1806, in-8°.

toutes les turpitudes dont les gens de lettres étaient bien loin, à son époque déjà, de se garder toujours.

La critique accueillit *l'Indépendance de l'homme de lettres* avec sa bienveillance habituelle; on décerna à l'auteur des éloges mitigés par de petites réserves.

De tous les articles consacrés à l'examen de cette nouvelle production, le plus curieux, au point de vue où je me tiens en ces chapitres de biographie, me paraît être celui de Delalot, dans *le Mercure de France* [1]. J'en citerai un passage où la verve et le bon sens ne manquent pas. La pièce de Millevoye, au jugement du critique, témoigne d'un défaut total d'inspiration. C'est une pièce « dans le goût du jour » :

Elle a tout ce qu'il faut pour être applaudie. M. Millevoye est un des poètes de l'Athénée; sa pièce serait excellente pour l'Athénée, car il est bon de savoir qu'il y a une petite poétique particulière à l'usage de cette Société... Si vous voulez briller dans un Athénée, vous n'avez pas besoin de vous occuper du plan d'un poème. Comme vous ne lirez jamais que des fragments, il suffit de lui trouver un titre qui puisse promettre quelque chose, et vous y rattacherez, sous le titre d'épisodes, tous les caprices de votre imagination quand ils n'auraient aucun rapport avec le sujet principal. Ce poème, vous vous garderez bien de l'imprimer; vous pourrez même vous dispenser de le terminer jamais; seulement, vous en détacherez de temps en temps quelque partie que vous offrirez à l'admiration empressée de vos confrères. Par ce moyen, vous pouvez passer pour auteur de plusieurs grands ouvrages, sans en avoir jamais fini un seul. Il serait superflu de vous occuper de l'enchaînement et de la justesse des pensées, mais vous aurez soin, et c'est ici le grand principe, de semer fréquemment des *vers d'effet*, de ces vers qui terminent un couplet de manière brillante et qui commandent l'applaudissement...

Millevoye connaît cet art de provoquer l'applaudissement.

1. 1er février 1806. Cet article porte la signature ordinaire de Delalot, qui est la lettre C.

Mais, s'il veut parvenir à une gloire plus réelle et plus durable... qu'il se méfie des applaudissemens de coterie, qui presque toujours ne sont que le résultat d'une convention tacite entre l'amour-propre des auditeurs et celui du lecteur.

Sages conseils, que le critique du *Mercure de France* jugeait opportun d'adresser à Millevoye lauréat de l'Institut. Le poète « marchait au Capitole ». Les applaudissements retentissaient et allaient retentir de plus en plus nourris à ses oreilles. Cet homme célèbre avait besoin, peut-être, qu'on lui rappelât qu'il n'était qu'un homme.

CHAPITRE III

DU « LUTH BADIN » A LA « LYRE ÉLÉGIAQUE »

(1806-1808.)

Suite des travaux de Millevoye. — L'*Almanach littéraire* pour 1806. — *La Bataille d'Austerlitz.* — Quelques lettres de Millevoye, à Labouisse, à L. P. Bérenger. — Le poète va s'installer à Ville-d'Avray. — *Le Voyageur* couronné à l'Institut. — *L'Anniversaire* couronné aux Jeux Floraux; lettre inédite de Millevoye à ce sujet. — Attribution à Millevoye de poésies qui ne sont pas de lui; il proteste. — Petites chicanes entre gens de lettres. M. de la Chabeaussière. — Millevoye songe à entrer dans l'Université. — Publication de *Belzunce... suivi d'autres poésies.* — Caractère et tendances morales de Millevoye en 1808 : un amour mystérieux l'a fait souffrir, le poète a rencontré la muse de l'Elégie.

D'après Quérard [1], Millevoye aurait été le rédacteur de l'*Almanach littéraire* ou *les Étrennes d'Apollon* pour 1806. Ce recueil, un moment interrompu, avait été acquis l'année précédente par L.-M. Guillaume. Il faisait suite aux *Étrennes d'Apollon* « rédigées, lit-on dans l'exemplaire de 1805, pendant vingt ans, par d'Aquin de Château-Lyon et ensuite par Lucas de Rochemont ». L.-M. Guillaume, dans son *avertissement* de 1805, dit que, pour le choix des pièces, il ne

1. *La France littéraire,* art. Aquin (d') de Château-Lyon, et art. Millevoye.

s'en est pas « rapporté à son opinion et s'est associé plusieurs littérateurs avantageusement connus... qui préfèrent conserver, sous le voile de l'anonyme, la faculté plus étendue de rejeter les pièces médiocres. » Millevoye figura-t-il dans cette espèce de « comité de rédaction? » C'est possible.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que le poète a collaboré dans une large mesure [1] aux Almanachs et Chansonniers nouveaux. Les pièces qu'il a données aux éditeurs de ces recueils pour 1806 le montrent préoccupé surtout de l'amour, gracieux, aimable, spirituel. A preuve l' « envoi » de *l'Amour maternel* à M. de Parny, que suit, dans le *Nouvel Almanach des Muses*, une réponse du « chantre d'Eléonore ». Je citerai *in extenso* ces deux jolies pièces.

A M. de Parny,
*en lui envoyant le poème de l'*AMOUR MATERNEL.

A toi, très aimable païen,
Demi sacré, demi profane,
Bon poète, mauvais chrétien,
Qu'Apollon sauve, et que Dieu damne!
Chante Satan et Belzébut,
Caresse l'Amour et sa mère :
A la vertu, matrone austère,
Je consacre un chaste tribut.
Mes vers n'ont rien qui scandalise.
Dans l'oratoire de Vénus
On répète tes *oremus*,
Qui valent bien ceux de l'Église.
Tu plaisantes, je moralise :
Nous avons chacun notre emploi;
Ainsi, dans la même famille,
J'édifierai la mère, et toi
Tu feras soupirer la fille.

1. Voir *Bibliographie*.

Tu célèbres la volupté,
Moi, la tendresse maternelle :
Ma part est la vie éternelle,
La tienne, l'immortalité [1].

Réponse de M. de Parny.

Il est vrai, j'ai, dans mes beaux jours [2],
Chanté de profanes amours.
Du rigorisme qui me damne
Partagez-vous l'arrêt cruel?
Cet amour, que l'on dit profane,
Commence l'amour maternel.
Vous achevez donc mon ouvrage;
Mais honneur à votre Apollon,
Et que l'humble fleur du vallon
Au lys du jardin rende hommage!
Votre verve est brillante et sage.
Aux petits charlatans moraux,
Qui viennent au pied du Parnasse
Établir d'ennuyeux tréteaux,
Vous laissez leur risible échasse
Et leur vieux baume inefficace
Et le vide pompeux des mots :
Un sentiment vrai vous inspire
Et vos chants sont purs comme lui.
D'autres feront crier la lyre :
Combien de beaux vers aujourd'hui
Que sans fatigue on ne peut lire!
Poursuivez donc, et laissez dire
Ces graves et doctes élus,
Si bien payés et si peu lus,
Dont la muse toute emphatique
Préfère à l'élégance antique,
A la justesse, à la clarté,
Parures du chant didactique,

1. *Nouvel almanach des Muses pour l'an grégorien 1806*, p. 20.
2. Parny, né en 1753, avait alors cinquante-trois ans.

D'un nouveau pathos poétique
L'ambitieuse obscurité [1].

Dans *l'Indépendance de l'homme de lettres*, Millevoye, traçant en quelque manière une règle de conduite au poète dans ses rapports avec les gouvernements, venait d'écrire ces vers :

Libre à la cour, soumis aux rois, mais sans bassesse,
Devant eux il s'incline, et jamais ne s'abaisse...
Qu'un servile mortel à plaisir s'humilie,
Qu'au parti du vainqueur son effroi se rallie, etc [2]...

quand, les premiers jours de décembre 1805, la nouvelle de l'éclatante victoire remportée à Austerlitz par Napoléon se répandit dans Paris. Beaucoup de ceux qui faisaient encore grise mine au nouveau monarque se sentirent, de ce coup, rapprochés de lui. Millevoye ne crut pas « s'abaisser » en célébrant l'événement dans un poème intitulé : *La Bataille d'Austerlitz*, qui parut chez Renouard dans les premiers mois de 1806 [3].

1. *Ibid.*, p. 21-22.
2. Ed. L. Collin, in-8°, 1806, p. 11 et 12.
3. Voir *Bibliographie*, p. 374. Voici l'argument du poème : Invocation à la muse d'Homère. Apparition de l'ombre de Pierre le Grand aux Russes. Il leur dit de fuir sans attendre l'*homme des Destinées*. Pendant ce temps, Napoléon travaille, prépare la victoire. C'est l'anniversaire de son couronnement. Réveil du camp français. Revue passée par l'Empereur. Enthousiasme des soldats. Le jour paraît. Choc des deux armées. Scènes de bataille. « L'escorte d'Alexandre » semble faire pencher la victoire du côté des Russes. Napoléon fait donner « l'invincible ». Comme un fleuve rapide, les Français emportent tout. Constantin prend la fuite. Arrêt dans le combat. Retour offensif de quelques bataillons ennemis. Napoléon les poursuit, les pousse sur des marais glacés. La glace s'ouvre, ils ont disparu. La pitié du vainqueur protège la retraite des derniers débris. Hommage aux soldats de Napoléon et à leur chef. Salut aux morts « de qui le sang cimenta la victoire ». — La presse, cette fois, fut unanime à louer l'œuvre nouvelle. Le *Journal général de la littér. de la France* (1806, troisième cahier, p. 95), *le Journal de Paris* (23 juin 1806), *le Magasin encyclopédique* (1806, t. IV, p. 230) prodiguent à Millevoye des éloges dont une part peut-être était destinée à atteindre, par-dessus lui, le héros de son poème.

Il faut dire tout de suite que le poète s'y montre discret dans la flatterie. On pourrait assurer même qu'il s'efforce de l'éviter et que ce mot l'eût blessé. Dans son avant-propos, il insiste sur « la grandeur des faits eux-mêmes ». « La vérité, dit-il, ressemble quelquefois à l'exagération : cela n'est point la faute du poète. L'hyperbole n'agrandit point ce qui est grand, elle le diminue. D'ailleurs, c'est toujours noblement qu'il faut louer les actions nobles : malheur à l'écrivain qui emprunte le langage des courtisans[1]... » Le nom de Napoléon n'est pas prononcé dans les huit pages que comprend cet *avant-propos*.

Au cours du poème, sans doute l'auteur a des cris d'admiration pour « l'homme des Destinées », pour son intrépidité, sa présence d'esprit, etc..., mais il n'a garde d'achever autrement que par l'*éloge des soldats*, des morts surtout, auxquels il faut rapporter une grande part de l'honneur du triomphe, ce qu'aussi bien l'Empereur a su reconnaître lui-même dans une proclamation demeurée célèbre.

« Dimanche dernier (4 mai 1806), lit-on dans *le Journal de Paris* du mercredi 7, M. Millevoye... a eu l'honneur de présenter à S. M. L'Empereur un petit poème intitulé *la Bataille d'Austerlitz*. » Une lettre de Millevoye à un de ses amis, écrite le soir même, de Paris, consigne à ce propos quelques détails : l'audience a eu lieu au palais de Saint-Cloud ; elle était fort nombreuse, ce qui n'a pas empêché que l'Empereur ne voulût bien accueillir Millevoye d'une manière infiniment agréable ; dès qu'il a eu jeté les yeux sur le titre du poème, il a salué l'auteur d'un air qui semblait exprimer la satisfaction[2]...

1. Ed. de 1806, p. 12.
2. Catal. de vente d'une coll. d'autographes (anonyme), 1852. — Le même jour, Emeric David présentait à l'Empereur ses *Recherches sur l'art statuaire* (*Journal de Paris*, 9 mai 1806).

On peut conclure de là que Millevoye est « rallié au vainqueur. » Toutefois, les réserves faites plus haut conservent leur prix ; la dignité du poète fut toujours sauvegardée par sa bonne foi.

Je viens de citer un passage d'une lettre de Millevoye. Quelques autres de la même époque ont été conservées.

Le catalogue de vente de la collection Dubrunfaut[1] fait mention d'une lettre écrite de Paris, le 27 mars, à Labouisse. J'ignore où elle se trouve aujourd'hui. Celle qui suit, écrite peu de temps auparavant, faisait partie de la collection Chauveau, dispersée en 1856[2].

Paris, 27 janvier 1806.

Je vous aurais répondu plutôt (*sic*), monsieur, si je n'avais désiré joindre à ma lettre un exemplaire de *l'Indépendance*. Je vous prie de vouloir bien l'agréer.

J'ai mille remerciemens à vous faire pour toutes les preuves de bienveillance que vous m'avez prodiguées dans vos différens articles. Je crois comme vous que, sans la fraternité littéraire, notre art ne serait plus qu'un dur métier.

Pour vous, monsieur, vous savez chanter le bonheur en le goûtant. C'est, selon moi, l'art par excellence. Heureux qui peut ainsi écrire, pour le plaisir des autres, des vers dictés par le plaisir.

Je ne connais personne de la société de M. de Boufflers qui puisse me procurer ce dont vous me parlez. Je comptais sur M. de Parny, qui n'a pu me donner aucun renseignement.

Adieu, mon cher confrère, je vous souhaite continuation de prospérité au Pinde et à Paphos[3].

Au même, Millevoye écrit, le 18 mai, de Paris :

Je vous envoie, mon aimable confrère, un des premiers exemplaires du poème que je vous avais annoncé. (*La Bataille d'Aus-*

1. 1886, 10e série, n° 526.
2. N° 187 du Catalogue.
3. Reproduite par Labouisse, *Trente ans de ma vie*, t. VI, p. 511.

terlitz). Il était presque imprimé lorsque votre avant-dernière lettre m'est parvenue, ce qui m'ôtait les moyens de profiter de votre offre obligeante. Je serai enchanté de savoir votre opinion sur ce dernier ouvrage, que j'ai travaillé plus que tout autre; car, comme vous le verrez, je me suis donné le temps d'être court. J'attache infiniment de prix à votre suffrage, ou public, ou particulier. Je vous remercie de l'empressement aimable que vous mettez à rappeler sur moi l'attention. Je n'ai pas encore lu votre article sur *les Voyages du poète* [1], car j'arrive de la campagne où j'ai passé quelque temps. J'espère me procurer au plus tôt le plaisir de cette lecture. Je suis curieux de voir ce que vous pensez du poème de Saint-Victor, tant pour le genre que pour l'exécution. Vous saviez sans doute qu'il avait concouru à l'Institut [2]...

Du 18 mai 1806, voici encore une lettre à M. Bérenger [3] :

J'ai lu et relu avec un inexprimable plaisir, monsieur, la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Cette lettre est écrite avec la verve du cœur, et c'est au cœur qu'elle est parvenue. Le succès que je viens d'obtenir [4] ne m'a point fait oublier celui que j'obtins à Lyon, il y a quelques années [5], et qui me devint plus agréable encore par la plume qui me l'annonça. Ces souvenirs ressemblent à ceux des premiers amours, ils ne s'effacent jamais.

Sans contredit, l'idée que vous m'inspirez de tonner dans un discours en prose contre les romans du jour est digne de l'écrivain pur et vertueux à qui la morale et la jeunesse doivent tant d'écrits émanés de l'âme; mais peut-être n'est-il plus temps de frapper de mort ces reptiles littéraires dont le nombre a prodigieusement décru depuis quelque temps et qui semblent avoir péri étouffés par le venin dont ils regorgeaient. Les romans ne sont plus qu'une faible partie de la littérature et du commerce. Il est maintenant d'autres hydres à écraser. Quoique les vers influent faiblement sur l'opinion et les mœurs, comme vous le témoignez fort bien, c'était déjà faire beaucoup que de présenter à l'indignation de l'écrivain un pareil ennemi à combattre lorsqu'il était dans toute sa force. C'est ce que vous avez fait monsieur, et le

1. *Le Voyage du poète*, par de Saint-Victor, Paris, L. Collin, 1806.
2. *Trente ans de ma vie*, t. VI, p. 512.
3. Laurent-Pierre Bérenger, professeur, président (?) de l'Athénée de Lyon, auteur de la *Morale en action*, du *Mentor vertueux*, etc...
4. A l'Institut, avec *l'Indépendance*.
5. Avec la *Satire des romans du jour*, en 1802.

noble motif qui vous enflamait (*sic*) vous fait peut-être encore plus d'honneur que l'exécution de votre plan n'en a fait à celui qui a osé l'entreprendre.

Je le pense et le sens comme vous, le talent est dans le cœur. Vauvenargues ne se trompait point en disant que les grandes pensées viennent de là.

J'ai de nouveaux remerciemens à vous faire. La manière aimable avec laquelle vous avez bien voulu vous charger de la distribution de nos exemplaires m'a procuré une relation dont je sens tout le prix avec un rival généreux et plein de grâce, dont j'ai lu l'ouvrage avec un vif intérêt. Les qualités de son âme paraissent bien en harmonie avec celles de son esprit. Il est dans votre destin de servir de lien à tout ce qui peut m'intéresser et me surprendre agréablement.

Je regrette de vous avoir si peu vu dans votre séjour trop passager à Paris. J'espère qu'un sort heureux et propice à mes souhaits vous rapprochera quelquefois encore de ceux qui vous aiment.

Veuillez accueillir l'hommage d'un petit poème que je publie (*La Bataille d'Austerlitz*). Je souhaite que vous y trouviez l'étincelle du feu sacré et *surtout l'austérité de la louange;* votre suffrage est l'un de ceux que je désire le plus.

MILLEVOYE [1].

Ces lettres m'ont semblé intéressantes pour les qualités de cœur et d'esprit qui s'y manifestent. Les succès académiques et mondains, les distinctions honorifiques [2] n'ont pas changé, en 1806, le Millevoye modeste, discret et bienveillant à tous, y compris à ses rivaux, déjà connu par des documents antérieurs.

On a remarqué que ces lettres étaient datées de Paris.

1. Lettre reproduite dans le Catal. d'autographes de la coll. Dentu, 1887, t. II, p. 222.

2. Millevoye fut élu, au début de 1806, membre de la *Société philotechnique de Paris* (Cf. *Annuaire* de cette société, 1841, p. 209). Il fait suivre son nom de ce titre sur la première page de *la Bataille d'Austerlitz*. Il est déjà « de l'Académie de Lyon et de plusieurs autres sociétés littéraires ».— Il paraît avoir appartenu aussi aux sociétés des *Soupers de Momus* (Cf. Dinaux, *Les Sociétés badines...*, etc., 1867, 2 vol. in-8°, t. II, p. 53), et du *Rocher de Cancale*, cette dernière fondée par Capelle et Renand, ses éditeurs.

Millevoye, dans l'une, dit pourtant qu'il vient de passer quelque temps à la campagne. En effet, au printemps de 1806, il a transporté ses pénates à Ville-d'Avray, dans une propriété louée en commun avec Baour-Lormian, et qu'il habita jusqu'en 1812 environ[1].

Sise sur l'emplacement du numéro 1 de la rue qui porte aujourd'hui le nom de Bourlon-Clauzel, cette maison était une des plus anciennes de Ville-d'Avray. Après le départ de Millevoye, elle fut habitée par l'éditeur Bossange. En 1840, M. Louis-Bernard de Rennes l'acheta ; il y reçut souvent alors son ami Béranger, le chansonnier. A la mort de M. Louis Bernard de Rennes, en 1858, sa fille, madame Rhôné, hérita de la propriété, puis la transmit à son gendre, M. P. Chardin[2]. Finalement, la maison fut vendue à M. Halphen, possesseur du château du « Monastère », tout proche, et démolie.

J'en ai voulu du moins voir les ruines, ou la place qu'elles occupaient.

De Sèvres, on arrive à Ville-d'Avray par un délicieux chemin bordé d'ormes centenaires, aux troncs noueux, aux racines saillantes, dont plusieurs, plantés sous l'ancien régime, pourraient se souvenir d'avoir vu passer notre poète, allant à Paris ou en revenant, dans son cabriolet attelé d'un cheval fringant. C'est au delà du bourg, presque au sommet de la côte, dans un cadre fait à souhait pour la rêverie, que s'élevait la maison de Millevoye. Tout autour, la forêt. D'un côté, les Fausses-Reposes; en face, les bois de Saint-Cloud, masses verdoyantes et moutonnantes, escaladant la colline. Par une échappée, la vue s'étend sur Paris, lointain, estompé de bleu clair...

1. Cf. D., p. VIII.

2. C'est M. P. Chardin qui a fourni lui-même les détails ci-dessus à M. A. Defresne, ancien directeur d'école primaire à Ville-d'Avray, lequel me les a communiqués. La lettre de M. Chardin ne laisse aucun doute sur le séjour de Millevoye dans cette maison.

Les ruines mêmes de la demeure ont péri, mais on m'a montré l'ancien jardin, avec, au fond, un vieux bâtiment en contre-bas, tout ce qui reste des communs. L'ancien jardin! C'est ici peut-être qu'il faudrait « situer », si l'on peut la tenir pour véridique, l'anecdote rapportée par Edmond Géraud dans son *Journal*[1] : « Baour me racontait l'autre jour qu'il se trouvait à la campagne, dans un château aux environs de Paris avec Millevoye (ce n'était point un *château*, mais Baour était de Toulouse...) Il travaillait en ce moment à son imitation des *Nuits* d'Young et M. Millevoye s'occupait d'un recueil d'*Elégies* qu'il allait publier incessamment. Egarés tous les deux dans les allées du parc, et fort occupés de leur affaire, rien n'était plaisant comme de leur entendre répéter chacun à part et d'un son de voix très différent : « La mort! La mort! — L'Amour! L'Amour!... »

C'est dans cet « asile des Muses », dans ce coin agréable et frais de la banlieue parisienne, que Millevoye composa, entre 1806 et 1812, la plupart de ses ouvrages.

C'est de là qu'il envoie à l'éditeur des *Quatre saisons du Parnasse*, pour le premier volume de son recueil (*Automne 1806*), sa pièce *A Jacques Delille*. C'est là qu'il retouche son *Invention poétique* pour la donner à l'*Almanach des Muses*.

Les lecteurs de cet *Almanach*, outre *l'Invention poétique*, y trouveront ou retrouveront quatre autres pièces de Millevoye : un spirituel « envoi » *A madame de ***, qui m'engageait à lui lire l'Indépendance de l'homme de lettres; les Traits de l'Amour*, imitation d'Anacréon, pièce déjà ancienne, puisqu'elle figure dans la première édition des *Plaisirs du poète;* enfin, les vers *A M. de*

1. Edition donnée par M. Maurice Albert sous ce titre : *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*. Paris, E. Flammarion, 1898, in-18, (juillet 1815, p. 177.)

Parny[1] et *les Adieux d'une bergère*, déjà publiés l'année d'avant dans le *Nouvel Almanach des Muses*.

Dans le recueil du *Caveau moderne ou le Rocher de Cancale*, pour 1807, à la page 80, figure une chanson de 4 couplets de 8 vers, intitulée : *le Délire bachique*, à chanter sur l'air « des Trembleurs » et signée M. M***. Elle est de Millevoye. C'est une chanson de table, gaie et agréable, faite selon les règles du genre telles qu'elles ont toujours subsisté depuis Horace[2].

A la fin de janvier 1807, les journaux publièrent les résultats du concours de l'Institut. « Le prix de poésie,

1. Cette piécette, en 1806, n'avait qu'amusé un instant les lecteurs. En 1807, il se trouva un critique chagrin pour incriminer Millevoye d'immoralité. Notons-le bien soigneusement, car c'est, je pense, la seule fois que le fait se produisit. On lit dans *le Mercure de France* du 31 janvier 1807, sous la signature de G...

« Lorsqu'un chanteur vous dit sérieusement :

Dans l'oratoire de Vénus
On répète « des » *oremus*
Qui valent bien ceux de l'Eglise,

il est impossible de ne pas reconnaître le rire faux et caustique de l'impuissance ou l'expression de la satiété qui mêle le sacrilège à la débauche pour réveiller ses sens engourdis... » Voilà qui est bien sévère. En outre, ces vers sont ici dénaturés quelque peu. La raison de ces mauvaises dispositions du *Mercure* (catholique et royaliste) à l'égard de Millevoye est peut-être que le poète venait de chanter *la Bataille d'Austerlitz*. Il est à remarquer que *le Mercure* ne dit pas un mot de cet ouvrage en 1806.

2. « Un petit neveu de Désaugiers », dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 25 février 1884, p. 113, avance que le *Délire bachique* fut probablement la pièce de réception de Millevoye dans la société « chantante, mangeante et buvante du *Caveau moderne* ». Le Bibliophile Jacob qui, dans son édition de 1880, a recueilli plusieurs chansons de Millevoye extraites des *Almanachs*, n'y fait pas figurer *le Délire bachique*. Il s'en explique dans l'*Intermédiaire* (date citée plus haut, p. 114) en disant qu'il a cédé aux scrupules du premier président Millevoye, fils du poète, lequel « craignait qu'on accusât l'auteur d'avoir eu l'habitude de ce *délire* horatien qu'il a dépeint avec tant de verve ». A en croire le Bibliophile Jacob, Millevoye aurait composé beaucoup d'autres chansons pour le *Caveau* (Cf. *Intermédiaire*, *loc. cit.* et n° du 25 mai 1884, p. 303). Cependant, les recueils du *Caveau*, à partir de 1808, ne contiennent plus rien de Millevoye.

dit *le Journal de Paris* du 31, aurait été remporté par M. Millevoie (*sic*). Si cela est vrai, ce sera le second prix qu'aura obtenu en très peu de temps ce jeune homme, aussi distingué par ses talens précoces que recommandable par sa modestie. »

C'était vrai. Millevoye, d'ailleurs, s'il en fut heureux, n'en eut pas plus de morgue, ni moins de bienveillance à l'endroit de ses concurrents. Le 3 février, de Paris, il écrit à son ami Labouisse :

« ... Je viens de remporter le prix de poésie dont le sujet est *le Voyageur*... J'avais à lutter contre deux rivaux redoutables, l'un surtout, M. Victorin Fabre, dont l'ouvrage a fait le plus grand effet et a même laissé à l'Académie le regret de n'avoir pas un second prix à décerner[1]... » Trois semaines plus tard, le 27 février, il adresse à la Société philotechnique de Paris un rapport pour l'admission de ce « rival redoutable ». Il énumère tous les titres littéraires de V. Fabre aux suffrages de la société, fait son éloge en termes chaleureux et cite des vers que lui a dédiés Parny[2]. N'est-ce pas là une bien jolie façon de se faire pardonner un triomphe?

La classe de la langue et de la littérature française de l'Institut tint sa séance publique le 1er avril. Regnault, de Saint-Jean-d'Angély, présidait. Le rapport de Suard, secrétaire perpétuel, fut lu par Legouvé. Puis, raconte *le Journal de Paris*[3], « M. le président a appelé M. Charles Millevoye au bureau pour y recevoir le prix décerné par la classe. M. Millevoye s'y est présenté au

1. Catal. de vente des autographes de la coll. Blanchart, 1867. — M. de Champagny, ministre de l'Intérieur, instruit de ce jugement et de ce regret, aurait fait remettre à la seconde classe de l'Institut une somme de 1.000 francs qui lui permit de réaliser son désir en faveur de Victorin Fabre (Cf. Biré et Grimaud, *Les poètes lauréats de l'Académie française*, t. I, p. 58.) Outre Millevoye et V. Fabre, avaient pris part à ce concours Bruguière de Marseille, qui obtint l'accessit, et probablement aussi Viennet (*Les poètes lauréats*, t. I, p. 56).

2. Catal. Charavay.

3. 4 avril 1807.

milieu des plus vifs applaudissemens. Il a été ensuite invité par M. le président à donner lecture à l'assemblée de la pièce couronnée, ce qui a eu lieu, etc. »

Le Moniteur du 2 avril publie la pièce *in extenso*. *Le Mercure de France* la donne dans son numéro du 4 et *le Magasin encyclopédique* la recueille au tome II de l'année 1807.

Millevoye n'avait jamais voyagé. Son poème ne pouvait être qu'une suite de lieux-communs développés selon les préceptes de la rhétorique régnante. De fait, si les lecteurs de 1807 y trouvèrent quelque intérêt, cette œuvre semble aujourd'hui monotone. J'en citerai seulement ces deux vers, qui constituent une « maxime » concise et excellente :

S'élancer au hasard, tout voir, sans rien juger,
C'est parcourir le monde et non pas voyager.

et encore ceux-ci, qui terminent assez bien la pièce :

Tel autrefois Platon, après ses longs voyages,
Aux bosquets d'Acadème entretenait les sages
Et tranquille, près d'eux sous le platane assis,
Les attachait longtemps à ses nobles récits.

Le poème du *Voyageur* parut vers le 20 avril[1], chez Renouard, avec « quelques changements de détail ». Millevoye « s'est permis », quoique cette pièce ait obtenu le prix à l'unanimité, d'ajouter quatre vers « sur l'illustre et infortuné La Peyrouse[2] ».

Les critiques qu'avait essuyées l'Académie à propos

1. *Le Journal de Paris* en annonce à cette date la publication. Voir *Bibliographie*. Voici l'argument de ce poème : Honneur au courage du voyageur. Christophe Colomb. Exploits de Cook. La Peyrouse. Avantages procurés aux hommes par les voyages. Les voyages de Pierre le Grand et la Russie. Les voyageurs de l'antiquité. Ce que doit être le bon voyageur, intelligent et observateur : La Condamine, Anquetil, Jussieu proposés en exemple.

2. Note au verso du faux titre dans le volume de 1807.

du choix de *l'Indépendance de l'homme de lettres* pour sujet du concours de poésie lui furent adressées de nouveau à l'occasion du *Voyageur*, et son classement des candidats (1° Millevoye, 2° Victorin Fabre, 3° Bruguière de Marseille) suscita dans le public mainte réclamation.

« Sujet trop vaste et ambigu », dit le rédacteur anonyme du *Courrier des spectacles*[1], qui n'a donné lieu qu'à des compositions « extrêmement faibles ».

Si le *Journal général de la littérature de la France*[2], si le *Journal de l'Empire*, par la plume de Dussault[3], déclarent finalement — non sans avoir pesé avec quelque embarras les mérites de chaque concurrent — que Millevoye méritait le prix, Palissot[4] et Delalot[5] expriment l'avis contraire, le premier tenant pour Victorin Fabre, le second pour Bruguière de Marseille. Au demeurant, tous les critiques s'accordent pour reconnaître au poème de Millevoye certaines qualités de style.

Mais la cause était entendue quand les plaidoyers s'élevèrent. Aucune récrimination ne pouvait faire que l'Académie infirmât son jugement. En dépit des mécontents, Millevoye garda les lauriers de l'Institut.

Il lui en vint d'autres de Toulouse, presque aussi glorieux, presque aussi recherchés.

Les applaudissements qui avaient salué sa lecture du *Voyageur* retentissaient encore à ses oreilles quand, vers le milieu du mois d'avril, Millevoye reçut du secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, M. Poitevin-Peitavi, la nouvelle que le prix de l'élégie,

1. 8 avril 1807.
2. 1807, troisième cahier, p. 90.
3. 15 avril 1807.
4. *Mémoires pour servir*... etc., t. IV des *Œuvres complètes*, p. 281.
5. *Mercure de France*, 18 avril 1807. Cet article, signé C., est reproduit dans les *Quatre saisons du Parnasse*, été 1807, sous la signature de Delalot.

le souci d'argent, avait été décerné à la pièce qu'il avait soumise au concours sous le titre de *l'Anniversaire*. La séance publique pour la distribution des récompenses devait avoir lieu le 3 mai[1].

Le poète répondit par la lettre suivante[2] :

Paris, le 20 avril 1807.

A monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.

Monsieur,

En vous choisissant pour son interprète, l'Académie des Jeux Floraux a su doubler le prix qu'elle daigne me décerner : votre aimable lettre ne sera pas le fleuron le moins précieux de ma couronne. Je regrette beaucoup que mes occupations ne me permettent pas d'aller moi-même remercier mes juges.

Je profite de toutes les observations judicieuses que vous m'adressez, mais je n'ai pu tirer parti de la dernière, n'ayant su trouver pour ce vers aucun changement heureux : il me semble d'ailleurs que *lauriers lointains* peut être pris dans l'acception de *lauriers qui sont loin encore*[3].

1. Sur 175 ouvrages reçus, on n'en couronna que deux (Cf. *Magasin encycl.*, 1807, t. V, p. 409-414). Voici, du reste, la liste des pièces remarquées par le jury ; elle m'a été communiquée par M. Praviel :

La Fable, ode qui a concouru pour le prix, par M. Léonard du Sillet, de Dôle.

Epître sur les charmes de l'habitude, qui a concouru pour le prix. (Anonyme.)

Le vieux Chêne, idylle qui a concouru pour le prix, par M. Alexandre Soumet, étudiant en droit.

L'Anniversaire, élégie aux mânes de mon père, qui a remporté *le prix*, par M. Millevoye.

Sonnet à la sainte Vierge, qui a remporté *le prix*, par M. Charmant, professeur de belles-lettres à Liège, département de l'Ourthe.

Marie Stuart, reine d'Ecosse, prête à monter sur l'échafaud, hymne à la sainte Vierge, qui a concouru pour le prix. (Anonyme.) — Cette dernière pièce est de Lafont d'Aussonne, qui dit en être l'auteur dans la préface de ses *Mémoires secrets et universels*... etc., Paris, 1824, p. v. C'est une élégie allégorique dont Marie-Antoinette est l'héroïne véritable.

2. Lettre inédite, communiquée par M. Praviel. Elle est conservée aux archives des Jeux Floraux.

3. Ce vers de la première leçon :

Ta voix...
Lui permit de prétendre à des lauriers lointains,

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien accepter la pièce que l'Académie française vient de distinguer [1] et de faire hommage en mon nom du second exemplaire à l'Académie des Jeux Floraux.

Je serai fort empressé de recevoir les ouvrages couronnés dès qu'ils paraîtront. Si cela est possible, je réclame cet envoi de votre complaisance [2].

Parmi les pièces que M. Courtois [3] vous a transmises, il en est une dont j ose me déclarer l'auteur, malgré son infortune : c'est l'*Epître sur les jalousies littéraires*, que je me propose de publier dans quelque temps [4]. Les deux autres morceaux sont d'un de mes amis, connu dans la carrière des lettres par des productions faciles et agréables [5]. Quant à moi, j'avais, je l'avoue, compté un peu plus sur l'Epître que sur l'Élégie, mais le cœur paternel est sujet à des prédilections injustes, et j'aime mieux avoir tort que de supposer un moment qu'une réunion d'hommes éclairés puisse n'avoir pas raison.

Veuillez, monsieur, agréer mes sincères remerciemens et l'assurance de tous les sentimens de confiance et d'estime que vous savez si bien inspirer.

MILLEVOYE,
rue de Chartres, n° 8.

L'élégie de *l'Anniversaire* fut bien accueillie du public lettré. Aug. de Labouisse, dans un article du *Magasin encyclopédique* [6], en critiqua bien le style, mais *le Mercure de France,* qui semble d'ailleurs avoir quelques griefs à se faire pardonner de Millevoye, tint à honneur de la publier dans son numéro du 13 juin, et,

fut d'ailleurs remplacé, dès 1808 (Cf. *Belzunce... suivi d'autres poésies*, p. 136), par celui-ci :

Tu lui montras de loin des *lauriers incertains.*

qui est moins expressif. Voir plus loin, livre II, ch. IV, « Les corrections de Millevoye ».

1. *Le Voyageur.*

2. Le recueil des pièces couronnées et mentionnées était envoyé à chaque concurrent.

3. Probablement le *correspondant* de Millevoye à Toulouse. Chaque concurrent aux Jeux Floraux doit faire déposer ses pièces au secrétariat de l'Académie par un Toulousain.

4. Elle figure à la suite de *Belzunce...* 1808, p. 99 et suiv.

5. J'ignore de quel auteur Millevoye parle en ces termes.

6. 1807, t. V, p. 409-414.

le 18 octobre, à la séance publique de la Société philotechnique, M. Lavallé lut une *Epître à M. Millevoie sur les soucis en vermeil décernés par les Jeux Floraux comme prix académiques*[1]. Ni la pièce ni la distinction qu'elle avait méritée ne passèrent donc inaperçues.

Le Mercure de France paraît même avoir apporté alors un excès de zèle à publier des vers du poète qu'il avait si récemment honni. Le numéro du 23 mai 1807 contient un *Chant triomphal exécuté dans l'Eglise des Invalides, le dimanche 17 mai, à la cérémonie de la translation de l'épée de Frédéric-le-Grand et des drapeaux prussiens*, avec la mention : « Ces vers sont de M. Millevoye. »

C'était inexact et, comme l'erreur persistait, l'intéressé dut la faire cesser par la lettre suivante, adressée au *Journal de Paris*[2] :

Aux rédacteurs du Journal.

Messieurs, on vient de réimprimer sous mon nom un chant triomphal intitulé : *l'Epée du Grand-Frédéric* déjà inséré dans *le Mercure de France*, qui me l'a faussement attribué. Je m'empresse de faire au véritable auteur une restitution que mon absence avait retardée.

Quelques autres de mes poésies ont été imprimées dans différens recueils sans mon aveu et sur d'infidelles (*sic*) copies : comme si l'on n'avait point assez de ses propres fautes !

Veuillez, messieurs, avoir la bonté de publier cet avis dans l'un de vos prochains numéros.

J'ai l'honneur de vous saluer.

MILLEVOYE.

On ne prête qu'aux riches. Cette attribution fausse, ainsi que la publication « dans différents recueils » de poésies de Millevoye « sur d'infidèles copies » ne prouvent qu'une chose : que le poète était goûté du public et que

1. Le souci n'était pas de vermeil, mais d'argent. Il valait 200 francs.
2. N° du 2 janvier 1808.

les directeurs de revues, les éditeurs de Chansonniers ou d'Almanachs aimaient à faire figurer son nom dans la liste de leurs collaborateurs.

Quelles étaient donc ces pièces qui, au début de 1808, parurent sans le consentement de Millevoye dans les recueils poétiques? *Le Moniteur* et *le Mercure* vont fournir au moins une réponse.

Dans son numéro du 22 janvier, *le Moniteur* publie *le Tombeau du coursier, chant imité de l'Arabe*, avec la note suivante : « Cette pièce, imprimée dernièrement dans l'*Almanach des Muses* sur une copie défectueuse, reparaît aujourd'hui telle que l'auteur l'avoue. » *Le Mercure* insère le même avis dans son numéro du 16 janvier.

Le refrain, dans cette leçon avouée par l'auteur, est celui-ci :

Voix du désert, redis au loin mon deuil,
L'ami du brave est au fond du cercueil.

Singulière apostrophe et étrange idée de mettre un cheval dans un cercueil ! L'auteur sentit le ridicule de ces deux vers et les remplaça aussitôt par ceux ci :

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sous les sables mouvants.

C'est ce dernier refrain qu'on trouve dans *le Tombeau du coursier* publié à la suite de *Belzunce*, en 1808[1]. Cette leçon fut définitive.

Après *le Tombeau du coursier* (6 janvier), *le Mercure* donne, de Millevoye : *Sur la Cigale*, ode 43e d'Anacréon (30 janvier) ; *l'Oiseleur*, dizain imité de Bion (5 mars) ; *le Plaisir et le Bonheur*, dizain (12 mars) ; *le Choix*, dizain (16 avril) ; *Belzunce* (début et fragments (30 avril) ; *A un bosquet* (16 juillet).

1. P. 129 et suiv.

A propos de la publication de *l'Oiseleur*, M. de la Chabeaussière se fait le promoteur contre Millevoye d'une véritable accusation de plagiat[1]. Une *Note des rédacteurs* rappelle aussitôt, pour disculper Millevoye, que ce morceau, imité de Bion, a paru en l'an IX dans la première édition des *Plaisirs du poète*, que, par conséquent, Millevoye « n'a pris qu'à lui-même », etc. Vainement. M. de la Chabeaussière, dans le numéro suivant, croit devoir faire insérer une nouvelle épître que je transcris :

Messieurs, ce n'est plus à mes anciens collaborateurs que je m'adresse. Aucun d'eux, j'en suis bien assuré, n'eût accompagné ma courte réclamation d'un si long commentaire. Je ne demanderai pas à qui je le dois, mais je ne puis me dispenser de lui dire qu'il s'est bien trompé sur le sentiment qui m'a dicté ma lettre : Il suffisait de la lire pour s'en convaincre.

J'estime la personne et le talent de M. de Millevoye (*sic*) peut-être autant que lui : c'est moi qui ai appuyé sa présentation à la Société Philotechnique dont il a désiré d'être membre. Je n'ai jamais parlé de *plagiat*, je n'ai pas eu besoin d'être *rassuré*. Il n'y avait pas de *procès* et par conséquent M. de Millevoye n'avait pas besoin d'être *absous* et *justifié* si sérieusement d'un reproche qu'on ne lui faisait pas.

Quant au peu de ressemblance qu'il trouve entre les deux pièces de vers, je laisse le public impartial juge du différend; c'est encore à lui plus qu'à moi, bénévole commentateur, qu'il appartient de décider si mes vers *disent plus ou moins* que ceux de M. de Millevoye ; je me borne à penser que le rédacteur de la note ne sera pas si facilement absous à mes yeux de malveillance à mon égard que M. de Millevoye de *plagiat*.

Agnosco et ignosco. J'ai l'honneur d'être avec considération, messieurs, votre dévoué serviteur.

De la Chabeaussière[2].

Ce ton aigre-doux laisse percer quelque jalousie. Millevoye ne répondit pas et l'affaire en resta là.

1. *Mercure de France*, 26 mars 1808.
2. *Mercure*, 2 avril 1808.

Le vaste système d'instruction publique conçu par Fourcroy ayant déjà reçu, par la loi du 10 mai 1806, un commencement de réalisation, fut, en 1808, complètement établi. Le décret du 17 mars nommait aux fonctions de grand-maître de l'Université M. de Fontanes. Millevoye se réjouit de ce choix. Il avait le bonheur d'être en relations de bonne confraternité, et même d'amitié, avec le nouveau grand-maître, et il pensa que la bienveillance de celui-ci allait pouvoir lui procurer, dans le grand corps qu'il dirigeait, un emploi honorable[1]. Aussi le voit-on adresser à M. de Fontanes, le 21 mars, de Paris, une lettre dans laquelle, après l'avoir dûment félicité de la justice qui vient de lui être rendue, il lui demande s'il peut sans témérité aspirer à l'une des places, même subalternes, de la nouvelle organisation de l'Université[2]. Au répertoire des pétitions, conservé aux Archives nationales, on trouve confirmation de cette demande, par « M. Millevoye, homme de lettres », d'une « place au choix de S. E. M. le grand-maître[3]. »

Malgré l'affection qu'il lui témoignait, M. de Fontanes ne dut pas pouvoir satisfaire le poète. Millevoye, en 1815, réitérera sa démarche.

Il fut consolé de cet échec par le succès du nouvel ouvrage dont il s'occupait alors et qui parut un mois plus tard chez Giguet et Michaud : *Belzunce, ou la Peste de Marseille, poème, suivi d'autres poésies*[4].

1. Ce désir de Millevoye d'obtenir une place dans l'Université me paraît bien venir du besoin où il était encore, et malgré le succès de ses productions, de *gagner sa vie*. A cette date, il n'avait encore été l'objet d'aucune libéralité de la part de Napoléon.

2. Cat. de vente des autogr. de la coll. Trémont, 1853, n° 845. Cette lettre figure aussi au cat. de la coll. Bovet, n° 813.

3. *Arch. nat.*, F prél., 3928[99], n° 39, lettre M., n° 33.

4. Voir *Bibliographie*. *Le Journal de Paris* l'annonce le 22 avril. Le *Moniteur* du 4 mai publie des fragments de *Belzunce*. Je donnerai ici

Le poème auquel le volume emprunte son titre et l'agréable « fabliau » intitulé *Emma et Eginard,* qui le suit, sont nouveaux. Les autres pièces sont celles qui ont été couronnées par l'Académie française, par le Lycée d'Agen ou les Jeux Floraux de Toulouse. Les poésies

la composition de ce volume avec l'argument des pièces principales ou nouvelles.

1° *Belzunce*, ou *la Peste de Marseille :* Invocation à la Religion. L'auteur se propose de dire « la vertu protégeant le malheur » Marseille est prospère et heureuse. Des vaisseaux y apportent la peste. Description du fléau. L'évêque Belzunce se dévoue à le combattre. Peinture des mourants, des fuyards arrêtés par « l'inflexible chaîne » des soldats. La ruine de la ville va-t-elle être consommée? Belzunce se multiplie, rouvre les temples à la prière, transforme son palais en hospice, soigne lui-même les malades. Le fléau redouble. Tout meurt : étrangers, vieillards, mères et fils, fiancés. Belzunce est invulnérable et infatigable. Il organise enfin une procession solennelle qui apaise le courroux céleste. Joie et reconnaissance du peuple. — 2° *Emma et Eginard*, ou *la Vengeance de Charlemagne :* Invocation à la « Muse d'amour et de mélancolie ». Charlemagne, vainqueur de Witikind, se repose en son palais d'Aix-la-Chapelle. Sa fille Emma aime Eginard. Chaque soir, les amants se rejoignent au pavillon qu'habite Emma au fond des jardins. Eginard, caché dans un bosquet, Emma à son balcon, devisent tendrement (romance d'Eginard : « Heure du soir »). Or, un jour, Charlemagne songe à recommencer la guerre. Eginard doit le suivre. Désespéré, il demande à Emma un dernier rendez-vous. Elle cède l'accueille chez elle. Le lendemain matin, la neige couvre la terre. Les pas d'Eginard, sur le blanc tapis, vont le trahir. Emma se résout à le porter à travers les jardins jusqu'au palais. Charlemagne les voit, comprend tout, appelle es deux amants éperdus... et leur pardonne. « Le chaste hymen consacra leur amour. » — 3° *L'Indépendance de l'homme de lettres.* — 4° *L'Invention poétique.* — 5° *Le Voyageur.* — 6° *Les Jalousies littéraires.* « Le Parnasse même a ses guerres civiles. » Peinture de l'auteur jaloux qui dénigre, de l'hypocrite qui déchire en caressant, de l'orgueilleux infatué de lui-même. Charme des vraies amitiés littéraires. Racine et Boileau. C'est leur exemple qu'il faut suivre. — 7° *Le Déjeuner.* Un amant attend son amante pour le déjeuner. Tout est prêt. Elle arrive. Le festin. Le dessert... L'heure sonne. L'amante s'enfuit. L'amant dit en soupirant : « Elle était là ». — 8° *La Religieuse.* Plaintes d'une religieuse dont le cœur a été blessé d'amour. Elle lutte contre les souvenirs, elle appelle la mort. — 9° *Le Rendez-vous.* — 10° *Le Tombeau du coursier*, chant d'un Arabe. — 11° *L'Anniversaire*, élégie. — 12° *La Sulamite*, imitation du Cantique des Cantiques. — 13° *Poésies fugitives*, imitations d'Horace ou d'Anacréon, envois, épigrammes, chansons, dizains et huitains.

fugitives ont paru presque toutes dans les Almanachs ou Chansonniers. Ce volume est donc un vrai *recueil* des compositions de Millevoye, un recueil dont l'examen sommaire éclaire mieux que toutes les biographies sur les idées et les sentiments du poète en 1808.

Le Millevoye moraliste et satirique de 1802 n'existe à peu près plus. Peut-être est-ce que la matière fait défaut, les mœurs s'étant amendées à contenter les plus austères. Le Millevoye spirituel et galant perce encore en plus d'un endroit, en particulier dans les piécettes (quatrains, dizains, épigrammes) qui terminent le volume. Le Millevoye épicurien, ami du plaisir, se montre aussi çà et là (*Le Déjeuner*, *le Rendez-vous*, etc.).

Mais ce qui se marque bien nettement dans cette production nouvelle, c'est le grand développement chez l'auteur, du penchant à la mélancolie. Le recueil de 1808 contient en germe les *Elégies* de 1812.

Belzunce est plein de tableaux attristés. Les amants ne sont pas épargnés par le fléau :

Le froid linceul, tel est leur voile nuptial[1].

Emma et Eginard, pour aboutir à un heureux dénouement, n'en débute pas moins par cette invocation :

Muse d'amour et de *mélancolie*
Qui, dédaignant les frivoles concerts
Du luth badin monté par la folie,
Cherches au loin, *rêveuse et recueillie*,
L'ombre des bois et la paix des déserts,
Enseigne-moi, etc.,[2].

Le Déjeuner, si gracieux, si « galant », s'achève sur

1. P. 19.
2. *Ibid.*, p. 51.

un soupir. *La Religieuse* (qui porte le sous-titre de *fragment élégiaque imité de l'anglais*), est un chant de douleur dans la nuit, une méditation sur la mort :

O mort, puissante mort ! Quelle est ton éloquence ! etc. [1]...

Il faudrait citer toute la pièce. *Le Tombeau du coursier* est une oraison funèbre ; *l'Anniversaire*, des pleurs sur une tombe ; *la Sulamite*, une mélopée ; *l'Amitié*, une romance langoureuse ; *la Fleur* enfin, une constatation désespérée de la brièveté de la vie :

L'homme, perdant sa chimère,
Se demande avec douleur
Quelle est la plus éphémère
De la vie ou de la fleur [2].

D'où vient donc, dans le recueil de 1808, cette prédominance de la note mélancolique ? Quelle tempête suscita cette vague de tristesse qui monte à l'assaut de la barque, enguirlandée de roses et de lauriers, où le poète voguait doucement jusqu'alors sous un ciel serein ?

La réponse est contenue, je crois, dans ce quatrain, qui figure à la page 170 du volume :

Epitaphe de...

Ici dort une amante à son amant ravie.
Le ciel vers lui la rappela :
Grâces, vertus, jeunesse, et mon cœur et ma vie,
Tout est là.

Quelle fut cette femme ? C'est peu de chose qu'un nom. Encore aimerait-on le consigner ici. Parmi les maîtresses du poète, sans doute nombreuses, car on ne soupirait pas longtemps en vain dans les salons du

1. *Ibid.*, p. 121.
2. *Ibid.*, p. 172.

Directoire, on voudrait pouvoir distinguer celle qu'il aima d'un amour profond au point que la séparation brutale occasionnée par la mort orienta presque tout d'un coup vers l'élégie un talent que semblaient captiver surtout auparavant l'éclat de rire et la chanson.

De Pongerville[1], dans la biographie enjolivée qu'il a donnée de Millevoye, parle d'une de ses parentes dont le père, cruel, s'opposa au mariage avec le poète *parce qu'il était poète*. La jeune fille mourut de chagrin. Point d'autres détails. Pas de nom ni de date. Une question posée aux lecteurs de l'*Intermédiaire*[2] au sujet de « l'amante de Millevoye » n'a reçu aucune réponse précise et j'avoue que mes recherches ne m'ont procuré sur cette « inconnue » nul renseignement.

Faut-il beaucoup le regretter ? Poétisons, immatérialisons le personnage. Cette rencontre, cet amour, cette douleur furent l'éclair providentiel qui luit pour tout poète à un moment de sa vie, le révèle à lui-même, lui montre le chemin au bout duquel l'attend la gloire. L'inconnue de Millevoye, nommons-la : la Muse de l'Élégie.

Quoi qu'il en soit, l'événement qui fit saigner son cœur s'accomplit en 1807[3]. Et, puisque l'historien ne doit passer sous silence aucune parcelle de vérité, il me faut dire que la blessure se cicatrisa peu à peu. Toutes les impressions, chez Millevoye, étaient vives, mais, à cause de cela peut-être, ne duraient guère. Il

1. D., p. VI-VII.
2. 10 septembre 1879, p. 513.
3. L'Élégie *A mon berceau* (*Elégies suivies d'Emma et Eginard*, 1812, p. 48) contient ces vers :

... Et *quatre fois* l'herbe nouvelle
Déjà sur sa tombe a fleuri.

Ainsi se trouve déterminée approximativement la *date*. Quant au *lieu*, le *Souvenir* (même recueil, p. 51) apprend que cette mort arriva dans un modeste hameau

Près des ombrages de Vincenne.

Quant à la *cause*, ce fut une maladie de poitrine (p. 52-53.)

se consola de la mort de son amie... Toutefois, si cette aventure sentimentale accrut en lui un penchant naturel, créa en quelque sorte l'état d'âme favorable à la composition des *Élégies*, elle a dans la vie du poète une importance qu'il était indispensable de souligner[1].

Les critiques de 1808 s'aperçurent-ils des dispositions nouvelles dont témoignait le recueil de *Belzunce suivi d'autres poésies?* Laya, dans *le Moniteur*[2], se contente d'y reconnaître « de la jeunesse et du talent, des succès et de la modestie ». Eusèbe Salverte, dans le *Journal des arts, des sciences, de littérature et de politique*[3], F. P. dans *le Journal de Paris*[4], exercent doctoralement, à ce propos, leur clairvoyance de professeurs de rhétorique. Vigée, dans *le Mercure*[5], termine son article en recommandant à Millevoye de s'adonner au « genre érotique et au genre léger, auxquels sa nature l'appelle plus particulièrement ». De Féletz estime de même, dans *le Journal de l'Empire*[6], que Millevoye « chante mieux l'amour que la peste ». Il rend hom-

1. De Pongerville (D., p. VII) donne pour raisons de l'affaiblissement insensible « des empreintes de la douleur » dans l'âme du poète « la ferveur de l'étude, les distractions de la société brillante où il vivait, les fréquentes émotions des critiques et des éloges ».

Millevoye plus tard, — et cela me fâche un peu, — a parodié lui-même les deux derniers vers de l'épitaphe citée plus haut, dans le troisième de ses *Nouveaux Dialogues des morts*, où il fait dire à Buffon rencontrant Bernardin de Saint-Pierre :

J'aime votre chaumière et votre Virginie.
Talent, esprit, raison, grâce, force, harmonie,
Tout est là... Vous m'avez longtemps étudié.

Ces *Dialogues* ne furent publiés que dans l'édition posthume de 1822. Millevoye a sans doute composé celui dont j'extrais les trois vers ci-dessus tout à la fin de sa vie, alors que, marié et assagi, les souvenirs de ses « jeunes amours » s'étaient à peu près entièrement effacés.

2. 23 mai 1808.
3. 24 mai 1808.
4. 7 juin 1808.
5. 18 juin 1808.
6. 19 juillet 1808.

mage au bon caractère du poète autant qu'à son talent. Palissot[1] également. M.-J. Chénier[2] vante le talent de Millevoye eu égard à sa jeunesse.

Aucun critique ne discerne la propension du poète à l'élégie ; nul ne dit un mot de *l'Anniversaire*.

1. *Œuvres complètes*, t. V, p. 110.
2. *Tableau de la poésie française*, (au t. III, des *Œuvres posthumes*,) p. 289.

CHAPITRE IV

DE LA COMPOSITION DE « LA CHUTE DES FEUILLES » A LA PUBLICATION DES PREMIÈRES « ÉLÉGIES ».

(1809-1812)

Secondes éditions de *l'Amour maternel* et de *Belzunce*. — Obligations mondaines. — *Les Bucoliques*. — Composition de *la Chute des feuilles* (automne 1809). — Essais de tragédie. — Millevoye s'apprête à chanter le mariage de l'Empereur. — Il prend part pour la seconde fois au concours des Jeux Floraux; singulière controverse. — Les Prix décennaux ; espérances déçues. — Mariage de Napoléon; *Hermann et Thusnelda*, scène lyrique allégorique. — Retouches à *Belzunce*. — Millevoye éditeur. — Soixante-deux almanachs poétiques pour 1811. — Naissance du Roi de Rome ; *le Chant de Virgile ;* Millevoye fut-il pensionné? — Concours académique; *la Mort de Rotrou, les Embellissemens de Paris ;* le jugement de l'Académie et le jugement du public. — *La Chute des feuilles* couronnée aux Jeux Floraux en 1811. — Les premières *Elégies* sous presse.

Au commencement de 1809, la vogue dont les derniers volumes de Millevoye ont joui auprès du public nécessite le tirage de deux secondes éditions.

L'Amour maternel est annoncé le 3 janvier par le *Journal de Paris*. Ce sont les libraires Lefuel, rue Saint-Jacques, et Delaunay, au Palais-Royal, qui lancent l'édition nouvelle, « revue et corrigée », sous

les apparences d'un joli volume, bien imprimé sur beau papier, avec titre gravé et six gravures en taille-douce[1]. Le texte du poème n'est pas sensiblement différent de celui de 1805.

Belzunce, seconde édition, paraît chez les mêmes éditeurs que la première (Giguet et Michaud), à peu près dans le même temps, puisque les critiques s'en occupent à partir du mois de février.

« Les distractions de la société brillante où il vivait », a dit Pongerville, contribuèrent pour beaucoup à consoler Millevoye de la mort de son amie. De fait, on le voit, en 1809, assez recherché dans le monde pour que, de gré ou de force, il y fréquente avec assiduité. Quand ses amis Victorin Fabre, M.-J. Chénier, Labouisse, ou d'autres moins connus, ne le réclament pas, c'est l'archi-chancelier Cambacérès qui l'invite à dîner dans les merveilleux salons de l'ancien hôtel d'Elbeuf, place du Carrousel, qu'il occupera jusqu'en 1814; c'est le comte Français de Nantes, directeur des Droits réunis, le Mécène des gens de lettres, qui le convie à quelque assemblée de la véritable académie littéraire qu'il tient chez lui[2]; ou bien la Société philotechnique lui demande une lecture à sa séance publique[3]; une autre fois telle grande dame, voulant absolument faire connaître à ses invités l'auteur de *l'Amour maternel*, le retient à dîner, l'envoie chercher pour une soirée. Et le poète se laisse faire, tout en déplorant d'avoir

1. Voir *Bibliographie*, p. 376. Le volume porte le millésime de 1808.

2. *Biogr. Michaud*, art. : Français. « Le comte Français, dit E. Biré (*Les Poètes lauréats*... t. Ier, p. 124) avait transformé son administration des Droits-réunis en une sorte d'administration des Littérateurs-réunis. » Henri de la Touche était employé — très peu exact — dans ses bureaux. Voir à ce propos une jolie anecdote dont H. de la Touche lui-même a rapporté les détails (*Ibid.*, p. 125).

3. Millevoye y lut, le 4 juin 1809, son discours sur *les Jalousies littéraires*.

à quitter sa chère retraite de Ville-d'Avray pour satisfaire aux « obligations mondaines », et il rime, à son corps défendant, des quatrains, des huitains de commande, pour un album, pour un portrait. Du moins, se rendant compte de l'imperfection de ces bagatelles, composées hâtivement, demande-t-il de ne les point signer. Mais la précaution sert-elle à quelque chose?... Voici, à titre d'échantillon, un billet et des vers inédits adressés « à Monsieur La Guiche, peintre, rue Saint-Martin, n° 176[1] » :

J'acquitte ma promesse, monsieur, et vous envoie des vers fort médiocres que je vous prie de ne juger que sur la question intentionnelle. *Ne me drapez surtout que du manteau de l'anonyme.*

Veuillez agréer mes civilités.

MILLEVOYE.

Pour un portrait.

Ami constant, protecteur généreux,
Il s'enrichit en faisant des heureux;
Sa vertu seule égale sa naissance.
Dans ce portrait il revit à nos yeux,
Mais, dans mon cœur, il est peint, encor mieux,
Des mains de la Reconnaissance.

« La lecture des *Martyrs* (1809), dit Delécluze[2], fit jaillir tout à coup une nouvelle série d'idées, de sentiments et d'images qui s'imprimèrent fortement dans l'imagination des jeunes gens et déterminèrent une révolution instantanée dans leur esprit... Elle fut la cause première d'un changement complet de goût en littérature...; le crépuscule du romantisme apparaissait... » Cela fut vrai surtout un peu plus tard. A la date où nous sommes encore, le courant antiquisant demeure puissant dans la littérature. Le règne de Delille n'est point achevé. Le succès de ses *Géor-*

1. En date du 2 février 1809. Cet autographe est conservé à la Bibliothèque de Rouen, coll. Blosseville, N° 1343.
2. *Op. cit.*, p. 71-72.

giques (1769), qui a été énorme, dure encore. Rien n'est plus goûté que les traductions des anciens, de Virgile en particulier. Pour ne parler que des *Bucoliques*, depuis la traduction de Gresset (1734), Tissot en a donné une en 1801 (seconde édition en 1808), Decheppe en a publié une autre en l'an X (1802), Firmin Didot une autre en 1806, de Langeac une autre en 1807 et Dorange, à son tour, en fait mettre une sous presse lorsque, le 21 juin 1809, *le Journal de Paris* annonce l'apparition des *Bucoliques*, « traduites par M. Millevoye[1]. »

Notre poète avait donc cherché dans le commerce de Virgile un adoucissement à la peine de son cœur : c'était un excellent dérivatif.

Delille — cela est piquant — semble s'être alarmé de l'annonce de l'ouvrage de son jeune rival. Croyait-il donc l'heure venue de la réalisation de la prophétie de Collenot, faite jadis à Millevoye enfant? Il se hâte de faire savoir au public, par la presse, « *qu'il prépare lui aussi, une traduction des Bucoliques* », comme s'il avait peur que Millevoye n'accaparât les lecteurs et ne lui ravît le succès[2].

Mais si Delille avait eu un moment d'inquiétude, la lecture des journaux dut le rassurer assez vite, car aucune œuvre de Millevoye ne fut plus sévèrement accueillie que *les Bucoliques*. Jouy, dans *le Mercure de France*[3], déclare que Millevoye est resté inférieur à Tissot et, cette fois, « au dessous de lui-même ». T. D., du *Magasin encyclopédique*[4], juge que notre poète « sent bien

1. Voir *Bibliographie*, p. 378. Cet ouvrage comporte les dix églogues, suivies d'abondantes notes. — Le zèle des poètes à traduire Virgile ne se ralentit pas après 1809. M. Rossignol constate (*Gazette spéciale de l'Instr. publ.* du 6 octobre 1842) que, depuis le commencement du siècle, *les Bucoliques* n'ont pas eu moins de dix-neuf traducteurs. »

2. Cf. *Journal de Paris* du 23 juin 1809.

3. 24 juin 1809.

4. 1809, t. IV, p. 451 et suiv.

l'auteur qu'il a traduit », encore qu'il le prouve davantage par ses commentaires que par son adaptation elle-même ». Cette « besogne périlleuse », dit V... dans *le Journal de Paris*[1], dépassait les forces de Millevoye, trop jeune et qui fera mieux « avec un peu plus de temps, plus d'expérience et plus de maturité ». Dussault, dans *le Journal de l'Empire*[2], qualifie d' « essai malheureux » la traduction des *Bucoliques* par Millevoye. Le poète a « méconnu son talent ». Son œuvre « doit être regardée comme non avenue »... « Après l'avoir parcourue, achève Dussault, j'ai eu besoin de me rappeler que le jeune auteur a fait quelques jolies petites pièces de vers pour ne pas le placer au dernier rang de nos derniers rimeurs ». La sévérité des critiques que je viens de citer est partagée par le rédacteur de l'*Almanach des Muses*[3], et l'on verra plus loin que le jury des Prix décennaux ne fut pas d'un avis différent[4].

1. 27 juillet 1809.

2. 19 août 1809; art. reproduit dans les *Annales littéraires*, t. III, p. 120 et suiv.

3. Cf. *Notice des ouvrages de poésie qui ont paru en 1809*, dans l'*Almanach des Muses pour 1810*, p. 290.

4. *Rapports et discussions sur les ouvrages admis au concours pour les Prix décennaux...*, Paris, Baudoin et Garnery, in-4°, p. 142. — A ces divers témoignages ajoutons encore celui-ci, fort curieux, de Charles Nodier : « C'est une idée malheureuse que de traduire les anciens ; c'est une idée plus malheureuse encore que de traduire les poètes ; mais il n'y a point d'idée plus malheureuse que de les traduire en vers. Cette doctrine, dans laquelle j'étais soutenu par la puissante autorité de mon savant ami Dussault, est peut-être le seul sujet de dispute qui se soit jamais élevé entre Millevoye et moi ; j'avais beau lui dire que pour nous rendre toute l'élégance de cette muse magnifique des anciens dont les leçons l'avaient formé, il faudrait pouvoir retrouver avec elle et les croyances charmantes de leur mythologie et la tradition vivante de leur prosodie, ou plutôt de leur mélopée, et la puissance de tours de leur langue inversive et l'audace de leurs figures de mots, et le bonheur de ces alliances d'expressions dont nous ne pouvons donner l'idée qu'à la faveur de quelques pastiches maladroits, et jusqu'à l'acception convenue, mais plus ou moins poétique, d'un mot indifférent en apparence... Millevoye... me

A en croire M. Henri Potez — et il est de ceux dont le crédit s'impose — c'est de l'automne de 1809 qu'il convient de dater *la Chute des feuilles*. D'après une tradition qui lui fut rapportée par M. Coache, d'Abbeville, qui la tenait de sa grand'mère, la fameuse élégie aurait été composée dans la forêt de Crécy, le jour de la Saint-Séverin, 23 octobre 1809 : « Millevoye avait été invité à dîner, le jour de la foire de Saint-Séverin, à Crécy, chez un magistrat retraité. Le poète partit le matin pour faire une promenade dans la forêt. Les convives l'attendirent vainement. Il ne rentra que le soir. Le lendemain, des paysans racontèrent qu'ils l'avaient vu seul et faisant des gestes. Quelques jours après, Millevoye lisait *la Chute des feuilles*. J'aimerais, continue M. Potez, accepter cette tradition en partie. Dans le grand pays mort du Ponthieu, que les lichens des arbres font couleur de vieil or, la poésie de l'automne est très pénétrante et très spéciale[1]... »

Plusieurs raisons portent à croire le fait exact, sinon dans toutes ses circonstances, du moins en ce qui touche la date. On se souvient d'abord que le cœur de Millevoye gardait, depuis deux ans à peu près, une blessure qui a fort bien pu se raviver un jour d'automne, dans la solitude des bois rouillés, non loin du pays natal. A cette possibilité morale s'ajoute la possibilité matérielle. Millevoye se trouvait dans le Ponthieu à l'automne de 1809. Il pouvait être à Crécy le 23 octobre, puisqu'il est à Abbeville le 21, d'où il date une lettre à Charles Nodier, qui vient de quitter la Suisse

répondait par une citation empruntée à ses auteurs favoris et me quittait pour aller traduire Homère ou Virgile. Cette obstination que je ne crains pas d'appeler malheureuse a nui probablement à sa gloire. Livré à son propre génie, qui était selon moi l'un des plus purs et des plus parfaits de notre âge, il aurait pris le rang auquel l'appelait l'heureux mouvement de ses inspirations naturelles. » (*Mél. tirés d'une petite bibliothèque*, p. 295, 296.)

1. K., p. 433-434.

pour s'établir à Amiens[1]. Enfin *la Chute des feuilles* fut envoyée au concours des Jeux Floraux pour 1811, vers la fin précisément de 1810.

C'est en 1809 aussi qu'il faudrait placer les débuts de Millevoye dans la tragédie. Il était arrivé au point de notoriété où l'homme de lettres est saisi ordinairement du désir d'aborder le théâtre. On verra que la douceur des applaudissements du public lui fut toujours refusée ailleurs qu'à l'Académie .Mais, en 1809, il avait l'espérance d'être joué, et Palissot nous apprend qu'il choisit *Saül* pour le héros de sa première pièce :

« ... S'il nous eût fait l'honneur de nous consulter, ajoute-t-il, peut-être l'aurions-nous détourné de ce choix ; mais qui peut prévoir les ressources que le sujet en apparence le plus ingrat peut offrir au talent et le parti qu'il est capable d'en tirer? C'est ici qu'il faut se défendre de toute prévention et ne hasarder aucune conjecture[2]. »

Saül ne vit pas « les feux de la rampe ». On en trouva le manuscrit inachevé dans les papiers de Millevoye après sa mort. Trois actes en sont publiés à la fin du tome III de l'édition de 1822.

Il est probable que le poète passe dans sa famille l'hiver de 1809-1810. On a en effet une lettre de lui datée d'Abbeville, le 20 janvier, mandant à M. Jomard « qu'il fait des vers et vend des terres[3]. »

1. Millevoye lui dit aimablement : « Vos vers, monsieur, ont laissé l'incuphonie aux terribles noms des lieux que vous quittez; ils n'ont gardé que ce vague mélancolique et plein de charme qu'on doit respirer sur les belles montagnes de l Helvétie où résonne encore le chalumeau de Gessner. L'auteur de *Daphnis* doit en vouloir un peu à celui de *Vert-Vert* qui lui vole un aussi digne compatriote .. » (Catal. de vente d'une coll. d'autogr. (anonyme), 1844, et cat. de la coll. du comte H. de M., 1864.)

2. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, art. Millevoye, p. 111 du t. V des *Œuvres complètes*, nouvelle éd., Paris, 1809, 5 vol. in-8°.

3. Catal. Et. Charavay.

Le succès persistant de *Belzunce* l'encourage dans ses travaux littéraires. Michaud met en vente une 3e édition de l'ouvrage [1].

Cependant, le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise se prépare; la date en est fixée au 2 avril; Millevoye croit opportun de composer à cette occasion un poème, et s'arrête au projet d'une « scène lyrique », intitulée *Hermann et Thusnelda*, qu'il portera à M. de Montalivet dès son retour à Paris; le 18 avril, il écrira à M. Lefebvre [2] qu'il attend pour son poème « l'heure du jugement [3] ».

Au milieu de ces travaux sérieux, s'il apprend qu' « un critique anonyme a écrit contre lui d'une manière peu bienveillante », il se délasse et se venge en décochant quelque épigramme. En voici une de cette époque :

Bon gré, mal gré, toujours perce nature.
De plat rimeur toute œuvre a le cachet :
Sous l'anonyme en vain il se cachait;
Chaque sottise est une signature [4].

Pour la seconde fois, Millevoye prit part, en 1810, au concours de l'Académie des Jeux Floraux, mais les choses allèrent autrement qu'en 1807, et il s'ensuivit une singulière controverse dans le détail de laquelle je veux entrer à l'aide de documents inédits [5].

Parmi les poèmes retenus par le jury cette année-là,

1. *Journal de Paris*, 29 janvier 1810. Une 4e édition suivit, en juin. *Le Mercure* l'annonce dans son no du 9. Cette 4e édition est augmentée de l'épisode des amants. La peinture des effets moraux produits par la contagion est étendue quelque peu. Le poème est suivi de *la Bataille d'Austerlitz* et des *Odes d'Anacréon*.

2. J'ignore auquel des nombreux littérateurs qui portaient alors le nom de Lefebvre Millevoye s'adresse ici. Il le donne pour auteur de « malignes épigrammes ».

3. Cat. de vente des autogr. de la coll. Monmerqué, 1837.

4. Rapportée, à la date de février 1810, par Labouisse-Rochefort, *op. cit.*, t. VII, p. 169.

5. Ils m'ont été communiqués par M. Armand Praviel.

une ode intitulée : *les Jeux Floraux* fut jugée digne de la violette d'argent, d'une valeur de 250 francs, le prix du genre, l'amarante d'or (valeur 400 francs) étant réservé. On ouvrit l'enveloppe contenant le nom de l'auteur, on y trouva celui de M. Jomard, et l'ode fut publiée dans le recueil annuel sous cette signature. C'est alors que Millevoye se fit connaître comme étant l'auteur de l'ode couronnée; il fit intervenir Baour-Lormian et le chargea de retirer le prix en son nom. Naturellement, l'Académie fit des difficultés, refusa de remettre aux mains du mandataire les 250 francs du prix, en émettant des doutes sur le bien-fondé de la réclamation. Millevoye, avisé par Baour, écrivit alors au secrétaire perpétuel Poitevin-Peitavi la lettre que voici :

Paris, 14 mai 1810.

Monsieur,

M. Baour-Lormian m'a fait part de votre lettre. Je dois à l'Académie des Jeux Floraux et à vous en particulier une explication. Je suis l'auteur de l'ode couronnée; mais j'ai senti que l'ouvrage était resté fort au-dessous du sujet et ce motif m'a déterminé à emprunter le nom de M. Jomard, mon ami. La circonstance du prix réservé me prouve que ma défiance était fondée. Je serais fâché toutefois que ma négative prolongeât vos incertitudes et vous causât la moindre contrariété. Vous trouverez donc ci-jointe ma procuration en bonne forme, sur laquelle vous voudrez bien me faire passer à loisir la valeur du prix, sauf les déductions d'usage. — Du reste, ce qui est écrit est écrit et je vous prie instamment de ne rien changer à l'énoncé du rapport.

J'espère que l'Académie ne prendra point en mauvaise part la privation que je m'étais imposée. Plus j'attache d'importance à son suffrage, plus je devais craindre de n'en être pas assez digne.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de mon respectueux dévouement.

MILLEVOYE,
rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, n° 4.

Je crois que M. Jomard a négligé d'affranchir le dernier envoi; ayez la bonté, monsieur, d'en prélever le montant.

Il s'est glissé plusieurs fautes dans l'impression, entre autres celle-ci :

Relevant sa victoire; lisez : *Révélant*, etc.

Je vous prie d'anéantir la procuration précédente [1].

A cette lettre était jointe une nouvelle procuration, sur papier timbré, dont voici le texte :

Pardevant Me Benjamin-Victor Vernois et son collègue, notaires impériaux à Paris, soussignés,

Fut présent

M. Charles-Hubert Millevoye, homme de lettres, demeurant à Paris, rue Saint-Hyacinthe, no 4, Butte du Moulin,

Le dit sieur Millevoye se déclarant auteur de l'Ode intitulée *les Jeux Floraux* qui a remporté le prix à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse,

Lequel a fait et constitué pour son mandataire général et spécial,

M. Saint-Jean, propriétaire, demeurant en la dite ville de Toulouse,

Et lui a donné pouvoir de, pour lui et en son nom, retirer des mains du secrétaire de l'Académie la valeur du prix décerné, en donner toutes quittances et décharges, faire toutes déclarations et affirmations requises et nécessaires, passer et signer tous actes, émarger tous registres, et généralement promettant et obligeant.

Fait et passé à Paris, en l'étude, le quinze mai mil huit cent dix et a signé avec les dits notaires après lecture faite,

MILLEVOYE, VERNOIS, FLEURY.

Enregistré à Paris le quinze may 1810, fo 60, c. 3e, V. 39. Reçu un franc dix centimes.

DULION (?)

— Nous, président de la quatrième Chambre du Tribunal de 1re instance du département de la Seine, certifions que les signatures de l'autre part sont bien celles de MM. Fleury et Vernois, notaires impériaux à Paris, et que foi doit y être ajoutées (*sic*) tant en jugement que hors. Pourquoi nous avons signé ces présentes auxquels (*sic*) nous avons fait apposer le sceau du dit tribunal.

Paris, ce quinze mai mil huit cent dix.

LE BEAU.

1. Celle présentée par Baour-Lormian *aussitôt après* la publication des résultats du concours.

L'Académie toulousaine fut bien embarrassée. Elle délibéra le 1er juin, prit son temps, puis finalement le secrétaire perpétuel transmit au poète cette réponse dont la minute figure, dans les archives des Jeux Floraux, au dos de la lettre de Millevoye en date du 14 mai :

J'ai une peine extrême, monsieur, d'avoir à vous annoncer que l'Académie à délibéré de ne pas délivrer le prix réclamé à la fois par vous et par M. Jomard. Elle en a usé ainsi toutes les fois que de pareilles réclamations ont été faites sous des noms supposés. Nos statuts y sont formels et j'aime à croire que, s'il avait pu y avoir lieu à une exception, elle eût été faite en votre faveur. Comment l'idée de vous cacher vous est-elle venue? Votre nom ne pouvait qu'ajouter à l'intérêt que nous avait inspiré l'ouvrage couronné.

Recevez, monsieur, avec l'expression de tous mes regrets, l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux attachement.

POITEVIN.

Millevoye crut devoir insister et répliqua par une lettre plus explicite :

Paris, 10 juin 1810.

Monsieur,

La réclamation n'est plus faite sous un nom supposé, puisque je me nomme. Le prix n'est pas réclamé à la fois par M. Jomard et par moi, puisque M. Jomard, négociant connu, loin de rien réclamer, est prêt à vous envoyer son abnégation la plus formelle. Il n'y a donc aucune incertitude, même matériellement parlant, et il me semble qu'un acte de justice ne peut blesser vos statuts. J'aime à croire que l'Académie des Jeux Floraux ne me suppose pas plus l'intention de lui enlever un prix que je ne lui suppose celle de chercher à le retenir. Cependant son refus attesterait un doute. Or, vous sentez, monsieur, ce qu'un pareil doute aurait d'injurieux. C'est à ce titre que je réclame, car je tiens si peu à la chétive somme dont il s'agit, que si, contre mon attente, l'Académie persistait dans sa délibération, je la prierais d'agréer la valeur du prix de l'Élégie qu'elle m'a antérieurement décerné.

Au surplus, je propose, pour plus grande régularité et surtout pour la satisfaction de l'Académie, de faire imprimer incessamment sous mon nom l'ode couronnée, avec cette simple note que

vous imprimeriez vous-même quand l'occasion s'en présenterait : « M. Millevoye n'ayant d'abord inséré dans le billet cacheté joint à sa pièce que le nom de son correspondant en son absence, le sien n'est parvenu à l'Académie qu'après l'impression, et même après la séance publique. » Cette note et l'ouvrage imprimé avec ma signature éclairciront, je crois, tous les doutes et lèveront tous les obstacles. Mais, je le répète, un refus définitif serait une sorte de démenti public, et l'Académie ne voudrait sans doute pas compromettre ceux qu'elle se proposait d'honorer. Le public serait peut-être de mon avis : je n'en appellerais cependant à son tribunal qu'avec une extrême répugnance. Il serait fâcheux que le calice des doctes fleurs devînt pour moi celui d'amertume. — Mais je détourne cet augure, et j'ose, monsieur, me reposer sur un conciliateur tel que vous et sur la bienveillance des maîtres du Gai-Savoir, qui, dans un autre concours, m'avaient accueilli avec tant de grâce. S'il ont cru voir dans le changement du nom de l'indifférence ou de la légèreté au lieu d'une juste défiance, je vous supplie de les détromper.

Pardon de toutes les peines que vous cause ce malheureux démêlé. Je désire de tout mon cœur être un jour à portée de vous en remercier de vive voix et d'achever une connaissance à laquelle j'attache infiniment de prix.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de ma profonde estime et de ma respectueuse considération.

MILLEVOYE.

Le poète perdit-il son encre? L'Académie persista-t-elle dans sa première résolution? Les documents conservés à Toulouse n'en disent pas plus long sur cette aventure. Je n'ai pas découvert l'*Ode* imprimée sous le nom de Millevoye [1] et je ne vois nulle part qu'il ait exécuté la menace, qu'il exprime si poliment, d'en appeler « au tribunal du public ». Il ne dut pas, cependant, être fait droit à sa requête, puisque Millevoye, en 1811, parlera encore du « rigorisme de la décision [2]. »

Ce qui n'est pas douteux, toutefois, c'est qu'il participa de nouveau, l'année suivante, au concours des Jeux Floraux et qu'il y fut couronné. Après le « fâcheux

1. Voir cette pièce, que je reproduis en appendice, à la fin du volume, d'après le manuscrit conservé à Toulouse.

2. Voir plus loin, p. 126.

démêlé » de 1810, surtout si l'issue ne lui en fut point favorable, c'était une élégante façon pour lui de se venger que de se présenter devant les mêmes juges avec une pièce comme *la Chute des feuilles;* pour l'Académie, d'autre part, c'était une preuve de bon goût et d'absence de rancune que d'en reconnaître solennellement le mérite.

D'autres espérances, qui commençaient alors à préoccuper le poète, apaisèrent sans doute son dépit.

Le 24 fructidor an XII-10 septembre 1804 [1], par un décret daté d'Aix-la-Chapelle, Napoléon avait institué 22 grands prix, à décerner solennellement, de dix ans en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, aux auteurs des meilleurs ouvrages littéraires, et des plus utiles inventions scientifiques. Les premiers « Prix décennaux » devaient être distribués le 18 brumaire an XVIII-9 novembre 1810. Les ouvrages qui semblaient dignes de concourir devaient être examinés par un jury composé des présidents et des secrétaires perpétuels de chacune des classes de l'Institut. Le 28 novembre 1809, un nouveau décret ayant porté de 22 à 35 le nombre des récompenses à décerner en 1810, la *Classe de la langue et de la littérature française* se trouva, pour sa part, avoir à distribuer *neuf prix*, 5 de première classe (10.000 francs) et 4 de seconde classe, (5.000 francs), dont deux devaient être attribués *aux meilleurs petits poèmes dont le sujet serait tiré de l'histoire de France*, et un autre à *la meilleure traduction en vers de poèmes grecs ou latins.*

Millevoye se mit sur les rangs avec son *Belzunce* d'une part et sa traduction des *Bucoliques* de l'autre.

Quand le jury eut terminé ses opérations, ses rapports

1. J'emprunte les renseignements qui suivent, sauf indication d'autre source, à l'*Histoire de l'Acad. franç. depuis sa fondation jusqu'en 1830*, par Paul Mesnard. Paris, 1857, p. 267-277, *passim.*

furent publiés (au mois de juillet 1810)[1], sous la signature de Bougainville, président, et de Suard, secrétaire. Voici quels étaient les avis émis à propos des deux ouvrages de Millevoye : *Belzunce*, jugé sur la première édition, avait paru un « poème imparfait malgré ses qualités »; le jury lui préférait et proposait pour le prix *la Mort d'Henri IV*, de Victorin Fabre. Quant à la traduction des *Bucoliques*, elle offrait « des morceaux très bien écrits »... mais on ne retrouvait pas « l'élégance pure et facile » qu'on avait louée dans les premiers ouvrages de l'auteur[2]. La traduction du même ouvrage par Tissot était estimée supérieure.

Notre candidat ne se trouvait donc pas précisément en bonne posture pour atteindre au succès. Mais ces premiers rapports n'étaient que provisoires. Des commissions nommées par les différentes classes de l'Institut devaient, chacune en ce qui la concernait, discuter et au besoin réviser les conclusions du premier jury.

Les Bucoliques de Millevoye furent, par la Classe de l'histoire et de la littérature anciennes, compétente, jugées dignes de leur sort malheureux. Ginguené, rapporteur, ratifia l'avis du premier jury et proposa pour le prix *les Bucoliques* de Tissot. La classe, à l'unanimité, se rangea à cette opinion. Aucune mention ne fut même accordée à l'ouvrage de Millevoye[3].

Mais, pour *Belzunce*, la commission de la Classe de la langue et de la littérature française se montra plus bienveillante. Dans son rapport, signé du président, le comte Regnault, et du secrétaire *ad hoc*, Arnault, on lisait, en conclusion :

1. Voir *le Journal de l'Empire* du 20 juillet 1810, et le *Moniteur* du 14 au 24.

2. *Rapports et discussions de toutes les classes de l'Institut sur les ouvrages admis au concours pour les Prix décennaux*. Paris, Baudoin et Garnery, 1810, in-4°, p. 143.

3. Séance du 10 août. Cf. *Rapports et discussions*, p. 146 et p. 166.

... La classe a accordé un prix à ce petit poème non seulement parce que les beautés qu'il renferme lui ont paru le mériter, mais encore parce que les défauts qui seraient l'objet d'une juste et sage critique, tels que le début, l'exposition et le commencement du poème peuvent être facilement corrigés, l'auteur ayant déjà fait à cet égard ses preuves dans la seconde édition de son poème que des changements heureux avaient amélioré [1].

Le second prix était décerné aux *Tombeaux de Saint-Denis* de Treneuil, et des mentions honorables distinguaient les *Poésies nationales* de d'Avrigny ainsi que *la Mort d'Henri IV* de Victorin Fabre [2].

Quand *le Moniteur*, à la fin de novembre [3], publia ce nouveau rapport, Millevoye reprit donc espoir et l'on peut supposer qu'il attendit impatiemment le grand jour de la solennité dont le terme avait été retardé. Le 12 décembre 1809, dans l'*Exposé de la situation de l'Empire*, lu au Corps Législatif, le ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, avait parlé en termes pompeux de la fête brillante qui se préparait : « La première de ces époques mémorables faites pour exalter les plus nobles ambitions est arrivée... ; les Prix décennaux vont être distribués par la main même de celui qui est la source de toute vraie gloire [4]... » Hélas, une grande désillusion, voilà tout ce qui devait être l'apanage des lauréats désignés. Le jour de la distribution des récompenses ne fut jamais fixé. « On attendit en vain... La promesse n'avait pas été révoquée, mais quelque obstacle en arrêtait l'exécution, et soit que l'ajournement marquât un changement secret de volonté, soit que les grands et tristes événements qui suivirent aient emporté les projets faits pour des temps de gloire et de sécurité, il finit par n'en être plus question [5]. »

1. *Rapports*, etc., p. 144.
2. Cf. *Journal de Paris*, 19 et 23 octobre 1810.
3. Cf. nos des 28 et 30 novembre et des 7 et 13 décembre 1810.
4. E. Biré et E. Grimaud, *Les poètes lauréats*... t. Ier, p. 86.
5. P. Mesnard, *op. cit.*, p. 275.

Ce qui ne manqua pas aux lauréats, ce furent les attaques et les haros de leurs rivaux jaloux. Les premiers jugements avaient soulevé dans le public de vives récriminations, chacun ayant à proposer un candidat plus digne que ceux désignés par le jury[1]. Pour Millevoye, malgré son demi-échec, il eut aussi des envieux. Dorange, auteur d'une traduction des *Bucoliques* parue au mois de septembre 1809, fit observer aux membres de la Classe d'histoire et de littérature anciennes « que la traduction de Millevoye n'avait paru que trois mois avant la sienne, qu'elle ne devait pas non plus être admise au concours » ; il demandait « ou que l'on prononçât sur sa traduction, ou que l'on oubliât M. Millevoye comme lui dans le jugement définitif. » Un rapport relatif à cette réclamation fut élaboré et lu dans la séance du 17 août. Il concluait que Millevoye, ayant figuré dans le rapport du jury, ne saurait être « oublié » et décernait à Dorange, en manière de consolation, quelques éloges pour son ouvrage. Cela suffit sans doute pour apaiser le ressentiment de ce dernier, d'autant que *les Bucoliques* de Millevoye n'obtenaient finalement pas même une mention[2].

1. Dussault (Y.) écrit à ce propos deux articles très vifs dans *le Journal de l'Empire*, 26 et 28 août 1810.

2. *Rapports et discussions*... p. 167. — A propos des rivalités soulevées par les Prix décennaux, voici un témoignage bien caractéristique d'un contemporain : « Napoléon avait imaginé l'institution des Prix décennaux pour forcer le public à s'occuper d'autre chose que de ses campagnes. Toutes les ambitions déchaînées amenèrent entre les rivaux des explications vives, des apostrophes indécentes, des épithètes grossières. Des hommes de lettres qui avaient été liés jusqu'à ce moment firent retentir les journaux de leurs plaintes et de leurs invectives; c'était un spectacle et la galerie riait aux dépens des acteurs. Napoléon demanda un jour à M. de Bougainville ce qu'il pensait de cette petite guerre et celui-ci répondit à l'instant : « Sire, autrefois, on faisait battre les bêtes pour amuser les gens d'esprit, et aujourd'hui on fait battre les gens d'esprit pour amuser les bêtes. » Alissan de Chazet, *Mémoires, souvenirs, œuvres et portraits*. Paris, 1837, t. III, p. 87.)

Le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise eut lieu le 2 avril 1810.

Millevoye avait eu la pensée de célébrer en vers cet événement mémorable ; ses confrères également. A peu près tous les poètes de France accordèrent leur luth en l'honneur des impériaux époux.

Dans cette circonstance, dit Bourrienne[1], Savary... s'occupa spécialement des gens de lettres. Il m'assura que la plupart des vers qui *inondèrent* Paris... avaient été commandés par son prédécesseur (Fouché) et je le crus facilement. Le duc de Rovigo se trouva donc chargé de distribuer aux auteurs de tant de productions apologétiques des preuves de la munificence du souverain. Ils auraient dû réfléchir que le titre seul de son ministère[2] devenait une flétrissure pour eux... Ce n'est pas que je blâme un gouvernement de donner des pensions et des gratifications à des auteurs, mais je voudrais que ce fût toujours le prix d'un ouvrage utile et non la récompense d'un encens brûlé en faveur du souverain, mais la flatterie est une maladie de l'esprit humain qui a commencé avec le monde et qui ne finira qu'avec lui.

Hermann et Thusnelda, scène lyrique, composée par Millevoye à l'occasion du mariage de l'Empereur, est-elle autre chose qu'une flatterie à l'endroit du souverain? Voici dans quels termes est rédigée la *note préliminaire* du poème dans le manuscrit original, conservé à la bibliothèque d'Angers[3]. On connaîtra par là tout ensemble et le sujet du poème et le sentiment qui l'a dicté à l'auteur :

Arminius, que les Germains nommaient aussi Hermann, était leur chef suprême et remporta sur les Romains des victoires mémorables. Il épousa *Thusnelda*, fille de *Ségeste*, qui fut l'allié de ces mêmes Romains et dont j'ai changé le nom en celui de *Sigismar*. Ce fond historique, aidé de quelques développemens,

1. *Mémoires*, Paris, Ladvocat, 1829, t. IX, p. 32, 33.

2. Savary de Rovigo était « ministre de la police générale impériale. »

3. M. Leroy, bibliothécaire, m'a communiqué une copie de ce manuscrit et des notes qui l'accompagnent.

m'a fourni la scène suivante où j'ai reproduit, autant que je l'ai pu, la couleur locale et les expressions consacrées.

On m'objectera sans doute qu'il y a loin du chef de quelques peuplades demi-sauvages au grand souverain du grand peuple. Aussi n'ai-je point établi de comparaison. S'il n'en est aucune qui ne paraisse au-dessous du sujet, ce n'est pas au poète qu'il faut s'en prendre. J'ai choisi Arminius parce que ce nom doit réveiller d'intéressans souvenirs dans l'âme d'une Germaine. Heureux si mes vers rappellent un instant à sa pensée le chant des bardes qui célébraient la gloire de son antique patrie.

Certes, cette dédicace est louangeuse; les termes en furent quelque peu adoucis par la suite, et dès la première édition de l'ouvrage [1], où Napoléon n'est plus que le « souverain de la grande nation [2]. » Cependant il faut avouer qu'une certaine discrétion y est encore gardée. Le fait même d'être allé chercher si loin une allégorie atténue ce que la flatterie aurait pu présenter de brutale impudence. Millevoye vante et flatte l'Empereur, mais il sait conserver la délicatesse de doigté qui le caractérisa toujours. Sans vouloir chercher pour lui une excuse, dont du reste il ne m'appartient pas de le pourvoir, je remarquerai que le *ton* de son ouvrage, surtout comparé à quelques autres, semble fort modéré.

Les personnages de la « scène lyrique » sont des Druides, Thusnelda et ses compagnes, Hermann et Sigismar, le peuple et des guerriers. La scène se passe dans la forêt de Chérusca. Après plusieurs couplets relatifs à la guerre que se sont faite Hermann et Sigismar, on apprend que la paix est conclue et Thusnelda, enthousiasmée par les hautes qualités d'Hermann, s'écrie :

Il revient, mon Hermann, la gloire le ramène, etc...

1. In-4° s. d. ni nom d'imprimeur (1810). Voir *Bibliographie*, p. 378.
2. Millevoye a toujours rapporté *au peuple français* ainsi qu'*aux soldats* de Napoléon (voir plus haut, p. 72) une grande part de la gloire de ce règne.

Hermann la paie de retour et demande à Sigismar de les unir. La scène s'achève sur ce

CHŒUR DES BARDES ET DU PEUPLE

Peuple d'Hermann, peuple fidèle,
De sa jeune compagne embrassons les genoux
Et puisse-t-il obtenir d'elle
Le bonheur qu'il répand sur nous[1].

Ce poème allégorique fut soumis aussitôt aux commentaires du public. *Le Journal de Paris* en donne l'analyse et en cite une trentaine de vers dans son numéro du 27 août. *Le Journal de l'Empire* en donne aussi des fragments, le 28[2]. *Le Mercure* en parle avec éloge et cite la scène du sacrifice des druides dans un article intitulé *Chants d'Hymen,* paru le 1er septembre.

Cette scène avait été composée, explique Millevoye lui-même[3], « pour être mise en musique ». On lit dans l'*Intermédiaire*[4] qu'elle fut « proposée pour être représentée à l'Opéra ». Cette représentation n'eut pas lieu. Aucun document n'existe aux archives de l'Opéra sur ce sujet.

Mais une autre question intéressante se pose ici. Le grain d'encens brûlé devant le souverain de la grande nation fut-il payé à Millevoye, et combien?

Le manuscrit d'*Hermann et Thusnelda* fait partie d'un recueil factice (n° 564, ancien 528) donné à la

1. Je cite la leçon du ms. d'Angers.

2. Le texte ici s'éloigne déjà par endroits du ms. d'Angers, qui était le premier jet, envoyé à M. de Montalivet. Dans le texte imprimé en 1810, puis dans celui donné dans les *Poésies diverses* (F. Didot, 1814, t. II, p 71 et suiv.) et enfin dans celui de l'édition de Pongerville (Ladrange, 1837) on pourrait relever d'innombrables variantes. Millevoye a souvent remanié ce poème qu'il finit par reléguer dans une note à la suite du *Chant de Virgile,* dans les *Poésies diverses.* Preuve qu'il n'en était guère satisfait.

3. *Poésies diverses,* 1814, t. II, p. 71.

4. 25 novembre 1877, p. 700, art. signé P. de N.

bibliothèque d'Angers par le baron Fain qui tenait ces papiers de M. de Montalivet. Le donateur a joint à la pièce de Millevoye quelques notes dans une desquelles on lit : « Le libraire Furne a donné une édition des œuvres de Millevoye en 4 volumes. En tête est une notice sur le poète et je n'ai rien à y ajouter, seulement je dirai que *lors du mariage, Millevoye fut porté pour une pension sur les fonds spéciaux ou fonds secrets.*

... Ce fut cette scène (Hermann et Thusnelda) qui lui valut particulièrement les grâces du gouvernement. »

A combien faut-il, en espèces sonnantes, évaluer ces « grâces » ? Le baron Fain n'en dit pas plus long. Une pension fut-elle réellement servie à l'auteur d'*Hermann et Thusnelda?*

De nouveaux documents seront apportés pour la solution de cette question au moment où le poète publiera son *Chant de Virgile sur la naissance du roi de Rome,* en 1811[1].

Millevoye passe à Ville-d'Avray la fin de cette année 1810, féconde pour lui en travaux et en émotions. Son *Belzunce* ne cesse de le préoccuper. Il s'acharne à le corriger, toujours peut-être dans l'espoir que la « solennité » de la distribution des Prix décennaux aura lieu, et avec le souci de faire ratifier ce jour-là par le public l'avis de la commission académique.

Le 6 octobre, il écrit à Baculard d'Arnaud pour lui parler de son ouvrage[2] et le même jour il adresse à Arnault la lettre suivante :

Ville-d'Avray, 6 octobre 1810.

Monsieur et cher voisin,

Je viens de relire mon *Belzunce*. Je crois, entre nous, qu'avant d'arriver au port, si tant est qu'il y arrive, il a encore besoin de

1. Plus loin, p. 118, 119.
2. Cat. de vente d'une coll. d'autogr. (anonyme), le 18 novembre 1882 n° 180.

faire quarantaine. Le début était lent; je l'ai rendu plus rapide J'ai aussi corrigé plusieurs détails. Mais surtout, d'après les judicieuses observations que vous m'avez transmises, j'ai augmenté le poème d'un morceau sur les galériens, et d'un court épilogue sur les pestiférés de Jaffa. Je vous envoie ces deux morceaux; vous en jugerez. Ils sont, je le sais, tout à fait étrangers au concours, mais j'ai cru devoir ce nouvel effort à l'attention dont l'Académie honore mon ouvrage.

Agréez, je vous prie, l'expression de tous mes sentiments.

MILLEVOYE[1].

Mais de quoi donc s'inquiète le poète? N'est-il pas dès lors assuré de l'immortalité, puisqu'il a pour lui toutes les femmes, toutes les mères, et qu'on peut écrire de lui cet éloge, qui ne dut point le laisser indifférent : « M. Millevoie à qui les mères qui ont de l'esprit sourient avec bienveillance est gratifié du sourire même de celles qui n'en ont pas[2]. »

Pour augmenter encore sa réputation — sinon pour lui permettre d'attendre que le montant du prix attribué à *Belzunce* lui soit versé — il se fait, en 1810, l'éditeur du *Choix de poésies de l'abbé de Lattaignant* (en collaboration avec Beuchot[3]), et des *Poètes de second ordre précédés d'un choix des vieux poètes français* en 4 volumes[4].

Comme d'ordinaire, Millevoye inaugure l'année 1811

1. Reproduite dans l'*Isographie des hommes célèbres*. Paris, 1843, t. III. Cette lettre faisait partie de la coll. Bérard.

2. Auguste Hus, *Tablettes d'un voyageur au commencement du* XIX*e siècle ou course sentimentale et philosophique de Turin à Paris, dédiées à ma sœur, madame Hermoz*. Paris, Debray, 1810.

3. D'après Quérard. Voir plus loin *Bibliographie*. Une notice sur l'abbé de Lattaignant précède le *Choix de poésies*. Mais rien n'indique que Millevoye en soit l'auteur. Elle est du reste peu intéressante.

4. « Cette édition est publiée par M. M*** » (*Mercure de France*, mai 1811). « Le choix des vieux poètes français est fait par Millevoye » (*Bibliogr. de la France*, 1819, 11 septembre, p. 418.) On a aussi une lettre de Millevoye au libraire Nicolle, écrite de Paris en 1813, et relative « à l'impression des *Poètes de second ordre* dont il était en partie l'éditeur ». (*Revue des Autographes*, avril 1891, n° 136.)

en faisant connaître aux quatre coins de la France, par la voie des *Chansonniers*, ses poésies fugitives nouvelles ou en rappelant à la mémoire des lecteurs celles qu'on avait le plus prisées dans ses recueils antérieurs. Il a de quoi choisir ses porte-paroles; *le Journal de Paris* du 21 janvier 1811 insère cet « écho » : « Il n'y a eu cette année que 29 almanachs poétiques, c'est-à-dire recueils de chansons publiés à propos ou à l'occasion du premier jour de l'an. » S'ensuit la liste. Liste bien incomplète. De Jouy, le 21 décembre suivant[1] en signale, pour 1811, *soixante-deux*, « la plupart chantans. »

Mais, remarque-t-il ensuite, « il y a almanachs et almanachs et tous ne sont pas également présentables... » *Le Chansonnier des Variétés*, dont le papier est commun et l'impression grossière est « tout au plus digne de figurer sur les comptoirs subalternes » ; *La Lyre d'Anacréon* fait « les délices des ouvrières en linge » ; l'*Almanach de Famille* est « la ressource des gouvernants et des précepteurs ; *le Chansonnier des Grâces*, « malgré les prétentions de son titre » ne figure pas non plus dans les boudoirs élégants.

Les almanachs « de bon goût » sont : Le *Petit almanach des Dames*, l'*Almanach dédié aux Demoiselles*, l'*Almanach de la cour et de la ville*, l'*Almanach dédié aux Dames*, « et dix ou douze autres, recommandables aux mêmes titres, c'est-à-dire par la beauté des gravures, des caractères et du papier, par le luxe de la reliure où brillent en cent façons la moire, le tabis et le marocain ». «... Le premier et le meilleur des almanachs est encore l'*Almanach des Muses*... Après lui, le *Nouvel almanach des Muses*, les *Etrennes lyriques*, *le Portefeuille français* et les *Etrennes de la jeunesse*... Ce serait faire injure au *Caveau*

1. Cf. *L' Hermite de la Chaussée d'Antin*, t. I, p. 300-314 *passim*.

moderne que de le placer même à la tête de cette foule de chansonniers que le jour de l'an voit éclore ». ... Il est d'aspect modeste, mais « plusieurs noms avoués des Muses se lisent au bas de ses pages. »

Millevoye, par sa collaboration aux almanachs, atteignait donc le grand public dans l'universalité de ses classes sociales.

On sait combien la naissance attendue d'un héritier du Trône préoccupait, dans les premiers mois de cette année-là, l'Empereur et toute la France.

Pour susciter l'enthousiasme des poètes à chanter la naissance prochaine, il est à supposer que Savary de Rovigo, comme l'année précédente, ne fut pas avare de promesses « flétrissantes », pour employer le mot de Bourrienne[1].

Des particuliers, Lucet et Eckart, proposèrent, de leur côté, des prix pour être décernés aux meilleurs poèmes sur l'événement annoncé[2].

L'événement se produisit le 20 mars.

1. Edmond Géraud écrit dans son *Journal*, à la date de novembre 1810 : « J'ai entendu hier le dialogue suivant : « Il faut tout prévoir; on assure que ceux de nos poètes qu'on a désignés pour chanter le grand accouchement qui se prépare, afin d'être prêts à tout événement, composent deux pièces de vers à la fois, dans le cas où la *signora* mettrait au monde une fille au lieu d'un garçon. Il est pourtant un troisième cas auquel ces messieurs ne s'attendent point. Que diraient-ils, par exemple, si elle accouchait d'un monstre? — Eh bien, vous voilà embarrassé de peu de chose : ne serait-ce pas toujours une divinité? » (Ed. Maurice Albert, p. 125.)

Et un peu plus tard :

« Parmi les auteurs qui ont travaillé pour célébrer l'accouchement de Marie-Louise, on cite surtout M. Guilbert de Pixérécourt; on assure que cet écrivain fécond avait déjà composé une comédie dans le cas où ce serait un garçon, un opéra dans le cas où ce serait une fille, et un drame pour une fausse couche... » (*Ibid.*, p. 135.)

2. Cf. *Journal de Paris* du 8 mars 1811. Millevoye ne concourut pas. Cependant, sa pièce fut insérée dans le recueil publié par Lucet et Eckart sous le titre : *Hommages poétiques à LL. MM. II. et RR.*, etc., 2 vol. in-8°. Paris, Kélian (*Journal de Paris* du 21 août 1811).

Aussitôt, « l'inondation » de vers, pour parler encore comme Bourrienne, recommença. « Il n'y eut forme poétique, dit Constant[1], depuis l'ode jusqu'à la fable, qui ne fût employée à le célébrer. »

Millevoye choisit l'ode, l'ode de Lebrun-Pindare et de Lefranc de Pompignan, de qui sa pièce pourrait être signée. Elle a pour titre : *Chant de Virgile sur la naissance du roi de Rome*[2]. La flatterie ne manquait pas de délicatesse d'avoir amené et fait chanter Virgile au berceau de l'enfant. Aujourd'hui, en lisant ce poème, on songe malgré soi au fils de Pollion que Virgile saluait aussi, au nom même des Sibylles, et qui manque à l'histoire, de même que le Roi de Rome... Mais en 1811 le prophète pessimiste eût été mal venu, et le ciel se peignait des riantes couleurs de l'espérance.

Le *Chant de Virgile* fut remarqué. *Le Journal de l'Empire* le donna à ses lecteurs le 8 juin. Le vieux Ximenez le lut avec un plaisir qu'il témoigna à l'auteur dans de petits vers que suivirent une non moins spirituelle réponse. Voici ces deux piécettes que je crois tout à fait oubliées[3] :

1. *Mémoires sur la vie privée de Napoléon...* Paris, Ladvocat, 1830, 6 vol. in-8°, t. IV, p. 305.

2. Millevoye n'avait pas attendu l'événement de la naissance du fils de Napoléon pour y faire allusion dans ses vers. Du moins, *le Mercure de France* le prétend. Dans son numéro du 1er septembre 1810, il publie *le Beau Loïs*, de Millevoye, avec cette note : « Le nom et la fête de Louise viennent d'inspirer à l'un de nos poètes une romance où ce nom est consacré et qui se trouve dédiée naturellement à celle qui le porte. Cette petite pièce a surtout le mérite de retracer un souvenir et de donner une espérance. » La pièce comporte six strophes de quatre vers, dont voici la dernière :

> Gloire à ton ombre, o jeune et beau Loïs,
> Ton nom charmant est le nom d'une Reine :
> Beau comme toi, bientôt son jeune fils
> Sera l'honneur des rivages de Seine.

Cette dernière strophe fut supprimée par Millevoye quand il recueillit *le Beau Loïs* dans ses *Poésies diverses* (1814, F. Didot, p. 125).

3. Elles figurent dans *le Journal de Paris* du 30 juillet 1811.

Mes remerciemens à M. de Millevoye.

« Vos jeunes mains, (disoit Voltaire à ***[1])
Cueillent des fleurs et j'en ai les épines. »
Moi, j'ai lu quelque part qu'à travers ses ruines,
Brillante d'un éclat nouveau,
Rome, huit siècles passés, et l'an onze après mille,
Retrouveroit un des chants de Virgile.

Réponse de M. de Millevoye à M. de Ximenez.

Voltaire te promit la gloire :
Ses oracles pour toi ne furent point trahis.
Mais pour moi, par malheur, le temple de Mémoire
N'est qu'un château de ton pays.
Ton suffrage pourtant m'honore :
Car des fruits qu'à ton gré la Muse fait éclore,
Le doux parfum s'exale (*sic*) au lieu d'avoir vieilli.
Ainsi, dans la discrète amphore,
Le nectar, longtemps recueilli,
Devient plus savoureux encore.

Il faut aborder ici à nouveau et élucider la question de l'émargement de Millevoye à la cassette impériale.

« J'ai appris, d'une personne bien instruite, lit-on dans les *Mémoires* de Constant[2], qu'une somme de 100.000 francs, prélevée sur les fonds particuliers de l'empereur, fut répartie par M. Dequevauvilliers, secrétaire de la comptabilité de la Chambre, entre les auteurs des poésies qui furent envoyées aux Tuileries. »

Millevoye avait envoyé sa pièce aux Tuileries, par l'entremise de M. de Montalivet. Quelle fut sa récompense?

Aux Archives nationales est conservé ce rapport du ministre de la police générale impériale[3] :

1. A Colardeau (?). Voltaire avait 38 ans de plus que Colardeau.
2. T. IV, p. 305 de l'édition citée.
3. Arch. nat., A. F. IV, 4.531, n° 84.

RAPPORT A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI[1]

Sire,

A l'époque du mariage de Votre Majesté, un grand nombre d'auteurs ont composé diverses poésies qu'Elle m'a chargé de recueillir. D'après le rapport que je lui en fis alors, Votre Majesté voulut bien mettre à ma disposition une somme de 88.400 francs qui a été répartie conformément au tableau ci-joint.

Au moment de la naissance du Roi de Rome, j'ai engagé ceux de ces auteurs qui avaient montré le plus de talent à célébrer, chacun dans son genre, cet événement mémorable. J'ai l'honneur, Sire, de mettre sous vos yeux les ouvrages qu'ils ont publiés. J'y joins ceux qui ont été composés sous les règnes précédens par Quinault, Lafontaine et J.-B. Rousseau, et si Votre Majesté prend la peine de les comparer, elle se convaincra que la supériorité appartient incontestablement à l'époque actuelle.

Je divise en deux classes les auteurs qui ont travaillé plus ou moins heureusement et j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de leur accorder les gratifications suivantes :

1° A MM. Tissot, Baour-Lormian, *Millevoye*, Esménard, Parceval, Davrigny, Michaud, Le Maire, Treneuil et Vigée, auteurs de poèmes, odes et dithyrambes, à chacun 2.400 francs.	24.000 fr.
2° A MM. Chazet, André-Murville, Lebailly, Hurtaut-Delorme, et à madame Dufresnoy, auteurs de pièces de théâtre, odes et stances, à chacun 1.200 francs.	6.000 fr.
Total.	30.000 fr.

Ce nouveau bienfait de Votre Majesté accroîtra encore leur zèle et comblera toutes leurs espérances.

Si Votre Majesté veut bien agréer la proposition que j'ai l'honneur de lui soumettre, cette somme sera ajoutée au chapitre premier du Budget de mon ministère pour l'exercice 1809 dont elle formera l'article 4 et sera reprise sur le restant libre des autres chapitres du même budget.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté impériale et royale,

Le très humble et très obéissant

Serviteur et fidèle sujet,

SAVARY DE ROVIGO.

1. On lit au-dessous de ce titre, d'une autre main : « *Approuvé par Napoléon à Saint-Cloud, le 16 août 1811.* »

Le 17 septembre suivant, un décret était rendu relativement « à la *création d'actions* au profit de plusieurs hommes de lettres ». La minute de ce décret devrait se trouver aux Archives nationales (A F., IV, 4597, n° 10). Mais les numéros 9 et 10 de la plaquette qui porte cette cote ont été, dit une note insérée après le n° 8, « enlevés des archives en 1814, sous le gouvernement provisoire de M. de Talleyrand, par son préposé aux Archives, M. de Villers, et n'y ont jamais été réintégrés ». J'aurais peut-être pu me procurer copie de ce décret (dont expédition fut faite à Savary de Rovigo, chargé de l'exécution) aux archives de l'ancienne police générale impériale. Mais ces archives ont été brûlées en grande partie lors de l'incendie de la Préfecture de police pendant la Commune. Cependant, je tiens d'une autre source que Millevoye eut *une action sur le Journal de Paris*[1]. Et c'est cette action probablement qui représentait la somme de 6.000 francs dont plusieurs biographes, à commencer par Pongerville[2], ont assuré qu'il avait été pourvu annuellement.

D'un article paru dans la *Gazette de France*[3], trois jours après la mort de Millevoye, on pourrait induire que jamais le poète ne fut *pensionné :* « ... L'usurpateur, y est-il dit, qui ne protégeait les lettres que pour les avilir... aurait voulu flétrir Millevoye de la pension d'Esménard... » Cependant, on lit, dans *le Constitutionnel* du 18, une lettre du frère d'Esménard[4] qui relève le propos, assure que « tous ceux qui, par leurs talens, étaient condamnés à quelque célébrité », ont été « *flétris*[5]... », qu'ils ont à peu près tous reçu des pen-

1. Il en jouit jusqu'en 1814. (Cf. *Nain Jaune* du 25 décembre 1814, (n° 3.)

2. D., p. XIV.

3. N° du 15 août 1816.

4. En date du 16 août 1816.

5. C'est le mot de Baour-Lormian sur Napoléon rapporté par Edmond Géraud : « Pour vous peindre la tyrannie de cet homme, il me suffira

sions, des gratifications, des actions dans les journaux, des décorations ou des places » et que « *M. Millevoye n'a été ni moins empressé ni plus maltraité qu'un autre.* » C'est ici qu'est l'exactitude. Certes, Millevoye ne fut pas plus maltraité qu'Esménard. Une gratification de 2.400 francs plus une action sur *le Journal de Paris :* l'auteur d'*Hermann et Thusnelda* et du *Chant de Virgile* était payé de sa peine. Resterait à déterminer si Millevoye montra dans l'adulation de l'Empereur autant de platitude qu'Esménard... Mais il faut que cette discussion finisse et il est temps de dire quelques mots du concours académique de 1811, puisque aussi bien, en parlant de Millevoye, il en faut toujours revenir aux concours.

Deux sujets avaient été proposés : *La mort de Rotrou* et *les Embellissements de Paris*, le premier puisé tout simplement dans l'histoire de France — peut-être dans le but de rendre un hommage tardif à celui qui, faute de pouvoir satisfaire à l'obligation de la *résidence,* ne fut jamais académicien [1] — le second en quelque sorte dicté par l'actualité.

C'était alors l'époque des grands travaux de Paris [2] et les « Embellissements » intéressaient tout le monde. « On les célébrait en prose et en vers, en latin et en français, à la tribune du Corps législatif, sous la coupole de l'Institut et sur la scène des petits théâtres ; c'était le titre d'une *ode* de Fontanes et le sujet donné à deux reprises pour les compositions du concours général » [3].

d'un seul mot : il m'avait flétri d'une pension de six mille francs. » (Cf. *Un homme de lettres*, etc., p 223.)

1. Cf. E. Biré et Grimaud, *Les Poètes lauréats*, t. I, p. 122.

2. Cf. Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, t. II, ch. III.

3. *Ibid.*, p. 86. Deux fois déjà, en 1807 et en 1809, *les Embellissements de Paris* avaient été mis au concours sans qu'une seule des pièces envoyées parût à l'Académie digne d'être couronnée.

Millevoye écrivit un poème sur *la Mort de Rotrou* et un poème sur *les Embellissements de Paris*[1].

Les résultats du concours furent connus à la fin de mars. Le *Journal de l'Empire*[2] annonça que, pour *la Mort de Rotrou*, la 2e classe de l'Institut avait accordé le prix à Millevoye et le premier accessit à M. Delatouche (Henri de La Touche) « en témoignant son regret de n'avoir pas un second prix à donner. » On sut aussi que, sur les 23 ouvrages consacrés à chanter *les Embellissements de Paris*, la classe en avait distingué trois, que le prix était décerné à Victorin Fabre, le premier accessit à Millevoye et le second à Alexandre Soumet.

La séance publique eut lieu le mercredi 10 avril. Le même jour, on procédait à la réception de Parseval-Grandmaison, remplaçant Desaintange. « La salle de l'Institut, dit un rédacteur du *Mercure de France*[3], était remplie par un nombreux concours de littérateurs, de femmes jolies et parées d'un négligé élégant et de spectateurs de toutes les classes qu'avait attirés l'espoir d'un plaisir digne des esprits cultivés. » M. le comte Regnault de Saint-Jean d'Angély présidait. Il lut le rapport de Suard sur le concours. Après le discours de Parseval et la réponse du comte Regnault, Garat lut la pièce de V. Fabre sur *les Embellissements* (prix) et le comte Regnault celle de Millevoye sur le même sujet (accessit). Puis M. le sénateur-comte François de Neufchâteau lut *la Mort de Rotrou*, de Millevoye (prix), « pièce qui fut très applaudie ».

Aussitôt après, la séance fut levée. On s'étonna. On attendait la lecture, annoncée dans le programme, du

1. Quelques années plus tard, Millevoye s'enflamma de nouveau pour le Paris embelli par Napoléon. Il compare, en un fragment qui ne manque pas de pittoresque, le Paris de 1813 avec l'ancienne Lutèce. Ces vers, d'abord destinés à figurer dans *Charlemagne à Pavie*, ont été ensuite rejetés dans les notes de ce poème (p. 133 de l'édition de 1814).

2. 29 et 31 mars 1811.

3. 13 avril 1811.

poème de Delatouche qui avait obtenu l'accessit. On commenta fort le fait, d'autant que les jugements de l'Académie avaient paru singuliers à ceux qui avaient entendu les lectures. On trouvait la pièce de Millevoye sur *les Embellissements*, qui n'avait eu que l'accessit, supérieure à celle de V. Fabre qui avait été jugée digne du prix. Au contraire, *la Mort de Rotrou*, de Millevoye, n'avait enthousiasmé personne et la lecture de la pièce de Delatouche sur le même sujet était supprimée. « Que signifie cette réticence affectée ? murmurait-on de toutes parts en descendant les escaliers. A-t-on craint que la pièce du nouveau candidat[1] ne parût meilleure que celle de son heureux vainqueur ? Après avoir visiblement sacrifié M. Millevoye à M. Victorin Fabre[2]... aurait-on jugé nécessaire... de sacrifier ensuite M. Latouche (*sic*) à M. Millevoye[3] ?... »

L'auteur de cet article confirme dans un second[4] son opinion sur *les Embellissements* et note « qu'il n'y a plus qu'un cri contre un jugement qui prouve ou la plus choquante partialité, ou l'aveuglement le plus inconcevable ». Mais, quant à *la Mort de Rotrou*, il doit avouer que le public a maugréé à tort et que la pièce de Millevoye, sans être excellente, vaut réellement mieux que celle de son rival[5].

Aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, *les Embellissements de Paris* paraissent insipides et ne présentent plus que l'intérêt du document rétrospectif. Dans *la Mort de Rotrou*, au contraire, éclate encore, çà et là, une étincelle de vraie poésie.

La première de ces deux pièces ne comprend qu'une centaine de vers. Elle dut être composée vite. On sait

1. C'était la première fois que Delatouche prenait part au concours.
2. V. Fabre n'avait pas concouru pour *la Mort de Rotrou*.
3. *Journal de l'Empire*, 12 avril 1811, article signé P.
4. *Ibid.*, 21 avril.
5. *Ibid*, 19 mai et 19 juin.

d'ailleurs que les préoccupations de Millevoye avaient été nombreuses, en l'année 1810. Après une accumulation de périphrases plus ou moins heureuses pour désigner les travaux accomplis récemment dans Paris, le poète termine par ce compliment à l'adresse du Roi de Rome et de son auguste père :

Le Tibre a de la Seine envié la splendeur :
« Sans le fils du Héros, où serait ma grandeur ? »
A-t-il dit. O Lutèce ! o cité souveraine !
Triomphe. Dépouillant l'auguste nom de reine,
Des Dieux et des Césars l'imposante cité
Te transmet sa puissance et son éternité.

La Mort de Rotrou a pour sujet le dévoûment dont fut victime l'auteur de *Wenceslas* qui, lieutenant civil du bailliage de Dreux, revint dans cette ville où l'appelaient ses fonctions, malgré l'épidémie qui y sévissait, et y mourut, le 28 juin 1650. Ce poème se termine par une dizaine de beaux vers racontant l'arrivée du héros en Paradis :

Cependant du héros la grande âme exhalée
Aux âmes des martyrs dans les cieux s'est mêlée...
Par d'ineffables chants les Séraphins ravis
Fêtent l'hôte nouveau des lumineux parvis :..
Mais...
... jusque dans les cieux,
Gardant le souvenir de sa ville chérie,
Il forme encor des vœux pour la douce patrie.

Les Embellissements de Paris et *la Mort de Rotrou* furent publiés en un volume in-18, chez Arthus Bertrand au milieu de 1811[1]. *Belzunce*, « poème désigné

1. Voir *Bibliographie*, p. 380. *La Mort de Rotrou* eut trois éditions en 1811. Le volume dont il est question ici est annoncé le 5 juillet dans le *Journal de l'Empire*. Je donnerai, comme je l'ai fait pour les œuvres précédentes, l'argument détaillé de ces deux poèmes.

Les Embellissements de Paris : Gloire à Napoléon qui a doté la France de dépouilles opimes. Bref regard sur les travaux accomplis

pour l'un des Prix décennaux », et le *Chant de Virgile* figurent à la suite. Enfin, seule de son espèce à côté de ces poèmes de concours ou de commande, on trouve, à la fin du volume, *la Chute des feuilles* (p. 37-39). Elle porte d'ailleurs en sous-titre : « Elégie couronnée par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse au concours de 1811. »

En effet, je l'ai dit plus haut, Millevoye a eu l'esprit d'envoyer au jury toulousain, pour se faire pardonner un tort... qu'on lui faisait, une pièce nouvelle, une pièce meilleure que toutes celles qu'il a composées jusqu'alors, son chef-d'œuvre et, sans doute, un chef-d'œuvre. L'Académie lui a décerné le souci d'argent, prix du genre, et, pour preuve que toute trace de rancune est absente de son cœur, le poète a adressé au secrétaire perpétuel la lettre suivante[1] :

Paris, vendredi 12 avril 1811.

Monsieur,

Je vous remercie de toute votre obligeance et de vos observations judicieuses. Il n'en est aucune dont je n'aie profité. Je souhaite que mes changemens vous paraissent heureux.

Je viens à l'instant même d'avoir l'honneur de voir M. d'Aiguesvives[2] dont je serais très flatté de cultiver la connaissance. Je recevrai de lui la fleur *monnoyée*, comme vous avez la bonté de me le proposer.

dans les provinces. Les travaux de Paris : ponts, fontaines, quais, avenues, hôpitaux, marchés, greniers d'abondance, canaux, orangerie, Jardin des Plantes, Chartreuse, Palais Médicis, Panthéon, Louvre, Colonne Vendôme, arc du Carrousel. Compliment au Roi de Rome.

La Mort de Rotrou : Rotrou est venu à Paris pour la représentation de *Wenceslas*, quand il apprend qu'une épidémie terrible s'est abattue sur Dreux dont il est lieutenant civil du bailliage. Il part aussitôt malgré le danger. Partout des morts et des mourants. Il se multiplie, se sacrifie, reste dix nuits sans sommeil, refuse de se rendre aux supplications de son frère qui l'appelle à Paris. Enfin, le fléau cède. Le peuple reconnaissant se porte à la maison de Rotrou : il n'y trouve plus que le cadavre de son bienfaiteur terrassé à son tour par la maladie. Arrivée de l'âme du héros en paradis.

1. Inédite. Communiquée par M. Praviel.

2. Son correspondant à Toulouse ?

La grâce que vous avez mise à me servir dans la discussion précédente me console du rigorisme de la décision.

L'heure du courrier me presse et m'enlève au plaisir de m'entretenir plus longtemps avec vous. J'aurai l'honneur de vous adresser incessamment mes deux pièces distinguées par l'Académie française [1].

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentimens.

MILLEVOYE.

Le « fâcheux démêlé » de 1810 était donc oublié. Millevoye pourtant s'en tint là dans ses rapports avec l'Académie des Jeux Floraux. Soit qu'il se fût lassé de ces lauriers de province, soit que ses occupations et ses soucis l'eussent trop absorbé par la suite, il ne participa plus aux concours de Toulouse [2].

Il occupa les derniers mois de 1811 à préparer un nouveau *recueil*, qui fut mis en vente à la fin de décembre, sous le millésime de 1812 : les *Elégies* [3].

1. *Les Embellissements de Paris* et *la Mort de Rotrou*.

2. Il sera reparlé plus loin de *la Chute des feuilles* et des différentes versions qu'on en possède. Voici, d'après les renseignements que m'a fournis M. Praviel, quelques détails sur le concours dans lequel cette élégie fut couronnée.

Elle était désignée par la lettre G. L'Académie des Jeux Floraux l'examina le 27 mars 1811 et la rangea tout de suite dans la première classe, ainsi que l'Elégie J. (*Le Tombeau de ma mère*, par madame Balard). Le 3 avril, nouvelle réunion du jury. *La Chute des feuilles* est désignée pour le prix, à l'unanimité. Le 3 mai, jour de la Fête des Fleurs et de la distribution solennelle des récompenses, les pièces primées sont lues par un des mainteneurs. *La Chute des feuilles* fut « couverte d'applaudissements ». Aucun mandataire ne vint retirer le souci d'argent qu'avait obtenu Millevoye.

3. A cette date, Millevoye a déjà commencé son *Charlemagne*, dont il lit un fragment, le 4 décembre, à l'Athénée des Etrangers, devant « une société nombreuse et choisie » (*Journal de Paris*, 10 décembre 1811). Il y a même un an déjà qu'il travaille à ce poème, dont *le Mercure de France* fait mention dès le 29 décembre 1810. — L'Athénée des Etrangers, « rue du Hazard-Richelieu, n° 14 », réorganisé en 1803, était « un centre de réunion » très fréquenté des gens cultivés. Le prix de l'abonnement était pour les hommes de 72 francs par an et pour les dames de 42 francs. (Cf. *La Semaine ou le Souvenir hebdomadaire*, 29 octobre 1803.)

CHAPITRE V

DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES « ÉLÉGIES » A LA SECONDE

(L'année 1812)

Les *Elégies suivies d'Emma et Eginard.* — L'auteur à cette date, d'après ce livre. — *Charlemagne ou la défaite des Lombards.* — Millevoye et Napoléon. — L'été de 1812. Le poète et la jeune mère, anecdote sentimentale. — La catastrophe de Beaujonc. — Prix extraordinaire institué par l'Académie. — *Goffin, ou le héros liégeois.* — Millevoye futur académicien. — Ses fréquentations mondaines en 1812. — Il traduit en vers *la Dame du lac.* — Sa prétendue collaboration au *Journal de Paris.* — Fatigué de la vie parisienne, il se retire au pays natal à la fin de 1812.

Laissons les emprunts faits à l'œuvre de Millevoye, parfois sans son assentiment, par les éditeurs d'Almanachs poétiques[1] au commencement de cette année 1812,

1. Voir plus loin, *Bibliographie,* p. 380. L'*Almanach des Muses* publie *les Embellissements de Paris* et *la Mort de Rotrou,* mais d'après le texte sur lequel a porté le jugement de l'Académie. *Le Journal de Paris* fait aux éditeurs le reproche de n'avoir pas plutôt reproduit la leçon donnée dans la « seconde édition » de ces poèmes, « fort supérieure à la première ». « Dans l'instant, ajoute l'auteur de l'article, où les tribunaux retentissent de plaidoiries sur la propriété littéraire, il conviendrait surtout de ne rien imprimer que sur des exemplaires corrigés remis par les auteurs eux-mêmes. » (Article signé Z... 1er janvier 1812.) On se souvient qu'une fois déjà, Millevoye avait dû protester contre le sans-gêne des éditeurs de l'*Almanach des Muses* (voir plus haut, p. 84 et 85).

pour nous arrêter quelque peu sur le nouveau recueil que Rosa met en vente sous ce titre : *Elégies suivies d'Emma et Eginard et d'autres poésies, la plupart inédites*[1].

C'est un élégant in-18, embelli d'un titre gravé avec vignette, et orné de quatre fines gravures en taille-douce. Un calendrier pour l'année 1812 figure en tête du volume.

L'ouvrage se divise en quatre parties : 1° dix *Elégies : L'Anniversaire, la Religieuse, A un bosquet, la Demeure abandonnée, le Bois détruit, le Poëte mourant, A mon Berceau, le Souvenir, la Chute des feuilles, la Promesse ;* 2° cinq petits poèmes : *Emma et Eginard, le Tombeau du Coursier, la Sulamite, le Déjeuner* et le *Dialogue entre la Rime et la Raison;* 3° des *Poésies diverses* (imitations d'Anacréon, chansons, épitaphes, épigrammes, dédicaces, etc.); 4° vingt-quatre *Dizains et huitains.*

L'auteur commence à réunir ses *œuvres.* Il y a là une ébauche de classement définitif. Bientôt Millevoye va songer à donner une édition de ses *Poésies* en 4 volumes. Celui-ci n'est qu'un travail préparatoire, un recueil préalable des pièces jugées dignes de figurer dans l'édition *ne varietur*[2]. Il faut remarquer que les *Elégies*, si elles ne comprennent encore qu'un tiers à peine du volume, sont placées en tête et que les meilleures de toutes celles qu'écrivit le poète, outre *l'Anniversaire* et *la Chute des feuilles*, sont déjà composées. *La Demeure abandonnée, le Bois détruit, le Poëte mourant* datent ou de 1811 ou des années antérieures, et cela prouve péremptoirement que ce n'est pas *à la fin de sa vie* et *sous l'influence de la maladie* que le penchant à la mélancolie de Millevoye se développa, mais bien *à l'époque de sa pleine vigueur*, et *sous l'in-*

1. Voir *Bibliographie*, p. 381.
2. Millevoye, qui passa sa vie à corriger et à remanier ses poèmes, ne donna jamais cette édition.

fluence du deuil d'amour dont il a été frappé en 1807.

Plusieurs de ces *Elégies*, du reste, sont pleines encore du souvenir de la morte regrettée.

Dans la pièce intitulée *A mon berceau*, où le poète fait repasser toute sa vie devant ses yeux, depuis son enfance, on lit ceci :

Tout m'a trahi, le bonheur même,
J'aimai, j'aimai d'amour extrême;
Comme j'aimai je fus chéri.
Elle était jeune, aimable et belle...
Et quatre fois l'herbe nouvelle
Déjà sur sa tombe a fleuri.
Avant de quitter la lumière,
Elle me dit : « Ne pleure pas,
Tôt ou tard tu me rejoindras,
Seulement, je pars la première. »
Et moi, fidèle à mes ennuis,
Au murmure des vents d'automne
Dès que le triste oiseau des nuits
Mêle sa plainte monotone,
J'écoute, et, d instans en instans,
Il me semble, sous la ramée,
Ouïr cette ombre bien-aimée
Qui vient me dire : « Je t'attends [1]. »

La pièce suivante, *le Souvenir*, se rapporte tout entière au temps où, dans un hameau « près de Vincennes », Millevoye vivait dans le bonheur et dans l'espérance du bonheur aux côtés de sa bien-aimée. Ici, c'est vraiment le cœur du poète qui s'épanche et ce sont de vraies larmes, chaudes et pesantes, qui coulent de ses yeux lorsqu'il revoit la colline « si connue », et

la route détournée
Où de *leurs* projets d'hyménée
Elle aimait à *l'*entretenir,

1. *Elégies...* Rosa, 1812, p. 47-48.

la chèvre qui donna — vainement hélas — à la jeune mourante son lait réconfortant, et enfin, au milieu de ce paysage familier, voilée des ombres de la nuit qui descend,

Cette triste demeure où l'on ne *l'*attend plus.

Le poète « officiel », le « poète lauréat » existe encore cependant chez Millevoye, et le filet pur et frais de l'inspiration personnelle se trace difficilement un passage à travers les blocs abrupts des « grands genres », les fourrés épineux des pièces de concours ou de circonstance.

L'anniversaire de la naissance du Roi de Rome inspire à notre poète quelques vers[1] dont le plus grand intérêt consiste en ce que l'auteur fait apparaître à Marie-Louise sainte Geneviève,

de nos murs la patronne adorée,

sainte Geneviève qui, dans *les Embellissements de Paris* déjà, étendait sur la ville sa houlette protectrice.

La bergère céleste
Dont Nanterre cachait l'hermitage modeste [2],

n'est peut-être ici encore qu'une manière de *déesse* chrétienne, une Minerve du Paradis, dont l'intervention s'imposait depuis que Chateaubriand avait réconcilié la poésie avec le merveilleux chrétien. Cependant, je crois qu'il y a quelque chose de changé, en 1812, dans les sentiments religieux de Millevoye. Il paraît s'acheminer, d'un progrès réel, vers la croyance. Ne sont-ce pas des

1. *L'Anniversaire de la naissance du roi de Rome*, publié dans le *Journal de Paris* du 20 mars, fut recueilli l'année suivante dans les *Poésies diverses* (t. II, p. 87-89).

2. *Les Embellissements de Paris*, dans les *Poésies diverses*. Paris, Didot, 1813, t. Ier, p. 112.

vers déjà chrétiens que ceux-ci, de l'élégie *A mon berceau* :

Ces deux amis de mon enfance
Dorment sous la tombe et mes yeux
Ne les reverront plus qu'aux cieux [1].

Pas plus qu'ils n'avaient fait lors de la publication de *Belzunce*, en 1808, les critiques de 1812 ne remarquent les tendances nouvelles dont témoignent les *Elégies* ni n'encouragent l'auteur à poursuivre dans la voie où sa bonne étoile l'a fait entrer. Auger prouve, par son article du *Journal de l'Empire* [2], qu'il a lu les compositions nouvelles du poète sans que son cœur ait été aucunement touché. Il en va de même pour A. M., du *Moniteur* [3]. R., du *Journal de Paris* [4] consent à Millevoye une plus grande part d'originalité, mais il estime « trop marqué » son penchant « non seulement à la mélancolie, mais à la consomption des Young et des Hervey ». *La Chute des feuilles*, pourtant, est, à son avis, un « chef-d'œuvre de sentiment », un « morceau achevé ». La louange, du reste, ne fait point défaut au poète et il n'est pas jusqu'aux femmes critiques qui ne tiennent à honneur de lui adresser leurs compliments. « La lyre de M. Millevoye, écrit Mme *** dans *le Mercure* [5], est comme une maîtresse tendre, spirituelle, complaisante qui, soigneuse de plaire à son heureux amant et se prêtant à tous ses goûts, change chaque jour de caractère et de ton avec un succès égal... La Muse de l'élégie ne lui a pas été plus cruelle que ses sœurs. »

1. *Élégies*... Rosa, 1812, p. 46.
2. 21 décembre 1811, article signé T., reproduit dans les *Mélanges philos. et littér.* d'Auger. Paris, Ladvocat, 1828, 2 vol. in-8°, t. II, p. 308 et suiv.
3. 16 janvier 1812.
4. 15 mars 1812.
5. 6 juin 1812.

Le *Journal de l'Empire*, annonce, dans son numéro du 4 mai, l'apparition, depuis si longtemps attendue, du *Charlemagne* de Millevoye[1]. Ce n'est rien moins

1. Chez F. Didot, voir *Bibliographie*, p. 381. *Le Journal de Paris* du 15 mars 1812 avait écrit par la plume de son collaborateur R. : « M. Millevoye travaille depuis plusieurs années à un poème de *Charlemagne* dont on nous fait espérer la publication très prochaine, et il a lancé son *Emma et Eginard* comme un de ces ballons d'essai qui précèdent l'élévation d'un majestueux aérostat. Si l'on peut juger par le succès d'*Emma*, celui que doit avoir *Charlemagne*, *sublimi feriet sidera vertice*. Mais il faut voir. Un poème épique n'est pas d'une étoffe que l'on puisse juger sur l'échantillon. » Des fragments de cet ouvrage avaient paru dans le *Journal de l'Empire* et dans *le Mercure* (cf. p. 379-380). Le poème est, dans cette première édition, en dix chants. Voici le sujet de chacun d'eux :

Chant Ier. — Peinture de la Cour de Charlemagne à Aix-la-Chapelle et des travaux accomplis par ce prince. Adalgise, fils de Didier, roi des Lombards, amoureux de la belle Ulda, sœur de Charlemagne, la fait demander en mariage. Charlemagne refuse et donne sa sœur à son compagnon d'armes, Angilbert Isambart est chargé de porter à la cour du roi Didier cette nouvelle.

Chant II. — Adalgise, furieux, pousse son père à déclarer la guerre à Charlemagne. Or, à la cour de Didier s'est réfugié Ogier, jadis son ennemi, qui a trahi Charlemagne. Ce héros, ancien frère d'armes d'Isambart, éprouve du remords en le revoyant. Isambart est sur le point de le ramener. Mais Ogier aime Ophélie, fille de Didier, tendre sœur du farouche Adalgise, et l'amour le retient finalement à Pavie. Cependant, une femme jalouse entre en scène : c'est la fée Morgane, jadis aimée d'Ogier Pour reconquérir l'infidèle, Morgane imagine de détourner de lui Ophélie dont elle enflammera le cœur pour l'ennemi de sa famille, Charlemagne, qu'elle n'a pourtant jamais vu. Description du séjour de la fée. Elle rassemble le peuple de ses sylphes, prépare ses enchantements et part pour Pavie.

Chant III. — Les sylphes et Morgane répandent leurs charmes mystérieux autour d'Ophélie endormie. Le cœur de la princesse ne bat plus que pour Charlemagne. Isambart est revenu à Aix-la-Chapelle apportant la nouvelle de la guerre déclarée. Préparatifs. Charlemagne et son armée partent. Ulda accompagne son frère et son mari Angilbert.

Chant IV. — Passage des Alpes. Quand Charlemagne arrive au sommet, une inconnue se présente à lui, l'engage à le suivre. C'est Morgane. Elle l'entraîne dans son séjour merveilleux Elle tente d'abord de le séduire en lui offrant de choisir parmi ses plus belles sylphides. Le sage roi se garde bien de céder. Au contraire, il frappe de son épée l'arbre d'amour. Toute la féerie disparaît. Morgane, furieuse, fait apparaître alors une troupe de sicaires que Charlemagne met en fuite d'un coup d'œil.

qu'une épopée. Le titre gravé porte : *Charlemagne, poème héroïque en dix chants*, et le titre typographié : *Charlemagne, ou la défaite des Lombards.*

« Millevoye, à cette époque (1812), dit Pongerville[1], voulait entreprendre un poème sur les hauts faits de Napoléon; il fut même question de l'envoyer, aux frais de l'État, puiser, au delà des Alpes, des inspirations dans les lieux immortalisés par nos armes[2]. Mais l'Italie

Chant V. — L'armée se remet en marche. Assaut et prise de Pavie. Mort d'Isambart, tué par son ami Ogier, à qui il pardonne avant d'expirer.

Chant VI. — Préparatifs des funérailles du héros. Convoi des guerriers. Ophélie, toujours amoureuse de Charlemagne, espère que les hostilités vont cesser. Dans la campagne solitaire où elle soupire son amour et son espoir (lai d'Ophélie) elle est rencontrée par Ulda et Angilbert qui, touchés de sa peine, se prennent d'amitié pour elle.

Chant VII. — Adalgise ne se laisse pas abattre par la défaite. Il soulève le peuple contre les vainqueurs. Second triomphe de Charlemagne. Adalgise va succomber cette fois à sa douleur et à son désespoir, quand Morgane l'enlève durant son sommeil. Seconde description, avec de nouvelles couleurs, du séjour de la fée. Opérations magiques. Chant de mort. Morgane remet à Adalgise un poignard empoisonné en lui ordonnant d'enlever Ulda et de tuer Charlemagne.

Chant VIII. — Adalgise tente vainement de faire entrer Ogier dans le complot qu'il trame avec l'aide de son père Didier. Il arrive seul au palais de Charlemagne, enlève Ulda endormie. Mais Charlemagne survient et la lui reprend. Adalgise fuit.

Chant IX. — Ulda chante pour Ophélie l'épisode de Berthe la Filandière. Un chevalier mystérieux, armé de noir, et portant sur son bouclier la devise : *Vengeance*, vient défier Charlemagne. Duel. Charlemagne est vainqueur. Le chevalier noir se tue de désespoir. C'était Adalgise. Mais avant de mourir, il a blessé Charlemagne de son poignard empoisonné.

Chant X. — Charlemagne va expirer, quand, sous l'habit d'un pèlerin, Ophélie s'introduit dans la chambre. Elle suce la plaie, aspire le poison. Charlemagne est sauvé. Ophélie meurt, victime de son amour. Ses funérailles. Charlemagne pardonne à Didier qui se retire dans un cloître. Morgane est vaincue, mais elle se vengera. Elle vole aux Pyrénées marquer la place où doit tomber Roland.

1. D., p. VIII-IX.

2. Il fut bien alors question pour Millevoye d'un voyage en Italie, puisque Soumet présente au Concours des Jeux Floraux pour 1813, et, par conséquent, écrit en 1812, une *Epître adressée de Rome à M. Millevoye qui se proposait de partir pour cette ville.* (Cf. L. Séché, *Le Cénacle de la Muse française.* Paris, *Mercure*, 1909, p. 115.) Mais

et son ciel enchanteur et ses éloquents débris auraient vainement étalé leurs merveilles aux yeux presque éteints du jeune poète[1] qui, d'ailleurs, casanier par goût, ne put s'arracher de son asile chéri; renonçant à célébrer le héros moderne, il composa le poème de *Charlemagne* et se contenta de quelques allusions offertes par ce conquérant, législateur du moyen âge, dont l'audace avait aussi créé un vaste empire. »

Je n'ai rencontré nulle part la trace d'une pareille avance faite au poète par le gouvernement et je laisse au biographe la responsabilité de son assertion. Ce que M. de Pongerville, toutefois, a raison de signaler, c'est que le poème de *Charlemagne* contient quelques allusions flatteuses pour le conquérant moderne.

D'abord, l'œuvre est dédiée *à Sa Majesté l'Impératrice des Français, reine d'Italie*, dans les termes que voici :

Reine dont les vertus sont l'amour des Français,
Et l'ornement du diadème !
Quand votre auguste nom s'attache à mes essais,
Dans ce présage du succès,
J'obtiens un prix plus doux que le succès lui-même.
Je les dépose à vos genoux
Les vers que m'inspira la Muse de la France,
Les vers où j'apprenais d'avance
A chanter dignement votre immortel Epoux.
Si mon héros pouvait renaître,
Il verrait sans douleur ses travaux surpassés ;
Mais il regretterait peut-être
Ce trône glorieux que vous embellissez.

ce voyage avait-il un caractère officiel ? Une des élégies du recueil de 1812, *La Promesse*, fait aussi allusion à ce voyage :

Pars, m'as-tu dit; aux champs de la belle Italie,
Va cueillir des lauriers... (p. 63.)

Pourtant, le projet ne fut jamais réalisé.

1. Cela est une erreur. Jamais Millevoye ne fut aveugle. Voir plus loin, p. 167.

En outre, dans les *Notes*, les « portraits de Charlemagne » par Gaillard et par Montesquieu sont déclarés « susceptibles d'une application beaucoup plus récente » (p. 168). Napoléon est comparé à Charlemagne (p. 171). Les travaux de Paris sont énumérés et vantés (p. 176). ainsi que la prouesse du passage des Alpes (p. 186). Encore, dans tout cela, une certaine discrétion est-elle observée et Millevoye n'oublie t-il pas de joindre de nouveau, à l'éloge du souverain, la glorification de l'armée française (p. 169).

Le succès de *Charlemagne* ne fut pas très grand. D'aucuns qualifièrent ce poème de « brillante production[1] » mais, généralement, on s'accorda pour penser, avec Laya[2], que *Charlemagne* « n'était point une épopée », que tout était, dans ce poème, « rapetissé, écourté, étriqué. » L'ouvrage offrait des qualités de style, mais le plan laissait beaucoup à désirer[3], etc... Peut-être aussi le public commençait-il alors à se lasser, comme le dira un jour Millevoye lui-même, de la rime de *gloire* et *victoire*...

C'est ici, dans l'été de 1812, qu'il convient de placer une anecdote, qu'à la suite de Pongerville, plusieurs biographes ont cru devoir rapporter à la louange de l'auteur de *l'Amour maternel*.

La voici, brièvement résumée d'après son premier narrateur[4].

Millevoye a quitté alors Ville-d'Avray pour s'installer dans « les environs de la forêt de Vincennes, près du

1. Cf. *Journal des arts, des sciences, etc.*, 20 mai et 20 juin 1812. Articles signés Y.

2. Cf. *Moniteur* du 21 juin 1812. L'article de Laya ne comporte pas moins de cinq colonnes.

3. Cf. *Journal de Paris* du 26 juin 1812, article signé R.; *Journal de l'Empire* du 19 août 1812, art. de Hoffmann (signé H.); *Mercure de France* du 5 septembre 1812.

4. D., p. XI et XII.

hameau qu'avait habité sa première amie. » Un matin, se promenant dans une allée du bois, il voit passer une belle jeune femme en grand deuil. Le lendemain, le surlendemain, il la revoit, la suit sans pouvoir la rejoindre, s'informe d'elle. C'est une mère qui a perdu récemment un jeune fils. Au cimetière de Nogent, où il repose, elle se rend tous les matins, se prosterne sur la tombe et s'abandonne longuement à une douleur sans larmes, qui menace de troubler sa raison. S'il arrivait qu'elle pût pleurer, ont dit les hommes de l'art, elle serait sauvée. Millevoye prend sur lui de réaliser cette guérison. Il compose quelques vers, les fait placer un soir sur la tombe. Le lendemain, la mère les trouve, les lit. N'est-ce pas son enfant lui-même qui lui parle? « Elle frémit, se recueille, croit sortir d'un rêve accablant, relit les vers, soupire et pleure... » Elle est hors de danger. « L'infortunée est rendue à elle-même, à sa famille qui essaie de porter au poète la vive reconnaissance dont il sut constamment éviter l'hommage... »

Telle est l'histoire dont le *fond* est garanti par J.-N. Bouilly qui, dans ses *Encouragements de la jeunesse*[1], sous le titre de : *Millevoye ou l'Amour maternel*, développe ce thème en une nouvelle agréable encore, en dépit des vieilleries du style. Cet auteur place à Fontenay-sur-Bois (*sic*) la retraite du poète. Il le fait s'occuper alors d'une tragédie dont « le sujet offrait une anecdote du XIIIe siècle; il croyait, dit-il, en prendre sous l'arbre révéré (le chêne de Saint-Louis) la couleur, le langage et les mœurs ». (Cette tragédie serait *Conradin*.) Il termine en disant que la jeune femme fit graver sur la pierre sépulcrale « ces mots qu'on lit encore dans le cimetière de Nogent-sur-Marne : « Ce fut « ici que l'auteur de *l'Amour maternel* sauva les jours « et rappela la raison d'une mère au désespoir... Honneur

1. T. II, p. 111-148, éd. de 1825. Paris, Louis Janet.

« aux lettres! Hommage à ceux qui en font un si digne « usage! »

Inutile d'ajouter qu'il faut accepter ces détails sous toutes réserves : Bouilly est un conteur dont l'imagination amplifie et dramatise.

Quant aux vers reproduits dans le récit comme étant de Millevoye, c'est sans nul doute à Bouilly qu'il faut en rapporter le mérite. Mérite assez mince du reste[1].

Eugène de Mirecourt[2] ajoute quelques traits à l'anecdote. Il cite le nom de la jeune mère : la baronne de Pontis, habitant à Fontenay-sous-Bois. La véracité n'est pas plus grande ici toutefois que dans le récit de Bouilly, ni meilleurs les vers prêtés à Millevoye.

Il eût été bien étonnant qu'un aussi joli sujet ne fût pas traité par un poète. Montalant-Bougleux crut pouvoir tenter l'entreprise[3]. Les vers de son récit sont aussi médiocres que ceux dont, heureusement, il ne certifie pas que Millevoye fut l'auteur.

Si l'on peut tenir pour vrai le fond de cette anecdote, que conclure? Ceci au moins, que Millevoye, sensible à la beauté des femmes, ne demeurait point indifférent devant une douleur profonde, et qu'il savait consoler avec délicatesse.

Le 28 février 1812, la houillère de Beaujonc, près de Liège, en territoire français, fut le théâtre d'un drame terrible. Cent vingt-sept mineurs, plus leur chef, Hubert Goffin, et son fils âgé de douze ans, restèrent ensevelis au fond d'un puits profond de 170 mètres, l'accès en étant empêché par une chute d'eau. Goffin aurait pu être du nombre des trente-sept ouvriers sauvés

1. La nouvelle de Bouilly est reproduite dans l'*Almanach-annuaire du département de la Somme* pour 1846.

2. *Le Livre des 400 auteurs*, 1850, p. 73-78. (*Un dizain de Millevoye.*)

3. *Effusions poétiques*, Versailles, 1870, p. 181-191. (*La Puissance des vers*, pièce dédiée à M. de Pongerville.)

à la dernière ascension du panier : il ne l'a pas voulu, il a préféré demeurer. Pendant cinq jours et cinq nuits, au fond des galeries obscures où tous se sont réfugiés, Goffin console, soutient, exhorte ses compagnons. Le sixième jour enfin, du secours arrive. Grâce au dévoûment de Goffin, soixante-dix ouvriers peuvent être remontés vivants. Sans lui, sans sa présence d'esprit et son sang-froid, les malheureux se fussent noyés ou entre-tués dans le délire du désespoir.

La France entière avait suivi avec angoisse les péripéties du drame. « Tant qu'avait duré l'agonie de Goffin et de ses compagnons, des bulletins imprimés, destinés à faire connaître la situation des travaux de secours, furent répandus dans toute la France[1]. »

L'Académie jugea le fait digne d'inspirer les poètes. Elle annonça, le 18 mars[2], qu'elle décernerait la même année un prix extraordinaire à celui qui célébrerait le mieux le dévoûment d'Hubert Goffin.

Millevoye, dont nulle misère, nulle beauté d'âme ne laissait le cœur sans émotion, se mit à l'œuvre, au printemps de 1812.

La seconde classe de l'Institut fit connaître les résultats du concours dans sa séance extraordinaire du 10 septembre[3]. M. le cardinal Maury, lit-on dans le *Journal de Paris*[4], a présidé cette séance, assisté de M. Lemercier, vice-président, et de M. Suard, secrétaire perpétuel... M. le cardinal a commencé la séance par la lecture d'un rapport sur le nouveau concours. M. le

1. Cf. Ch. Durozoir, *Gazette de France* du 21 mars 1812, et : *Portraits et histoire des hommes utiles...* publiés et propagés par la Société Montyon et Franklin. Paris, bureau de la Société... 1836, art. *Goffin*.

2. *Journal de l'Empire*.

3. Les noms des lauréats n'étaient déjà plus ignorés de personne et Dussault (Y), dans son article du *Journal de l'Empire* du 12 septembre, consacré aux poèmes couronnés, commence par faire aux académiciens le reproche de manquer de discrétion.

4. 11 septembre 1812.

comte Regnault, de Saint-Jean d'Angély, a lu ensuite les deux pièces de vers qui ont obtenu le prix et l'accessit. La première est de M. Millevoie, la seconde de M. Mollevaut. Le succès de ces deux productions a été complet... »

Soixante-neuf concurrents avaient répondu à l'appel de l'Académie[1]. Suard avait déclaré dans son rapport que pas un instant la supériorité de l'œuvre du lauréat n'était restée douteuse. Pourtant, de nouveau il se trouva des mécontents pour préférer le poème de Mollevaut à celui de Millevoye[2].

Veldeli pensa mettre d'accord tout le monde en assénant aux deux poètes à la fois cette épigramme :

Sur les poèmes de Millevoye et de Mollevaut au sujet du brave Coffin (sic).

Dialogue.

Ces deux rivaux, courant la lice poétique,
Ont partagé, dit-on, la palme académique.
Des deux pièces que pensez-vous?
— L'Académie en corps ne s'est guère trompée :
Ce sont deux pièces de deux sous,
Dont l'une est un peu mieux frappée[3].

1. *Journal de l'Empire*, 12 septembre 1812.

2. Dussault laisse entendre qu'il partage cet avis. Cf. *Journal de l'Empire*, 12 sept. 1812. Dans le même journal, à la date du 26 janvier 1813, un rédacteur qui signe A, écrit non sans malice : « Cette pièce de vers couronnée par l'Académie semble être au-dessus des atteintes de la critique. Mais les libertés gallicanes n'ont jamais admis l'infaillibilité. Loin de moi cependant l'idée d'attaquer les décisions de l'Académie; il suffit au contraire de lire les pièces qui ont concouru pour se convaincre qu'elle a bien jugé. Mais peut-être le triomphe de ce petit poème ressemble-t-il à celui qu'obtient facilement dans un salon une beauté médiocre, qui brille moins de ses propres attraits que de la laideur de ses voisines. » Amar estime que l'Académie, « spécialement chargée du dépôt de la langue... », devait faire ce qu'elle a fait... (*Moniteur*, 14 mars 1814, art. consacré aux poésies de Mollevaut.)

3. Fayolle, *Acanthologie ou dictionnaire épigrammatique*. Paris, 1817, p. 205.

Il ne désigne pas laquelle. Espérons que c'était la première.

Ces chicanes n'empêchèrent pas que le poème de Millevoye ne fût lu. Sans doute même contribuèrent-elles à répandre dans le public le désir de se faire une opinion et de pouvoir réviser le jugement de l'Académie — plaisir toujours recherché — en connaissance de cause.

Le Moniteur du 11 septembre publie la pièce *in extenso*. *Le Mercure* pareillement, dans son numéro du 19. Les éditeurs du *Nouvel Almanach des Muses* la reproduisent dans l'exemplaire qu'ils préparent pour 1813. Firmin Didot en tire à 1000 exemplaires une édition in-4° qui est mise en vente au début d'octobre. Le titre porte : *Goffin* ou *le Héros liégeois;* au-dessous, une épigraphe empruntée à Horace : *Celebrare domestica facta*[1].

De la préférence donnée à Millevoye dans la circonstance, certains journaux induisent que l'Académie lui destine prochainement un fauteuil. Millevoye proteste

1. Voir *Bibliographie*, p. 382. Voici l'argument du poème : Un voyageur mélancolique et désabusé arrive « près des murs que la Meuse embellit et partage ». Comme il contemple la houillère de Beaujon, un vieillard passe et lui fait le récit de la catastrophe qui vient de se produire. Goffin, son fils entre les bras, a décidé de ne sortir que le dernier du gouffre de la mine envahie par les eaux. Travaux entrepris pour secourir les mineurs. Tableau des angoisses des malheureux qui attendent qu'on les délivre : la soif, la faim, l'obscurité; ils revoient leur maison, le paysage tranquille et ensoleillé où leur famille les attend. Goffin se multiplie, encourage, soutient, tente d'ouvrir à lui seul un passage. Ses compagnons, rebelles à ses consolations, s'irritent, le menacent, puis s'attendrissent, le supplient de les sauver. Le fils de Goffin, un enfant, montre la fermeté d'un homme. Il guide les mineurs, dirige le travail. Ils creusent, acharnés. On entend enfin du bruit, des coups de pioche. Les sauveteurs approchent, les deux galeries vont se rencontrer : c'est le salut. Goffin « ne sort que le dernier du gouffre ténébreux ». Le vieillard a fini son récit, il retient le voyageur pour assister à un banquet de réjouissances. Le voyageur accepte. Il voit Goffin. « L'étoile de l'honneur pare déjà son sein. » Eloge de Napoléon (4 vers). Le voyageur s'en va réconforté.

par la lettre suivante adressée au *Journal de Paris*, qui la publie dans son numéro du 8 octobre :

Monsieur le Rédacteur, j'apprends qu'un journal, de son autorité privée, a placé mon nom parmi ceux des candidats à l'Académie. S'il y a quelque inconvenance dans son annonce, il y en aurait bien plus dans mes prétentions :

Je ne sais pas prévoir les *honneurs* de si loin.

Veuillez, monsieur le Rédacteur, insérer mon désaveu et agréer mes civilités.

MILLEVOYE.

Il est assez probable pourtant que l'Académie voyait dans le lauréat déjà plusieurs fois couronné un de ses futurs membres, et l'on peut supposer que Millevoye, s'il eût vécu, se fût entendu dire ces paroles qu'adressa Auger à Soumet lorsqu'il le reçut, le 25 novembre 1824 : « Dans cette lice brillante que nous ouvrons d'année en année aux jeunes nourrissons des Muses, vous avez, monsieur, triomphé deux fois... Souvent ces prix sont l'heureux présage d'une récompense plus glorieuse encore. Dans les jeunes écrivains qui sont sortis le plus souvent vainqueurs de ces nobles combats, l'Académie aime à voir d'avance les collègues ou les héritiers des juges mêmes qui les ont couronnés. Ses espérances, ses vœux pour vous se réalisent en ce moment. Après avoir obtenu plusieurs des palmes qu'elle propose, vous venez vous asseoir parmi ceux qui les décernent... »

A propos de la candidature possible de Millevoye à l'Académie je citerai encore ce curieux passage d'un opuscule peu connu[1] :

LAHARPE. — Mon frère, entretiens-nous un moment de l'Académie française. Quels sont les compétiteurs actuels?

MOI. — Il y en a beaucoup... Parmi cette nuée de candidats je ne citerai que ceux qui ont eu déjà des voix ou qui ont des

1. *Les Etrennes, ou entretiens des morts sur les nouveautés littéraires* etc., par Francis Edmond (Fournier de Pescay). Paris, Dentu, 1813, p. 39 et p. 42.

prétentions légitimes à l'Académie. Ce sont Baour, Michaux (*sic*), Campenon, Tissot, Davrigny, de Lévis, Aignan, Noël, *Millevoye*, Vict. Fabre...

Esménard. — Qu'a donc fait Millevoye depuis mon départ, pour justifier ses prétentions à l'Académie?

Moi. — Il a fait un éloge en vers qui vient d'être couronné par l'Académie. Peu de temps avant, il avait publié le poème de *Charlemagne*. Cet ouvrage, dont le titre est trop ambitieux, Charlemagne n'étant pas le héros du poème, cet ouvrage, dis-je, est un titre académique autant par l'élégance et la pureté de la versification que par le talent avec lequel l'auteur a composé son poème.

Chénier. — Il a de la littérature. Il passera à son tour.

D'ailleurs, Millevoye fréquente alors ce qu'on appelle aujourd'hui les « milieux académiques. » C'est ainsi qu'on le voit à l'Arsenal chez madame de Genlis : « Je pris un jour pour recevoir du monde, écrit celle-ci dans ses *Mémoires*,... je fis une liste... où je ne plaçai d'abord que des personnes remarquables par leur esprit, leur caractère et leurs talens....[1] » Dans cette liste figure « M. Millevoye, jeune poète dont la figure, les vers et le caractère sont également aimables[2]... Il a fait des vers charmans pour ma *Guirlande*; je ne les cite point ici parce que je ne veux rien extraire de ce petit ouvrage manuscrit[3]... »

La duchesse d'Abrantès consacre de son côté à Millevoye ces quelques lignes à propos des réceptions de madame de Genlis : « Dans d'autres soirées, un auteur estimé, comme Millevoye, disait une pièce de vers, à laquelle sa diction touchante, sa figure si parfaitement en accord avec ses vers et sa mélancolique nature, qui n'était, hélas, qu'un instinct d'avenir, donnaient un charme encore plus profond[4]... »

1. Mme de Genlis, *Mémoires inédits... depuis 1756 jusqu'à nos jours*. Paris, Ladvocat, 1825, 10 vol. in-8°, t. V, p. 188.
2. *Ibid.*, p. 192.
3. *Ibid.*, p. 192, note.
4. *Histoire des salons de Paris*. Ladvocat, 1837-1838, 6 vol. in-8°, t. IV, p. 163.

Chez madame de Genlis fréquentait aussi madame Elisabeth de Bon[1], très connue alors par son roman tiré du poème de Walter Scott, *la Dame du lac*, et qui avait paru au mois de juillet de cette année 1812[2].

Fut-ce à l'entendre lire quelque fragment de son ouvrage que Millevoye conçut le dessein de traduire en vers français le poème de Walter Scott? Toujours est-il qu'à la date du 23 novembre 1812, il écrit d'Abbeville aux libraires Treuttel et Würtz en leur annonçant « l'envoi de sa traduction de *la Dame du lac.* » Il a suivi le texte anglais du mieux qu'il a pu, mais ce travail est très difficile « parce que beaucoup d'Anglais, même lettrés, n'entendent pas toujours parfaitement ce poème[3]. »

Le Bibliophile Jacob avoue n'avoir trouvé aucune trace de cet ouvrage de Millevoye[4]. Je n'ai pas été plus heureux. Mais les difficultés que le poète déclare avoir rencontrées dans la traduction ne seraient-elles pas une raison suffisante pour qu'il ait abandonné l'ouvrage commencé, ou, s'il l'acheva, pour qu'il soit revenu sur sa décision de le publier? Dans un seul passage de ses œuvres imprimées, Millevoye fait allusion à l'œuvre de Walter Scott. C'est dans une note de son poème d'*Alfred*[5]. Il estime ce poème « très intéressant », mais il ne dit point qu'il l'a traduit et qu'il en a publié la traduction. Aucun journal du temps, aucun recueil bibliographique ne font mention de cette publication. Il est donc permis de supposer qu'elle demeura à l'état de projet[6].

1. Duchesse d'Abrantès, *op. cit.*, t. IV, p. 165.
2. Le *Journal de l'Empire* du 27 en vante le succès et en donne le sujet détaillé.
3. Cat. de vente de la coll. d'autogr. de M. de Saint-Aubin, 1879, n° 76.
4. Cf. *Intermédiaire* du 10 avril 1879, p. 193.
5. Paris, Eymery, 1815, p. 111-112.
6. Il ne manqua pas, en ce temps-là, d'imitateurs de W. Scott et de madame de Bon. On lit dans le *Journal des arts, des sciences et de la littérature* du 25 décembre 1813 : « On dit que le roman de la *Dame du*

Certains biographes de Millevoye[1] ont assuré que le poète avait collaboré au *Journal de Paris* en qualité de critique dramatique pendant l'année 1812. Je ne le crois pas.

D'abord, en aucun endroit de ce journal on ne rencontre mention de cette collaboration, et le rédacteur de l'article qui annonce la mort de Millevoye, en 1816, n'en dit rien.

Au cours de l'année 1812, on trouve bien, dans *le Journal de Paris*, des articles de critique théâtrale signés de la lettre M. Mais ce serait mal connaître les habitudes des gens de lettres de cette époque que de faire de cette lettre M l'initiale du nom de Millevoye. Cette M serait-elle une initiale qu'elle pourrait être, d'ailleurs, celle de Mollevaut, de Murville, ou mieux encore de Martainville, qui signa en toutes lettres les articles de critique théâtrale dans *le Journal de Paris*, en 1813.

Les articles en question paraissent à peu près tous les deux jours et se poursuivent régulièrement jusqu'au delà du milieu de l'année 1813. Or, Millevoye se trouvait à Abbeville — des lettres de lui l'attestent — dans l'hiver et au printemps de 1813. En 1812 même se produit cette circonstance de l'absence de Millevoye de Paris, la veille précisément du jour où paraît dans *le Journal de Paris* un article signé M. J'ai cité plus haut une lettre du poète écrite d'*Abbeville* le 23 novembre 1812, à Treuttel et Würtz. Or, *le Journal de Paris* publie de son collaborateur habituel : le 19, un article sur *Iphigénie en Tauride*, pour la rentrée de Talma au Théâtre Français ; le 23, un article à propos de la seconde représentation de *l'Indécis*, au même théâtre ; le 25, un article sur la première de *la Jeune*

lac, qui déjà vient de fournir le sujet d'une pantomime, a inspiré à nos auteurs deux opéras, trois ballets, quatre mélodrames et plusieurs vaudevilles... »

1. Le Bibl. Jacob en particulier et, après lui, M. Ledieu.

fille et les épouseurs, à l'Odéon. Aucune interruption, aucun *intérim*.

La santé de Millevoye, qui commence à s'altérer à cette époque, lui aurait au surplus permis difficilement les veilles prolongées et répétées auxquelles est astreint le critique dramatique. Sans dire avec M. de Pongerville que « Millevoye éprouvait à trente ans les fatigues de la vieillesse[1] », on peut constater que la vie de travail et de plaisirs mondains qu'il a menée jusqu'alors lui pèse de plus en plus. Il a, de son mieux, essayé de fuir Paris, d'habiter à la campagne, de ne faire dans la grande ville que des apparitions. Mais il se rend compte alors que Ville-d'Avray ou Fontenay-sous-Bois ne constituent point pour lui des retraites assez sûres. Il lui faut à tout prix chercher un asile plus éloigné, dans lequel le repos et la régularité de la vie rendront la vigueur à son corps et à son cerveau surmenés. Et Millevoye, se souvenant du mythe d'Antée, qui retrouvait des forces toutes les fois qu'il touchait la terre maternelle, prend la décision de regagner le pays natal, de s'installer à Abbeville, ou bien dans quelque hameau paisible, sur les bords de la Somme, où l'on sente les brises fraîches de la mer et d'où l'on aperçoive les tours de Saint-Vulfran.

1. D., p. XI

CHAPITRE VI

DERNIÈRES ANNÉES, DERNIERS TRAVAUX.

(1813 — 12 août 1816.)

Millevoye à Abbeville et à Epagnette. — Une chute de cheval le rend boiteux. — Son mariage. — Ses travaux et ses projets. — La Restauration. — Retour à Paris. — *Charlemagne à Pavie ;* édition des *Lettres inédites de madame de Sévigné.* — Millevoye rédacteur au *Journal général de France.* — Ses sentiments politiques en 1814-1815 ; *la Fête des Martyrs.* — Les *Elégies en trois livres.* — *Alfred.* — Jours d'épreuve : échec au concours académique de 1815 : attaques du *Nain Jaune.* — Millevoye quitte « le sceptre du critique » et songe de nouveau à entrer dans l'Université. — Il revient à Abbeville. — Sa maladie de poitrine se déclare et s'aggrave. — Longs espoirs et vastes pensées. — Millevoye quitte son pays pour ne plus le revoir. — Son séjour à Neuilly. — Sa mort. — Impression causée dans le public. — La veuve du poète. — La tombe de Millevoye et son souvenir à Abbeville et à Paris. — Portrait moral et physique.

Laissant donc au libraire Rosa le soin de publier une seconde édition de ses *Elégies suivies d'Emma et Eginard*[1], et à Firmin Didot celui de donner, sous le titre de *Poésies diverses*[2], en deux volumes, un recueil de

1. Elle parut au mois d'avril 1813. Cf. *Bibliographie*, p. 383. Cette seconde édition est semblable à la première pour le nombre et la disposition des pièces.

2. Les *Poésies diverses* parurent à la fin de 1812. Elles constituaient les tomes II et III des *Poésies de Millevoye.* Quatre éditions en furent données de 1812 à 1815. Les trois premières ne diffèrent pas les unes des autres. Voici la composition des deux volumes :

ses autres poèmes, Millevoye quitte Paris dans l'hiver de 1812-1813.

Il voyage d'abord, puis s'installe à Abbeville, d'où il écrit, le 24 février, à M. de Marchangy pour lui demander un exemplaire de sa *Gaule poétique* qu'il désire beaucoup lire. Il revient, dit-il, « du fond de la Bourgogne » et, réinstallé dans sa chère Picardie, il s'est remis au travail avec acharnement : il plaint le public[1].

En avril, en mai, c'est encore d'Abbeville qu'il date deux de ses lettres, l'une (13 avril) à une dame[2], l'autre (14 mai) à un ami, pour le consoler de la mort d'un frère[3]. Cette dernière contient deux lignes qui valent d'être citées : « Les longs regrets sont un besoin; perdre sa douleur, ce serait se priver de tout ce qui reste des objets aimés. »

Au milieu du printemps, Millevoye transporte ses pénates à Epagnette.

Epagnette est un village situé à trois kilomètres environ d'Abbeville, sur la route de Calais, route ombragée,

Tome Ier : *Les Plaisirs du poète; l'Amour maternel; l'Indépendance; l'Invention poétique; la Bataille d'Austerlitz; le Voyageur; les Jalousies littéraires; Belzunce; les Embellissements de Paris; la Mort de Rotrou; Goffin; Chants traduits de l'Iliade* (XIVe, XXIIe, XXIVe, fragm. du Ier et du IIe).

Tome II : *Emma et Eginard; Simèthe; Pollion; Silène; Le Chant de Virgile; Début de la Lusiade; l'Anniversaire de la naissance du Roi de Rome.* Poésies légères (24, parmi lesquelles *le Déjeuner* et le *Dialogue entre la Rime et la Raison*). Dizains et huitains (20).

L'édition de 1815 comporte en plus, à la fin du tome II, quelques *Ballades.*

Les pièces *nouvelles* contenues dans les *Poésies diverses* sont : les *Chants traduits de l'Iliade* et le *Début de la Lusiade*, *Simèthe, l'Anniversaire de la naissance du Roi de Rome* et les *Ballades.*

1. Cette lettre était en vente, quand je l'ai lue, chez madame Charavay, square du Croisic. De ce voyage en Bourgogne on ne trouve trace nulle part ailleurs. Notons-en la date. Le poète l'aurait accompli difficilement s'il eût été critique dramatique au *Journal de Paris.*

2. Cat. Et. Charavay.

3. *Ibid.*

agréable, un coteau à gauche, la vallée de la Somme à droite. De tout temps, Epagnette fut le but de la promenade dominicale des Abbevillois. On va par la route, on revient par la rivière. C'est là, dans quelque maisonnette à jardinet, non loin de l'église à l'humble clocher dominant à peine les tombes du petit cimetière, que Millevoye vint se retirer pour se reposer dans le travail régulier et la rêverie[1].

Ses promenades, il les faisait à pied le long de la Somme ou, plus souvent, à cheval, à travers les plaines du Ponthieu : c'est au cours de l'une d'elles que, sa monture l'ayant désarçonné, il se brisa, dans une chute violente, le col du fémur[2].

Quelles que soient les circonstances, diversement retracées par les biographes, dans lesquelles l'accident se produisit[3], il est certain que la convalescence fut longue ; le poète demeura boiteux et se trouva privé des exercices qu'il aimait tant et qui lui étaient si salutaires.

Un mariage, projeté depuis quelques mois, ne fut pourtant pas rompu. Millevoye avait cru rencontrer en Marguerite-Flore Delattre de la Mollière, d'Abbeville,

1. Dans l'ouvrage cité de M. Henri Potez, une jolie page est consacrée à la description du village d'Epagnette : « ... Ce village est assez souriant aux saisons fleuries. Je l'ai vu tout blanc d'aubépines au commencement d'avril. En septembre, autour de l'église pauvre et basse, les croix de bois sont enfouies sous le feuillage mobile des liserons. La vallée est large, frissonnante de verdures pâles, et les hauteurs du lointain sont très douces... » (p. 434 et 435.)

2. A., p. 4.

3. Sainte-Beuve (E., p. 19) parle d'une course rapide entreprise dans la direction d'un clocher dont quelques amis demandaient le nom au poète; Ch. Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Paris. Crapelet, 1829, in-8°, p. 303) donne à l'accident une cause romanesque qu'il ne dit pas. — M. Ledieu et M. H. Potez discutent leurs assertions sans trancher le débat. De Pongerville et A. de Poilly se taisent sur les causes de l'accident. J. Dumas ne le signale pas.

Remarquons que Malfilâtre et Gilbert sont morts aussi des suites d'une chute de cheval. (Cf. E. Biré, *V. Hugo avant 1830*, p. 102, note.)

la femme digne de l'accompagner et de le soutenir dans la vie. Elle, de son côté, n'avait pas refusé au poète aimable et glorieux les témoignages de son attachement : la décision fut maintenue d'unir leurs destinées.

La fiancée de Millevoye n'était pas noble ; le nom de la Mollière était un nom de terre. « Le fief de la Mollière, ou la Mollière d'Amont, dit M. Ledieu, relevant de la seigneurie de Cayeux-sur-Mer, appartenait en 1786 à M. Delattre, d'Abbeville, et consistait vers cette époque en 197 journaux et demi de pâturages et de terres incultes sur les côtes de la mer ; 7 ou 8 journaux de terre étaient affermés 70 livres ; le reste ne produisait rien ; les censives rapportaient 130 livres[1]. » Mais, à défaut de noblesse, Marguerite-Flore avait de la grâce, de l'esprit et du cœur[2], elle était « douce, bonne, sensible et aurait toujours rendu heureux l'aimable poète si la mort n'était venue rompre trop tôt cette belle union[3]. »

Le mariage eut lieu à Abbeville, le 1er septembre.

Voici l'acte consigné au registre de l'État civil[4] :

L'an mil huit cent treize, le mercredi premier jour du mois de septembre, sept heures du matin, par devant nous, Marie Mathieu Morel, premier adjoint à la mairie de la ville d'Abbeville, exerçant pour l'absence de monsieur le maire de cette ville et remplissant les fonctions d'officier public de l'État civil pour celle de monsieur Largillière, notre collègue et officier de l'État civil, délégué pour cet effet de monsieur le maire.

Sont comparus en l'hôtel de la mairie, pour contracter mariage, monsieur Charles Hubert Millevoye, âgé de trente ans et huit mois, homme de lettres, domicilié à Paris, rue de Ménars, no 12, deuxième arrondissement, fils né du légitime mariage de feu monsieur Charles Antoine Millevoye, en son vivant marchand audit Abbeville, décédé le six juillet mil sept cent quatre-vingt-seize, et de dame Marie-Anne Hubert, sa veuve, vivante du

1. L., p. 52.
2. D., p. XIII.
3. Labouisse-Rochefort, *op. cit.*, t. VI, p. 188.
4. J'en dois la copie à M. Marcel Godet, bibliothécaire d'Abbeville.

revenu de ses biens en cette ville, ici comparante, laquelle a déclaré consentir pour l'effet du présent mariage, d'une part.

Et demoiselle Marguerite-Flore Delattre, âgée de vingt-neuf ans et demeurante audit Abbeville, chaussée Marcadé, avec ses père et mère, fille née du légitime mariage de monsieur Pierre Firmin Delattre de la Mollière, négociant, et de dame Marie Marguerite Cordier son épouse, aussi comparant et consentant à ce mariage, d'autre part.

Furent présents et témoins messieurs Louis François Jean Hubert, ancien juge au Tribunal de commerce, oncle maternel du comparant, André Vulfran de Poilly, régent au collège de cette ville, son ami ; messieurs Charles Isidore Delattre, négociant et juge au Tribunal de commerce, oncle paternel de la contractante et Charles Henri Devisme, marchand quincaillier, son cousin, tous quatre majeurs voulus par la loi...

Cette union fut heureuse et le bonheur domestique consola Millevoye de la perte d'une partie de sa fortune placée entre des mains peu sûres[1]. Bientôt naquit un premier enfant[2], et les doux vagissements du nouveau-né rendirent au plus tendre des pères le courage au travail et la foi dans l'avenir.

Le ménage s'installa dans la maison des Delattre, et le poète reprit la plume.

Il semble que, dès lors, ait commencé de le saisir cette fièvre de production ou de correction des ouvrages déjà composés qui le poursuivit jusqu'à sa mort. Il refond son *Charlemagne* conformément aux avis de la critique[3] ; il entend achever sa traduction de l'*Iliade*[4] et quelques tragédies ébauchées ; il rêve d'un *Clovis*[5]

1. A., p. 5.

2. Charles-Alfred Millevoye. Il devint procureur général à Nancy et à Rouen et premier président à la cour de Lyon de 1870 à 1883. Il mourut en 1891, laissant trois fils encore vivants : MM. Lucien Millevoye, député de Paris, Jules Millevoye, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon et Jacques Millevoye, avocat dans la même ville.

3. *Charlemagne à Pavie*, en *six* chants, parut à la fin de 1814.

4. A. de Poilly pense que Millevoye eût fait de la traduction d'Homère le « grand ouvrage de sa vie » (A., p. 8).

5. B., p. XXIX.

et d'un *Louis IX* où il montrera « ce saint et courageux monarque aux prises avec l'adversité[1]. »

Il fréquente assidûment son ancien camarade d'enfance, le professeur André de Poilly. Ensemble ils pratiquent les auteurs anciens. Millevoye recommence ses études. « Et quand je les aurai terminées, disait-il, une seconde fois, je repartirai de ce point comme si je ne faisais que d'entrer dans la lice ». Il étudie Catulle et s'exerce aux vers latins, traduit en hexamètres le début de *l'Art poétique* de Boileau[2].

Après un voyage à Paris, qu'il fait au mois de décembre 1813[3], pour régler, avec ses éditeurs, quelques questions urgentes, Millevoye revient en sa tranquille demeure de la chaussée Marcadé. C'est de là qu'il assiste aux grands événements politiques du printemps de 1814 : les progrès des Alliés, la capitulation de Paris, l'abdication de l'Empereur, le retour de Louis XVIII.

Tous les historiens qui ont étudié cette année fameuse ont noté le sentiment de soulagement qu'éprouva la France à la nouvelle de la chute de Napoléon. Après dix ans de compression, l'espérance s'épanouissait. Un air vivifiant circulait. La liberté allait fleurir, la poésie, les lettres prendre un essor nouveau.

Malheureusement, la carrière de Millevoye touchait à sa fin. Ayant traversé le désert, semblable à ceux contre lesquels il avait dirigé naguère une épigramme, il touchait à la Terre Promise,

Il ne l'habiterait jamais...

Que pensa-t-il de la Restauration? Aucun témoignage *direct* ne permet de l'établir. Millevoye, autant que

1. A., p. 8.
2. A., p. 6 et 7.
3. On a de lui une lettre au libraire Nicolle écrite de *Paris*, en date du 31 décembre, (Bordier et Lalanne, *Dict. alphab. des autogr. qui ont figuré dans les ventes* de 1820 à 1850. — Bibl. nat. Nouv. acq. françaises ; ms. n° 3.093).

possible, s'abstint de manifester ses sentiments. Il se trouvait, du reste, aux prises avec des préoccupations plus immédiates. Il était père de famille. Des devoirs dont il sentait le poids lui incombaient. Jamais, jusqu'alors, il n'avait eu souci de la vie matérielle ni de l'argent. Les réalités du ménage le rappelaient sur la terre. Sa fortune était fort ébréchée du fait de la faillite de son banquier. Il fallait à tout prix qu'il tirât de son talent quelques ressources.

Il retourne donc à Paris, dans l'été de 1814, et demande à son ami Labouisse-Rochefort de le présenter au duc de Pienne, dans l'espoir d'obtenir, par son intermédiaire, quelque lucrative situation. Et Labouisse-Rochefort écrit à sa femme, le 16 août, en lui racontant le fait : « Ce poète aimable et volage a bien changé de conduite à présent qu'il est marié. Sa femme est douce, bonne, bien élevée, et il l'aime à la folie[1]. »

C'est cet amour qui soutient le poète. Son entrevue avec le duc de Pienne ne semble avoir été suivie d'aucun résultat. Mais il travaille sans relâche et mène à bien de nouveaux ouvrages.

D'abord son *Charlemagne à Pavie* paraît chez F. Didot[2]. Puis il donne, chez Klostermann, en colla-

1. *Trente ans de ma vie*, t. VIII, p. 440.

2. Voici l'analyse de *Charlemagne à Pavie* refondu en six chants pour former le 3e volume des *Poésies de Millevoye*.

Chant Ier. — Didier, roi des Lombards, deux fois vaincu par Charlemagne, a fait la paix avec lui. Charlemagne envoie à sa cour pour affermir la promesse de paix le fidèle Isambart, son beau-frère. A la cour de Didier, Isambart retrouve son ami d'enfance, Ogier, qui a trahi. Adalgise, fils de Didier, qui jadis a brigué la main de Blanche, sœur de Charlemagne, devenue la femme d'Isambart, pousse son père à rompre son serment et à se venger de Charlemagne, tandis que sa sœur Ophélie déplore « ses transports odieux » sans parvenir à l'apaiser — La fée Morgane fut jadis aimée d'Adalgise. Elle habite un palais d'argent, en mer, près de Messine ; là, elle se consume du regret de son amant infidèle (Romance de Morgane). La guerre qui se prépare lui fournira sa vengeance. Adieux d'Ogier et d'Isambart. Ogier est sur le point de partir avec son ami, mais l'amour qu'il porte à Ophélie le retient finalement. Ils se quittent après avoir

boration avec Cl. Xavier Girault, des *Lettres inédites*

échangé leurs armes. Cependant Morgane a conçu le projet de ravir Ophélie et d'enflammer son cœur pour l'ennemi de Didier son père, pour Charlemagne. Elle rassemble ses sylphes afin de les emmener à la conquête d'Ophélie, et s'élance sur son char léger, un rameau de l'arbre d'amour à la main.

Chant II. — Ophélie, sous l'empire du charme, ne rêve plus que de Charlemagne. Arrivée de l'armée de Charlemagne. Siège de Pavie. Combat d'Adalgise et d'Isambart. Ogier accouru à la rescousse tue son ami qu'il n'a pas reconnu. Isambart en mourant lui pardonne. Ogier, désespéré, hésite entre les deux partis. Suspension des hostilités.

Chant III. — Funérailles d'Isambart; convoi des guerriers. Deuil de Blanche. Charlemagne offre à Didier la paix et le pardon. Déjà Ophélie sent naître dans son cœur une espérance, quand Adalgise lui apprend que sa haine ne désarme pas et qu'il tuera Charlemagne. Plaintes d'Ophélie. Elle chante sa romance : « Le noble Arthus... ». Morgane, de son côté, médite de noirs projets. Elle remet à Adalgise le poignard empoisonné avec lequel il exécutera sa vengeance. Adalgise essaie vainement de faire entrer Ogier dans le complot qu'il trame avec son père.

Chant IV. — Adalgise soulève le peuple. Cependant Morgane attire Charlemagne dans son séjour enchanteur et tente de le séduire en lui offrant la plus belle des sylphides. L'ombre d'Ophélie apparaît à temps pour lui faire éviter le piège. La féerie disparaît. Les assassins envoyés par Adalgise échouent contre Charlemagne averti par Ogier du danger. Charlemagne va punir Didier quand Ophélie paraît, Ophélie en qui il reconnaît la sylphide qui l'a sauvé dans les jardins de Morgane. Il lui accorde le pardon de son père et lui propose d'épouser Ogier. Ophélie refuse en pâlissant : son cœur est toujours soumis à l'enchantement de la fée.

Chant V. — La paix est revenue dans Pavie. Ophélie, toujours languissante d'amour, se fait dire par un ménestrel l'histoire de Berthe la Filandière. A l'issue d'une cérémonie religieuse, Charlemagne préside aux tournois et aux joûtes quand un chevalier noir se présente. Il provoque en duel Charlemagne. Vaincu par Charlemagne, il se tue. C'était Adalgise.

Chant VI. — Didier et Ophélie pleurent Adalgise. Cependant on annonce que Charlemagne, blessé légèrement par le poignard empoisonné qu'avait donné Morgane au fils de Didier, va mourir. Un pèlerin entre auprès du roi malade, aspire le poison, sauve Charlemagne et meurt victime de son dévouement... et de son amour : c'était Ophélie. Funérailles d'Ophélie. Charlemagne pardonne à Didier qui se retire dans un monastère. Ogier restera le « chevalier d'Ophélie » et, toute sa vie, portera l'armure noire. Charlemagne lui-même conservera toujours un souvenir ému « pour la beauté qui lui donna sa vie. »

Notons que Millevoye n'a point insulté, comme le firent beaucoup d'autres, à la chute de l'Empereur. Il laisse subsister dans cette édition de *Charlemagne* la dédicace *à l'Impératrice* qui figurait dans la

de madame de Sévigné[1]. Enfin, Millevoye va se tourner vers la presse périodique, espérant trouver dans une collaboration régulière une source de profits plus abondants.

Le Nain Jaune du 25 décembre 1814 livre d'intéressants détails sur la situation pécuniaire du poète et sur ses efforts pour l'améliorer à la fin de cette année-là : « M. Millevoye se flattait, dit-on, d'être nommé censeur d'un journal. On craint que son espoir ne soit déçu : *comme il a perdu l'action qu'il avait sur le Journal de Paris*, il vient d'obtenir une pension de 1.200 francs. Il serait possible qu'il ne fût pas entièrement satisfait[2]. »

Pour augmenter ce mince revenu, le poète accepte d'écrire au *Journal général de France* des articles de critique littéraire.

Personne jusqu'ici n'avait signalé ce détail de la biographie ni cette partie de l'œuvre de Millevoye.

Et la raison, la voici. Honteux peut-être d'avoir à quitter la lyre du poète pour la férule du critique, Millevoye n'a pas signé ces articles, pas même de son initiale. Ou plutôt il les a signés, mais de telle façon qu'il serait difficile au lecteur inaverti qui feuillette aujourd'hui la collection du *Journal général de France*, de

première. De même il n'atténue rien dans les allusions des notes. Il faut voir là sans doute un effet de sa délicatesse de cœur plutôt qu'un attachement aveugle à la cause de Napoléon. Millevoye va se rallier aux Bourbons et célébrer la mémoire de Louis XVI, mais il ne s'en croit pas pour cela dispensé de témoigner de la reconnaissance au dieu qui lui a fait des loisirs et qui est maintenant un dieu tombé.

1. Cf. Quérard, art. Millevoye et, plus loin, *Bibliographie*, p. 385. La plupart de ces lettres sont adressées au comte et à la comtesse de Guitaut. Elles étaient conservées au château d'Epoisse, dont relevait la terre de Bourbilly au XVIIe siècle. Peut-être était-ce dans le but de rechercher ces lettres que Millevoye avait fait en Bourgogne le voyage dont j'ai parlé ci-dessus.

2. Ce numéro du *Nain Jaune* (n° 3) est aussi le n° 339 du *Journal des arts*, etc., qui vient de changer de nom. Pendant quelque temps, les fascicules portèrent les deux titres.

percer pareil anonyme. Il les a signés des trois lettres A. D. L.[1].

En lisant l'article nécrologique consacré à Millevoye dans le *Journal général* du 15 août 1816, une phrase m'avait frappé : « Nous avons eu le bonheur de le compter parmi les collaborateurs de ce journal. On n'avait point à craindre d'injustice de sa part en lui confiant le soin de juger les ouvrages de ceux dont il pouvait le plus redouter la concurrence. Sa critique était douce et polie autant que judicieuse[2]... » Ainsi, Millevoye avait donné au *Journal général* des articles de *critique*. Mais lesquels? J'avais exploré patiemment chaque numéro sans faire aucune attention aux initiales A. D. L., déjà rencontrées plusieurs fois, quand je m'aperçus qu'elles se trouvaient à la fin de l'article intitulé *Ma vision dans la nuit du 31 décembre 1814*, inséré dans le numéro du 1er janvier 1815. Or, ce fragment en prose est incontestablement de Millevoye. Il figure à la suite de *la Fête des Martyrs*, dans la brochure qu'il publia lui-même, sous ce titre et sous son nom, en février 1815[3]. Les trois lettres A. D. L. constituaient donc la signature adoptée par le poète pour ses articles en prose du *Journal général*. Il ne restait plus qu'à en relever la liste.

En tout, on en peut compter treize. Le premier, consacré aux *Commentaires sur le théâtre de Voltaire*, par Laharpe, parut le 26 novembre 1814; le dernier, sur la *Palmire conquise*, de Dorion, fut publié le

1. Pourquoi A. D. L.? Mes recherches m'ont conduit à ce résultat de penser que Millevoye les a choisies parce que, sans nul rapport avec son nom, elles le déguisaient mieux.

2. En deux autres endroits encore est révélée la collaboration de Millevoye au *Journal général*. Cf. n° du 1er avril 1815 (art. de Z. sur ses *Poésies diverses*) et n° du 13 février 1815 (annonce de *la Fête des Martyrs*).

3. *L'Anniversaire du 21 janvier*, ou *la Fête des Martyrs*, pièce de 148 vers, signée : M. Millevoye, avait paru préalablement dans le *Journal général* (n° du 20 janvier).

15 août 1816, trois jours après la mort de Millevoye. Il est signé en toutes lettres. Ils se décomposent ainsi : sept articles de critique sur des œuvres en vers ; trois sur des œuvres en prose, deux articles à l'occasion de la mort de Parny, et *Ma Vision*.

Ma Vision ne traite point de littérature, mais de politique ; l'auteur, conduit par M. Descloseaux au cimetière de la Madeleine, voit lui apparaître l'ombre de Louis XVI, et Louis XVI, entre autres paroles, prononce celles-ci : « Sujets, ralliez-vous autour du trône. Que chacun de vous apprenne à sacrifier ses intérêts d'un jour aux intérêts de sa vie entière, au bonheur de ses enfants, au repos de son pays... O mon frère,... plus heureux que moi, tu donnes à la France cette charte tutélaire, balance entre les deux pouvoirs, gage d'alliance entre le peuple et le roi... » *Ma Vision* est une apologie de Louis XVI, un acte de foi et d'espérance en Louis XVIII. Des sentiments pareils se manifestent dans *la Fête des Martyrs* :

Le deuil a trop longtemps enveloppé la France,
Le tombeau d'un martyr veut des chants d'espérance.
Chants nouveaux, éclatez !...

Les « chants nouveaux » éclatent de toutes parts en janvier 1815. Est-ce là une excuse à la palinodie de Millevoye ? Il aurait pu se rappeler ses œuvres intitulées *Hermann et Thusnelda*, le *Chant de Virgile*, *l'Anniversaire de la naissance du Roi de Rome*. Il aurait pu se dire que Napoléon n'était point mort, que l'aigle blessé pouvait soulever à nouveau ses ailes formidables, reprendre son vol ; en d'autres termes, il aurait pu prévoir les événements de mars, tout proches... Mais qui donc alors les prévoyait ? Millevoye a suivi le courant, ne s'est pas distingué des autres. Millevoye, ne se souvenant que des devoirs qui incombaient à sa

charge de père de famille[1], a courbé le front devant les lis revenus.

Pourtant, il ne faudrait pas croire que ce fut uniquement par calcul intéressé qu'il éleva la voix et chanta *la Fête des Martyrs*. N'oublions pas que la mort de Louis XVI avait ému une fois déjà son âme sensible, en 1793, alors qu'« il n'était pas temps » ; il revint tout naturellement, dès qu'il fut possible de le faire, à un si beau sujet d'élégie. Et puis, il partageait le sentiment de fatigue générale qui grandissait dans tout le pays, il était las de voir verser du sang : comme tous les Français d'alors, il salua en Louis XVIII le sauveur apportant le remède à tous les maux[2].

Sa conversion royaliste fut sincère[3]. Mais j'insisterai encore sur ce point que jamais Millevoye ne brûla ce qu'il avait adoré. Il a chanté les Bourbons après avoir chanté Napoléon, mais sans insulter Napoléon. Cela ne fut pas très commun à cette époque[4].

1. Millevoye eût aimé s'occuper lui-même, un peu plus tard, de l'éducation de son fils. Ses préoccupations à ce sujet se font jour dans l'article qu'il consacre, le 15 janvier 1815, dans le *Journal général*, à l'examen du volume de contes pour la jeunesse publié par madame Pauline Guizot, sous ce titre : *Les Enfants*. Millevoye aurait donné à son fils une *instruction solide* et développé en lui avant tout le *goût de l'observation*.

2. Millevoye est l'auteur de deux autres poésies « royalistes » négligées par ses éditeurs posthumes. Il a composé, en 1814, la *Cantate exécutée dans la fête donnée au Roi par la Ville de Paris, le 29 août*. Cette cantate, mise en musique par Cherubini, est insérée dans le *Journal des arts, des sciences et de la littérature* du 5 septembre 1814. Elle est assez faible. Notre poète a écrit en outre des *Stances adressées à S. A. R. Mgr le duc de Berry, par la bouche du magicien de Tivoli*, recueillies dans les *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires*. Paris, 1821, t. II, p. 164-165.

3. Parlant de conversion, notons aussi que l'évolution religieuse de Millevoye paraît se poursuivre à travers ces nouvelles productions. Dans *Ma vision* et dans *la Fête des Martyrs*, l'élève de Voltaire et de Parny a disparu. C'est un disciple de Chateaubriand qui peint, en ce très beau vers, les « vierges du Seigneur », dont le cœur

d'un feu chaste allumé
Sans les pauvres et Dieu n'aurait jamais aimé.

4. A peine, à la fin d'un article consacré par notre poète à l'examen

La Fête des Martyrs parut chez Eymery à la fin de janvier 1815. Millevoye cédait pour trois cents francs à cet éditeur la propriété de la première édition de l'ouvrage[1]. Il lui abandonne, à la même époque, les mêmes droits relativement au poème d'*Alfred*, qui est sous presse, pour cinq cents francs[2].

De cette dernière œuvre, en quatre chants, il attend beaucoup, à cause de la nouveauté et de la beauté du sujet, emprunté à l'histoire de la Grande-Bretagne. Le 13 avril, il écrit à son éditeur pour le presser d'en hâter la publication[3]. Pourtant, l'ouvrage ne paraîtra qu'à la fin de l'année.

En attendant, les *Elégies en trois livres* (4e volume des Poésies de Millevoye)[4] sont mises en vente chez

d'un ouvrage de Laya, dans le *Journal général* du 13 janvier 1815, pourrait-on voir percer le regret d'avoir chanté Napoléon, dans cette phrase : « Heureux les écrivains qui n'ont à effacer que des fautes de style !... » Encore n'est-il pas sûr que telle soit ici la pensée de Millevoye.

1. Un reçu en date du 25 janvier figure au cat. de vente des autogr. de la coll. Baylé, 1883.

2. Reçu en date du 12 janvier. Cat. de la coll. Dentu.

3. Cat. de la coll. Duplessis, 1855.

4. Voici la composition de ce recueil :

Livre Ier. — *La Chute des feuilles ; l'Anniversaire ; A un bosquet ; la Demeure abandonnée ; la Promesse ; le Souvenir , le Bois détruit ; l'Inquiétude ; Prière à la Nuit.*

Livre II. — *La Sulamite* ; *l'Arabe au tombeau de son coursier ; le Mancenillier ; le Phénix ; la Gazelle ; le Tombeau du poète persan ; la Colombe ; le Pauvre Nègre.*

Livre III. — *Combat d'Homère et d'Hésiode la Jeune épouse ; Danaé ; les Adieux d'Hélène ; Homère mendiant ; la Néréide ;* le *Bûcher de la Lyre.* — Notes.

Les pièces *nouvelles* sont : *l'Inquiétude ; Prière à la nuit ;* toutes les pièces du second livre, sauf *l'Arabe au tombeau de son coursier ;* toutes les pièces du 3e livre.

On remarque que l'élégie *A mon berceau*, du recueil de 1812, a disparu de celui-ci. Pour quelle raison ? M. Potez (K. p. 465, note) estime que la délicatesse de Millevoye le fit sacrifier cette pièce, qui contenait des souvenirs dont sa jeune femme aurait pu se froisser.

Il y a eu, en 1815, deux éditions des *Elégies* (voir p. 385-386.) La disposition typographique y est la même, mais on relève dans le texte de diverses pièces, dans *la Chute des feuilles* en particulier, d'importantes variantes.

Klostermann. L'auteur espère que l'hommage au bon goût « que constituent ses *Elégies antiques* (3e partie du volume) ne peut manquer d'être apprécié, à l'époque heureuse qui signale parmi nous le retour aux saines études[1]. » Il ne se dissimule pas, toutefois, que « grande est la difficulté de faire diversion à des intérêts positifs par des compositions idéales. Les beaux jours de la poésie, ajoute-t-il, renaîtront sans doute sous une heureuse influence : jusque-là l'ambition du poète doit se borner à ne publier de vers qu'en petit nombre pour un petit nombre de lecteurs[2]. » Malgré la notoriété de l'auteur, la vente des ouvrages de poésie produisait donc assez peu. Les chiffres cités plus haut sont du reste significatifs.

Les critiques, cependant, étaient loin d'avoir organisé autour des *Elégies en trois livres* la conspiration du silence. F-t, et un anonyme, dans le *Mercure*[3]; A. S. dans *le Journal de Paris*[4]; B-t, dans *la Gazette de France*[5]; Z, dans le *Journal général*[6]; Laya, dans le *Moniteur*[7] — pour ne citer que les principaux — s'emparent à l'envi de cette nouvelle production, pour l'analyser, la disséquer, tantôt avec lourdeur et maladresse, tantôt avec bon sens, toujours avec ardeur, en évoquant et en invoquant Catulle et Properce, Boileau et Parny. Au total, la louange décernée à l'auteur pour avoir innové n'y balance point le blâme encouru pour s'être éloigné des traditions poétiques classiques.

Tout semble concourir à assombrir l'horizon du poète,

1. Avertissement, p. 7.
2. Avant-propos de *la Rançon d'Egill*, à la suite d'*Alfred* (Eymery et Didot, 1815) p. 159.
3. Novembre 1814, p. 331 et février 1815, p. 149 et suiv.
4. 3 et 14 février 1815.
5. 12 mars 1815.
6. 4 avril 1815.
7. 11 juillet 1815.

au début de cette année 1815; on dirait que le sort veut lui faire payer en soucis et en désagréments de toute sorte le bonheur qu'il trouve à son foyer.

Au concours académique, dont le sujet était, cette année-là, *les Dernières paroles de Bayard,* le lauréat si souvent couronné essuie un complet échec. Les concurrents, dit *le Journal de Paris*, étaient au nombre de 33. Millevoye n'obtint que peu de suffrages. Le prix fut décerné (dans la séance du 15 février) à madame Dufrénoy et à Soumet *ex-aequo*[1].

Puis, certains confrères du poète-journaliste ne sont pas tendres pour lui. *Le Nain Jaune*[2], ayant cité la liste des candidats à l'Académie pour la place vacante de M. de Boufflers (Baour-Lormian, Delrieu, Laya, Auger, Creusé de Lesser, Lemontey, Castel et Benjamin Constant), ajoute :

M. Millevoye, qui a fait sur le poème de Lucien Buonaparte deux articles dont le bon esprit et la modération ont vivement choqué la coterie[3], devra subir de nouvelles épreuves et ne pourra se placer au rang des candidats qu'après deux années de *Journal général.*

Qu'on ne se trompe pas, à en juger par cet éloge ironique, sur les sentiments du *Nain Jaune* à l'endroit de Millevoye poète et surtout de Millevoye critique. Depuis que sa collaboration au *Journal général* est connue, Millevoye est l'objet des railleries du terrible *Nain*[4]. On lit dans le numéro du 5 janvier :

1. *Journal de Paris*, 18 février 1815. On ne s'étonnera pas que Millevoye ait encore, en 1815, ambitionné les lauriers académiques. Voltaire avait quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il prit part au concours de 1778, où il n'obtint que le cinquième rang. (Cf. E. Biré et E. Grimaud, *op. cit.* p. XXXI de l'Introduction.)

2. 5 février 1815, p. 174.

3. Ces deux articles ont paru (sous la signature A. D. L.) dans le *Journal général* des 27 janvier et 1er février 1815.

4. Faut-il faire remarquer que *le Nain Jaune* tient pour Napoléon et que tout ce qui collabore au *Journal général* (ultra-royaliste) ne peut être bon à ses yeux?

Les poëtes les plus illustres sont impunément pillés, volés et *confits*... Plusieurs fabricants de bonbons viennent de mettre à contribution les œuvres de la plupart de nos auteurs vivans... Un huitain de M. Millevoie enveloppe le sucre de pomme :

Le créateur, pour rappeler à l'homme
Ce qui perdit le pauvre genre humain,
Faisant deux parts de la fatale pomme,
Où vous voyez l'appliqua de sa main.
Pomme d'amour, que le désir soulève,
N'a rien perdu de son doux *ascendant :*
Sur votre sein, filles aimables d'Eve,
Elle séduit encor les fils d'*Adam*.

Voilà de petits vers assez doux, mais vous conviendrez que M. Millevoie n'est pas le *premier homme* pour rimer.

Et dans le même numéro [1] :

M. A. C. (Millevoie) a frappé de glace quatre colonnes du *Journal général*. C'est l'*Almanach des Muses* qui nous vaut cela. On a imprimé l'énorme article de M. Millevoie en petit texte, comme s'il n'eût pas été déjà assez pénible de le lire en gros caractères.

Pour le coup, Millevoye proteste, sans mauvaise humeur toutefois, par la lettre suivante qu'il adresse au *Nain :*

Paris, 8 janvier.

Messieurs,

Je passe très volontiers condamnation sur un mauvais huitain et une détestable rime qui sont bien à moi et dont je puis faire les honneurs; mais le *long* article sur le dernier *Almanach des Muses* ne m'appartient pas, et je ne puis en conscience disposer sans titres d'une propriété de cette étendue.

Après avoir dit, comme Philoctète dans Œdipe, *ce n'est pas moi*, je n'ajouterai pas arrogamment : *ce mot doit vous suffire*, et encore moins : *si c'était moi, j'en ferais vanité*. Veuillez, messieurs, revenir sur une accusation mal fondée. Vous retrouverez assez d'occasions de me condamner à bon escient.

MILLEVOYE.

Cette lettre est insérée dans *le Nain Jaune* du 15 jan-

1. P. 21.

vier; une *remarque* de la direction la suit immédiatement :

La Commission accueille avec empressement la réclamation d'un jeune poète qui s'accuse avec tant de grâce et qui se défend avec tant d'esprit. Elle l'engage seulement, pour sa gloire et pour nos plaisirs, à se livrer exclusivement à la poésie et à renoncer au métier de journaliste [1].

Millevoye n'en continue pas moins sa collaboration au *Journal général*, et la publication de *la Fête des Martyrs* lui vaut de la part du *Nain* de nouveaux coups d'épingle :

M. Chéron, se trouvant à la tête du *Mercure*, s'est, dit-on, adjoint M. Millevoye pour la fourniture hebdomadaire du logogriphe. Ce choix a été déterminé par des vers que M. Millevoye a faits jadis, où les moutons célestes jouaient un si joli rôle [2], et par le poème qu'il vient d'insérer dans le *Journal général*, où l'on reconnaît tout le pathos, mais le pathos seulement d'un célèbre et brillant prosateur [3].

A l'occasion de la publication des *Elégies en trois livres*, quelques jours plus tard, on lit encore dans le *Nain* [4] :

M. Millevoie n'a rien à craindre des confiseurs plagiaires pour ce nouveau recueil. Il a su y varier agréablement les tons de la lyre. Mais nous le répétons à M. Millevoie : plus on aime les vers du poète, plus on trouve détestables les articles du journaliste.

1. *Nain Jaune*, 15 janvier 1815, p. 62.
2. Allusion probable à ces vers de *l'Anniversaire de la naissance du Roi de Rome*, que Millevoye met dans la bouche de sainte Geneviève apparue à Marie-Louise :

Je protégeais ce fils...
Et mes agneaux chéris, symbole d'innocence,
En paisibles coursiers désormais transformés,
Guident le char propice etc...

(*Poésies diverses*, 1813, t. II, p. 88.)

3. *Nain Jaune*, 25 janvier 1815, p. 118. Le « célèbre et brillant prosateur » est Chateaubriand, dont l'article sur *Le 21 janvier* vient de paraître dans le *Journal des Débats* (19 janvier).
4. 30 janvier 1815, p. 133.

Ces attaques réitérées finirent par refroidir le zèle de notre critique pour sa nouvelle profession. Aussi, après le 20 mars, — malgré la note insérée dans le *Journal général* du 25, avertissant les lecteurs que « les rédacteurs du Journal, rassurés par la proclamation de S. M. I. continuent leur collaboration [1] » — la signature A. D. L. en disparaît. Millevoye change-t-il de pseudonyme? Il est plus probable qu'il cesse d'écrire momentanément. Du reste, il va quitter Paris de nouveau, pour s'isoler le plus complètement possible dans sa ville natale. En 1816 seulement, revenu à Neuilly, il se souviendra que cette feuille lui reste ouverte et il enverra l'article sur *Palmire conquise*, qui paraîtra au lendemain de sa mort.

Dégoûté du journalisme, peu satisfait de la vente de ses livres [2], insuffisamment nanti de la pension de 1.200 francs par quoi son action sur le *Journal de Paris* a été remplacée, Millevoye songe à nouveau qu'une place dans l'Université lui conviendrait à merveille et il adresse au nouveau grand-maître la lettre que voici [3] :

Paris, le 18 mai 1815.

Monseigneur,

Lorsqu'un choix judicieux place à la tête de l'Instruction un sage et solide ami des bonnes lettres, ceux qui, jusqu'ici, les cultivaient dans la retraite, doivent mettre au plus haut prix l'honneur d'appartenir à cette belle institution qui va se renouveler sous les auspices de Votre Altesse et refleurir, en quelque sorte, sous les palmes d'Homère et du Tasse [4].

1. *Le Nain Jaune* commente cet avis en disant : « C'est sans doute une manière de demander la décoration de la Girouette pour ces messieurs » (30 mars 1815, p. 508).

2. Les ouvrages de Millevoye jouissent cependant d'une assez grande vogue pour que les peintres s'en inspirent. Au salon de 1815 figure en particulier une toile de Mauzaisse (aujourd'hui au Musée d'Angers) sous ce titre : *l'Arabe pleurant son coursier*.

3. Autogr. provenant de la coll. Lefebvre. (*Bibl. nat.*, mss., nouv. acq. fr. 1306.) Le grand-maître de l'Université était, depuis le 9 mai, Ch. Fr. Lebrun, duc de Plaisance.

4. Lebrun avait publié, en 1774, une traduction de *la Jérusalem délivrée*, et, en 1776, une traduction de *l'Iliade*.

Livré entièrement aux lettres et ne possédant qu'une fortune bornée, je choisirais entre toutes les carrières celle qui se rapproche le plus du sentier des Muses. Mes vœux seraient remplis, Monseigneur, si Votre Altesse daignait disposer en ma faveur d'une place d'*inspecteur aux Académies de Paris*. Je me sentirais doublement honoré et par cette grâce et par la bienveillante estime dont elle serait la preuve.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur,

De Votre Altesse,

Le très humble et obéissant serviteur,

MILLEVOYE,

Rue Ménars, n° 12.

Cette carrière sur laquelle le poète, toujours indécis, fixait enfin son choix, il ne devait jamais l'occuper et le terme approchait déjà pour lui de tous les soucis et de toutes les ambitions[1].

Après les Cent Jours, Millevoye retourne à Abbeville et se remet courageusement au travail. Il vit très casanier, écrit-il à Jean Dumas, « entre sa femme et ses tisons, dans la crainte de Dieu et des conquérants ». Et voici quelles sont ses impressions sur les événements qui viennent de s'accomplir :

La rime de *gloire* et de *victoire* que demandait Pierre à son frère Thomas me semble à présent une fort vilaine rime et je ne sais si, dans ce sens odieux, le premier de ces deux mots peut s'appeler *gloire*. J'en suis bien revenu, Dieu merci! Je maudis comme vous ce fatal 31 mars : ce n'est que prévenir l'histoire. N en parlons plus, mais songeons-y toujours comme à une éternelle leçon[2].

Cependant sa santé s'altère de plus en plus. Durant l'automne de 1815 et l'hiver suivant, il s'enferme chez lui, dans l'espoir de triompher de la maladie de poi-

1. Vers la même date, Millevoye écrit à Boucher de Perthes pour se plaindre de sa santé et de ses déboires et pour le charger de vendre son cheval. (Lettre citée par M. Ledieu : I, p. 75-76.)

2. Cat. de vente des autogr. de la coll. Eug. Dumas, 19 mars 1898.

trine qui l'a atteint. « Les soins les plus tendres, dit Dumas, lui étaient vainement prodigués; il sentait ses forces s'affaiblir, son âme seule restait active. Il opposait aux souffrances et au dépérissement du corps l'exercice continuel de la pensée. Son imagination qui avait perdu sa fraîcheur semblait, en se décolorant, devenir plus féconde[1]. »

De fait, « dans son état de souffrance, il travaillait beaucoup sans produire, il éprouvait de fréquents retours de la crainte à l'espoir... Effrayé un moment, il reprenait sa quiétude naturelle[2]. » Mais la pensée de la mort le visitait souvent et il s'inquiétait pour les siens.

C'est dans de telles conditions que Millevoye vit la publication de son dernier poème, celui sur lequel il fondait de si belles espérances, *Alfred*[3].

1. B., p. XXVII.
2. D., p. XIV.
3. *Alfred* (5e vol. des *Poésies de Millevoye*) parut chez Eymery. Voir *Bibliographie*, p. 386. Voici le sommaire des quatre chants de ce poème :

Chant Ier — Invocation à la Muse du Nord. Dans une île ignorée de l'Angleterre esclave des tyrans scandinaves, chez le vieil Olgard, ancien soldat du roi Ecbert et fidèle à la cause légitime, s'est réfugié, sous le nom d'Edvin, le petit-fils d'Ecbert, Alfred, roi dépossédé. Il remplit chez son hôte l'office de pasteur et il aime sa fille Edvitha. Un soir qu'il a chanté sur la lyre l'histoire d'Alfred — sa propre histoire — (romance de cinq couplets), Olgard lui montre une écharpe qu'il tient d'Ecbert. Dès lors, la pensée de son courageux aïeul ne quitte plus le faux Edvin. Il reprendra son trône avec l'aide de quelques amis, et particulièrement de Devon, lesquels se cachent dans les bois en attendant l'heure d'agir. Quelques jours après, dans l'île d'Olgard, débarque Ubba, fils de Recner, frère d'Ivar, le tyran scandinave, accompagné de six guerriers. Ils viennent piller les troupeaux confiés à la garde d'Edvin. Celui-ci tue le Danois et met en fuite ses compagnons.

Chant II. — Tandis qu'Edvin vient recevoir les louanges et les remerciements d'Olgard, les Danois rapportent au camp d'Ivar la dépouille d'Ubba. Ivar jure de venger son frère. Cependant, on vient lui annoncer que les Anglais réunis dans la forêt de Sommerset se préparent à surprendre les Danois. Joie de ceux-ci. Trois frères, Usdal, Tremnor et Rismar, fiancés aux trois sœurs d'Ivar, se promettent la gloire, tandis que les « filles de Recner » chantent le refrain de la mort (trois couplets de huit vers). De son côté, Alfred, averti par

Les critiques furent d'avis généralement que le poète avait encore « manqué » ce beau et grand sujet par sa manière de le traiter « petitement[1] ».

Du fond de sa retraite et au milieu de ses souffrances, Millevoye n'oublie pas ses amis. Le 13 novembre 1815, il envoie à Laya, alors professeur d'élo-

un messager de Devon, après avoir fait de touchants adieux à Olgard, et non sans regretter Edvitha, qu'il a préféré ne point revoir, quitte l'île ignorée où il a vécu heureux; l'écharpe de son aïeul, dont lui a fait cadeau Olgard, ranime son courage pour la lutte qui va commencer.

Chant III. — Olgard et Edvitha partent en pèlerinage pour leur hôte chéri exposé aux dangers. Au cours de son dur voyage, Alfred, endormi dans la forêt, entrevoit en rêve ses glorieux destins. Il se lève, rempli d'ardeur, arrive au camp danois, pénètre auprès d'Ivar au moment où celui-ci va faire immoler aux mânes d'Ubba deux prisonniers anglais, un père et sa fille... Alfred se présente, toujours sous le nom d'Edvin, et chante devant le tyran la chanson de Recner. Puis, il lui annonce qu'Alfred est vivant et paraîtra dans le combat. Ivar, joyeux, accorde à Edvin la grâce des deux prisonniers. Dans un chant alterné, Alfred et les Scaldes vouent à la mort leurs ennemis respectifs.

Chant IV. — Le père et la fille dont Alfred a si miraculeusement obtenu la grâce, c'est Olgard, c'est Edvitha, faits prisonniers durant leur pélerinage. Les Danois passent la nuit dans l'orgie. Ivar ordonne qu'on lui amène les prisonniers. Si, selon la promesse d'Edvin, Alfred est, le lendemain, en présence d'Ivar, ils seront mis en liberté. Edvin chante pour endormir les guerriers, alourdis par le vin, dans leur quiétude, tout en observant les issues du camp. Un Danois a reconnu en lui le meurtrier d'Ubba; il en avertit Ivar; mais Ivar reste incrédule. Edvin sort du camp, rejoint ses amis dans la forêt, revêt son armure, prend le commandement. Tandis qu'Ivar, inquiet toutefois, interroge les captifs sur la personne d'Edvin qu'ils ont paru connaître, Alfred arrive au camp. Tumulte. Combat. Alfred tue Tremnor, Usdal et Rismar, blesse Ivar et se révèle à lui. Ivar, désespéré, se précipite dans le bûcher allumé pour les captifs. Les Danois, vaincus et esclaves, sont mis en liberté par Alfred. Le vieil Olgard tombe aux pieds de son ancien hôte qui est son roi. Alfred le relève et lui demande la main d'Edvitha.

Alfred est suivi de *la Rançon d'Egill*, petit poème dans le même goût:

Egill, scalde ou poète scandinave, insulté par le fils du roi, le provoque et le tue en duel. On l'arrête. Le roi le condamne à mort. Egill demande, avant de subir la peine, à chanter son trépas et l'événement qui en est la cause. Il entremêle si bien dans son chant les louanges de l'ennemi qu'il a vaincu à ses sentiments personnels, que le roi, ému, lui accorde la vie sauve et la liberté.

1. Cf. *Constitutionnel* du 20 décembre 1815, *Journal de Paris*, 26 janvier 1816, etc...

quence française à la faculté des Lettres de Paris, un exemplaire de son *Alfred* avec un aimable mot[1]. Le 2 février suivant, il témoigne à Arnault, qui va partir pour la Russie, « le vif chagrin » que lui cause cette nouvelle[2]. Un pressentiment l'avertit qu'il ne le reverra plus. A son cher maître Jean Dumas il annonce qu'il travaille à un grand poème, « mais avec une lenteur si majestueuse que de longtemps on n'est pas près de le voir apparaître[3]. » Enfin, à Labouisse, le 15 juin, juste deux mois avant sa mort, il donne quelques détails sur sa maladie et envoie un exemplaire des *Elégies* et un d'*Alfred*[4].

Cette lettre fut sans doute une des dernières que le poète data d'Abbeville. A. de Poilly dit que Millevoye dut retourner à Paris au mois de juin 1816[5]. On possède en effet un billet écrit par lui de Paris, en date du 5 juillet[6]. « Presque aussitôt, il regrette la campagne et va habiter le village de Neuilly. La beauté du site, les rives de la Seine, peuplées de tant de grands souvenirs, plaisent à son imagination, mais ne soulagent point ses infirmités[7]. » L'été, de plus, est, cette année-là, extraordinairement froid et pluvieux, et l'inclémence de la température contribue certainement à aggraver la langueur physique et morale du pauvre poète.

1. Catal. Et. Charavay.
2. *Ibid.*
3. Cat. de vente des autogr. de la coll. Eug. Dumas, 19 mars 1898. Ce poème devait avoir pour titre : *Clovis*.
4. Cat. de vente des autogr. de la coll. Labouisse, 1874, n° 108.
5. A., p. 7.
6. C'est un « Bon pour un exemplaire d'*Alfred*, à recevoir chez M. Eymery, etc... » (*Bibl. de l'Arsenal*, ms. n° 7.055.) L'écriture de Millevoye est encore nette et ferme. Le poète n'est donc pas mort aveugle, comme l'a prétendu Pongerville (D. p. XVI.)
7. D., p. XVI. Où Millevoye a-t-il habité à Neuilly ? M. Ernest Maindron, dans une communication publiée par le *Bulletin de la commission municipale historique et artistique de Neuilly-sur-Seine*, 3e année, 1905, p. 62-69, ne fait qu'effleurer la question. Il est peu probable qu'elle soit jamais élucidée.

Un soir du mois de juillet, pourtant, l'inspiration le visite une fois encore et lui dicte la belle romance : *Priez pour moi*, suprême acte de foi, témoignage que se rend l'auteur d'avoir été toujours un « homme de bonne volonté », sanglot de regret aussi, du regret profond de ne pouvoir accomplir une promesse solennelle :

Ma compagne, ma seule amie,
Digne objet d'un constant amour,
Je t'avais consacré ma vie,
Hélas, et je ne vis qu'un jour !

Dans les premiers jours du mois d'août, Millevoye demande à sa femme de le ramener à Paris. Il veut tenter un nouvel effort, revoir des médecins ; il est décidé à se soigner énergiquement. Il monte en voiture. Arrivé aux Champs-Élysées, il se sent défaillir, ne peut aller plus loin. Il faut lui chercher dans les environs un asile provisoire. Le logement de son ancien professeur Bardoux se trouve à proximité. On l'y conduit. Il y passe la nuit. Le lendemain on l'installe dans un appartement loué, non loin de là, avenue de Neuilly. Il y demeure quelques jours « dans un état de faiblesse extrême mais sans tenir le lit[1] ». Il essaie encore de travailler. « Si j'avais seulement douze ans à vivre, dit-il, j'ai de si grands projets d'ouvrages !... Ma pauvre femme, que feras-tu après moi ? Si je croyais être près du terme, j'écrirais au Roi pour le supplier de te continuer ma pension, et je prendrais des arrangements avec un libraire pour une nouvelle édition de mes œuvres[2] !... »

Le 11 août 1816, après dîner, il travaille deux heures, lit quelques passages de Fénelon, puis se couche. Vers deux heures du matin, il serre doucement la main de sa femme et rend le dernier soupir.

1. A., p. 7.
2. Cité par J. Dumas. (B., p. XXIX.)

Il allait avoir, dans quelques mois, trente-quatre ans.

Ses obsèques eurent lieu, le mardi 13 août, au soir, dans l'église de l'Assomption[1]. Jean Dumas dit que l'assistance y fut nombreuse, mais que nul discours n'y fut prononcé. Lui-même, trop ému, eût été incapable de dire une parole[2].

Tous les journaux annoncèrent la mort du poète.

Le *Journal général*, dans son n° du 15 août, rend hommage aux qualités d'esprit et de cœur de son collaborateur.

Le Moniteur du 14 août proclame que Millevoye, dont « la vie a été sans tache et le caractère sans reproche, sera pleuré amèrement par son épouse et par ses amis et excitera les regrets de toutes les personnes qui savent apprécier la bonne littérature. »

Le Constitutionnel de la même date emploie à peu près les mêmes termes.

La Gazette de France (15 août) rappelle les titres des principaux poèmes de Millevoye et termine ainsi : « Son commerce ressemblait à son talent : il était aimable et facile ; sa personne mérite de véritables regrets. »

Le Mercure de France du mois de septembre (p. 283) présume que « malgré tous les poètes qui restent, et peut-être même à cause de cela, les Muses regretteront longtemps celui-ci, mort dans la force de l'âge et au moment où le talent acquiert de nouvelles forces. » Dans le numéro suivant est insérée une *Élégie sur la mort de Millevoye* signée Henri d'Abbeville (Henri Tronnet). Le début en rappelle celui d'*Emma et Eginard :*

Muse de la Mélancolie
Qui, solitaire et recueillie,

1. *Journal de Paris*, 14 août 1816.
2. B., p. XXIX.

Cherches la paix des bois, le calme des déserts,
Inspire ma douleur...

Les principaux traits du caractère et du talent de Millevoye y sont dépeints : il fut spirituel, il fut aimant, bon époux et bon fils; sa veuve le retrouvera dans le rejeton qu'il a laissé. Pour nous, consolons-nous de son trépas :

Aux outrages du temps sa mémoire est ravie :
Il est mort en goûtant la céleste ambroisie
Qui fait les immortels[1].

M. de Pongerville donna aussi au *Mémorial de la Société d'émulation d'Abbeville*[2] des *Vers sur la mort de Millevoye :*

Sous la faulx du trépas, quoi, le talent succombe ?
Du tendre auteur d'*Emma* ce jour ouvre la tombe ?...
... La Somme, enorgueillie au bruit de notre hommage,
Des palmes de ta gloire ornera son rivage
Et des échos charmés l'accent consolateur
Redira les accords de ton luth enchanteur[3].

Millevoye mourait pauvre. Il ne laissait que des manuscrits inachevés pour la plupart, des plans, des ébauches, rien ou à peu près rien dont ses éditeurs pussent tirer parti et dont sa veuve pût recevoir quelque argent. Heureusement, le géologue Louis Cordier, de l'Académie des sciences, oncle maternel de la femme de Millevoye, put obtenir de Louis XVIII, sollicité en même temps par d'autres puissants personnages, que

1. *Mercure*, octobre 1816, p. 433-436.
2. 1816, n° XVI. (La notice biographique d'André de Poilly, que j'ai souvent citée, parut dans le n° suivant (XVII).
3. M. Ledieu, *op. cit.* p. 114-120, indique d'autres pièces publiées par les compatriotes du poète dans les journaux de la région. La mort de Millevoye fut, du reste, longtemps déplorée. Voir plus loin, p. 329-330.

la pension dont jouissait le poète serait continuée[1].

Douze cents francs, c'était encore bien peu ; la veuve fut contrainte, au bout de quelques mois, à se défaire des livres de son mari. *Le Moniteur* du 19 décembre 1816 annonce la vente en ces termes :

Les 20 et 21 de ce mois, à six heures du soir, au collège royal de Charlemagne, rue Saint-Antoine, on doit vendre publiquement les livres de feu M. Millevoye, ce jeune poète si gracieux et si pur, dont nous avons eu la perte à déplorer, il y a quatre mois. Le catalogue de cette vente se distribue chez M. Benou, commissaire-priseur, Grande-Rue Tarane, n° 11, et Méquignon, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine.

La veuve intéressante que M. Millevoye a laissée sans fortune avec un enfant se voit forcée de chercher une ressource dans la vente de cette petite bibliothèque qu'il lui aurait été doux de pouvoir conserver comme un monument des goûts et des études de son mari. On a lieu d'espérer que les hommes sensibles et amis des lettres saisiront avec empressement cette occasion de se procurer des livres dont le bon choix leur est garanti d'avance par l'excellent goût du jeune poète qui les a recueillis et possédés.

J'ai retrouvé le catalogue de cette vente. Il comprend environ quinze cents volumes distribués en quarante-deux lots. Encore, « tous les articles » n'y sont-ils pas portés. Pourtant cette bibliothèque est celle d'un travailleur plutôt que d'un bibliophile et le produit de la vente ne dut pas être fort élevé.

La veuve de Millevoye fut reconnaissante à ceux qui avaient mis à son service leur crédit auprès du roi dans le moment le plus critique. Elle écrivit à l'un d'eux, trois jours après la mort de son mari, cette touchante lettre[2] :

1. *Moniteur* du 19 août.

2. Lettre conservée au Musée Calvet, à Avignon. Elle ne porte pas d'indication d'adresse. Mais on peut induire qu'elle fut écrite *à M. Lainé* du passage suivant de *Mes voyages aux environs de Paris*, par J. Delort (Paris, Picard-Dubois, 1821, in-8, t. II, pp. 5 et 7.) : «... Nous montons en voiture et dirigeons notre route vers Saint-

Monsieur,

Je sais tout ce que mon pauvre Millevoye vous devait, tout ce que je vous dois moi-même. La suitte (*sic*) de vos excellens procédés ne me pénètre pas seulement de la plus vive reconnaissance, mais d'un véritable sentiment de vénération. Vous êtes notre ange consolateur. Vous avez adouci le sort de mon pauvre Millevoye, vous avez assuré le mien et celui de mes enfans[1]; tout cela sans nous connaître; que vous êtes bon, monsieur. Ma reconnaissance éternelle et mes vœux ardents pour votre bonheur ne m'acquitteront jamais envers vous, je le sais bien ; mais du moins, c'est une satisfaction de vous le dire.

Daignez agréer, monsieur, l'expression des sentimens dont mon cœur est pénétré pour toutes vos bontés. Recevez en même temps

Germain-en-Laye. A peine arrivés aux Champs-Elysées, avenue de Neuilly : C'est dans cette maison que tu vois, me dit mon ami, que, le 12 août 1816, est décédé, au printemps de l'âge, l'auteur de *Belzunce* * qui, huit jours avant sa mort, fit une romance si touchante et si pleine de sensibilité dont voici le refrain : « Vous qui priez, priez pour moi ! » — Je le savais, lui dis-je ; mais tu ignores peut-être que *le ministre Lainé*, informé que ce poète, à son heure dernière, était dans la plus grande détresse, s'empressa de lui faire porter des secours? — Comment se fait-il que la veuve et son Alfred languissent dans l'indigence ? Les travaux du père ne sont-ils pas des titres aux bienfaits du gouvernement pour le jeune Millevoye **? — Sans doute, mais, de grâce, hâtons-nous de sortir des Champs-Elysées... »

1. Millevoye avait donc laissé *deux enfants*, ainsi du reste que le signalèrent les journaux au lendemain de sa mort (Cf. *Moniteur* du 19 août). Cependant l'annonce de la vente de la bibliothèque du poète, quatre mois plus tard, ne fait plus mention que d'*un* enfant, et J. Delort, en 1821, parle seulement d'Alfred. J'en conclus que le plus jeune des fils de Millevoye mourut en bas âge, entre le 19 août et le 19 décembre 1816. Il ne m'a pas semblé utile de pousser plus loin mes recherches sur ce point. — Dans son roman, *la Couronne de Bleuels* (1836), Arsène Houssaye met en scène un jeune seigneur, qui, d'après lui, serait né, aux eaux de Bruyères, des amours d'une comtesse allemande et du poète Millevoye « puisant pour la dernière fois un peu de miel dans la vie qui l'abandonnait ». Un lecteur de l'*Intermédiaire*, remarquant qu'Arsène Houssaye a souvent « mêlé la réalité à la poésie », demande à de mieux renseignés ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette histoire (*Intermédiaire*, 25 juillet 1891, p. 520). Aucune réponse n'a été faite à sa question.

* Millevoye était-il vraiment, pour les hommes de 1821, « l'auteur de *Belzunce*? » Je ne le crois pas. Je pense plutôt que, si Delort désigne ici Millevoye par cette périphrase, c'est pour avoir l'occasion de citer en note une lettre inédite de Belsunce qu'il possède.

** La pension de 1.200 francs avait donc été supprimée en 1821.

l'hommage de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante,

Ve MILLEVOYE, née DELAMOLLIÈRE.

Paris, 15 aoust 1816.

Millevoye avait été inhumé au Père-Lachaise. Sur sa pierre on lisait son nom, la date et le lieu de sa naissance et de sa mort[1]. Viennet, qui visite la tombe en 1824, la découvre « sous un massif de verdure qu'il a quelque peine à écarter[2] ». Il y reposa jusqu'en 1834. Le 15 août de cette année-là, les terrains concédés temporairement au Père-Lachaise ayant été repris, en exécution d'un arrêté du 21 novembre 1833, la veuve de Millevoye fit transférer à Abbeville les restes de son mari. Le conseil municipal d'Abbeville qui, le 29 janvier 1831, avait décidé de donner à la *Rue Neuve* le nom de *rue Millevoye*, vota en 1835 un crédit de 700 francs pour élever au poète « un monument simple, mais décent, dans le cimetière de la Chapelle[3] ».

J'ai voulu visiter ce dernier lieu de repos du poète.

Le cimetière d'Abbeville, qu'on nomme cimetière de la Chapelle, à cause d'une chapelle qui y est enclose, étage ses tombes au flanc d'un coteau modéré qui

1. C., p. 237.

2. Viennet, *Promenade philosophique au cimetière du P. Lachaise.* Paris, Ponthieu, 1824, in-8°, p. 248-249. Suit (*ibid.*) un court examen de l'œuvre de Millevoye et quelques réflexions en prose et en vers (L'ouvrage est écrit tout entier en prose et en vers, comme les *Lettres à Emilie* de Demoustier) : « ... Son cœur était ambitieux comme sa muse et il a été puni d'avoir voulu imiter les héros après avoir essayé de les chanter :

Parmi les conquérants de Gnide et de Cythère,
Il est doux d'inscrire son nom ;
Mais quand on a les traits et la taille légère
D'Adonis ou de Céladon,
Il ne faut point aimer comme l'amant d'Omphale,
Comme le héros de Pharsale
Ou le vainqueur de Port-Mahon.

3. Cf. I., p. 108-110.

regarde la ville, et d'où l'on voit émerger, du flot des maisons, les tours égales de Saint-Vulfran. A peu près à mi-côte, au milieu d'un groupe de tombes en pierre, séparées par des grilles et des allées soignées, se dressent deux stèles pareilles et de peu de hauteur. Sur l'une on lit ce nom : MILLEVOYE, écrit en belle gothique, avec des fioritures; la pierre est surmontée d'un fronton triangulaire marqué d'une croix et couronné d'une urne. Sur la stèle de gauche, les noms de « Marguerite-Flore Delattre Delamollière, veuve de Charles-Hubert Millevoye, homme de lettres » et de leur fils, qui fut Premier Président. Pour ces derniers on a donné des détails, les prénoms, l'âge. Pour le poète, on a jugé qu'il suffisait de graver son nom, que le passant s'arrêterait, qu'il plaindrait ce mort de trente-trois ans et que, pour l'honorer, il réciterait tout bas de ses vers harmonieux.

Ainsi le dernier vœu du poète est rempli. Celui qui vient

> ... troubler du bruit de ses pas
> Le silence du mausolée

ne visite point une « pierre isolée » : Millevoye repose, près du lieu de sa naissance, à côté de la femme à laquelle il donna le meilleur de son amour et du fils qui porta bien son nom au cours d'une carrière longue et honorable[1].

A Paris, aucun souvenir matériel de Millevoye ne subsiste. La maison qu'il habita plusieurs années, 12, rue Ménars, a été démolie. Démolie aussi la maison de l'avenue de Neuilly, aujourd'hui avenue de la Grande-Armée, où il est mort. Elle était debout encore en 1851 et le nom qu'elle rappelait n'était point oublié. On lit en effet dans *le Moniteur* du 3 mars de cette année-là :

1. La veuve de Millevoye, née le 22 août 1784, mourut le 5 nov. 1863. Son fils Charles-Alfred, né le 9 octobre 1813, mourut le 6 juin 1891.

On vient de poser sur une des maisons récemment restaurées de la grande allée des Champs-Elysées, non loin du rond-point, une plaque en marbre qui indique que Millevoye est mort en cet endroit, le 12 août 1816, à l'âge de trente-quatre ans, d'une maladie de poitrine qui le minait *depuis son enfance* [1].

On sait que, parti de la campagne, qu'il habitait, pour rentrer à Paris, il ne put arriver au terme de son voyage et fut obligé par la souffrance de s'arrêter dans cette maison où il a expiré très peu de jours après. La chambre où il a rendu le dernier soupir a été conservée telle qu'elle était à cette époque. On a gravé sur l'un des murs son élégie du *Poète mourant* qu'il a composée en cet endroit, peu de temps avant de mourir [2]...

Depuis, le souci d'aplanir et de régulariser a primé toute autre préoccupation.

Très doux, quoique Picard [3], même un peu faible, spirituel sans malignité, modeste, bon confrère, ami dévoué et capable de faire un sacrifice pour rendre service [4], Millevoye s'est attaché jusqu'à ce que la mort les séparât, Ducis, Delille, Parny, M.-J. Chénier, Baour-Lormian, Labouisse, Victorin Fabre, Charles Nodier, et à peu près tous les hommes de lettres de son temps.

Mobile, insouciant de l'avenir, ami du luxe et du plaisir tant qu'il a vécu seul, il entoure, une fois marié, sa femme et ses enfants de la plus tendre sollicitude. Il aime sa mère au point de refuser, pour être avec elle, une invitation de l'archi-chancelier Cambacérès [5]. Il se montre respectueux presque à l'excès envers ses anciens

1. Erreur. La *légende* de Millevoye « poète-poitrinaire » était donc déjà établie en 1851.

2. Erreur encore. *Le Poète mourant* figure dans le recueil de 1812. Mais le vraisemblable est parfois plus fort que le vrai et l'histoire a toujours tort quand la légende est séduisante.

3. Michelet a donné à la Picardie les épithètes d' « âpre et colérique. »

4. Millevoye vendit un jour les livres qu'il possédait pour secourir un ami dans la gêne (B., p. XXIV).

5. Sainte-Beuve l'assure. Cf. E., p. 10. J. Dumas (B., p. XXVI) cite des fragments de lettres de Millevoye très caractéristiques quant à l'amour qu'il portait à sa mère.

maîtres ; il est affable, galant homme, il a cette politesse exquise qui faisait le charme de la société d'autrefois.

En politique, ainsi que la plupart des Français d'alors, il évolue avec les événements. Il admire Bonaparte, se rallie à l'Empereur, par la force des choses, s'en détache peu à peu, à partir de 1812, encore par la force des choses, puis, converti à la cause des Bourbons, chante la Restauration. Tout cela discrètement, sans âpreté comme sans bassesse, en homme de lettres digne de ce nom.

La conversion religieuse va de pair, chez lui, avec la conversion politique. Parti de l'athéisme, il progresse lentement dans les chemins de la croyance. En cela également, il ressemble à beaucoup d'hommes de sa génération.

Millevoye était grand, avait les cheveux d'un blond foncé, le front haut, les yeux gros. Myope, il portait lunettes, mais il était élégant de mise, de manières belles, fait pour le monde, y tenant bien sa place. La claudication légère qui résulta de sa chute de cheval, en 1813, fut, à en croire Charles Nodier, quasi un agrément de plus dans son maintien[1]. Sans jouir d'une santé à toute épreuve, il n'eut rien d'un valétudinaire. Il montait à cheval, courait en cabriolet de Paris à Ville-d'Avray et de Vincennes à Abbeville, prolongeait les veilles fréquemment, dans le travail ou les plaisirs mondains. Ce n'est que vers 1814 que sa maladie de poitrine se déclara pour aller en s'aggravant jusqu'à sa mort.

Charles Nodier trouvait à la physionomie de Millevoye « autant de douceur, de finesse et de grâce » qu'à celle de Lamartine, avec « moins de puissance et de fierté ». On lisait dans ses traits, dit-il, « quelque chose de cette timidité ombrageuse si naturelle à ce jeune

1. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 304.

écrivain... qui marchait avec une gêne toujours croissante dans une carrière indécise. La nature s'était plu, si on ose le dire, à imprimer ce caractère, dans Millevoye, à tout ce qui manifeste l'âme; ses yeux doux, pénétrants et même animés, ne voyaient ni bien ni loin; son organe flatteur et sonore allait au cœur, et on y remarquait toutefois un peu d'embarras. Élégamment recherché dans ses manières, il avait cependant cet abandon du corps, cette mollesse d'attitude qui trahissent les fatigues de l'imagination et qui en trahissent quelquefois d'autres; on sentait en le regardant, même sans le connaître, que l'amour et la poésie avaient passé par là[1]. »

J'ai voulu citer en finissant ce remarquable portrait. Il a beaucoup de raisons d'être exact. Ch. Nodier fut l'ami intime de son modèle. D'ailleurs, il faut s'en contenter : les peintres, les graveurs et les sculpteurs n'ont point, à ma connaissance, reproduit *ad vivum* les traits de Millevoye[2].

1. *Ibid.*
2. Je donne en appendice (p. 365-368) une *Iconographie* complète du poète.

LIVRE DEUXIÈME

LES ŒUVRES DE MILLEVOYE

CHAPITRE PREMIER

LES IDÉES LITTÉRAIRES DE MILLEVOYE

Objet et utilité de ce chapitre. — Millevoye homme de goût et homme d'esprit. — Classique ou romantique ? — Théories classiques de Millevoye. — Leur source est dans son éducation. — Les critiques ont contribué à les entretenir chez lui. — Il leur arrive, par exception, de se départir de leur sévérité. — Millevoye, de son côté, s'insurge et se révèle, sur certains points, novateur. — Sa tentative, toutefois, demeure timide. — Millevoye prisonnier et victime de la critique de son temps.

Avant d'entrer dans l'examen des productions de Millevoye, il me paraît opportun de rechercher s'il eut un *art poétique* et, pour cela, de rassembler, de systématiser les théories qu'il a pu émettre touchant la littérature, de les opposer les unes aux autres, d'en juger l'importance et le poids.

Le Bibliophile Jacob n'a pas fait figurer, dans son édition de 1880, les œuvres en prose de Millevoye, estimant que « ce serait diminuer son incontestable valeur de poète que de le présenter comme prosateur médiocre ou insignifiant [1] ». Je ne partage pas ce scrupule. J'ai pensé au contraire qu'il *importait de ne négliger aucun fragment de la prose* de Millevoye,

1. *Préf. de l'éditeur*, t. I, p. v.

quand bien même la valeur artistique en serait faible. Les œuvres en prose des poètes sont souvent caractéristiques : c'est en les lisant qu'on pénètre le mieux les goûts et les tendances qui se dissimulent souvent dans les ouvrages en vers.

J'ai donc scruté patiemment les *préfaces* ou *discours préliminaires* que le poète a composés pour ses recueils ou pour ceux d'autrui ; les *notes* très abondantes dont il a grossi presque toutes ses premières éditions — elles ne figurent plus, pour la plupart, dans les éditions posthumes — ; les *articles de critique* qu'il a donnés au *Journal général;* le *Discours sur l'Elégie*, enfin, qu'il n'imprima jamais et qui fut mis au jour seulement par les éditeurs de 1822. Naturellement, je n'ai point négligé, à l'occasion, les pièces de vers pouvant offrir quelque expression de la doctrine littéraire de leur auteur.

Il serait facile de montrer tout d'abord un Millevoye de bon sens et de bon goût, de citer des vers heureux, des formules précises trouvées par lui pour définir un genre ou tracer un portrait.

Fontenelle, dit-il, a fait d'*Ismène* une « pièce charmante, à laquelle on ne peut contester que le titre d'Eglogue... Il avait pour la poésie pastorale tout l'esprit qu'il ne fallait pas[1]. »

Ronsard montre, dans son *Élégie aux bûcherons de la forêt de Gastyne,* « du nombre, de l'élévation, d'heureuses formes poétiques, et enfin les traces d'un véritable talent *égaré par système dans une fausse route*[2]. » Cela est fort juste.

Les *Discours préliminaires* composés pour les huit premiers volumes de la *Petite Encyclopédie poétique* sont pleins d'idées délicates, de traits expressifs, et abondamment « saupoudrés » d'esprit :

1. *Bucoliques*, éd. de 1880, t. III, p. 428.
2. *Elégies en trois livres*, 1815, p. 163.

La pensée en vers est une moralité courte...; elle renferme quelquefois un sentiment, mais le plus souvent une vérité morale ou philosophique : ce qui n'est pas synonyme, ajouteront quelques-uns de nos lecteurs [1].

Le rondeau est en désuétude. C'est dommage : il a de la grâce et de la franchise :

Cette dernière qualité est sans doute la cause de son discrédit parmi nous; on a trop d'esprit, à présent, pour être simple et naïf. Hasarder aujourd'hui un rondeau, ce serait se présenter dans un cercle d'élégans du jour avec un costume du tems de François Ier [2].

La romance et la chanson devaient trouver sous la plume de Millevoye la meilleure et la plus fine des définitions. Qu'on juge si le poète a réussi :

La romance doit être naïve et tendre;... la délicatesse en est le charme; la fadeur en est l'écueil.

La chanson est une espèce de poème lyrique fort court, qui roule ordinairement sur des sujets agréables et qui est destiné à être chanté dans des occasions familières, comme à table avec ses amis, sa maîtresse, et même seul, pour éloigner l'ennui quelques instants, si l'on est riche, et pour supporter plus doucement la misère et le travail si l'on est pauvre... Les Français l'emportent sur toute l'Europe dans l'art de composer des chansons. En France, et dans les pays méridionaux surtout, on menace son ennemi d'une chanson comme un Italien menacerait le sien d'un coup de stylet; chacun a ses armes [3]...

Ailleurs, Millevoye commente son élégie : *les Adieux d'Hélène* :

Coluthus, auteur d'un poème grec sur l'enlèvement d'Hélène, a trouvé bon d'épargner à l'amant de cette princesse les frais de la séduction. La prévenante Hélène conjure Pâris de l'enlever et de la conduire à Troie; il y consent de fort bonne grâce. Cette inconvenance n'est rachetée qu'à demi par les plaintes intéressantes d'Hermione redemandant sa mère :

1. T. III, p. 199-200.
2. T. III, p. 253.
3. T. VIII, p. VIII et suiv.

παῖδες, πῇ με λίπουσα...

Je ne sais toutefois s'il ne valait pas mieux laisser Hermione dans son berceau que de la montrer déjà grande et tenant des discours suivis. C'est vieillir gratuitement Hélène, qui n'en est pas plus raisonnable[1].

Dans le *Discours sur l'Élégie*, souvent déclamatoire et par endroits bourré de lieux communs, Millevoye démêle avec beaucoup d'ingénieuse délicatesse les raisons pour lesquelles les femmes, en général, ont peu réussi dans l'élégie. Il découvre dans La Fontaine (*Les deux pigeons*) et dans Racine (*Bérénice*) les plus émus des élégiaques. C'est là une vue juste et tout à fait nouvelle.

Je citerai enfin, pour achever ce préambule, un curieux passage sur l'art d'exercer la critique. Il figure dans l'article consacré par Millevoye, le 26 novembre 1814, dans le *Journal général*, à l'examen des *Commentaires sur le théâtre de Voltaire*, par La Harpe.

Cet ouvrage n'est point du goût de Millevoye : c'est la condamnation d'un maître par son disciple. La critique de La Harpe est minutieuse, « pesante et injurieuse parfois ». Millevoye montre qu'en plus d'un cas c'est Voltaire qui a raison. Et il continue par l'expression de quelques excellentes idées générales :

Il est encore plus difficile de bien louer que de censurer parfaitement. Un goût froid et sûr indique les fautes réelles, avertit des simples imperfections : un sentiment de justice et de convenance, qu'on pourrait appeler à la fois la politesse et l'honnêteté de l'esprit, apprend à critiquer tantôt avec fermeté, tantôt avec finesse, toujours avec mesure, et enseigne l'art, trop souvent négligé, d'être tour à tour sévère sans rudesse, malin sans méchanceté, instructif sans pédantisme... Cependant, celui qui réunirait toutes ces qualités ne remplirait encore que la moitié de son ministère. Louer avec charme, avec entraînement, non par de vaines formules, mais par des traits qui caractérisent les beautés d'un ouvrage et les intentions les plus secrètes d'un

1. *Elégies en trois livres*, 1815, p. 179.

auteur, voilà ce qui n'appartient qu'aux véritables initiés, exercés par de saines études, doués par la nature d'*une certaine chaleur d'âme* toujours communicative et dont l'imagination, sagement exaltée, ressemble à l'inspiration même... Ce n'est pas assez de convaincre le lecteur, il faut le persuader, et le sentiment seul persuade...

Mais ce qu'il sera plus intéressant d'examiner, dans ce chapitre, étant donné que Millevoye écrit entre 1800 et 1816, à la veille du romantisme, c'est la qualité, la « nuance » de ses professions de foi littéraire. Millevoye annonça-t-il en quelque endroit l'avènement de l'école romantique? A-t-il écrit quelque part, une « préface de *Cromwell* »? Ou bien se montre-t-il encore inféodé au classicisme, prend-il pour règles absolues les préceptes de Boileau et de ses pseudo-disciples de la fin du XVIIIe siècle?

*
* *

Qui parcourt attentivement les ouvrages de Millevoye ne peut manquer de remarquer combien le nom de Boileau y est mentionné souvent. Millevoye professe un culte pour Boileau; dans ses premiers recueils, il invoque le « maître » constamment, et manifeste presque à chaque page le souci de « marcher sur ses traces. » Il estime que « *le Lutrin* est le premier poème badin qui ait honoré la France [1]. »

Boileau, dit-il ailleurs, possède l'art d'embellir tout ce qu'il touche et de s'approprier les beautés qu'il imite. Il célèbre Louis XIV comme Horace célébrait Auguste, mais il sait présenter ses éloges avec plus d'adresse... Les épîtres *sur le vrai* et *sur le bonheur champêtre* serviront de tout tems de modèles à ceux qui écriront dans ce genre [2].

Pas de meilleure définition des genres littéraires que celles qu'en a données Boileau. Pas de meilleurs pro-

1. *Petite Encyclopédie poétique*, 1804, t. II, p. 10.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 2 et 3.

cédés de composition, pas de meilleures formes de style que les procédés et les formes que Boileau a prônés. Ses préceptes « valent » pour l'éternité. Il est le maître des grands maîtres. Et c'est à l'école des « grands maîtres » que veut demeurer Millevoye. J'entends des grands maîtres du XVIIe siècle, car Millevoye, au delà de Voltaire même, remonte jusqu'à Racine :

Il semble que l'art, qui, jusqu'à Racine, avait été toujours croissant, une fois parvenu à ce degré d'élévation, ait été forcé de redescendre. Le siècle qui suivit le grand siècle sembla déjà s'écarter de cette noble simplicité qui sert d'empreinte au génie; dès lors, l'esprit entra en possession des genres où il ne peut qu'être nuisible. Sans chercher à rien ôter au mérite dramatique de Voltaire, on ne peut se dissimuler que, généralement, il n'a point égalé Racine. Plus brillant que lui, mais moins vrai, il fait souvent avec l'esprit ce que l'autre fesait (*sic*) avec le cœur[1]...

Sur ce point, l'estime des grands maîtres, le souci de les imiter, Millevoye, au cours de sa carrière littéraire, n'a pas varié. C'est en les invoquant qu'il explique, en 1814, pourquoi la nouvelle édition qu'il donne de *l'Amour maternel* n'a subi ni retouche ni augmentation :

On a reproché à cet ouvrage son extrême brièveté : mais un poème qui n'est *didactique ni narratif* ne m'a point paru susceptible de longs développemens. *Les grands maîtres, ces éternels régulateurs du goût*, se montraient bien plus austères encore. Excepté dans les compositions dramatiques, ils ne consacraient à un sentiment qu'un petit nombre de vers et ne faisaient pas de ce sentiment le sujet et, en quelque sorte, le héros d'un poème[2].

A la fin du *Discours sur l'Élégie*, dans lequel Millevoye a émis çà et là quelques théories nouvelles, il tient à assurer son lecteur qu'il ne s'est jamais départi de « son respect pour le goût » et de son « amour pour les clas-

1. *Satire des romans du jour*, 1802, notes, p. 12.
2. *Poésies diverses*, 1814, t. I, p. 18.

siques ». C'est là le dernier mot du discours et la dernière parole du poète.

Comme Millevoye révère les classiques, il met en œuvre leurs préceptes.

La règle des trois unités lui paraît inéluctable. Il n'aime point le drame, « classe hétérogène dans l'art dramatique, qui tient de la comédie sans avoir son aimable enjouement et de la tragédie sans en avoir la pompe et la majesté,.. qui peut ramener dans la comédie le genre larmoyant et dans la tragédie les fastidieuses déclamations, les reconnaissances romanesques, etc. [1] ». Il estime que la fable exige « l'unité de lieu et d'action *comme l'épopée et la tragédie* [2] ».

Les « préceptes de l'art » constituent un code auquel Millevoye ne veut pas déroger. « Je me garderai bien, écrit-il dans l'avant-propos d'*Alfred*, (1815) de donner ici une de ces poétiques où les préceptes de l'art sont adroitement détournés par l'auteur au profit de l'ouvrage. Il me paraît peu convenable d'offrir au public des préceptes quand on attend de lui des leçons [3]. »

Millevoye partage quelques-uns des préjugés des hommes du XVIIe siècle sur les auteurs du XVIe. Il trouve chez Marot, « à quelques expressions près, une sorte de pureté de style *étonnante pour l'âge où il écrivait* [4]. » Il reconnaît à Ronsard du talent, mais il demeure sévère pour son style et ne le met pas, en somme, au-dessus des autres poètes de la Pléiade [5].

Comme les « classiques », Millevoye a le culte de l'antiquité grecque et romaine. Il vante l'art ancien comme une source d'inspirations pour le poète. Aussi

1. *Satire des romans du jour*, p. 13.
2. *Petite encycl. poét.*, t. VI, p. VIII.
3. P. VIII-IX.
4. *Petite encycl. poét.*, t. III.
5. Cf. *Poètes de second ordre, précédés d'un choix des vieux poètes français*, éd. donnée par Millevoye, 1810.

peu archéologue que Racine ou Boileau, il rassemble sous le nom générique de « monuments du pays des Césars » *le Gladiateur*, le *Laocoon*, la *Vénus de Médicis*, *Enée portant Anchise*[1]. Mais il n'importe. Homère et Virgile sont « ses maîtres chéris[2] ». Il les traduit avec tout le respect et la fidélité dont il est capable. Il cite dans tous ses recueils, imite ou commente Ovide et Claudien, Pline et Tacite, Hésiode, Sapho, Théocrite, Coluthus, Simonide. On ne s'en étonnera pas : on a vu plus haut que, sur la fin de sa vie même, Millevoye refaisait avec A. de Poilly ses humanités et traduisait Boileau en vers latins. Dans l'Avertissement qui précède les *Elégies en trois livres* (1815), il écrit, parlant de ses élégies « antiques » :

J'ai composé ces petits poèmes dans la manière grecque et, sauf l'inégalité des talens, tels qu'on nous représente les chants élégiaques de Simonide, trésors ensevelis par les âges. C'est en me pénétrant de la substance de ces grands maîtres que j'ai essayé de reproduire les naïves beautés de leurs ouvrages et, si j'ose m'exprimer ainsi, ce parfum d'antiquité qui s'en exhale. Une pareille tentative, si elle n'est la preuve du talent, paraîtra du moins, je l'espère, un hommage au bon goût; et cet hommage ne peut manquer d'être apprécié à l'époque heureuse qui signale parmi nous le retour aux saines études.

Dorion s'est « sérieusement formé à l'école des anciens ». Millevoye l'en loue sans réserves dans l'article qu'il consacre à l'examen de la *Palmire conquise* de ce poète, le dernier qu'il ait donné au *Journal général*[3].

Dans tous les articles, du reste, où Millevoye exerce la critique, son classicisme se manifeste. Il se croit obligé d'auner les autres à la mesure dont se sont servis pour

1. *Plaisirs du poète*, an X, p. 4 et 5.
2. *Plaisirs du poète*, 1804, p. 8.
3. 15 août 1816.

lui-même les critiques de profession. Il juge comme Boileau et s'exprime comme Dussault, généralement.

Sur un ton dont il convient de noter, toutefois, l'urbanité et la modération, il recommande à ceux qu'il censure la rigueur du plan, l'exacte peinture des caractères, la noblesse du style [1]. C'est surtout sur ce dernier point qu'il appelle l'attention des poètes. Les « termes trop usuels » le choquent. Frénilly, dans sa *Révolution française*, a eu tort d'employer des « dénominations habituelles » comme celles-ci :

> Dans son reste d'empire, il *s'enfle*, il *se pavane*...
> De son *conseil d'Etat* réprime la fierté [2].

Lucien Buonaparte est blâmé pour ce vers de son *Charlemagne :*

> *Frère Anselme*, en ces murs, a remplacé Drogon [3].

Il faut chercher, prononce Millevoye, des tours qui ennoblissent les idées communes... Quand le sujet baisse, l'auteur baisse nécessairement... Les sentiments doivent toujours être exprimés noblement, mais jamais d'une manière recherchée [4].

Pour ce qui touche la versification, Millevoye se montre de même d'une sévérité toute classique. Il réprouve les enjambements, qui seront plus tard une des caractéristiques de la manière romantique. Laya a écrit, dans les *Lettres d'Eusèbe à son ami :*

> Je marche. Un froid soudain saisit mes sens... Je tombe
> Immobile...

Voilà, s'écrie Millevoye, un vers qui témoigne d'un goût « trop peu austère ». « On ne trouverait ni dans

1. Cf. *Journal général*, 27 janvier et 1er février 1815 et *passim*.
2. *Journal gén.* 27 décembre 1814.
3. *Journal gén.*, 1er février 1815.
4. Fragment de ms. inédit, conservé au musée Calvet, d'Avignon.

Boileau ni dans Racine aucun exemple de ces licences à prétention [1] ».

Ch. Vanderbourg, dans sa traduction des *Odes d'Horace*, a osé écrire :

La nymphe au pied léger, les danses du satyre
Me séparent du peuple : — Heureux si de ma voix
Clio soutient l'essor!...
Choisi par Jupiter, qui doit de notre rage
Expier les excès?...

De semblables coupes semblent à Millevoye impardonnables :

Ces formes, que l'école moderne a cherché à introduire, *n'ont pas d'exemple dans nos grands modèles*. Il faudrait, pour en trouver quelque trace, remonter jusqu'à l'école de Ronsard [2].

D'où le poète tenait-il donc les doctrines imbues de classicisme qu'il a si constamment exprimées?

Naturellement docile, on s'en souvient, il fréquenta toujours des professeurs. Le « milieu » perpétua chez lui l'influence dont son éducation première avait été comme imbibée. Millevoye fut au collège toute sa vie et toute sa vie réalisa le type accompli du « bon élève ».

Les critiques, de plus, ne contribuèrent pas peu à le maintenir dans ces dispositions. Ils étaient nombreux sous l'Empire, et ils parlaient haut, pénétrés de l'importance de leur fonction, — un sacerdoce — qu'ils exerçaient avec sévérité, en s'inspirant uniquement des « règles de l'art ». C'étaient des magistrats appliquant, sans guère admettre de circonstances atténuantes, les articles du code classique.

En parcourant ici quelques-uns de leurs jugements on comprendra que le doux Millevoye, impressionné par le bruit de ces voix impérieuses, ne *pouvait faire autrement* que d'en répéter l'écho.

1. *Journal général*, 13 janvier 1815.
2. *Ibid.*, 21 février et 1er mars 1815.

Si Millevoye estime que le vers « classique », le vers de Boileau, réalise la perfection à laquelle doit tendre tout poète, c'est que les critiques lui ont fait la leçon.

Auger, dès 1804 [1], a reproché à Millevoye ses rimes fausses, ses enjambements et mauvaises césures. Dussault n'a perdu aucune occasion de le reprendre des mêmes « défauts [2] ». Parfois même [3] il a poussé la sollicitude jusqu'à lui donner des recettes à faire les bons vers :

Il ne suffit pas qu'un mot soit bien français pour qu'il ait le droit d'entrer dans un vers; *il ne suffit pas même qu'il soit noble;* il faut encore qu'il soit composé de syllabes heureuses et bien assorties. Il est essentiel aussi qu'un mot terminé par un *e* muet ne soit pas suivi d'un mot qui commence par une syllabe également muette : discerne, mesure. Ce sont ces petites attentions qui font les bons vers...

T. D., du *Magasin Encyclopédique* [4], recommandera lui aussi à notre poète d'éviter l'emjambement, les inversions forcées et les vers prosaïques.

Millevoye deviendra ainsi soucieux à souhait de la « noblesse » du style. Qu'il écoute seulement les conseils que Dussault lui donne à l'occasion de la publication de *l'Indépendance de l'homme de lettres* [5] : qu'il évite le « néologisme », cette « fausse hardiesse d'expressions qu'on doit laisser aux poètes d'athénées », et Z. pourra, en 1815, dans le *Journal général* [6], lui décerner

1. Art. signé O., dans *la Décade philosophique* du 30 fructidor an XII-17 sept. 1804, lors de la publication de la deuxième édition des *Plaisirs du poète.*

2. Cf. en particulier : *Journal de l'Empire*, 12 sept. 1812, *Goffin.*

3. Cf. *Journal de l'Empire*, 15 avril 1807, *Le Voyageur.*

4. Cf. 1809, t. IV, p. 451 et suiv. *Les Bucoliques.*

5. Cf. *Journal de l'Empire* du 31 janvier 1806; article signé Y., reproduit dans les *Annales littéraires...* Paris, Maradan, 4 vol. in-8°, 1818, t. II, p. 18-27.

6. 4 avril 1815, *Charlemagne à Pavie.*

des éloges sans réserves pour sa « diction constamment élégante et pure ».

Millevoye professe un culte pour les anciens. Et comment aurait-il pu leur préférer je ne sais quels barbares d'avant Malherbe, alors que l'« aristarque » du *Magasin encyclopédique*[1] le loue de « bien sentir Virgile » ; alors que Y., du *Journal des arts, des sciences et de la littérature*[2], estime que c'est à « la fréquentation des poètes anciens » que Millevoye doit « le secret des comparaisons justes et neuves » ; alors qu'Amar, du *Moniteur*[3], proclame qu'on peut « attendre beaucoup de lui » parce qu'il « paraît sincèrement revenir à l'étude des anciens » dont il avait eu le tort de s'éloigner quelque peu. Que Millevoye ne cesse pas de pratiquer les « exemplaires » grecs et latins! Qu'il n'aille pas faire usage d'une mythologie septentrionale, obscure et déconcertante, au préjudice de la vieille mythologie classique!

Des hommes, s'écrie Briffaut[4], habitués à voir Jupiter dans l'Olympe agitant l'univers d'un mouvement de ses sourcils ne savent plus où ils en sont quand on leur représente Odin, assis sous le frêne Ydrasil, où il apprend les nouvelles de la terre par le moyen de la mémoire et de l'esprit sous la forme d'un corbeau et d'un écureuil. Ces détails ne sont pas dans le poème. On ne les trouve que dans les notes, mais on ne peut pas se dispenser de les aller chercher là pour connaître à quelle espèce de divinité les héros du poème ont à faire.

D'un bout à l'autre de sa carrière littéraire, Millevoye s'est entendu rappeler par les critiques à l'étude des « grands maîtres », à la pratique de Boileau, à l'application des préceptes de *l'Art poétique*. On n'a cessé de « criailler à ses oreilles » que hors du temple classique il n'était point de salut.

1. Article cité plus haut, p. 191, note 4.
2. 20 juin 1812, *Charlemagne*.
3. 24 février 1814, *Poésies diverses*.
4. *Gazette de France* du 22 décembre 1815, *Alfred*.

Le poète vient à peine de publier sa *Satire des romans du jour* que Laya, dans *le Moniteur*[1], lui conseille, avec Boileau, de donner à ses productions ultérieures « plus de temps et de travail ». Millevoye se soumet docilement et Auger le félicite, l'année suivante, de ce qu'il est « de la bonne école », de ce qu'il a « formé son style et sa versification sur ceux de *nos grands maîtres*[2]. » Le critique F. B., du *Journal de Paris*, est du même avis et proclame avec Auger que les « vers très bien tournés » des *Plaisirs du poète* (seconde édition, 1804) « annoncent... une étude réfléchie des bons modèles[3]. »

Les grands maîtres, les bons modèles, ce sont les poètes du XVIIe siècle et du XVIIIe. Imiter Boileau et ses disciples, il n'est point aux yeux des critiques de plus belle gloire : « Les écrivains qui se sont le plus distingués dans notre littérature par leur génie, écrit Dussault[4], *n'ont pas parcouru de régions nouvelles :* ils ont suivi les traces des anciens... ». « Millevoye a marché d'une manière distinguée sur les traces du Législateur du Parnasse... » s'écrie avec enthousiasme un rédacteur du *Journal général*[5] à l'apparition de *la Bataille d'Austerlitz*. Un autre critique (anonyme) du *Journal de Paris*[6] écrit sur le même propos :

Fidèle à l'école des bons maîtres et nourri de leurs préceptes, (Millevoye) n'a point, pour me servir de ses propres expressions,

Usé son avenir en des cercles futiles.

Loin des lycées et des cotteries (*sic*), sa muse naissante est déjà parée de plusieurs lauriers académiques.

1. 25 pluviôse an XI-14 février 1803.
2. *Décade philosophique*, *loc. cit.*, article signé O.
3. *Journ. de Paris*, 20 vendém. an XIII-12 octobre 1804.
4. Article signé Y. *Journ. de l'Empire*, 31 janvier 1806.
5. *Journ. génér. de la litt. de la France*, 1806, troisième cahier, p. 95.
6. 23 juin 1806.

Que le poète continue donc à marcher dans cette voie. Que la *raison* seule préside à la composition de ses ouvrages et qu'on ne s'inquiète pas « de le voir si sage dans un âge si peu avancé!..; si l'on examinait bien jusqu'à quel point les égarements de l'imagination sont une preuve de talent, peut-être serait-on moins disposé à prononcer en faveur de ceux qui se distinguent par la chaleur et le désordre de leurs conceptions. » C'est un rédacteur du *Courrier des spectacles* qui parle ainsi, à l'occasion de la publication du *Voyageur*, couronné par l'Académie en 1807.

Millevoye, d'ailleurs, ne doit pas se tromper sur lui-même et sur ses moyens :

Le caractère de son talent, prononce Dussault[1], est plutôt la sagesse, l'exactitude, que la hardiesse; il sort de son naturel toutes les fois qu'il s'écarte des routes frayées et jamais il n'ose avec bonheur.

Mais pourquoi « oserait-il »? Il n'a qu'à suivre docilement le sentier qu'on lui indique. Il atteindra par là, sûrement, au « Temple de Mémoire ».

Toutefois, qu'il prenne garde. Que ses guides soient les *vrais* grands maîtres... et non ceux de l'Académie. P., dans le *Journal de l'Empire* du 19 septembre 1810, écrit ces lignes piquantes :

Si (Millevoye) a pu être enivré de vains succès, qui sans doute étaient de nature à tourner la tête à un très jeune homme; si le nom d'une société justement célèbre pendant près de deux siècles par tous les genres de gloire a pu l'éblouir quelques instans, il me semble qu'au point où il est parvenu, le prestige doit être entièrement dissipé; que l'*étude des modèles* et sa propre méditation ont dû le convaincre que, dans ces mêmes lieux où régnoient autrefois la raison, le génie, la véritable science, triomphent maintenant le pédantisme, la médiocrité, le mauvais goût, et que ce qu'il falloit suivre alors est justement ce qu'il faut éviter aujourd'hui!

1. *Journ. de l'Empire*, 15 avril 1807.

Qu'il y ait là trace de quelque ressentiment personnel du critique contre l'Académie, il n'en faut pas douter, mais le conseil n'en avait pas moins grande portée.

Faut-il poursuivre? Faut-il citer d'autres extraits des articles qui, par l'autorité de leurs auteurs, ont pu exercer sur les idées littéraires du poète une influence classique? Oui, pour montrer que, les années passant, la « position » de la critique ne change point. Nous voici en 1812. Millevoye a publié la première édition des Elégies : *Elégies suivies d'Emma et Eginard*. Or, ce dont on le loue toujours, c'est de s'être « nourri de bonnes études », d'être demeuré « fidèle aux leçons de nos grands maîtres[1]. »

Millevoye publie la première édition de son *Charlemagne*. Encore qu'il ait manqué de souffle pour faire de ce poème une véritable épopée, il n'en mérite pas moins des éloges pour avoir suivi de son mieux les préceptes de *l'Art poétique*. Charlemagne était bien le héros « connu du lecteur » dont la règle a prescrit le choix au poète épique. La composition est « à la fois sage et animée; tout s'y lie avec un art naturel, les événements se succèdent et se croisent sans confusion, etc.[2]... » Pourtant, que Millevoye observe de plus près encore les préceptes du Maître :

> Qu'il ne se hâte pas de produire, qu'il conçoive et enfante longtemps. Quand on est aussi fort et aussi brillant dans l'exécution, il ne faut plus songer qu'à bien penser, bien ordonner, bien composer; le reste ira de source[3].

« Trop de précipitation a nui à l'œuvre », écrira encore Z., du *Journal général*, quand paraîtra la seconde édition, revue et corrigée, de *Charlemagne*. Il y a là,

1. Article de madame *** dans *le Mercure de France*, 6 juin 1812.
2. *Journal des arts, des sciences et de la littér.*, 20 mai et 20 juin 1812, art. signé Y.
3. *Journ. de Paris*, 26 juin 1812, art. signé R.

« trop de caprice d'imagination et *pas assez de raison*[1]. »

En 1815 même, la critique pense et s'exprime toujours comme en 1802. Les *Elégies en trois livres* viennent d'être mises en vente. Or, intolérable défaut, ce ne sont pas des « élégies » ! Les pièces que Millevoye a « rangées arbitrairement en trois livres de genre différent... pourraient être aussi bien des *Idylles* ou des *Eglogues* », Millevoye n'a pas eu le « véritable instinct de l'élégie, n'en a pas surpris le secret. » C'est un critique du *Mercure de France* qui pense de la sorte ; il termine ainsi son article :

Tous les amis qui restent à la poésie formeront sans doute avec moi le vœu que M. Millevoye, au lieu de multiplier fictivement ses ouvrages, ajoute à ceux qui ont obtenu le suffrage public quelque composition *dont le but et le genre soient bien déterminés*. J'ose même lui prédire que sa persévérance à suivre ce système contribuera à répandre plus de force et de couleur sur son style, auquel on a pu quelquefois avec justice appliquer ce mot d'un ancien : *magis extra vitia quam inter virtutes*[2].

A. S., du *Journal de Paris*, partage exactement ce sentiment[3]. *Ce ne sont pas là des élégies!* Le critique, sur la foi du titre, s'attendait à rencontrer un poète élégiaque « dans le genre de Tibulle, de Properce, de Bertin et de Parny » et il a trouvé... un homme — presque un « homme de 1830 ». Quelle déception !

La *nouveauté* de la conception de Millevoye épouvante Laya. Trop d'originalité ! Portraits « de fantaisie » ! Innovation « regrettable[4] » !

C'est encore au tribunal de Boileau, s'il est permis de parler ainsi, que les critiques jugent *Alfred*, *l'Art poétique* demeurant toujours le code unique dont les articles ont force de loi.

1 *Journ. gén.*, 4 avril 1815.
2. *Mercure*, février 1815, p. 149 et suiv.
3. Cf. Nos du 3 et du 14 février 1815.
4. Cf. *Moniteur*, 11 juillet 1815.

C'était un beau sujet que la vie d'Alfred le Grand. Pourquoi faut-il que Millevoye ait mérité le reproche que Boileau adresse à mademoiselle de Scudéry :

Peindre Caton galant et Brutus dameret?

C'est un impardonnable tort pour qui doit faire des vrais classiques ses modèles. Pourquoi aussi « cette fureur d'imiter les littératures du Nord »? L'imitation d'Ossian sera néfaste à la poésie française que la « *raison sévère* avait élevée à un si haut degré de perfection[1]. »

Ces citations suffisent à montrer l'état d'esprit des critiques.

Comment Millevoye, dans un pareil « milieu » littéraire, eût-il pu ne pas faire profession de classicisme?

*
* *

Cependant, il est arrivé aux critiques de se contredire, il est arrivé à leur victime de s'insurger.

Guizot, en 1808, met très sagement Millevoye en garde contre les froideurs de la poésie descriptive, l'engage à ajouter son âme aux choses, à mêler les sentiments aux idées, à s'exprimer simplement, à quitter la versification pour la poésie[2]. Guizot demeure imbu, toutefois, des préceptes de Boileau, et c'est plutôt contre le pseudo-classicisme qu'il s'inscrit en faux. Il en va de même pour F. P., du *Journal de Paris,* lorsqu'il déconseille à notre poète d'imiter la manière « d'un traducteur célèbre devenu chef d'une mauvaise école[3]. »

1. Cf. *Constitutionnel*, 20 décembre 1815, art. anonyme. Le critique du *Mercure de France* (cf. février et mars 1816, p. 40 et p. 74) estime également que la couleur de cet ouvrage est « beaucoup trop ossianique ».

2. *Tableau philosophique et littéraire de l'an 1807*, dans les *Archives litt. de l'Europe...* N° L, 29 février 1808, p. 244-271.

3. *Journ. de Paris*, 7 juin 1808 (*Belzunce.*)

Voici d'Eusèbe Salverte, dans le *Journal des arts*[1], une remarque plus intéressante à noter. Elle appelle l'attention de Millevoye sur l'exactitude historique. Millevoye a commis dans *Emma et Eginard* deux anachronismes : « Il est douteux que la fille de Charlemagne eût eu un *chapelet*; il est à peu près sûr que sa chambre n'était point ornée d'*images* de saints. » Et Salverte de renvoyer, pour corroborer son assertion, à un article du *Dictionnaire de théologie* de l'abbé Bergier (où il est dit que l'usage du chapelet n'a commencé en Europe qu'à la fin du XIe siècle) et à un traité écrit par Charlemagne lui-même, en latin, vers 787, *contre le culte des images*.

Boileau ni Racine ne s'embarrassaient d'un tel souci d'érudition.

Lorsque paraissent les *Elégies suivies d'Emma et Eginard*, en 1812, R., du *Journal de Paris*[2], discerne que ce recueil « effacera le souvenir des succès académiques de son auteur. » *La Chute des feuilles*, un « chef-d'œuvre de sentiment », ajoute-t-il, « n'aurait pas eu le prix à l'Institut ». On peut voir là un encouragement à déserter les sentiers battus qui conduisaient alors aux honneurs officiels.

Laya, le classique Laya, ne s'offusque pas trop du « romantisme » qui se fait jour dans *Charlemagne*. Les peintures que renferme ce poème, se borne-t-il à dire, ont « une couleur romantique ou ossianique soutenue avec beaucoup d'art[3]. »

Millevoye donne, à la fin de 1814, l'édition définitive de ses Elégies (*Elégies en trois livres*). La nouveauté de cette production avait déconcerté plusieurs critiques et leur avait fait jeter des cris d'alarme. Pourtant quelques-uns ne peuvent s'empêcher de reconnaître au poète le

1. 24 mai 1808. (*Belzunce.*)
2. 15 mars 1812.
3. *Moniteur*, 21 juin 1812.

mérite de l'innovation. F-t, analysant cet ouvrage dans *le Mercure de France*[1], constate que « la couleur locale en augmente le charme. » A. S. (*Journal de Paris*) regrette que soient trop rares dans le volume les pièces telles que *l'Anniversaire* et *la Chute des feuilles*. Il encourage Millevoye à ne chanter *que ce qu'il sent;* Millevoye est un poète richement doué, dont « chaque nouvel ouvrage offre le tableau curieux d'un naturel heureux aux prises avec une mauvaise école[2]. » On ne saurait mieux s'exprimer, ni plus clairement, et je puis, après cette déclaration, me dispenser de rapporter d'autres jugements où la même idée serait moins explicitement exprimée[3].

Chanter *ce qu'on sent*, ce n'est point là précisément faire acte de poète classique. Et Millevoye a reçu des éloges pour l'avoir osé. « Rajeunir la vieille romance historique », composer des ballades comme *le Festin de la Châtelaine*, c'est se montrer, à proprement parler, romantique. Et Z , du *Journal général,* trouve « charmantes » les ballades de Millevoye et regrette « que nous ayons abandonné ce genre auquel on peut prêter tant d'intérêt et tant de grâce[4]. » C'est adresser des remerciements à qui nous l'a rendu. C'est encourager le romantisme de Millevoye.

A propos de la publication d'*Alfred*, le critique anonyme titulaire de la « Correspondance littéraire », dans *l'Aristarque français*, bien loin de partager l'opinion de Briffaut[5], déclare avoir « peine à pardonner à l'auteur la timidité qui l'a empêché de tirer plus de parti des brillantes fictions de la mythologie danoise. » Millevoye

1. Novembre 1814, p. 31.
2. *Journ. de Paris*, 3 et 14 février 1815.
3. Voir encore *Gazette de France*, 12 mars 1815, art. signé B.-t, et *Journ. génér.*, 4 avril 1815, art. signé Z.
4. *Journ. génér.*, 1er avril 1815. Les *Ballades* avaient paru à la fin de la quatrième éd. des *Poésies diverses*.
5. Voir plus haut, p. 192.

a beau dire, continue-t-il, « que son insuétude aurait pu la rendre fastidieuse à ceux qui n'en ont pas fait une étude particulière, *je crois qu'il se trompe*[1]... »

Ainsi, dans le concert classique, quelques discordances éclataient de temps en temps.

Elles n'échappèrent point à Millevoye et rencontrèrent en lui leur écho. Mais ne devrait-on point ici renverser les termes? N'était-ce point le poète qui avait entraîné à sa suite les critiques, plutôt que les critiques n'avaient montré la voie au poète?

Il faut, avant de conclure, l'entendre encore un peu lui-même. Aussi bien, c'est un autre Millevoye qui va parler : il y a deux hommes en lui.

S'il admire Boileau, Racine et Voltaire, s'il fait d'eux ses modèles et ses « maîtres chéris », à Jean-Jacques Rousseau, à Bernardin de Saint-Pierre et à Chateaubriand — aux instaurateurs du romantisme — vont également ses sympathies et ses hommages. Dans presque tous ses ouvrages, on rencontre ces trois noms accompagnés des plus élogieuses épithètes. Je prouverai plus loin, par les textes, que Millevoye ne s'en est point tenu à louer, qu'il a imité aussi, en plus d'un endroit, Chateaubriand.

Notre poète parle de *la Nouvelle Héloïse*. La morale, certes, lui en semble dangereuse, mais que de beautés! « Avec combien d'entraînement et de charme l'auteur... nous représente Julie mourant pour son fils et le préférant à tous ses autres enfants[2]!... » Et plus loin, coupant le récit de M. de Wolmar, qu'il cite, Millevoye pousse cette exclamation caractéristique : « Achevons et baignons de larmes la fin de cette lettre d'une éloquence déchirante[3]!... » Il écrit encore, avant

1. *Arist. français*, 26 déc. 1815.
2. *L'Amour maternel*, 1805, notes, p. 40.
3. *Ibid.*, p. 42.

de reproduire le passage de Rousseau sur l'allaitement : « Bonnes mères ! vous ne vous plaindrez pas si je cite fréquemment Rousseau. Il est digne de vous parler ; vous êtes dignes de l'entendre. Vous lui devez le bonheur de vos enfans[1] ! »

Millevoye professe pour Rousseau une si grande admiration que Dussault (Y.), dans le *Journal de l'Empire*, croira devoir un jour l'en reprendre avec sévérité[2].

Dès sa jeunesse, Millevoye tient *Paul et Virginie* pour un chef-d'œuvre. Il écrit dans la *Satire des romans du jour* (1802), en parlant de ce roman :

Quel ton de vérité ! Quel sentiment profond !...
Tout est simple, attachant ; rien d'outré, rien de faux ! [3]...

et dans les notes du poème : « Ce roman réunit aux charmes du style une touchante simplicité dans l'action, une grande vérité dans les caractères et dans les couleurs locales[4]... »

Dix ans plus tard, dans les *Elégies suivies d'Emma et Eginard,* on constate que les sentiments du poète à l'endroit de Bernardin de Saint-Pierre n'ont pas varié. Il déclare qu'il lui doit le sujet du *Beau Loys* et qu'il « voudrait aussi lui avoir emprunté le charme de son talent[5]. »

Les littératures étrangères, d'autre part, ne laissent pas Millevoye indifférent. Par ce désir qu'il a de connaître les poètes du Nord et de se « nourrir de leurs beautés », il s'éloigne encore du classicisme.

Il a lu Shakespeare. Il en donne témoignage dès 1802 ; s'adressant aux dramaturges d'alors, — pour les

1. *Ibid.*, p. 51.
2. 31 janvier 1806.
3. Ed. princeps, p. 9 et 10.
4. *Ibid.*, p. 16.
5. *Elégies suivies...* 1812, p. 161.

fustiger, — il leur dit, dans la *Satire des romans du jour* :

... que nos belles
Viennent s'évanouir à vos pièces nouvelles !
Faites comme Schekspire (*sic*) avec un art divin,
Trébucher sur la scène un héros pris de vin,
Et placez comme lui, dans vos drames célèbres,
De grossiers fossoyeurs, mauvais plaisans funèbres !
Ainsi l'on vous verra, copistes effrontés,
Imiter les défauts sans saisir les beautés [1]...

Plus tard, c'est la lecture d'une « dissertation littéraire » de Milton qui fournit à Millevoye, de son propre aveu, le sujet d'*Alfred* [2]. Il s'étonne « que Shakespear (*sic*), ce peintre énergique des royales infortunes, que Pope, ce traducteur célèbre de la plus belle des épopées, n'aient pas confié, l'un à la tragédie, l'autre à la muse héroïque, le soin de reproduire le grand nom d'Alfred et son histoire merveilleuse. » De Byron [3], de Campbell et de Moore, il n'a guère qu'entendu parler, mais il a lu Walter Scott [4] et n'ignore pas que Gray, *a imité en beaux vers un chant danois* dans son ode sur *la Descente d'Odin aux enfers* [5]. » En écrivant *Alfred*, il ne négligera pas, d'ailleurs, de puiser, autant qu'il lui sera possible, aux « sources scandinaves ».

Car Millevoye a senti que la poésie française s'usait. Il a compris qu'il importait d'en renouveler le fond,

1. Ed. princeps, p. 3.
2. *Alfred*, 1811, avant-propos, p. v et vi.
3. Millevoye écrit : lord *Baeron* (*Alfred*, p. 112) et V. Hugo l'en ridiculise dans *Les Misérables* (éd. de 1862, in-8°, t. Ier, p. 284-290). Mais ce pourrait être là une faute d'impression, ainsi que le croit Edmond Biré (voir ses judicieuses remarques à ce propos dans son *Victor Hugo et la Restauration*, p. 238-239). Mon avis est que cette orthographe, qui nous paraît monstrueuse, est tout simplement dictée par la prononciation (Baëron, Bâron). N'oublions pas que Millevoye écrit *Schekspire*.
4. *Alfred*, p. 112.
5. *Ibid.*, p. 158.

d'en rajeunir la forme. Dès 1804, il écrit, dans le « discours préliminaire » du premier volume de la *Petite encyclopédie poétique*, ces lignes aussi raisonnables que courageuses :

... L'école d'un grand versificateur a introduit parmi nous une manière qui, adoptée par d'inhabiles imitateurs, ne peut, en se propageant, qu'être funeste aux progrès de l'art.

Ce que l'on doit éviter avec le plus de soin... c'est de placer les mots à la place des choses. Beaucoup de poètes modernes ont parlé des champs et de la nature, peu les ont connus. *On a décrit ; on a oublié de peindre...*

Quel lecteur ne préférera *la peinture vive de ce qu'il a éprouvé, de ce qu'il éprouve*, à la froide description d'un arbuste ou d'une fleur? Ce n'est pas ainsi qu'écrivait Virgile quand il prêtait à ses abeilles nos goûts, nos mœurs, nos sentiments, quand il nous intéressait à l'être muet et insensible par des rapports intimes avec nous-mêmes. Le bel esprit et le faux goût, enfans de la mode, passeront comme elle, tandis que le génie et le talent, toujours inséparables du simple et du vrai, demeureront et vivront dans tous les temps [1].

Il y a dans ce curieux passage l'ébauche d'un programme littéraire.

Millevoye revient, deux ans plus tard, sur les mêmes idées qu'il exprime en vers cette fois, et avec plus de précision, dans *l'Invention poétique* :

N'imitez point l'auteur dont la muse frivole
Nous décrit longuement un insecte qui vole...
En vain ce froid rimeur met tout Linnée en vers :
Ses éternels printemps sont d'éternels hivers [2].

Et où donc le poète cherchera-t-il ses inspirations ?

Enfant des arts, *choisis d'autres cieux, d'autres rives*,
Cherche *au fond du désert* des scènes *primitives*,

1. P. 20-22.
2. Ed. princeps, p. 6.

Trouve, loin de Paris et loin de tes rivaux,
De *nouvelles couleurs et des sujets nouveaux...*
Sur le mont solitaire élève ta pensée ;
Médite les tombeaux et que ton souvenir
Puise dans le passé des vers pour l'avenir[1]...

. . . . . .

Il est, il est encor des *îles inconnues*
Où les lois d'Apollon ne sont point parvenues.
Sur l'Océan des arts embarqués les derniers,
Ne quittons point la rame, assidus nautonniers ;
Et sachons préférer, en dépit de l'orage,
Au long calme du port les *dangers du naufrage*[2].

Cette fois, c'est un révolutionnaire qui parle. Le poète interrogera son propre cœur ; il regardera la nature, la vraie, et la peindra avec des couleurs vives ; il se transportera dans les pays lointains ; il demandera des inspirations à la religion, à la mort, à l'histoire. Millevoye fait ici une véritable profession de foi romantique. Il se manifeste comme un précurseur de V. Hugo, de Lamartine et d'Alfred de Vigny tout ensemble, et l'on ne s'étonnera pas de trouver un peu plus tard, sous sa plume, des phrases comme celle-ci, que j'extrais du *Discours sur l'élégie :* « L'élégie, même en chantant le bonheur, peut conserver la teinte de tristesse qui lui est propre... Elle se plaît au souvenir de ce qui n'est plus... *Il n'est point pour elle d'objet inanimé ; pour elle les ruines sont vivantes, la solitude est peuplée et la tombe a cessé d'être muette.* » Les objets inanimés qui ont une âme, la solitude peuplée, les ruines vivantes, la tombe qui parle, nous retrouverons tout cela dans la poésie française, entre 1820 et 1830 !

On pourrait préciser davantage et montrer à la même date de 1806, Millevoye préconisant l'exploitation artis-

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*, p. 7 et 8.

tique du moyen-âge français. Voici quel commentaire reçoit, dans l'avant-propos de *la Bataille d'Austerlitz*, ce vers cité plus haut de *l'Invention poétique :*

Puise dans le passé des vers pour l'avenir.

Au lieu de puiser les sujets de nos poèmes *aux sources presque taries de l'antiquité*, au lieu de chercher nos personnages parmi des peuples qui nous sont étrangers, pourquoi ne choisirions-nous pas des époques plus récentes et d'un intérêt plus puissant et plus général?

... Si la difficulté de célébrer des événements contemporains épouvante les muses françaises, ne leur reste-t-il pas *des sujets nationaux dont l'époque est assez reculée* pour laisser à la poésie le champ le plus libre?... Est-ce que les Charlemagne, les Nemours, les Philippe-Auguste, ne sont pas tout aussi poétiques que des héros ou des demi-dieux de la fabuleuse antiquité? Les poètes anciens étaient plus *religieux à leur patrie* : Homère n'a point choisi son héros chez les Latins ; Virgile n'a point pris le sien parmi les Grecs. Puisées plus près de nous, *nos couleurs seraient plus vraies*, puisque les personnages et le lieu de la scène nous seraient mieux connus ..

... Puisque notre faiblesse semble désormais nous défendre l'épopée, efforçons-nous du moins de faire quelques pas dans ce beau domaine : attachons nos vers *à des sujets héroïques où la poésie descriptive, renonçant à être employée comme l'objet principal*, formerait un heureux accessoire... Nous ne bannirions point le merveilleux. Et pourquoi se priver d'une richesse? il suffirait de l'employer avec sobriété, etc. [1]...

Que ce romantisme-là soit encore singulièrement mêlé de classicisme, on ne saurait le contester ; il est curieux, néanmoins, d'entendre un poète s'exprimer de la sorte, en 1806.

Et quelles ont été les idées « nouvelles » de Millevoye sur le style et la versification?

Dans le passage cité plus haut, j'ai souligné cette phrase : « Nos couleurs seraient plus vraies. » Millevoye

1. P. III-VIII de l'éd. princeps.

aime la couleur. L'art du peintre l'a toujours séduit. Le grand souci qu'il manifeste, surtout à la fin de sa vie, c'est de charger sa palette poétique de « couleurs vraies », d'empreindre son style de ce coloris local saisissant que les romantiques « inventeront » un peu plus tard.

Pour y atteindre, il lit les ouvrages des voyageurs. C'est dans un article de Malte-Brun qu'il va puiser « le sujet et plusieurs détails » du *Tombeau du poète persan*[1]. C'est de *la Gaule poétique* de Marchangy qu'il se nourrit, pour ainsi dire, quand il compose *Alfred*[2]. Or, on sait quel cas fait Marchangy de la couleur locale.

Toutefois, Millevoye croit nécessaire de se montrer discret. Il écrit dans les notes d'*Alfred* :

> J'ai cru devoir n'employer qu'avec une extrême sobriété les détails de la mythologie danoise. Ils sont brillans sans doute ; cette théogonie est souvent ingénieuse... toutefois,... *la couleur locale*, *trop chargée*, *devient obscure* et les tableaux d'une nature étrangère ont spécialement besoin de transparence. Une clarté parfaite est seule capable de familiariser avec la nouveauté d'un genre : nécessaire partout, elle est indispensable dans les sujets peu connus[3].

Ainsi la tentative de Millevoye reste timide. Comme en peinture le baron Gros, qui réalise lentement la transition de David à Delacroix, Millevoye, sur un dessin académique et correct se contentera de poser çà et là quelques touches de couleur franches, jamais brutales. Son tempérament lui interdira toujours de peindre « avec un balai ivre. » Il ira de Delille à Victor Hugo, mais à pas comptés, prudemment...

Le mot propre, Millevoye, à l'occasion, lui fera place

1. *Elégies en trois livres*, p. 171.
2. Voir les *Notes* de ce poème, éd. de 1815, p. 119-127 ; 128-135 ; 136-137.
3. Ed. de 1815, p. 156-157.

pourtant dans son vers. Il restaurera, le cas échéant, l'expression désuète, pittoresque et expressive :

> Fouillez des vieux auteurs la poudreuse richesse :
> Plus d'un *mot suranné*, retrouvant sa jeunesse,
> Dans le moderne style avec grâce introduit
> *Peut de la périphrase épargner le circuit*[1].

Il osera, s'il juge l'effet heureux, rassembler des termes « surpris et charmés d'être ensemble[2] ».

Il ne s'effraiera pas d'une hardiesse elliptique telle que celle-ci, qu'il admire dans le poème de Frénilly, *la Révolution française* :

> Revêtu de rapine et perçant l'air de cris,
> La guerre est son état, le désordre sa joie,
> Les camps son domicile et l'Europe sa proie[3].

Revêtu de rapine ! Dussault se fût indigné. Millevoye écrit au contraire : « C'est l'expression du poète ! Les deux vers qui suivent sont visiblement d'une école *qui n'est pas celle de Despréaux et de Racine.* » Ces deux vers constituent d'ailleurs, il faut le reconnaître, une « hardiesse » bien classique !...

Pour la versification, des exemples extraits de son œuvre montreront plus loin quelles pouvaient être les théories de Millevoye. Il ne s'est point soucié d'exprimer en prose celles qui permettent l'enjambement, la fausse césure, etc... Il s'est contenté de les appliquer, au risque d'encourir le reproche de ne prêcher que pour les autres. Toutefois, il blâme « le système des rimes relâchées que M. de Voltaire s'est efforcé d'introduire[4] » ; il professe qu'il faut se garder d'imiter ce

1. *L'Invention poétique* (dans *Belzunce... suivi d'autres poésies*, 1808, p. 82).
2. *L'Invention poétique*, 1806, p. 6.
3. Cf. *Journal général* du 27 décembre 1814.
4. *Journal général*, 1er février 1815, article sur le *Charlemagne* de Lucien Buonaparte.

poète qui « rimait faiblement à l'oreille et imperceptiblement aux yeux[1]. »

Telles sont les idées littéraires dont l'œuvre de Millevoye offre l'expression dispersée, émiettée en cent endroits. Idées confuses, flottantes, goût ondoyant et divers, mélange constant de classicisme et de romantisme, voilà les termes auxquels il me faudra m'arrêter dans la conclusion de ce chapitre.

Millevoye fut, par excellence, le poète anxieux, hésitant entre deux chemins ; il a passé sa vie en tentatives ; il a toujours eu l'idée de quitter la grand' route battue pour s'engager sous bois dans le sentier mystérieux conduisant vers l'inconnu. Sa jeunesse, sa curiosité, son instinct l'y attiraient, mais on allait criant autour de lui que cette voie non fréquentée était pleine d'embûches et de précipices, et Millevoye, apeuré, s'arrêtait toujours, en remerciant les donneurs d'avis. Le malheur de Millevoye a été d'être trop entouré de « sages conseils. » Il n'en avait pas besoin. Il aurait fallu bien plutôt qu'on lui insufflât l'audace. Les critiques de l'époque impériale n'en avaient point, malheureusement, à revendre.

L'un d'eux, Eusèbe Salverte, écrivait à propos de la publication de *Belzunce... suivi d'autres poésies*[2] :

Le succès de ce recueil ne saurait être douteux... On a reconnu dans M. Millevoye un écrivain formé à l'école des bons modèles et sachant unir à la sagesse des plans et au brillant des idées une diction correcte et une versification élégante. Les connaisseurs sévères auraient voulu peut-être lui trouver plus de verve, plus de fougue poétique ; mais comment se livrer à toute l'énergie de sa pensée quand la modestie, la défiance de ses propres forces compriment l'élan de l'esprit et *surtout quand on voit devant soi ces critiques de profession, toujours prêts à relever dure-*

1. *Journ. gén.*, 15 août 1816, article sur la *Palmire conquise*, de Dorion.

2. *Journal des arts, des sciences*, etc., 24 mai 1808.

ment le moindre écart, afin d'empêcher le talent d'éclore ou de lui dérober les encouragemens dûs à ses premiers pas ?

Aveu singulièrement édifiant. On ne saurait dire plus clairement que Millevoye fut une victime des critiques de son temps.

Il reste à voir *par les textes* comment le poète a suivi les inspirations de son Egérie à double visage, comment il a pu se manifester tout ensemble disciple de Boileau et précurseur du romantisme.

J'essaierai de déterminer d'abord la part de classicisme que contient son œuvre.

CHAPITRE II

MILLEVOYE CLASSIQUE

Millevoye continue les *genres* classiques et se soumet, en les traitant, aux *règles* classiques. — Classique par l'invention et la composition, il l'est aussi par le style : son vocabulaire, ses tours de phrase, sa versification. — Son œuvre abonde en réminiscences de tous les poètes classiques ou pseudo-classiques, depuis Boileau jusqu'à Parny. — Millevoye et André Chénier.

C'est le plus souvent à Boileau que Millevoye emprunte ses définitions, c'est au jugement de Boileau qu'il choisit ses modèles, ce sont les préceptes de Boileau dont il fait l'application.

Tous les *genres* en honneur au cours des deux siècles « classiques », Millevoye les reprend, traditionnellement.

On pourrait établir bien des rapports entre *les Plaisirs du poète* et l'Epître à Lamoignon sur *les Plaisirs des champs*, entre *le Passage du grand Saint-Bernard* et *l'Epître à Louis XIV sur le passage du Rhin*. Si les deux premiers poèmes de Millevoye ne portent pas le titre d'épîtres, ils doivent tout cependant à celles de Boileau. Millevoye cultive également la satire (*Etrennes aux sots*, *Satire des romans du jour*). A l'exemple de ses maîtres, Boileau et sa descendance

littéraire, Millevoye compose des *poèmes*, ou sérieux ou badins (*La Bataille d'Austerlitz*, *Belzunce*, *l'Amour maternel*, *les « J'ai vu » de la promenade de Longchamps*, *Épître à mon dernier écu*, *Epître à mes lunettes*, etc.) ; il s'exerce dans la *poésie fugitive* et multiplie, après Voiture, Benserade, Lattaignant et Parny, stances, madrigaux, romances, chansons, épitaphes et épigrammes. Il écrit des *dialogues* comme Fénelon et Fontenelle, imite les anciens en des *idylles élégiaques* comme André Chénier, s'applique à la *traduction en vers* comme Delille, bâtit des *épopées* et des *tragédies* comme Voltaire.

S'il entreprend une épopée, il se souvient des préceptes de *l'Art poétique* quant au *choix du sujet* (Charlemagne, Alfred, sont bien des héros

En valeur éclatants, en vertus magnifiques) ;

quant à la *conduite du plan* (il se garde bien de l'encombrer d'incidents) ; quant à l'*art d'* « *égayer* » *le récit ;* quant à l'*emploi du merveilleux*.

S'il compose une tragédie — on se souvient qu'il tenait le drame en horreur — il y observe toutes les règles du genre, à commencer par celle des trois unités. Prenons pour exemple son *Corésus*, en trois actes. La scène se passe à Calydon, dans le Temple de Bacchus. L'action commence à l'aube :

Dans ce temple où du jour brillent les feux naissans...

et se termine avant la nuit. Le sujet est bien circonscrit : c'est la rivalité de Corésus et d'Agénor pour l'amour de Callirhoé.

L'exposition est faite dès les premières scènes :

Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué,

a dit Boileau. Pour le reste, dans la conduite de l'action,

dans la mise en opposition des caractères, Millevoye, s'il manque d'habileté et de force, n'en essaie pas moins, visiblement, d'imiter Corneille et Racine.

Dans les formes du style, le classicisme de Millevoye se manifeste mieux encore que dans la composition. Hanté du souvenir des beaux effets qu'ont tirés « les maîtres » du procédé de la suspension, notre dramaturge croit indispensable d'en user — et il en abuse. Il se sert du dialogue coupé vers par vers que Corneille maniait si heureusement, mais il n'a pas la virtuosité de Corneille. Il « lance » d'une main trop molle.

Corésus vient d'avouer à son ami Arcamène le forfait dont il s'est rendu coupable :

ARCAMÈNE

... Ton crime, il est vrai, fait horreur.

. . . . . .

Prions Bacchus, calmons sa fureur vengeresse,
Que l'encens monte aux cieux avec ton repentir.

CORÉSUS

Non. L'abîme est creusé, je n'en puis plus sortir.

ARCAMÈNE

La vertu, dans ton sein, n'a pas éteint sa flamme.

CORÉSUS

Si tu savais quels vœux s'échappent de mon âme!

ARCAMÈNE

Au joug de la raison soumets un fol amour

CORÉSUS

Tu n'as donc point aimé [1]?

Dans Millevoye, comme dans Corneille, Racine ou Molière, on rencontre ces constructions désuètes dans lesquelles le pronom personnel complément direct est placé avant son verbe à l'impératif :

1. *Corésus*, Acte I, Sc. II,

A vos dieux domestiques
Confiez-vous, madame, et les interrogez[1]...
Arrête, Corésus, et me laisse achever[2]!

Dans Millevoye, comme dans nos tragiques classiques, les personnages s'appellent : *prince*, *seigneur*, *madame*, etc...

Arcamène dit à Callirhoé :

Le Ciel connaît vos vœux, c'en est assez, madame...[3]

Plus loin, Corésus, l'amant délaissé, parle ainsi à l'infidèle :

Abrégeons les discours. Je n'irai point, madame,
Vous occuper encor des troubles de mon âme.
Je vous en ai lassée, et depuis trop longtemps.
Les entretiens d'amour sont pour les cœurs contents[4].

C'est tout à fait le ton de Racine.

Conradin et *Ugolin* décèlent plutôt l'influence de Voltaire; ces deux pièces n'en sont pas moins classiques pour cela.

La versification de Millevoye est, d'ordinaire, celle de Boileau et de Delille.

Il a le souci du style noble. Voici des périphrases que Delille eût enviées :

Les religieux du mont Saint-Bernard

Nourrissent l'animal caressant et fidèle
Que le ciel bienfaisant exprès daigna former
Pour nous servir, nous suivre et surtout nous aimer[5].

Le mot *ramoneur*, qui n'est pas plus noble que le

1. I, x.
2. II, iv.
3. I, iii.
4. I, x.
5. *Plaisirs du poète*, 2e éd., 1804, p. 91.

mot *chien*, ne peut servir à caractériser l'enfant dont

s'armant d'un fer, la main souple et hardie
De nos foyers noircis écarte l'incendie [1].

Voici la chèvre dont le lait a nourri la jeune poitrinaire, la chèvre « fidèle »

Qui, mêlant *ses* secours aux vains secours de l'art,
Dans un sein desséché répandait, mais trop tard,
Les doux trésors de sa mamelle [2].

Un coucher de soleil :

J'ai vu le disque étincelant
S'éteindre aux humides demeures [3].

Les canons braqués sur Marseille :

Mais du bronze enflammé les foudres meurtrières
A la fuite opposaient leur tonnantes barrières [4].

Les médecins :

... Ces mortels dont la main révérée
Des courts destins de l'homme allonge la durée [5].

Les feux follets :

... les lueurs du perfide phosphore
Loin du sentier guident ses pas trompés [6].

Belzunce obtient de Dieu la cessation de la peste par une procession où il prend la tête du cortège, *pieds nus et la corde au cou*. Le poète doit retracer ce détail. Mais il y a là un prosaïsme, une vulgarité inadmissibles

1. *L'Amour maternel*, 1805, notes, p. 70.
2. *Elégies*, 1815, p. 38.
3. *Ibid.*, p. 53.
4. *Belzunce*, 1808, p. 13.
5. *Belzunce*, 1808, p. 17.
6. *Alfred*, 1815, ch. III, p. 56.

en vers. La poésie doit essayer d'ennoblir cela. Millevoye écrit :

Belzunce, en ces pieux instants,
Humble, et le cou pressé du nœud des pénitents,
Le pied nu, l'œil au ciel [1]...

Autre tendance classique du style de Millevoye : il généralise d'ordinaire par l'expression, employant le terme abstrait au lieu du mot qui peint. Fâcheuse intrusion du langage philosophique dans la poésie. En annonçant le sujet de son poème de *Belzunce*, Millevoye dira par exemple qu'il se propose de peindre

la *vertu* protégeant le *malheur* [2].

D'autre part, il faut remarquer l'emploi constant des personnages, des symboles, du vocabulaire mythologiques. Un vers heureux sera « plein de Polymnie [3] ». Une toile d'araignée évoque « les réseaux d'Arachné [4] ». Aquilon passe dans son char nocturne ; Zéphir emporte les promesses de la beauté ; les Ris, les Grâces embellissent les asiles où les Heures se couronnent de fleurs. Le « Parnasse » est la république des lettres, les poètes sont les « enfants d'Apollon » :

Quoi ! le Parnasse même a ses guerres civiles !...
Pour un frêle laurier les enfants d'Apollon
Transforment en champ clos l'harmonieux vallon ? [5]

Dans *le Déjeuner*, Millevoye peint

Amour souriant à l'écart,

et compare son héros à Pâris [6].

1. *Belzunce*, 1808, p. 22.
2. *Ibid.*, p. 8.
3. *L'Invention poétique* (*Belzunce*, 1808, p. 82).
4. *La Demeure abandonnée* (*Elégies*, 1812, p. 28).
5. *Les Jalousies littéraires* (*Belzunce*, 1808, p. 101).
6. *Le Déjeuner* (*Belzunce*, p. 112 et 113).

« Vesper », enfin, voile la retraite du *Rendez-vous*[1], discrète comme « Cythère ».

Sans parler des imitations proprement dites et avouées d'Homère, d'Anacréon, de Bion, de Théocrite, d'Horace, de Virgile etc.., on pourrait relever dans les ouvrages de Millevoye quantité de réminiscences des anciens, de passages développant une pensée déjà exprimée par eux. Par exemple les deux vers des *Plaisirs du poète* :

> Avec quelle douceur, échappé du naufrage,
> Il peindra dans le port les fureurs de l'orage[2]

rappellent le *suave mari magno*, de Lucrèce et ceux-ci, tirés du Ier chant d'*Alfred* :

> Précipitant sa cadence plus vive,
> Il veut chanter l'hymne de la valeur;
> C'est vainement, et la note plaintive
> Revient toujours soupirer la douleur,

ne sont qu'une adaptation ou une transposition du Βάρβιτος δὲ χορδαῖς Ἔρωτα μοῦνον ἠχεῖ de la première ode d'Anacréon.

Mais il sera plus frappant de montrer ici combien la mémoire de Millevoye est pleine des œuvres poétiques des XVIIe et XVIIIe siècles.

Les Plaisirs du poète[3] contiennent les vers suivants sur l'illusion dont s'enchante le poète, sur l'embellissement de la nature au moyen de la mythologie :

> Cet oiseau dont la voix gémit désespérée,
> C'est Philomèle encor qui se plaint de Térée.
> Dans les balancements du lugubre cyprès,
> Du triste Cyparisse il entend les regrets.

1. *Le Rendez-vous* (*Belzunce*, p. 125).
2. Ed. de 1804, p. 10.
3. Je cite d'après l'édition des *Poésies diverses* de 1814, t. Ier, p. 5.

Le fruit de ce mûrier rappelle à sa mémoire
De Pyrame et Thisbé la douloureuse histoire ;
Dans l'air mille couleurs frappent ses yeux surpris?
Ce n'est plus l'arc-en-ciel, c'est l'écharpe d'Iris.

Millevoye en les écrivant, et en écrivant encore dans *l'Invention poétique*[1] :

Féconde invention ! à ta noble imposture,
Jupiter dut sa foudre et Vénus sa ceinture...
... Ce murmure léger qu'apporte le zéphyr
D'une tendre Naïade est peut-être un soupir...

Millevoye, dis-je, se souvient évidemment du début du passage consacré par Boileau à l'épopée, au chant IIIe de *l'Art poétique :*

Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage...
Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre.
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots ;
Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une Nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

Et quand, dans le *Dialogue entre la Rime et la Raison*, il fait se plaindre cette dernière en ces termes :

C'est votre faute, hélas ! Du matin jusqu'au soir,
Lorsque je disais blanc, vous me répondiez noir,

nul doute que le souvenir de la satire de Boileau *A M. de Molière* ne l'ait hanté, peut-être à son insu :

Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir,
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir[2].

Dans le même ouvrage, est-ce à dessein que Millevoye reproduit de la sorte :

1. Même éd , p. 47.
2. *Sat. II*, vers 15-16.

Souvent je vous ai vue, avec art balancée,
Dans les bornes du vers resserrer ma pensée,

les expressions mêmes dont Boileau s'est servi :

Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée[1] ?

« L'Ignorance et l'Erreur » qui, au dire de Boileau,

En habits de marquis, en robes de comtesses,

dénigraient les pièces de Molière

Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau[2]

ont bien quelque ressemblance avec le « morose auditeur » que Millevoye met en scène dans *les Jalousies littéraires* et qui

D'un vague et froid sourire accueille un vers heureux[3].

Serait-ce enfin pour mieux témoigner à son maître son admiration que, par une délicate flatterie, Millevoye fait parler la Raison exactement comme Boileau?

Que le bon sens toujours s'accorde avec la Rime,

avait dit Boileau au début de *l'Art poétique*. Or le dernier vers du *Dialogue entre la Rime et la Raison* est celui-ci :

Allons chercher quelqu'un qui nous puisse accorder.

Nombre d'hémistiches de l'auteur de *Corésus* et de *Conradin* sont empruntés à l'auteur de *Bérénice* et d'*Iphigénie*. Mais je préfère rapprocher de quelques passages de Racine des textes pris à dessein dans les œuvres non dramatiques de Millevoye.

1. *Sat. II*, vers 53-54.
2. *Ep. VII*, vers 23 et suiv.
3. *Belzunce*, 1808, p. 101.

La dédicace *A M. D**** des *Plaisirs du poète* contient ces deux vers :

> ... Si la noire envie, à nuire toujours prête,
> S'agite et fait siffler ses serpents sur ma tête.

Réminiscence évidente d'*Andromaque* (V, 5) :

> Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?...

Le passage de la *Satire des Romans du jour* où Millevoye dit du drame issu du roman :

> Il vient, les yeux hagards, le bras ensanglanté,
> Et son père lui-même en est épouvanté[1],

rappelle les vers de *Phèdre* (V. 6) :

> La terre s'en émeut, l'air en est infecté,
> Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Du récit de Théramène, Millevoye paraît encore se souvenir quand il écrit dans *Alfred*[2] :

> De ses soldats autour de lui rangés...

Ce passage de *Belzunce* :

> Voilà donc ces remparts si fameux d'âge en âge,
> Ce sol des troubadours dont le ciel sans nuage
> Semblait du ciel romain répéter les splendeurs!
> Où sont, fille des mers, tes antiques grandeurs[3]?...

fait songer aux strophes d'*Esther* (I, 2) :

> Déplorable Sion qu'as-tu fait de ta gloire?
> Tout l'univers admirait ta splendeur :
> Tu n'es plus que poussière ; et de cette grandeur
> Il ne nous reste plus que la triste mémoire.

1. Edition de 1802, p. 3.
2. Chant IV, p. 83 de l'éd. de 1815.
3. Ed. de 1808, p. 15.

Au chant VIII de *Clovis,* Millevoye se souvient encore du songe d'Athalie quand il écrit :

Dans ce reste de nuit, d'éternelle durée,
Elle voit d'Hélénor l'ombre défigurée,
Immobile et cachant sous de larges bandeaux
De son corps mutilé les horribles lambeaux,
Et ses yeux sans regards et sa tête entr'ouverte.
En vain...
...elle cherche un abri
Et veut fuir cet objet effroyable et chéri :
Il n'est que plus présent à son âme éperdue...

Millevoye a lu aussi Corneille. Le flambeau d'Emma

qui de ses *clartés sombres*
Perce à demi l'obscurité du soir[1]

n'est pas sans rapports avec les étoiles du *Cid* laissant tomber leur *obscure clarté.*

Quant à La Fontaine, Millevoye le sait par cœur et tient que, dans le domaine de la fable, « il efface tous ceux qui l'ont précédé et suivi[2] ». S'il raille (dans les *Etrennes aux Sots*) l'auteur Mahérault, la rime lui suggère immédiatement ce vers :

Lui-même son trompette ainsi que son héraut[3],

proche parent de deux vers de la fable 9e du second livre de La Fontaine, *le Lion et le Moucheron.*

De même, la « chaumine enfumée » où Millevoye cache ses amours, dans *le Rendez-vous :*

...la chaumine enfumée
Qu'embelliront de modestes appas[4]

1. *Emma et Eginard* (*Belzunce*, 1808, p. 60).
2. Cf. *Petite encycl. poét.*, t. VI, p. v-xii.
3. Ed. de 1802, p. 14.
4. *Belzunce*, 1808, p. 126.

a jadis appartenu à certain bûcheron du fabuliste[1].

Aux auteurs du XVIIIe siècle, Millevoye fait également des emprunts.

Dans l'allure du récit d'*Emma et Eginard*, quelque chose de pimpant et d'alerte fait songer à Gresset dont le *Ver-vert* est, à l'avis de Millevoye, « un chef-d'œuvre de grâce et de naturel[2]. » Et cela ne tient pas seulement à ce que Millevoye emploie le vers décasyllabe dont s'était si heureusement servi avant lui l'auteur de *Ver-vert* et du *Lutrin vivant*. Le souvenir du discours qu'une des Visitandines de Gresset adresse au perroquet chéri quittant le couvent de Nevers :

Reviens charmant, reviens toujours fidèle...

paraît bien avoir hanté Millevoye lorsqu'il peint la fiancée du chevalier qui part pour la guerre à la suite de Charlemagne

Priant tout haut qu'il revienne vainqueur,
Priant tout bas qu'il revienne fidèle[3].

Evidemment, Millevoye ajoute à l'idée, l'affine, la rend délicate, mais c'est néanmoins une réminiscence.

Millevoye estime fort Voltaire. Voltaire a imité *le Cantique des Cantiques* « avec la piquante originalité qui caractérise les plus légères productions de ce talent supérieur »[4]. Cependant il semble à Millevoye, quand il lit *la Guerre de Genève*, « que le dieu du goût ait voulu punir le grand homme vieilli[5]. » Le poème de *la*

1. *La Mort et le bûcheron* (livre I, fable XVI). L'épithète d'*enfumée* unie au mot *chaumine* (épithète lui-même) se trouve déjà dans Rabelais, *Pantagruel*, livre III, chap. XVII : « Ils entrèrent en la case chaumine... toute enfumée. »
2. *Petite encyclop., poét.*, t. II, p. 12.
3. *Poésies diverses*, 1814, t. II, p. 15.
4. *Elégies*, p. 165.
5. *Petite encycl.. poét.*, t. II, p. 12.

Bastille est fort spirituel, cependant Voltaire a eu le tort de préférer quelquefois « au pinceau de l'Albane la palette de l'Arétin[1]. »

Malgré ces réserves dans l'admiration, notre poète a pratiqué longuement les œuvres de Voltaire et il y paraît dans les siennes.

Dans *les Plaisirs du poète* percent des imitations de l'*Apologie de la fable.*

Les « vivants débris » dont il est parlé dans *Belzunce* (1808, p. 18) rappellent le « cadavre vivant » évoqué par Voltaire dans le *Discours sur l'égalité des conditions*[2].

Les Jalousies littéraires doivent beaucoup, et pour le fond et pour la forme, au 3e *Discours sur l'homme : De l'envie.* Le spectateur que Voltaire fait « pleurer de rage » devant le succès d'un rival est bien le même que celui que Millevoye peint dans la même circonstance « l'œil terne et le front obscurci ». Le conseil qu'adressent les deux poètes à leur envieux est le même : faire aussi bien que ceux qui excitent la jalousie.

La gloire d'un rival s'obstine à t'outrager ?
C'est en le surpassant que tu dois t'en venger[3]

dit Voltaire. Et Millevoye :

Par des mortels jaloux vous êtes outragés ?
Soyez justes pour eux et vous serez vengés[4].

Comme Voltaire, Millevoye chante la douceur des amitiés littéraires. Voici quatre vers du troisième *Discours sur l'homme :*

Qu'il est grand, qu'il est doux de se dire à soi-même :
Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime,

1. *Id.*, *Ibid.*
2. Inséré à la suite de la *Henriade*, Genève, 1771, p. 291.
3. *Ibid.*, p. 306.
4. (*Belzunce*, 1808,) p. 105.

Je prends part à leur gloire, à leurs maux, à leurs biens,
Les arts nous ont unis, leurs beaux jours sont les miens[1].

L'idée en est exprimée de nouveau dans *les Jalousies littéraires,* en 1808 :

Eh ! qui peut égaler la volupté suprême
De s'entendre applaudir dans un autre soi-même.
De se dire : il triomphe, en lui je suis vainqueur,
Le bruit de son succès retentit dans mon cœur[2].

Enfin, le premier vers du premier des *Nouveaux dialogues des morts*, adressé par Lucien à Boileau :

Salut, trois fois salut au maître en l'art d'écrire[3],

rappelle celui-ci, du *Temple du goût :*

Là régnait Despréaux, leur maître en l'art d'écrire.

Ce vers des *Plaisirs du poète*[4] :

La sensibilité, qui fait tout son génie,

est exactement emprunté à Piron, qui a écrit :

La sensibilité fait tout notre génie[5].

L'influence qu'exerça Piron sur Millevoye paraît assez marquée. *La Métromanie* a toujours semblé à l'auteur de *la Chute des feuilles* un ouvrage plein « de génie et de verve[6]. »

Millevoye publie à la suite de son *Belzunce*, en 1808,

1. *Op. cit.*, p. 308.
2. *Op. cit.*, p. 104.
3. Ed. de 1880, t. II, p. 7
4. Ed. de l'an X, p. 8.
5. *La Métromanie*, acte Ier, scène 3. C'est Damis qui prononce ce vers. Millevoye d'ailleurs confesse son larcin. On peut rappeler ici, après les vers de Piron et de Millevoye, celui de Musset : *Ah frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie.* La même idée y est exprimée, moins froidement, par le poète du XIXe siècle.
6. *Plaisirs du poète*, an X, p. 19 (notes).

entre autres poésies légères, une épigramme intitulée : *Sur la plupart des rhéteurs :*

Ces froids et lourds pédants, cousus de *si*, de *mais*,
Sont les images de Moïse :
Ils montrent la Terre promise
Et ne l'habiteront jamais[1].

Or Piron avant lui avait écrit, contre l'abbé Desfontaines :

« J'ouvre le temple de mémoire.
« Oui messieurs, et sans vanité,
« J'ai la clef dans mon écritoire,
« Je mène à l'immortalité!... »
— Vous ne dites pas vérité,
Monsieur l'homme ou le rat d'église,
Ou vous êtes comme Moyse,
Qui, par des chemins peu frayés,
Menoit à la terre promise,
Et qui n'y mit jamais les piés[2].

Le début de *l'Amour maternel* (1804) est une imitation de *l'Art d'aimer* de Gentil-Bernard, lui-même imitant la première ode d'Anacréon.

Les vers du même poème consacrés aux nids des oiseaux, rappellent ceux du Ier chant de la *Religion* de Louis Racine :

O toi qui follement fais ton dieu du hasard...

Millevoye emprunte à Louis Racine plusieurs expressions : « arrondir » en parlant de la construction du nid par l'hirondelle, « enfants » pour désigner les jeunes oiseaux. Les merveilles de cet amour des hôtes des airs se produiront, dit Louis Racine,

1. P. 151.
2. Fayolle, *Acanthologie* ou *Dictionnaire épigrammatique*, Paris, 1817, p. 78.

Quand des nouveaux zéphirs l'haleine fortunée
Allumera pour eux le flambeau d'hyménée.

et Millevoye en indique ainsi le moment :

Lorsque du doux printemps la présence féconde
Au souffle des zéphirs ressuscite le monde[1].

On peut rapprocher des derniers vers de *la Chute des feuilles* l'idylle de Léonard intitulée : *Promenade du matin,* où se trouvent ces vers :

Moi-même, consumé d'une tristesse amère,
Je péris, je m'éteins sur des bords étrangers ;
Bientôt peut-être aux vents légers
J'abandonnerai ma poussière.
Celle que j'adorais n'est plus :
Mes mânes, dans ces lieux, gémiront inconnus
Et, sur ma tombe solitaire,
Les pleurs d'aucun ami ne seront répandus[2].

Millevoye ne dédaigne pas, parfois, de s'inspirer des prosateurs. Les vers de *Belzunce* :

Le vieillard oublié sur sa couche étendu
Appelle...
... Enfin le jour parut,
La lampe s'éteignit et le vieillard mourut[3],

ces vers dont l'idée sera exprimée de nouveau à la fin du *Poète mourant :*

Sa lampe mourut, et, comme elle,
Il s'éteignit le lendemain,

c'est dans un passage du *Joseph* de Bitaubé qu'il en faut aller chercher la source.

1. *Poésies diverses*, 1814, t. I, p. 22.
2. Léonard, *Idylles*, livre III. (*Œuvres*, Paris, Prault, 1787, 2 vol. in-18, t. Ier, p. 125.)
3. 1808, p. 18.

Bitaubé met en scène, au livre VI de son ouvrage, un vieillard dont la vie se retire à mesure que l'huile se consume dans la lampe qui l'éclaire. Finalement « la lampe s'éteint et le vieillard expire[1] ».

Dans l'*Ode à M. de Buffon sur ses détracteurs*, Lebrun avait écrit:

> Dans un succès vain et frivole
> Ils ont usé leur avenir[2].

Millevoye déclare de son côté qu'on ne verra point l'homme de lettres digne de ce nom

> User son avenir en des cercles frivoles[3].

C'est encore à Lebrun que Millevoye emprunte le cadre ou la forme de la pièce qu'il compose en 1802 sur *la Promenade de Longchamps*. En 1776, en effet, Lebrun avait intitulé un petit poème: *Les J'ai vu*[4]. Il est vrai que bien d'autres s'en étaient servi depuis...

Après Ducis, qui avait appelé le cheval arabe

> ce coursier généreux
> Qui devance les vents ou qui vole avec eux[5],

Millevoye écrit dans *l'Arabe au tombeau de son coursier :*

> Ce noble ami plus léger que les vents...

M.-J. Chénier fournit à notre poète l'occasion d'une parodie plaisante, avouée en note du reste, dans les premiers vers des *Etrennes aux sots :*

1. Bitaubé, *Joseph*. Paris, Didot, 1786, in-12, p. 209, livre VI.
2. Lebrun, *Odes*, I, 1. (*Œuvres*... Paris, Crapelet, 1811, t. Ier, p. 7. L'ode *A M. de Buffon* avait paru en 1779.)
3. *L'Indépendance*..., (*Belzunce*, 1808, p. 70).
4. Paris, Segaud, in-12.
5. *Abufar*, acte I, scène v. C'est Pharasmin qui parle.

Sur les pas de Chénier franchissons la carrière.
La critique, en sifflant, nous ouvre la barrière [1].

Mais, venons à Delille.

Delille fut le grand poète du Premier Empire. Millevoye l'a lu dès sa jeunesse, puis connu et fréquenté. Il lui a fait hommage d'un de ses volumes avec une flatteuse dédicace. Dans une note de l'*Amour maternel* (1805) il remercie le « maître » de ce qu'il « a bien voulu entendre la lecture de son poème et l'éclairer de quelques conseils » (p. 75). On rencontrera chez Millevoye assez bon nombre de réminiscences du « célèbre traducteur de Virgile ».

Le premier hémistiche du vers qui commence les *Etrennes aux sots* :

Jadis Voltaire a pu...

appartient presque — et l'auteur le confesse (p. 9) — à Delille, dont le poème de *l'Homme des champs* débute de même :

Boileau, jadis a pu...

« M. Delille... (raconte Millevoye, en 1805, dans les notes de son *Amour maternel* [2]) m'a cité à propos de ces vers (il parle de l'épisode de la mère Canadienne une tirade qu'il a composée sur le même sujet et qui n'est pas connue [3]... Je m'applaudis de m'être rencontré un instant avec lui... »

Millevoye a donc composé ses vers *avant* d'avoir lu Delille et voilà qui est fort bien. Mais comment expliquer cette rencontre? C'est que les deux poètes se sont inspirés d'une même page de prose, de la page admirable de Chateaubriand : « Un matin, en traversant une

1. Ed. de 1802, p. 9.
2. P. 75-76.
3. Ces vers de Delille figurent dans *l'Imagination*, ch. VII, p. 141-142 de l'éd. in-4° (1806, chez Giguet et Michaud).

plaine, j'aperçus une femme assise sous un arbre et tenant un enfant mort sur ses genoux[1]... »

L'expression « le peuple des oiseaux » employée par Millevoye, à la deuxième page du même poème :

Renonçant à ses jeux, le peuple des oiseaux...

est de Delille, qui écrit, dans le passage sur la destruction des bosquets de Versailles, au douzième chant des *Jardins :*

Tout ce *peuple d'oiseaux* fiers d'habiter ces bois[2].

Ces vers des *Plaisirs du poète :*

Et la femme d'ailleurs (n'en soyons point jaloux)
Juge par sentiment et juge mieux que nous[3]

font songer à celui-ci, de la *Conversation*, de Delille :

Nous raisonnons et vous persuadez.

Dans *l'Invention poétique* (1806) on peut relever plusieurs imitations du poème de *l'Imagination* publié par Delille la même année.

Delille dit d'Homère :

Tu n'eus point de tombeau, mais ton temple est partout[4].

Millevoye développe cette idée en quatre vers :

Vaste Homère, tel fut ton destin glorieux.
Plus fier que tes héros et plus grand que tes Dieux,
Tu triomphes du temps et de l'obscur Zoïle;
Ton colosse est debout sur la tombe d'Achille[5].

1. Epilogue d'*Atala*. Cet épisode a été imité en outre par Soumet (*L'Incrédulité*, ch. II) et par V. Hugo qui publie, en 1819, dans le *Lycée français* (t. I, p. 337) une *Elégie* intitulée : *La Canadienne suspendant au palmier le tombeau de son nouveau-né.*
2. Ed. de l'an IX-1801, Paris, Levrault, p. 43.
3. Ed. de l'an X, p. 9.
4. *L'Imagination*, 1806, in-4°, ch. V, p. 35.
5. *Poésies diverses*, 1814, tome I, p. 48.

Delille apprécie Virgile en ces termes :

Chez toi le goût toujours employa la richesse.
Le goût fut ton génie[1]...

Et Millevoye :

Du Dieu de l'harmonie
Il n'a point reçu l'art : son art est le génie[2].

A propos de l'Arioste, même analogie entre les deux jugements. Millevoye écrit :

Arioste à son tour, sylphe heureux du Parnasse,
Souple et nerveux, unit et l'adresse et l'audace.
Du pays des erreurs ce magique habitant
Reproduit l'univers dans son prisme éclatant.[3]

Il ne fait ainsi que résumer, en l'affaiblissant, le passage souvent cité de Delille :

L'Arioste naquit : autour de son berceau
Tous ces esprits légers, sujets brillants des fées, etc..[4]

En consacrant à Cook ces vers du *Voyageur :*

Bientôt il court chercher, sous un pôle de glace,
Un autre continent promis à son audace[5],

Millevoye ne s'est-il pas souvenu que Delille avait célébré lui aussi ce héros :

Hélas, de quoi lui sert que deux fois son audace
Ait vu des cieux brûlans, fendu des mers de glace[6] ?

Il n'est pas jusqu'aux *Elégies* dans lesquelles Millevoye ne témoigne que ses lectures de Delille ont laissé

1. *Op. cit.*, p. 37.
2. *Op. cit.*, *loc. cit.*
3. *Op. cit.*, p. 49.
4. *Op. cit.*, p. 39.
5. *Le Voyageur* (*Belzunce*, 1808, p. 91).
6. *Les Jardins*, ch. IV. Paris, Levrault, 1801, p. 112.

des traces dans sa mémoire. Ce vers du *Tombeau du coursier :*

Le trait fatal a tremblé sur son flanc [1]

est sans doute imité du *stetit illa tremens* de Virgile [2], mais Millevoye en connaît la traduction par Delille :

Le trait part, siffle, vole, et s'arrête en tremblant.

Le dernier vers du *Retour :*

Une feuille dans ses cheveux [3]

ne doit-il rien à ceux-ci, du Ier chant des *Jardins :*

Mille arbres...
Venoient d'un doux obstacle embarrasser leur pas,
Ou pendoient sur leur tête en festons de verdure,
Et, de fleurs, en passant, semoient leur chevelure [4].

Ce vers de *l'Anniversaire :*

L'heure sonne, j'écoute... ô regret, ô douleurs... [5]

rappelle celui du VIe chant de *l'Imagination :*

Il entre enfin, il entre... ô douleur, ô regret... [6]

La Chute des feuilles elle-même — M. E. Dupuy l'a signalé dans un ouvrage récent [7] — dérive de l'épître à madame Delille qui sert d'introduction au poème de *l'Imagination.* Delille adresse à sa femme des vers mélancoliques au nombre desquels ceux-ci, dont Millevoye s'est souvenu :

1. (*Belzunce*, 1808, p. 129).
2. *Enéide*, II, v. 50.
3. (*Elégies suivies d'Emma et Eginard*, 1812, p. 179.)
4. Ed. citée, p. 25.
5. (*Elegies*. 1815, p. 17.)
6. Ed. de 1806, in-4°, p. 104.
7. *La Jeunesse des romantiques*. Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr. 1906, in-12, p. 309.

Déjà l'essaim des maux vient frapper à ma porte...
... Si tu m'aimas, viens aussi quelquefois
A ma tombe silencieuse...
Toi, viens me voir dans mon asile sombre !
Là, parmi les rameaux balancés mollement,...
Là quelquefois, plaintive et désolée,
Tu viendras visiter, au déclin d'un beau jour
Mon poétique mausolée... [1].

Il faudrait grossir ce chapitre de bien des pages peut-être pour signaler tous les emprunts faits par Millevoye à Parny, qu'il aurait pu nommer, avec autant de justesse que Jean Dumas, « son guide et son ami. » A chaque instant, dans les notes de ses recueils, Millevoye cite Parny au nombre de ses admirations et de ses modèles, Parny « charmant, exquis, touchant [2] ».

Millevoye reprend les thèmes traités par « le chantre d'Eléonore » et fait usage à tout moment d'expressions créées ou consacrées par lui.

Dans le passage de *l'Amour maternel* [3] où il est parlé de la femme de Madagascar :

O de Madagascar gémissante insulaire [4]...

1. Ajoutons encore à cette *source* possible de *la Chute des feuilles* (et à celle indiquée plus haut de Léonard) : *Mes adieux à la vie*, de Dorange et l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, de Gilbert.

2. *Discours sur l'Elégie.* — Millevoye consacre à Parny un article nécrologique dans le *Journal général* du 15 décembre 1814, article un peu grandiloquent, mais d'où l'émotion n'est point absente. La biographie de Parny, dont, par parenthèse, la vie amoureuse présente avec celle de Millevoye de curieuses analogies — est retracée tout au long. Les plus grands éloges sont décernés au caractère du poète. Millevoye, par contre, se garde de critiquer les œuvres de son maître, peut-être par peur d'être obligé d'en condamner quelques-unes. « Du reste, dit-il, si la vie d'un homme de lettres est presque tout entière dans ses ouvrages, elle est aussi dans ses habitudes morales et dans les développemens de son caractère. Quelle vie alors sera plus intéressante que celle de M. de Parny?. . » Il faut louer cette modestie et cette habile prudence.

3. On se souvient que Millevoye avait dédié *l'Amour maternel* à Parny, en termes très flatteurs.

4. Dans les *Poésies diverses*, 1814, tome I, p. 30.

c est une chanson madécasse traduite en prose par Parny qu'imite Millevoye :

« Redoutable Nyang, pourquoi ouvris-tu mon sein dans un jour malheureux... [1] »

Sur les pas de Parny, qui a traduit du persan *le Torrent*, en prose, Millevoye imite en vers le même morceau [2].

Le bosquet planté pour Millevoye et son amante

Par la main du mystère [3]

est celui qui ombrage le gazon

Planté par les Amours

et foulé par l'Eléonore de Parny [4]. On pourrait écrire sur l'un de ses arbres les *Vers gravés sur un oranger* [5], ou ceux que Volny, à la fin de *la Journée champêtre*, confie au tronc du plus bel ormeau :

Vous qui venez dans ce bocage,
A mes rameaux qui vont fleurir,
Gardez-vous bien de faire outrage... [6]

La Leçon d'amour, publiée dans la première édition des *Plaisirs du poète*, est l'exact pendant de l'*Eglogue* de Parny [7]. Les sujets sont identiques, les rythmes pareils (vers de quatre syllabes). Millevoye nomme seulement Zulmis la Nicette de Parny et lui donne quinze ans... à peine. Nicette n'en avait que quatorze. L'aventure n'est du reste pas plus morale chez Millevoye que chez son maître.

1. *Opuscules de M. le Chevalier de Parny*. Londres, MDCCXXXVII (lisez : 1787), 2 vol. in-18, t. I, p. 198, chanson XIe.
2. Cf. *Belzunce*, 1808, p. 152.
3. *Elégies*, 1815, p. 24.
4. Parny, *Opuscules...*, t. I, p. 68.
5. *Ibid.*, p. 16.
6. *Ibid.*, t. II, p. 47.
7. *Ibid.*, p. 88.

Il est permis de supposer que

les superbes tapis
Que la Perse à grands frais teignit pour notre usage,

au dire de Parny [1], sortent du même magasin que

le divan étoilé d'or
Qu'inventa l'opulente Asie

pour les plaisirs de Millevoye [2].

Il plaît à Millevoye de croire que

de Tithon la jeune épouse en pleurs
Rajeunit la nature et fait naître les fleurs [3].

Parny voit aussi dans la campagne les dieux charmants du paganisme :

Jeune épouse du vieux Tithon,
Pleurez sur la rose naissante... [4]

Comme Parny pour le tombeau d'Eucharis [5] Millevoye réclame pour le sien « des roses » au pied « d'un cyprès [6] ».

L'idée contenue dans le dernier vers de *la Fauvette,* de Millevoye :

Tu n'as perdu que la fauvette... [7]

est la même que celle qu'exprime Parny dans le vers qui termine *l'Absence :*

Et je n'ai rien perdu si vous m'aimez encore [8].

1. *Ma retraite* (*op. cit.*, tome I, p. 65).
2. *La Demeure abandonnée* (*Elégies*, 1815, p. 28).
3. *Plaisirs du poète* (*Poésies diverses*, 1814, t. I, p. 5).
4. *La Journée champêtre* (*Opuscules...* t. II, p. 12).
5. *Opuscules...*, t. II, p. 155.
6. *Le Poète mourant.*
7. (*Poésies diverses*, 1814, t. II, p. 118.)
8. (*Opuscules...*, t. I, p. 79.)

On pourrait multiplier ces rapprochements et ces citations. Mais il est temps d'en venir à celui qu'on peut considérer comme le meilleur de tous les maîtres de Millevoye, André Chénier.

Comment André Chénier, mort depuis presque dix ans quand Millevoye commença à produire, André Chénier dont les œuvres ne devaient voir le jour qu'en 1819, alors que depuis trois années déjà la lyre de Millevoye s'était tue, put-il exercer lui aussi une influence sur l'élève de Delille et de Parny?

S'il faut en croire M. Becq de Fouquières[1], les choses se passèrent comme il suit.

A la mort de M. de Chénier père, en 1795, les manuscrits d'André étaient venus aux mains de Marie-Joseph, qui ne les publia pas, mais ne se fit pas scrupule de les montrer et de les faire lire à qui en témoignait le désir. C'est ainsi que madame de Lesparda (Marie-Louise-Eugénie Le Beau de l'Esparda de Maisonnave) qui, vers 1802, était devenue sa maîtresse, demanda à Marie-Joseph de lui communiquer les poésies laissées par son malheureux frère. Elle détint longtemps chez elle les précieux papiers. Or cette dame voulait du bien, dans le même temps, au « jeune et aimable poète » qu'était Millevoye. Elle lui prêta les manuscrits d'André Chénier. Millevoye les lut, et, s'il laissa à Henri de La Touche l'honneur de les publier, quelques années plus tard, on va constater, par les imitations qu'il en a faites dans ses propres œuvres,

1. Ed. critique des *Poésies d'André Chénier*, Charpentier, 1862, in-8°, p. LVI-LVII : *Documents nouveaux sur André Chénier*, 1875, p. 129-130, et *Lettres critiques sur la vie, les œuvres et les manuscrits d'A. Chénier*, Paris, Charavay, 1881, in-12, p. 38 et *Introd.*, passim. — M. Becq de Fouquières n'admet pas — et en effet il est difficile de l'admettre — l'affirmation de Gabriel de Chénier qui, en 1874, prétendait « qu'aucune personne, entre 1795 et 1811, date de la mort de Marie-Joseph, n'eut le loisir de parcourir et de lire les mss. d'André » et que ce qui en avait été révélé au public antérieurement à 1819 avait été cité de mémoire, après une communication verbale.

qu'en parcourant celles du frère inconnu de Marie-Joseph, il ne s'était point dissimulé *qu'il y avait quelque chose là.*

M. Becq de Fouquières a déjà signalé, dès 1862, quelques-uns des emprunts faits par Millevoye à A. Chénier.

Le vers du *Combat d'Homère et d'Hésiode :*

L'huile coule à flots d'or sur leurs membres luisans[1]

n'est autre que celui de *Lydé :*

Et l'olive a coulé sur tes membres luisants[2].

Dans le même poème de Millevoye, cet autre vers :

Et les dormantes eaux du fleuve aux rives sombres[3]

est, pour une moitié, copié sur celui-ci d'une *Elégie* d'André Chénier :

Ensevelis au fond de tes dormantes eaux[4].

La Jeune épouse, de Millevoye, offre des réminiscences de *la Jeune Tarentine* ; Millevoye écrit :

Vierges, filles des mers, jeunes Océanides,
Ecartez le soleil de vos grottes humides... [5]

et Chénier :

Par son ordre, bientôt, les belles Néréïdes
S'élèvent au-dessus des demeures humides[6].

Un peu plus loin, Millevoye :

1. *Elégies*, 1815, p. 109.
2. Ed. Becq de Fouquières, 1862, p. 94.
3. P. 112.
4. *Elégies*, livre II. Ed. B. de F., p. 219.
5. *Elégies*, 1815, p. 119.
6. Ed. B. de F., p. 5[illegible].

... le voile
Dont le prêtre d'hymen a paré ses cheveux [1].

Chénier :

Et le bandeau d'hymen n'orna point tes cheveux [2].

Et encore Millevoye :

Rêveuse s'est assise au banquet d'hyménée [3].

Chénier :

Tu n'as point revêtu ta robe d'hyménée [4].

L'*Homère mendiant*, de Millevoye, est imité à la fois de *l'Aveugle* et du *Mendiant* de Chénier. Voici quelques rapprochements indiqués par Becq de Fouquières :

Millevoye écrit :

Je me traîne à pas lents sur l'inculte rivage.
Quelques fruits, dédaignés de la brute sauvage [5]...
De nos corps épuisés sont l'unique aliment.

André Chénier avait dit :

Il se traîne, il n'attend qu'une mort douloureuse [6].
...sa faim, visitant les feuillages,
Dépouille les buissons de quelques fruits sauvages [7].

Millevoye :

O Lycus, l'homme heureux, tel qu'un Dieu sur la terre,
Des biens de l'indigence est le dépositaire...
L'étranger, tu le sais, vient de la part des Dieux [8].

1. P. 120.
2. Ed. B. de F., p. 56.
3. P. 119.
4. Ed. B. de F., p. 56.
5. *Elégies*, 1815, p. 137-138.
6. *L'Aveugle*, éd. B. de F., p. 25.
7. *Le mendiant*, éd. B. de F., p. 41.
8. *Elégies*, p. 139.

Chénier :

Belle vierge, sans doute enfant d'une déesse,
Crains de laisser périr l'étranger en détresse :
L'étranger qui supplie est envoyé des Dieux![1]

Millevoye :

Puisse de Jupiter la faveur signalée
De jours délicieux composer tes destins[2].

Chénier :

Lycus, fils d'Evénon, que les Dieux et le temps
N'osent jamais troubler tes destins éclatants[3].

Dans l'*Homère mendiant*, de Millevoye, on rencontre encore en ce vers :

Ni d'Achille outragé l'inflexible repos[4]

un souvenir évident d'un vers d'une *Elégie* de Chénier :

Que d'Achille outragé l'inexorable absence[5].

Millevoye écrit dans *les Adieux d'Hélène :*

Et je pars, et demain tu n'auras plus de mère[6]

après A. Chénier, dans *le Jeune malade :*

Ma mère, adieu : je meurs et tu n'as plus de fils[7].

Dans *les Derniers moments de Virgile :*

Oh, sous vos frais coteaux à la pente fleurie,

1. *Le mendiant*, p. 25-26.
2. P. 140.
3. *Le mendiant*, p. 30-31.
4. P. 142.
5. Livre II, Elégie IX, *à Abel*. Ed. B. de F. p. 228.
6. *Elégies*, p. 131.
7. Ed. B. de F., p. 48.

Combien ma cendre, un jour, eût dormi mollement...
Songez à moi, plaignez mon destin si rapide[1],

Becq de Fouquières veut entendre « un écho de l'*Elégie aux frères de Pange* » qui contient ce vers :

Mais, oh que mollement reposera ma cendre[2]!...

Remarquons toutefois, avec M. Faguet[3], que les deux poètes en imitent ici un troisième, qui est Virgile. Leurs vers traduisent le

... O mihi tum quam molliter ossa quiescant

de la Xe Eglogue.

Par contre, ce vers des *Plaisirs du poète :*

Et pourquoi s'étonner que du sublime Orphée
La lyre ait attendri les rochers du Riphée[4],

doit davantage à celui de Chénier :

Par sa lyre attendris, les rochers du Riphée[5]...

A ces rapprochements signalés par Becq de Fouquières il serait possible d'en ajouter d'autres.

Au vers fameux de *l'Invention :*

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques[6],

on pourrait comparer celui-ci, extrait de *l'Invention poétique* :

Que ton souvenir
Puise dans le passé des vers pour l'avenir[7].

1. Ed. de 1822, t. I, p. 133. Cette élégie est une de celles que Millevoye laissa inédites.
2. Ed. B. de F., p. 167.
3. *Revue des cours et confér.*, 3 janvier 1907.
4. *Poésies diverses*, 1814, p. 9.
5. *Elégies* I, v. Ed. B. de F., p. 153.
6. Ed. B. de F., p. 334.
7. Ed. de 1806, p. 7.

Peut-être la périphrase de *la Demeure abandonnée* :

L'aiguille qui du temps dans ses douze demeures
Ne marque plus les pas, ne fixe plus le cours [1],

doit-elle quelque chose à celle-ci, bien connue, de la dernière pièce d'André Chénier :

... avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant
Dans les soixante pas où sa route est bornée
Son pied sonore et vigilant [2]...

L'épithète d' « harmonieux » donnée par Millevoye au mot « pasteurs [3] » se trouve plusieurs fois chez André Chénier : « Harmonieux vieillard [4] » ; « l'aveugle harmonieux [5] » ; « prophète harmonieux [6] » ; « l'harmonieux démon [7] ».

Ces extraits suffisent à démontrer que les manuscrits d'André Chénier ont été lus, et lus avec attention, par Millevoye [8].

Or, ici, une question se pose.

Millevoye a-t-il tenté quelque effort pour faire sortir de l'ombre un poète dont il admirait l'œuvre, incontestablement, puisqu'il l'imite ou s'en inspire?

Dans la *Petite Encyclopédie poétique*, en 1804-1805,

1. *Elégies*, 1815, p. 28.
2. Ed. B. de F., p. 451.
3. *Bucoliques*, églogue 8e.
4. Ed. B. de F., p. 23.
5. *Ibid.*
6. P. 140.
7. P. 175.
8. Il faut savoir s'arrêter dans la voie des rapprochements de textes. Parfois, la similitude peut n'être qu'apparente et, si elle est réelle, il peut arriver que l'imitation vienne *chez les deux poètes* du grec ou du latin. La culture antique de Millevoye était grande. Celle de Chénier très grande. Qu'ils se soient *rencontrés* parfois dans la réminiscence d'un vers de Virgile ou d'Homère, c'est possible et il ne faut point trop vite accuser Millevoye de plagiat.

Millevoye recueillit deux pièces d'André Chénier : *La Jeune Captive*[1] et l'*Elégie dans le goût ancien* (*la Jeune Tarentine*[2]). Cette dernière pièce figure aussi dans l'*Almanach littéraire* ou *Etrennes d'Apollon* pour 1805, dont Millevoye fut probablement l'éditeur.

Dans les notes de ses *Elégies*[3], Millevoye écrit en 1815 :

Pour m'inspirer j'ai relu l'*Élégie dans le goût ancien*, sur la mort d'une jeune Tarentine, production remarquable de ce jeune et malheureux André Chénier, ravi avant le temps à l'espoir des Muses et qui, né sous le beau ciel de la Grèce, paraît souvent, dans sa poésie, en avoir ressenti l'influence. Les vers suivans, tirés d'un autre de ses ouvrages, semblent, selon l'expression de l'écrivain distingué qui les rapporte, « être échappés à un poète grec, tant ils sont pleins du goût de l'antiquité. »

Suit la citation du fragment intitulé depuis *Néère et Chromis* :

Accours, jeune Chromis, je t'aime et je suis belle[4].

« L'écrivain distingué » qui a rapporté ces vers avant Millevoye n'est autre que Chateaubriand[5]. Millevoye achève sa *note* sur ces mots :

La Jeune Captive, ode du même auteur, a toutes les couleurs de l'élégie. Elle est dans la mémoire du petit nombre de personnes qui lisent encore des vers[6].

Et voilà tout ce que Millevoye a écrit sur André Chénier. Quelques éloges décernés aux pièces publiées de ce poète, aucune allusion à ses œuvres inédites, aucun vœu exprimé de les voir mises au jour.

1. T. VII, p. 152.
2. T. XI, p. 100.
3. P. 182-183, note relative à *la Néréide*.
4. En tout, dix vers. Ed. B. de F., p. 122-123.
5. Cf. *Génie du christianisme*, 1802. 2e partie, livre III, ch. VI.
6. P. 183.

Je dois même, bien qu'il m'en coûte, ajouter que la longue citation de *l'Aveugle*, dont on fait généralement honneur à Millevoye d'avoir enrichi les notes de ses *Elégies*, en révélant au monde une œuvre magnifique[1], *n'a jamais figuré dans les éditions publiées de son vivant*. La note consacrée à *Homère mendiant* dans le recueil de 1815[2] ne mentionne pas même le nom d'André Chénier. C'est dans l'édition de 1822[3] que *l'Aveugle* est publié pour la première fois à la suite des « Elégies antiques » de Millevoye.

Or, en 1822, les œuvres d'André Chénier n'étaient plus inédites.

Et, ici encore, une question se pose.

Millevoye, qui n'avait point cité, en 1815, au nombre des sources de son *Homère mendiant, l'Aveugle* ni *le Mendiant* d'André Chénier, fut-il pris de scrupule, en 1816, et, dans les notes de la nouvelle édition des *Elégies* qu'il préparait, avait-il transcrit les longs fragments qui figurent dans l'édition posthume? En d'autres termes, est-ce dans les papiers laissés par le poète que l'éditeur de 1822 a trouvé toute rédigée la note qui occupe les pages 185-192 du tome Ier? Ou, *par une pieuse supercherie*, Jean Dumas ou Charles Nodier auraient-ils *ajouté* à la note de 1815 la citation de *l'Aveugle*, que tout le monde, alors, avait lu, et qu'on eût pu incriminer Millevoye d'avoir imité sans l'avouer?

C'est là un problème que la découverte seule des papiers de Millevoye pourrait élucider.

Ce qui ressort, en tout cas, de ces constatations, c'est que rien n'est plus nécessaire, en histoire littéraire, que

1. Becq de Fouquières (*Ed. critique des Poésies d'André Chénier*, 1862, p. LVI) et M. Anatole France (*Etude sur Alfred de Vigny*, 1868) ont exprimé à Millevoye leur gratitude à ce propos.
2. P. 180-181.
3. T. I, p. 185 et suiv.

de recourir toujours aux éditions données par les auteurs. Il est rare que les éditions posthumes, pour une raison ou pour une autre, quand elles ne la dénaturent point tout à fait, ne donnent pas de l'œuvre dont elles prétendent restituer l'exacte physionomie, une très imparfaite idée.

CHAPITRE III

MILLEVOYE NOVATEUR ET ROMANTIQUE

Millevoye a subi l'influence des initiateurs du romantisme : de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, ainsi que celle des littératures anglo-saxonnes. — La religion, la patrie, l'amour et la mélancolie, sources d'inspiration du romantisme. Dans quelle mesure Millevoye y a puisé. — Formes romantiques de l'écriture de Millevoye : couleur locale; emploi de termes et de tours désuets, emploi du mot propre; versification, rythmes et coupes, rimes.

Elève de Boileau, de Delille et d'André Chénier, Millevoye s'est instruit également à l'école de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Nul doute qu'il ne leur doive l'affinement de sa sensibilité, déjà naturellement vive, le développement du sentiment de la nature, plus grand chez lui que chez aucun de ses contemporains, son goût de l'exotisme enfin et, dans le style, le souci de la couleur.

Mais il est un autre grand artiste, prosateur et père du romantisme lui aussi, dont l'influence a pénétré plus profondément encore Millevoye, a fécondé en lui, si l'on peut dire, les germes déposés par celles de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. C'est Chateaubriand. Chateaubriand a véritablement montré à Millevoye la

route nouvelle, lui a mis entre les mains des instruments nouveaux.

Millevoye lit avidement, dès leur apparition, *Atala* et le *Génie du christianisme.*

L'*Almanach des Muses* pour l'an X-1802 contient une pièce signée de lui, sous ce titre : *Tableau d'une cérémonie religieuse.* On lit en note que ce morceau est un fragment d'un poème sur *la Sensibilité.* C'est la peinture d'une procession dans un cimetière de village le jour de la fête des morts. Le trépas du « bon laboureur » y est mis en regard de celui du « riche citadin ». Des regrets sincères sont accordés au premier : des larmes hypocrites, voilà tout ce qu'emporte le second. Voici quelques vers de cette pièce, qui n'a été recueillie par *aucun* des éditeurs de Millevoye :

Qui peut nous inspirer des regrets plus touchans
Que l'aspect de la terre où dorment nos parens?...
Il était une fête imposante et sacrée,
Des regrets et du deuil époque révérée ;
La cloche du trépas, qui sonnait tristement,
Des champs et des cités appelait l'habitant;
Le ministre entonnait le funèbre cantique;
L'orgue y mêlait tout bas sa voix mélancolique :
Cette sombre harmonie et ces tristes accords
Pénétraient doucement jusqu'au séjour des morts...
Chacun adresse au ciel sa fervente prière,
A genoux, et les yeux fixés sur un tombeau...
C'est surtout au hameau que ce jour a des charmes.
Là, l'or, comme aux cités, n'achète point les larmes.
Si ton cœur, si ta main ne s'ouvrirent jamais,
Riche! n'y prétends point; c'est le prix des bienfaits...
On embellit encor ta dernière demeure,
Tout le monde l'admire... et personne n'y pleure.
Mais ce bon laboureur, le Nestor du hameau,
Sa tombe, déposée au pied de cet ormeau,
D'aromates exquis n'est point dépositaire,
Elle ne ravit point sa dépouille à la terre ;

Les regrets des mortels dont il était l'appui
Voilà le seul parfum qui s'exhale après lui [1].

L'influence du *Génie du christianisme* ne s'accuse pas moins dans *Nathos et Zulma* [2]. Dans une *note* de ce poème, Millevoye parle des églises de village :

La modeste église des hameaux inspire souvent plus de véritable dévotion que les temples des cités. L'air simple et vénérable du vieux pasteur, la ferveur de l'assistance, les chants des jeunes filles, tout porte dans l'âme une émotion profonde. Il est à remarquer que moins les asiles de la piété sont revêtus de pompe et d'ostentation, plus ils commandent le recueillement et le respect.

Ce sont là les idées et le ton de Chateaubriand. « L'appareil imposant des cérémonies religieuses, déclare encore Millevoye dans *l'Amour maternel*, est une source intarissable d'impressions profondes et de couleurs poétiques [3]. » Rappelons en outre, une fois de plus, que c'est un passage du dernier chapitre d'*Atala* que le poète transpose en vers dans l'épisode de la mère Canadienne (*l'Amour maternel*) [4].

Le goût de la « nature étrangère » ou de la « nature » tout simplement, Chateaubriand ne fait que le développer chez Millevoye. Le goût de la religion, il le suscite véritablement en lui, en connexité avec deux autres : la curiosité du gothique et surtout l'admiration des Ecritures. C'est bien réellement Chateaubriand qui a révélé à Millevoye les beautés de la Bible. Le XVIIIe siècle ne se doutait pas qu'on en pût tirer de grandes inspirations. On sait comment l'avaient lue les philosophes et les poètes de boudoir. Florian avait bien imité dans *Tobie* et *Ruth* les textes sacrés ; mais il les avait

1. P. 163-164.
2. *Plaisirs du poète*, 1804, p. 90.
3. Ed. de 1805, p. 58.
4. P. 72-73. Millevoye avoue qu'il s'est inspiré de Chateaubriand.

singulièrement décolorés et affadis[1]. Chateaubriand, lui, restitue la poésie biblique dans sa couleur véritable et splendide[2]. En mettant ce livre entre les mains de Millevoye, Chateaubriand lui ouvrait, à proprement parler, un trésor.

A ces influences qui attirent vers un idéal nouveau l'élève de Boileau, de Voltaire et de Delille, il faut ajouter celles, moins nettement marquées, mais non sans importance, des littératures du Nord.

Millevoye a pratiqué Pope et Young[3]. Son penchant à la mélancolie s'en accroît. Il lit Gœthe[4] et Gessner, il lit Ossian, qui achève en son âme l'éducation que les autres poètes anglo-saxons ont commencée. N'est-ce point à Ossian que Millevoye doit l'inspiration de ces beaux vers qui terminent *Nathos et Zulma*[5] :

Immobiles, les yeux sur la terre attachés,
Ils demeurent longtemps vers la tombe penchés
Et, quittant à regret le triste mausolée,
Marchent, silencieux, au fond de la vallée.

Ici, Millevoye s'éloigne de Parny, qui n'a point subi du tout les influences septentrionales.

Des idées et des sentiments nouveaux qu'éveillèrent ces lectures en l'âme délicate du poète, j'ai relevé plus

1. Il avait été fait bien des traductions de psaumes depuis le XVIe siècle, sans doute. Mais c'était là une partie tout à fait oubliée, en 1802, de notre littérature.

2. On sait comment il établit la supériorité de la Bible sur Homère (*Génie du christ.*, tome Ier, deuxième partie, chap. II).

3. Il emprunte à Pope le sujet de *la Religieuse* et imite plusieurs fragments de Young dans ses poèmes et dans ses élégies.

4. *Werther* n'est pas sans avoir laissé son empreinte dans l'esprit de Millevoye auteur des *Elégies*. C'est l'avis de M. V. Rossel (*Hist. des relations littér. entre la France et l'Allemagne*. Paris, 1897, in-8°, p. 102). Alex. Guiraud me paraît avoir tort contre Lacretelle lorsqu'il écrit à Soumet, en 1823, que « la mélancolie de Millevoye... ne doit rien à l'Angleterre ni à l'Allemagne. » (Lettre citée par M. L. Séché dans *le Cénacle de la Muse française*, p. 311.)

5. *Plaisirs du poète*, 1804, p. 83, et suiv.

haut des traces, Il faut voir à présent comment se manifeste, dans le fond et dans la forme de ses ouvrages, le romantisme de Millevoye.

*
* *

E. de Blosseville, en 1825[2], donnait à l'inspiration romantique quatre sources principales : la religion, la patrie, l'amour, et la mélancolie. Dans quelle mesure Millevoye puisa-t-il à chacune d'elles?

... J'allais, des temps fameux interrogeant la voix,
Ressusciter l'honneur de l'antique pavois,
Quand la Religion, *reine longtemps bannie :*
« Que mes rayons, dit-elle, échauffent ton génie...

Tel est le début du poème de *Belzunce* dans l'édition de 1808. Millevoye en effet comprend, à cette date, la nécessité de rajeunir la poésie par le choix de sujets nouveaux. Il chantera « les saints travaux » d'un « héros de l'autel ». Que la Religion veuille seulement lui prêter :

... cette harpe immortelle
Qui, jadis, racontant Babylone au cercueil,
D'un grand peuple exilé prophétisa le deuil (p. 8).

Le poète a lu la Bible. C'est là qu'il puise ses comparaisons :

Quand Moïse, aux regards de la foule tremblante,
Franchit du haut Horeb la cime étincelante,
Israël éperdu... (p. 20).

La vertu de la prière est proclamée :

Le malheureux qui prie est déjà consolé (p. 16).

1. *Annales de la littér. et des arts*, t. XXIII, cité par C. M. des Granges : *La Presse littéraire sous la Restauration*. Paris, *Mercure*, 1907, 1 vol. in-8°, p. 230.

Le merveilleux chrétien est mis en œuvre :

L'ange exterminateur a donné le signal (p. 9).

Belzunce est lui-même « l'ange de pitié » envoyé du ciel. C'est un ange encore qui viendra annoncer à la terre l'apaisement de la colère divine. L' « ange mystérieux »

Qui s'assied aux confins de la terre et des cieux,
Laissant un sillon d'or sur sa route étoilée,
Descendit lentement et, la face voilée,
Recueillit les soupirs et, saint médiateur,
Les porta sur son aile aux pieds du Créateur (p. 23).

Marseille, délivrée du fléau, tombe enfin aux pieds de Belzunce. Tout le peuple,

par un juste hommage,
Bénit le Tout-Puissant dans sa vivante image (p. 24).

Si le poème de *Belzunce* n'est pas d'un véritable croyant, il témoigne du moins, chez son auteur, d'un respect profond pour la Religion, — un respect que Parny et Chénier n'eurent jamais, — il prouve que Millevoye a *le sentiment au moins* de ce que peuvent fournir d'inspirations au poète le dogme, la morale, le culte catholiques.

La Religieuse, fragment élégiaque imité de Pope, qui parut aussi en 1808[1], est issu de la même veine. C'est ici déjà le « pittoresque monastique », avec tous les thèmes sur lesquels V. Hugo, Th. Gautier et les virtuoses du romantisme exécuteront un jour leurs variations. On verra plus loin que cette pièce, romantique par le sujet et la composition, ne l'est pas moins dans le style et la versification.

Des traces d'inspiration religieuse se manifestent fré-

1. (*Belzunce*... p. 117 et suiv.)

quemment dans les derniers ouvrages de Millevoye, dans *l'Anniversaire de la naissance du Roi de Rome*, dans les *Ballades*, dans *la Fête des Martyrs*. Une de ses pièces écrites en 1815 porte ce titre : *la Foi, l'Espérance et la Charité*.

Il faut se rappeler encore que Millevoye avait en projet, quand la mort le surprit, trois grands poèmes : l'un sur *Clovis* — dont la conversion du fondateur de la monarchie française formerait le pivot — un autre sur *Saint Louis*, le troisième sur *Moïse*.

Est-il besoin d'énumérer ici les titres des ouvrages dont Millevoye a puisé directement le sujet dans les Ecritures : *la Sulamite*, *David pleurant Saül et Jonathas*, *Saül*? Les textes sacrés sont familiers à l'auteur de *l'Amour maternel* :

> Ouvrons du peuple hébreu les sublimes annales.
> Puissé-je retracer avec fidélité
> Ces nobles traits, si grands dans leur simplicité [1].

Rachel et Agar sont dépeintes par lui en quelques beaux vers ; à propos de Rachel un passage de Jérémie est même cité *en latin* [2].

Enfin le refrain de la toute dernière composition du poète :

> Vous qui priez, priez pour moi,

fait entendre la note la plus sincèrement religieuse de son œuvre. C'est le cri — tout romantique — d'un cœur tourmenté par l'infini.

A cette source de la religion Millevoye fut un des premiers à rafraîchir la poésie, exténuée d'avoir traversé les arides déserts où l'avaient égarée les Saint-Lambert et les Parny.

1. Ed. de 1805, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 80.

L'inspiration « patriotique » ne fut pas moins généreuse à Millevoye.

Le poète qui, dès 1804, proclamait que la poésie *descriptive* avait fait son temps, qu'il fallait chercher d'autres sujets que « l'élégante description d'un arbuste ou d'une fleur » dans les grands événements contemporains ou dans l'histoire nationale, n'a point manqué de mettre en pratique le conseil qu'il adressait aux autres.

Le Passage du grand Saint-Bernard, *la Bataille d'Austerlitz*, avec les éloges des soldats français qui y sont contenus, sont bien des œuvres inspirées par l'orgueil patriotique. Belzunce est un « héros de l'autel », mais un héros *français*. Rotrou, Goffin, sont des héros français. Clovis, Charlemagne, saint Louis sont les figures de *notre histoire nationale* propres à fournir le sujet de la grande épopée qui nous manque toujours.

Le patriotisme — comme, d'autre part, la religion — conduit Millevoye à l'amour du moyen âge, de notre moyen âge français, négligé depuis trois siècles. Sans doute Millevoye n'est point en cela tout à fait un initiateur. Là encore, Chateaubriand est chef de file. Mais enfin, *en poésie*, Millevoye innove, quand il va demander à nos vieilles chroniques les sujets de l'*Ancienne Chanson de Roland*[1], d'*Emma et Eginard*, du *Festin de la châtelaine*, de *la Bachelette*, du *Refrain du vieux temps*, etc. Il sait tirer parti des ouvrages de Lacurne de Sainte-Palaye[2], de Fabre d'Olivet[3], de Tressan[4], de Marchangy[5]; il accélère le courant patriotique

1. *Chansonnier des Grâces*, an XIII-1805.

2 *Les Amours du bon vieux temps*, 1756; *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 3 vol., 1759-1781, *Mémoires* adressés à l'Académie des Inscriptions, etc...

3. *Le Troubadour*, poésies occitaniques du XIIIe siècle, traduites par Fabre d'Olivet, 2 vol. in-8°. Paris, Heinrichs, 1804.

4. *Amadis des Gaules*, traduction, 1779; *Extraits de romans de chevalerie*, 4 vol. 1782; éditions des *Histoires de Gerard de Nevers*, *Jehan de Saintré*, *Huon de Bordeaux*, etc.

5. *La Gaule poétique*. Les premiers volumes parurent en 1813-1814.

et médiéval dans la littérature; il incite au goût des fictions chevaleresques les lecteurs et les auteurs : il ouvre la voie à Edmond Géraud [1], il encourage Creuzé de Lesser [2].

Et l'amour?

Ce n'est point uniquement à la manière de Parny que Millevoye l'a compris et chanté. La religion et le patriotisme lui avaient révélé le moyen âge. Le moyen âge lui a montré une figure de l'Amour plus haute et plus noble que celle que le XVIIIe siècle avait contemplée.

Les chevaliers qui partent pour la croisade laissent au donjon l'épouse bien-aimée ou la fiancée timide, objet de leurs chastes feux, dont le souvenir les réconforte aux mauvais jours. Pour elles ils riment de tendres chansons; nulle tentation ne saurait les rendre infidèles et malheur au félon qui leur voudrait disputer le cœur de leur dame! Cette conception *sérieuse* de l'amour, Millevoye l'admire. Dès l'an X (dans *les Plaisirs du poète*) il montre son héros — c'est lui-même qu'il peint — se délectant d'entendre :

> ... Tous ces vieux récits de combats et d'amours
> Qui, toujours répétés, intéressent toujours.
> L'imagination, sur ses ailes magiques,
> Le reporte à l'instant *aux siècles romantiques*,
> Au tems des troubadours, des joûtes, des tournois,
> *Tems heureux, où l'amour enfantoit les exploits*,

1. *Poésies diverses*, 1818. Edm. Géraud, dans son Journal (avril 1813, p. 157 de l'éd. donnée par M. Maurice Albert) exprime le vœu de voir enseigner aux enfants l'histoire « poétique » de nos héros des temps chevaleresques, des Lancelot, des Roland, des Amadis, dont les exploits valent bien, pense-t-il, — sous tous rapports — ceux des Grecs et des Romains. A cette date, *Emma et Eginard* et *Charlemagne*, de Millevoye, avaient été lus et relus par tout le public lettré.

2. *Les Chevaliers de la Table ronde*, poème, 1812-1814; *Amadis de Gaule*, 1813.

Où de preux chevaliers, *francs*, *loyaux*, *et fidelles*
Combattoient, triomphoient ou mouroient pour leurs belles [1].

Ainsi qu'aux anciens jours, la femme redeviendra pour Millevoye autre chose qu'un instrument de plaisir, l'amour autre chose — plus et mieux — qu'un agréable passe-temps.

Bénissons de ses feux l'influence divine [2].

L'amour sera la source des belles inspirations pour le poète; la femme sera l' « associée [3] » de l'écrivain.

...Son goût délicat, avec sagacité,
Saisira le défaut, sentira la beauté [4].

Sans doute l'influence de Parny gâte encore les poésies amoureuses de Millevoye. Toutefois Millevoye a en lui, déjà, quelque chose que le charnel amant d'Eléonore a toujours ignoré. Si ce n'est point encore la grande passion lamartinienne qui anime des élégies comme *la Promesse* ou *la Demeure abandonnée*, du moins un accent profond perce-t-il dans *le Souvenir* et dans *l'Inquiétude* :

Ton cœur, réponds sans nul déguisement,
N'a-t-il battu que pour moi seulement?...
Je te parais injuste, ingrat, mais j'aime...
Un souvenir est encore un rival [5] !

Dans la dernière strophe de *Priez pour moi*, n'est-ce point aussi l'expression d'un amour véritable qui s'exhale dans ces vers tout mouillés de larmes :

Ma compagne, ma seule amie...

1. *Plaisirs du poète*, an X, p. 2.
2. *Ibid.*, p. 2.
3. Le mot n'est pas de Millevoye, mais l'idée lui appartient.
4. *Ibid.*, p. 2.
5. *Elégies*, 1815, p. 50.

Je t'avais consacré ma vie,
Hélas! Et je ne vis qu'un jour!...

Enfin, ne l'oublions pas, Millevoye a chanté avec infiniment de délicatesse l'*Amour maternel*, qui est bien de l'amour la forme la plus élevée, ici-bas.

De la mélancolie, quatrième source d'inspiration du romantisme, selon E. de Blosseville, qu'a tiré notre poète? Une grande part et la meilleure de son œuvre.

Son tempérament le portait naturellement à la rêverie. L'atmosphère qu'il respira lors de ses débuts littéraires, la pratique des littératures septentrionales développèrent ce penchant; le deuil dont il fut frappé vers 1806 ou 1807 inclina davantage encore son esprit vers la tristesse.

Dès 1804, dans la deuxième édition des *Plaisirs du poète*, il écrivait :

Il est pour le poète une autre *volupté*,
Celle d'une âme tendre, en elle recueillie,
Qui se plaît aux soupirs de la mélancolie.
Son art consolateur embellit les momens
Où le cœur s'abandonne aux doux épanchemens.
La lyre, de ses pleurs confidente chérie,
D'un murmure plaintif nourrit sa rêverie.
Il redit *ces instans de bonheur et d'amour*
Que le temps sur son aile emporte sans retour...
De ses premiers transports il savoure les charmes
Et sur un nom chéri laisse tomber des larmes.

N'est-ce point là proprement une définition de la poésie romantique, de celle dont *le Lac*, *l'Isolement* et *la Tristesse d'Olympio* sont en quelque manière des pièces types? Millevoye, avant Lamartine et V. Hugo, a su épancher son cœur. L'expression mélancolique de sentiments personnels à l'auteur, de ses regrets, de ses désirs, de ses aspirations, remplit la plupart des Elé-

gies de Millevoye (*le Poète mourant*, *l'Anniversaire*, *la Chute des feuilles*, *le Sort d'un amant*, *Prière à la nuit*...) La pièce intitulée *A mon berceau* serait à citer ici tout entière. Elle figure dans la première édition des *Elégies*[1]. Millevoye se reporte au temps de son enfance. Il revoit ses bons parents, sa mère

Condamnée à de longs tourmens,

ses tantes, son père, son oncle :

Ces deux amis de mon enfance
Dorment sous la tombe et mes yeux...
Ne les reverront plus qu'aux cieux.

Il déplore la fuite rapide et inexorable de ces jours heureux où l'on est petit,

Age d'innocence et de grâce
[Dans lequel] un si court espace
Sépare les ris et les pleurs !

La vie a continué pour lui, parfois douce, plus souvent cruelle :

Gloire, plaisirs, fortune, amour...
Vinrent me bercer tour à tour.
Perfide attrait ! faveur cruelle !
C'est ainsi que l'onde infidelle
Balance d'abord mollement
La fragile et vague nacelle
Qu'engloutit son gouffre écumant...
Tout m'a trahi, le bonheur même.
J'aimai, j'aimai d'amour extrême :
Comme j'aimai je fus chéri.
Elle était jeune, aimable et belle...
Et quatre fois l'herbe nouvelle
Déjà sur sa tombe a fleuri.

1. Chez Rosa, 1812, p. 15-18.

La mort, voilà tout ce que peut souhaiter à présent le malheureux amant :

Avant de quitter la lumière,
Elle me dit : « Ne pleure pas,
Tôt ou tard tu me rejoindras :
Seulement je pars la première. »
Et moi, fidèle à mes ennuis,
Au murmure des vents d'automne,
Dès que le triste oiseau des nuits
Mêle sa plainte monotone,
J'écoute, et, d'instans en instans,
Il me semble sous la ramée
Ouïr cette ombre bien-aimée
Qui vient me dire : Je t'attends.

Cette pièce fut écrite en 1811. Elle remplit absolument le programme tracé par Millevoye en 1804.

Ainsi le poète a puisé aux quatre sources d'où l'on faisait, en 1825, découler le romantisme. Si l'on se rappelle en outre qu'il eut le goût de l'exotisme (*l'Arabe au tombeau de son coursier, le Phénix, la Gazelle, le Tombeau du poète persan*), et si l'on ajoute qu'il se montra, dans ses dernières années, fervent royaliste (*la Fête des martyrs, Cantate pour la fête donnée au roi Louis XVIII, Stances au duc de Berry*), nous pourrons dire que Millevoye fut *romantique* — autant qu'on pouvait l'être avant l'éclosion réelle du mouvement — dans un bon nombre de ses inspirations.

*
* *

Dans la composition, Millevoye s'affranchit moins des règles du classicisme que dans le style.

Il cherche de son mieux la couleur locale, mais il ne réussit point toujours à la trouver ou ne la reproduit qu'avec trop de discrétion et *par à peu près*. Il faut dire aussi que Millevoye n'a pas, pour être exact, le secours

des ouvrages savants dont s'entoureront plus tard un Flaubert ou un Leconte de Lisle ; les livres d'histoire et d'archéologie de son temps sont souvent pleins de fantaisie.

Quand, toutefois, l'érudition l'a mis en possession d'un détail coloré, il ne manque pas d'en embellir ses vers. Dans *Alfred* il appelle Odin l'*Incendiaire :* les Danois désignaient ainsi cette farouche divinité. L'*oiseau d'oubli* vient chanter sur la tombe d'un mort. C'est encore une expression tirée des poèmes scandinaves. Millevoye l'apprend en note à son lecteur. Il craint qu'on ne trouve son audace exagérée.

Avec un peu moins de timidité il emprunte au vocabulaire antique des expressions capables de donner au style la « teinte locale » nécessaire.

Dans *la Sulamite*, il rend de même avec une certaine audace et beaucoup de bonheur la couleur du texte du *Cantique :*

Mon amant est pour moi l'ormeau de la colline...
Mon amante a l'éclat de la cité divine,
Comme un cèdre au-dessus de l'aride buisson,
Tu brilles au milieu des filles de Sion.

Par contre, là où il n'est pas soutenu par un texte original, il hésite, il peint mollement, la couleur devient terne, froide ou fausse.

Le sentier du chameau,
L'arbre d'encens et la plaine embaumée

de *l'Arabe au tombeau de son coursier*, n'évoquent à nos yeux qu'une Arabie de convention. Zéphaldi, Zarina, Nélusko, sont-ce là de vrais habitants des Antilles, où pousse le mancenillier? Zora, Zaïde, Zaphné, ces belles vierges nommées dans *la Gazelle, le Tombeau du poète persan* et *le Torrent* sont-elles plus persanes que la Zulmis de *la Leçon d'amour*, et que Zulma, la

fiancée de Nathos? Il semble un peu trop vraiment, dans ces dernières pièces, que Millevoye ait estimé suffisant, pour produire la couleur locale, de donner à ses personnages des noms commençant par un Z.

Le moyen âge — tel qu'on le concevait entre 1800 et 1815 — est peint par Millevoye avec toute la réalité, le réalisme, dont était capable ce poète à la palette chargée de tons gris.

La main d'Emma est recherchée par les plus puissants barons.

> Tout chevalier sollicite son choix
> Et prodiguant carrousels et tournois,
> Sous ses couleurs dans les joûtes s'élance [1].

Ophélie soupire « un lai touchant » où il est dit qu'Arabelle

> ..... à l'approche des nuits,
> Sous les créneaux de la sombre tourelle
> Gémit dans l'ombre et chante ses ennuis [2].

Le ménestrel évoque l'ermite de Notre-Dame-des-Bois et Berthe la Filandière [3].

Didier se retire dans un cloître :

> Chaque minuit, l'airain du monastère
> Sonne trois fois : à ce nocturne appel,
> Les habitants de la cellule austère
> Prennent la croix et le pieux missel
> Et, les pieds nus, vont embrasser l'autel [4].

La cloche de la prière sonne aussi dans *la Fiancée*. Le destrier ramène au château le seigneur qui sourit à la pastourelle, et l'ermite paraît dans le dernier couplet.

1. (*Belzunce*, 1808, p. 52.)
2. *Charlemagne à Pavie*, ch. III.
3. *Ibid.*, ch. V.
4. *Ibid.*, fin du ch. VI.

Le Festin de la châtelaine commence ainsi :

« Pâtre, dis-moi qui réside en l'enceinte
De ce manoir dont si haute est la tour ? »
Parlait ainsi, venant de Terre-Sainte,
Le bel Yvain, chevalier troubadour.

Puis on voit, au son du cor, le pont-levis s'abaisser. On entend le beffroi tinter l'Angélus. Deux amants boivent à la même coupe un breuvage qui les réunira dans la mort.

Le beau Vindal, « en amour cauteleux et félon », après avoir ravi le cœur de Loïse, part pour Beaucaire. Il

Prend son épée et sa lance et son cor.
Loïse en pleurs pour gage lui présente
L'écharpe blanche et les bracelets d'or.

Un page vient en aide au premier baron chrétien. La jouvencelle donne son portrait au preux chevalier partant pour la croisade et jure de lui demeurer fidèle en répétant cette maxime, qui est sa devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

C'est un moyen âge monotone, mais agréable, somme toute, que nous restitue Millevoye.

En 1808, il écrivait dans *l'Invention poétique :*

Fouillez des vieux auteurs la poudreuse richesse :
Plus d'un mot suranné, retrouvant sa jeunesse,
Dans le moderne style avec grâce introduit,
Peut de la périphrase épargner le circuit [1].

Mettant lui-même ce conseil en pratique, Millevoye use à l'occasion de termes ou de tours désuets. Le mot *jouvenceau* figure dans *l'Oiseleur*, *imité de Bion* [2] ;

1. (*Belzunce...* p. 82.)
2. *Ibid.*, p. 175.

trois *pastoureaux* conversent dans *le Choix* [1] ; *le Plaisir et le bonheur*, dizain, débute par ce vers :

Naïf encor, quand d'amour *ce vint l'âge* [2].

Il y a plus. Le « circuit de la périphrase », Millevoye saura l'éviter par l'emploi non d'un mot désuet, ce qui peut être tenu pour de la recherche, mais du mot propre, dans sa prosaïque nudité. Il faut lui savoir gré, par exemple, d'avoir commencé aussi simplement son *Anniversaire* :

Hélas, après dix ans je revois la journée
Où l'âme de mon père aux cieux est retournée.

Il aurait pu recourir à un « circuit » analogue à celui par lequel il exprime qu'Emma donnait depuis trois nuits des rendez-vous à Eginard :

Trois fois déjà la nocturne courrière
Avait rempli sa paisible carrière,
Au front des cieux le troisième croissant
Arrondissait son disque pâlissant [3]...

Il ose écrire dans *Alfred* : « Les *loups-cerviers hurlent* [4]... ». Mais c'est surtout dans les courtes pièces, épigrammes, dizains, où la pensée doit se resserrer pour se traduire en des bornes étroites, et dans les élégies personnelles, où le cœur a plus de part que l'esprit, que Millevoye s'abandonne au naturel et oublie l'art de son maître Delille.

La pièce *Pour la fête d'un ami* commence ainsi :

Prends un rosaire, ami Phébus,

1. (*Belzunce*, p. 173.)
2. *Ibid.*, p. 169.
3. *Ibid.*, p. 56.
4. *Alfred*, 1815, ch. III, p. 56.

Change ta chlamyde en soutane
Ou sans appel on te condamne [1]...

On ne peut s'exprimer plus simplement ni mieux nommer chaque chose par son nom.

Dans *l'Inquiétude*, Millevoye parle du tourment qui « empoisonne » l'ivresse du bonheur; dans *le Bois détruit,* de l'aquilon qui « jaunit » la fougère.

Voici, très sobrement peinte dans *le Voyageur* :

... la trombe rapide
Qui roule en tourbillon, qui monte en pyramide [2].

Voici, dans *Emma et Eginard*, Charlemagne représenté renversant « sous un épieu » (sanglant, il est vrai), « daims, chevreuils, buffles et sangliers [3]. »

Dans *Goffin*, poème où l'auteur a cru devoir si souvent recourir aux périphrases, le mot propre vient pourtant parfois sous sa plume et Millevoye ne songe point à le « traduire » en beau langage : le héros a le *pic* à la main ; l'ingénieur oppose une *digue* aux menaces des eaux. Les malheureux ouvriers ensevelis au fond de la mine revoient, au moment de mourir,

Les bois accoutumés, le fleuve, la montagne,
Et le vallon paisible où souvent leur compagne,
Son enfant sur son sein, venait au-devant d'eux [4].

Cela n'est pas « poétique », disaient les critiques contemporains. C'est charmant, cependant, de simplicité et de vérité.

Pour les rythmes, on ne peut guère attribuer à Millevoye l'honneur d'en avoir créé de nouveaux. Il s'en est tenu à ceux que lui avaient livrés ses prédécesseurs.

1. (*Belzunce*... p. 162.)
2. (*Belzunce*... 1808, p. 90.)
3. *Poésies diverses*, 1814, t. II, p. 8.
4. *Poésies diverses*, 1814, t. Ier, p. 131.

C'était une innovation cependant que d'employer le décasyllabe dans l'épopée : Millevoye l'a osé faire dans *Alfred* et dans *Charlemagne*[1].

Quant à la facture du vers, on peut relever déjà chez lui à peu près toutes les audaces dont s'enorgueilliront les romantiques.

Les Plaisirs du poète (première édition, an X) contiennent des vers à trois césures :

C'est un Dieu, c'est le sien, c'est Apollon, son maître...
Il se trompe ? Eh qu'importe ! Il jouit, c'est assez...

ou à une seule césure, mais placée librement :

Il se trouble ; il se croit au séjour des prestiges.
Vous, dont l'antiquité raconte des prodiges...

Voici un fragment de *la Religieuse :*

Au sommet d'une tour sauvage, inhabitée...
Tu m'apparais. Ta voix retentit dans les airs ;
J'écoute... L'éclair luit, le vent nocturne gronde...
Je frissonne, je veux m'élancer, à tes cris,
Vers la tour dont les flots heurtent les noirs débris :
Vains efforts ! Un rempart entre nous deux s'élève.
Je m'éveille, soudain s'évanouit mon rêve ;
Homme, regarde ! Un corps livide, inanimé,
Une cendre !... Et voilà cet objet tant aimé[2] !...

Ce fragment, on le croirait versifié par un élève de Victor Hugo. Les vers ne se suivent plus leurs hémistiches sagement rangés deux à deux. L'essor de l'ins-

1. Millevoye paraît avoir senti que le temps était passé d'offrir aux lecteurs de longs poèmes. Il a tenté de resserrer le cadre de l'épopée. Mais il s'y est pris maladroitement. Il a « étranglé » les situations, rapetissé les caractères de ses héros et raccourci enfin de deux syllabes l'alexandrin. Moyens tout artificiels et puérils. Il était réservé à Victor Hugo de créer véritablement les *Petites Epopées*. On sait que tel fut le titre primitif de *la Légende des siècles*.

2. (*Belzunce*... 1808, p. 119-121.)

piration les disloque, les hache. Les césures se placent où elles peuvent. C'est le beau désordre romantique.

L'enjambement, signe caractéristique en quelque sorte de la versification de l'école de 1830, a été « osé » bien des fois par Millevoye.

Il écrit dans *la Religieuse :*

> Presse-les sur ton cœur; prends ce souffle... et reçois
> Ma vie [1]...

dans *la Demeure abandonnée :*

> Plus loin, dans l'angle obscur, une harpe isolée,
> Désormais muette et voilée,
> Dort [2]...

dans les fragments de *Clovis*, au chant IV :

> Au sommet du Nébo, tel Moïse, à genoux...
> Priait...
> Dans les vallons d'Etna, la rose solitaire
> Languit...

dans le VIe Dialogue des morts :

> Eginard que voici fut nommé secrétaire
> Perpétuel [3].

Pour le coup, Victor Hugo est devancé, car ce dernier enjambement n'a rien à envier aux plus fameux de l'auteur de *Marion Delorme,* à celui-ci par exemple :

> C'est le sceau de l'État, oui, le grand sceau de cire
> Rouge [4].

Dans ses articles de critique du *Journal général,* Millevoye recommanda souvent aux auteurs la rime

1. *Ibid.*, p. 121.
2. *Elégies*, 1815, p. 28.
3. Ed. de 1880, t. II, p. 43.
4. *Marion Delorme*, acte III, sc. IV.

riche. S'en est-il soucié lui-même? Oui. Sans exagération, il est vrai. La rime de Millevoye est suffisante toujours. Voici une strophe de *l'Arabe au tombeau de son coursier :*

Du meurtrier j'ai puni l'insolence ;
Sa tête horrible aussitôt a roulé ;
J'ai de son sang abreuvé cette lance,
Et sous mes pieds je l'ai longtemps foulé ;
Puis, contemplant mon coursier sans haleine,
Morne et pensif, je l'appelai trois fois ;
Hélas, en vain. Il fut sourd à ma voix,
Et j'élevai sa tombe dans la plaine.

Cela est rimé richement ; ce sont, il est vrai, des mots de même nature qui s'accouplent. Il était réservé aux Parnassiens de faire une loi au poète de n'amener à la rime que des mots d'espèce différente : verbe et adjectif, pronom et substantif, adverbe et nom propre, etc...

Millevoye a pressenti cet artifice quelquefois et ses vers y ont gagné en plénitude et en vigueur :

Et toutefois, des maux épuisant l'urne amère,
Mendiant repoussé de palais en palais,
Tu maudiras la vie et le jour où ta mère
Reçut l'embrassement de l'amoureux Mélès [1].

Encore, ici, les rimes féminines ne sont-elles point rares et les masculines sont-elles plus pour l'œil que pour l'oreille. Mais n'allons point au delà du romantisme.

La pièce *A un bosquet* commence par ces vers :

Salut, bosquet délicieux
Planté par la main du mystère ;
Toi dont le voile officieux
Rendit la pudeur moins austère

1. *Combat d'Homère et d'Hésiode* (*Elégies*, 1815, p. 113.)

Et l'amour plus audacieux !
Qu'à tes voluptueux ombrages
L'hiver épargne ses outrages,
L'été sa dévorante ardeur ;
Qu'il échappe au vent des orages,
Au fer tranchant de l'émondeur...

On peut dire qu'un poète qui aligne de suite dix rimes de cet aloi ne se désintéresse point de leur richesse.

Ainsi Millevoye, par les influences qu'il a subies, par les sources d'inspiration auxquelles il lui est arrivé de puiser, par les formes de style poétique dont il s'est servi de temps en temps, apparaît déjà comme un précurseur du romantisme. A la vérité il demeure extrêmement timide dans sa tentative. J'ai dit plus haut quelles me paraissaient être les raisons de cette timidité.

Ce poète qui a été toute sa vie un hésitant, un oscillant — si l'on peut dire — il ne sera pas sans intérêt de le suivre maintenant dans les corrections auxquelles il s'est livré.

CHAPITRE IV

LES CORRECTIONS DE MILLEVOYE

Influence exercée à ce propos par les critiques sur le poète. — Il s'est soumis généralement à leurs observations. — Corrections malheureuses. — Corrections courageuses et améliorant l'œuvre. — Corrections inédites.

Millevoye prend à la lettre le précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage...

Dans *l'Indépendance de l'homme de lettres,* couronnée par l'Institut en 1806, il donne lui-même à son auteur, entre autres conseils, celui de travailler patiemment,

Et, préparant de loin des lauriers éclatants,
D'épurer ses travaux dans le creuset du temps [1].

Millevoye s'est exténué à cette besogne. « Il avait, dit Charles Nodier, la monomanie d'insuffisance. Que de fois la sotte objection d'un grammairien *illettré* ou l'impertinente assurance d'un *souligneur* ont tourmenté son sommeil sur la valeur d'une expression, sur la

1. Ed. princeps, p. 9.

propriété d'un tour!... Le lendemain, le vers était refait, et la correction pitoyable, comme toutes les corrections que l'on fait sans en comprendre la nécessité et qui n'aboutissent qu'à substituer le maniéré au naïf[1]... »

Les avis des « grammairiens » et des « souligneurs » — c'est-à-dire des critiques — il est aisé de les résumer d'un mot. Millevoye a obtenu leurs éloges sans réserves toutes les fois qu'il s'est rangé à leurs avis et, comme il n'a rien tant désiré que les éloges des critiques, il a le plus souvent fait droit sans récriminer à toutes leurs exigences.

Lors de la publication de la seconde édition des *Plaisirs du poète*, en 1804, *le Moniteur* remarque avec plaisir que « l'auteur a fait disparaître la plupart des taches indiquées dans la première[2] ».

Auguste de Labouisse a critiqué minutieusement les fragments de *l'Amour maternel* publiés dans l'*Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon* pour l'année 1805[3]. Quand l'ouvrage paraît en volume, un peu plus tard, il le relit, avec non moins de sévérité. Il y découvre encore bien des défauts, mais enfin, Millevoye — et il l'en félicite — « ne s'est point montré sourd aux leçons de la critique... son talent est non douteux et peut aller loin... A quel succès ne doit-il pas prétendre... *lorsqu'il aura revu une seconde fois ce travail*[4]!... »

Le critique ne doute pas de la patience de Millevoye. Il estime que le poète, devant ses arrêts, doit toujours s'incliner, reconnaissant.

Tous ses confrères pensent de même. Eusèbe Salverte écrit dans le *Journal des arts*... du 24 mai 1808, à

1. Cf. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 297-302.
2. 22 vendém. an XIII-14 octobre 1804, art. anonyme.
3. Cf. *Magasin encyclop.*, 1805, t. Ier, p. 453 et suiv.
4. *Ibid.*, 1805, t. IV, p. 461-468.

l'occasion de la mise en vente de *Belzunce... suivi d'autres poésies :*

M. Millevoye a retouché scrupuleusement les poèmes qui lui ont mérité des couronnes et ses corrections deviennent de nouveaux titres aux suffrages du public. *Il traitera sans doute avec le même soin, dans une seconde édition, les ouvrages nouveaux qu'il met au jour.* C'est cette assurance et notre estime sincère pour son talent et pour sa personne qui nous encouragent à lui adresser quelques observations...

L'Académie elle-même loue Millevoye de « se conformer aux conseils des critiques [1]. »

Quand paraissent, en 1809, les secondes éditions de *l'Amour maternel* et de *Belzunce*, la presse littéraire ne se montre guère préoccupée d'autre chose que de se réjouir des corrections apportées par l'auteur à ces deux poèmes d'après les remarques auxquelles avaient donné lieu les premières éditions.

M. Millevoye, écrit G. dans le *Journal de Paris* [2], est un jeune homme dont la modestie égale le talent...

Belzunce a été heureusement corrigé, lit-on dans l'*Almanach des Muses* pour 1810 [3]... L'auteur, en justifiant le vers de Boileau :

Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire,

a fait des changemens... qui prouvent également en faveur de sa modestie, de son esprit et de son talent.

N. consacre aux ouvrages en question deux articles dans le *Journal de l'Empire* [4]. Il remarque, dans le premier, après de longues considérations sur l'orgueil des poètes :

M. Millevoye, par une exception qui lui fait honneur, joint à beaucoup de talent beaucoup de modestie. On ne le voit point s'irriter contre ses critiques, les insulter, les menacer...

1. *Rapports et discussions sur les prix décennaux*, p. 143-144.
2. 11 février 1809.
3. *Notice*... p. 290-292.
4. 19 avril et 15 mai 1809.

Dans le second, après avoir décerné quelques éloges, N. propose de nouvelles corrections.

Et c'est ainsi jusqu'à la mort de Millevoye. Le poète ne se lasse pas de corriger, les critiques ne se lassent pas de reprendre, les « grammairiens » de « souligner ».

Une 3e et une 4e édition de *Belzunce* paraissent en 1810.

Un rédacteur anonyme du *Journal de Paris*[1] s'écrie avec enthousiasme :

A chaque édition nouvelle, ce jeune poète, docile aux observations de ses censeurs, *parce qu'il est doué d'un vrai talent*, rend son ouvrage plus digne du public et de lui-même !

La 4e édition est augmentée d'un épisode. C'est sur l'avis de « ces messieurs » que Millevoye a cru devoir faire cette adjonction. Auger l'en félicite dans *le Mercure*[2] et Laya dans le *Moniteur*.[3]

T., rédacteur au *Journal des arts*, écrit, en 1814, à propos des *Poésies diverses :*

On voit que ce jeune poète n'a pas lu sans fruit l'utile traité de M. Salgues[4]; il ne croit point, suivant le *préjugé* vulgaire, que les lauriers mettent à l'abri de la foudre, ni même à l'abri des traits de la critique, et sa modestie lui a indiqué une manière plus sûre de les détourner... Puisse M. Millevoye ne point dévier de son heureux système de perfectionnement! Puisse-t-il continuer de s'attacher moins au nombre qu'à la solidité et à la durée des succès. Dès son début il a pris cet engagement avec le public et l'on voit qu'en louant en beaux vers l'écrivain qui

Pour se préparer des succès éclatans,
Épure ses travaux dans le creuset du temps,

l'auteur de *Belzunce* n'a point prononcé son jugement et sa condamnation[5].

1. 1er septembre 1810.
2. 9 juin 1810
3. 26 août 1810.
4. J. B. Salgues. *Des erreurs et des préjugés répandus dans les divers rangs de la société.* Paris, E. Buisson, 1810, 1 vol. et 1813, 3 vol.
5. *Journal des arts...* 25 janvier 1814, p. 106-109.

Laya, au même propos des *Poésies diverses*, se réjouit de ce qu'un « goût sévère » a présidé au « choix nouveau » et que de nombreuses corrections « prouvent le respect de l'auteur pour le public et sa soumission à la critique judicieuse ». La « critique judicieuse » dont parle Laya, c'est la sienne : Millevoye a corrigé *Belzunce* suivant les conseils de Laya et voilà pourquoi, sans doute, les vers de M. Millevoye « sont de la bonne école [1] ».

Dans le recueil des *Poésies diverses*, publié en 1814, le poète n'a laissé subsister de sa traduction des *Bucoliques* que deux églogues : *Pollion* et *Silène*. Z., du *Journal général*, loue l'auteur de ce sacrifice accompli « avec une rare docilité pour les conseils de la critique [2] ».

Lorsque paraît *Charlemagne à Pavie*, refonte en 6 chants du poème qui en comportait 10 dans la première édition, éclate à nouveau, dans le chœur des critiques, le concert des éloges à la docilité, à la modestie du poète.

« Ce poème, écrit un rédacteur anonyme du *Journal de Paris* [3], a été tellement remis sur le métier qu'il ne laissera plus de prise à la censure ».

« Tous les passages critiqués ont disparu de la nouvelle édition de *Charlemagne* réduit à 6 chants », remarquera avec joie Laya un peu plus tard [4].

Les suppressions sont heureuses, déclare T, du *Journal des arts*... [5], mais — il y a un « mais » — Millevoye n'a pas suffisamment écouté les critiques... qui réclamaient en quelques endroits un peu plus de développement... Espérons que, dans une 3e édition, le poème de *Charlemagne à Pavie* sera tout à fait digne de la réputation de son auteur. Sa docilité aux critiques et son talent surtout nous en sont les garans!

. *Moniteur* du 26 janvier 1815.
2. 1er avril 1815.
3. 23 décembre 1813.
. *Moniteur* du 26 janvier 1815.
5. 30 décembre 1813.

Quel devait être l'embarras de Millevoye quand il prenait connaissance de tels articles ! Avec quelle angoisse il devait parcourir ces arrêts parfois contradictoires ! Comment contenter tout le monde, comment faire droit à toutes les réclamations, comment abréger au gré de l'un, développer au gré de l'autre, atténuer, accuser, colorer, effacer? Quel martyre !

Et cependant notre poète accepte tout. S'il lui arrive de décocher une épigramme à ses bourreaux, il ne se plie pas moins, l'instant d'après, à leurs exigences et courbe le front en confessant :

Ut me malus abstulit error!

Heureux si je puis, par ma propre sévérité, écrit-il en tête de ses *Poésies diverses*, prévenir celle de la critique et justifier la bienveillance dont le public a daigné quelquefois m'honorer!

Et, dans l'*Avertissement* de *Charlemagne à Pavie* (1814) :

Les éloges accordés presque unanimement au style de cet ouvrage m'ont fait regretter un peu tard qu'un soin plus sévère n'eût pas présidé à sa composition générale. Dans un nouveau travail, *j'ai fait droit à toutes les critiques.*

Avoir corrigé des défauts, est-ce assez? Non sans doute pour qui se proposerait la perfection réelle. Je n'ai pas l'orgueil d'y prétendre : heureux si je me rapproche de la perfection relative, celle qui a pour bornes les moyens de l'auteur. Mes efforts, ne fussent-ils pas couronnés du succès, prouveront du moins *ma soumission à la critique judicieuse* et *mon respect pour le public.*

Telle fut l'attitude de Millevoye devant les critiques, telle fut son inépuisable bonne volonté à les satisfaire. Il est piquant de constater que l'un d'eux, certain jour, finit par lui reprocher son obéissance exagérée.

Un rédacteur anonyme du *Mercure* écrit, en 1815, au début de son article sur les *Elégies en trois livres*[1] :

1. Février 1815, p. 149 et suiv.

Véritable chimiste littéraire, l'auteur a tellement opéré son *Belzunce* que cet ouvrage est aujourd'hui méconnaissable pour qui n'en a lu que la première édition. *Jamais le proverbe si connu : le mieux est l'ennemi du bien, n'a pu être plus justement appliqué...* Est-il rien de plus malheureux aussi que le changement de la fin de la *Chute des feuilles*, etc.

Ce critique a raison. Il est arrivé à Millevoye de rendre pire ce qu'il croyait amender. Il a commis des *erreurs*, il a subi des *défaites* devrait-on dire plutôt, si l'on veut lui faire l'honneur d'estimer qu'il a lutté pour le bon goût, le bon style, la vraie poésie, contre les *souligneurs* qui représentaient tout le contraire.

N'est-ce point pour plaire à M. Auger qui, en 1813, estime qu'on abuse du moyen âge dans la poésie [1] que Millevoye veut décliner honneur d'en avoir introduit ou popularisé la vogue? Il *supprime*, dans sa dernière édition des *Plaisirs du poète* [2], les huit vers consacrés dans la première à vanter les « siècles romantiques [3] », et remplace cet intéressant passage par un vers vague et banal :

Et tous ces vieux récits, charme de la veillée...

N'est-ce point parce que les critiques se sont offusqués du mot « cercueil » dans ce vers :

Le poète au cercueil ravit l'objet qu'il aime [4]

que Millevoye le modifie ainsi d'abord :

A la tombe muette arrachant ce qu'il aime [5]

1. Article sur *la Table ronde*, de Creuzé de Lesser (*Mél. philos. et littér.*, t. II, p. 321 et suiv.).
2. *Poésies diverses*, 1814, t. Ier, p. 5.
3. J'ai cité ces vers plus haut, p. 251-252.
4. Première éd. des *Plaisirs du poète*, an X, p. 8.
5. *Poésies diverses*, 1814, t. Ier, p. 7.

puis, corrigeant de nouveau, en arrive à cette leçon, qui figure dans les éditions posthumes :

A l'*insensible* tombe arrachant ce qu'il aime [1]

Dans l'édition de 1806 de *l'Indépendance de l'homme de lettres*, Millevoye disait, parlant du génie :

Il aime à parcourir des régions nouvelles [2].

Dussault remarque avec âpreté que « les maîtres » n'ont point « parcouru de régions nouvelles » [3]. Millevoye efface donc son vers dès 1808 [4] et ne le rétablit jamais.

Le premier jet lui a dicté un peu plus loin :

Son esprit...
Apprend le cœur humain, cherche à le définir [5],

Dussault se récrie [6]. Millevoye supprime cette hardiesse d'expression.

Ce vers de coupe romantique qui figure dans l'édition de 1806 :

Libre à la cour, soumis aux rois, mais sans bassesse [7],

a été ainsi modifié en 1808 :

Libre à la cour des rois, soumis, mais sans bassesse [8].

Pourquoi donc ce vers de 1806 [9] conservé en 1808 [10].

Tel un cygne superbe, ornement du rivage,

1. Ed. de 1822, t. Ier, p. 213.
2. P. 7.
3. Voir ci-dessus, p. 193.
4. Cf. (*Belzunce*... 1808, p. 69.)
5. Ed. de 1806, p. 8.
6. *Journal de l'Empire*, 31 janvier 1806.
7. P. 11.
8. (*Belzunce*... p. 72.)
9. P. 14.
10. P. 75.

est-il devenu en 1814 [1] et dans toutes les éditions posthumes :

Tel l'*oiseau du Méandre*, ornement du rivage ?

Cette périphrase ne s'imposait pas; les critiques auraient-ils estimé trop peu noble le mot *cygne* lui-même?

Belzunce, je l'ai dit plus haut, fut profondément remanié par son auteur suivant les observations des critiques. Il en modifia le début, refondit les transitions; il ajouta des épisodes, transposa les développements.

Pour ce qui est du style, sous prétexte de concision, Millevoye, en 1814 [2], a cru devoir priver le lecteur d'une description, colorée pourtant, qui figurait dans la première édition. Il montrait, en 1808 [3], le port de Marseille encombré de fruits savoureux. Je ne vois plus en 1814, que le Commerce qui, autour de cette ville

étendant ses liens
Couvre de ses trésors les flots tyrrhéniens [4].

C'est une bien froide allégorie. On regrette la première leçon.

Ce vers de 1808 :

L'ami tombe et s'éteint sur l'ami qu'il regrette [5],

est remplacé en 1814 par celui-ci, plus doux, mais plus faible et moins pittoresque :

Au chevet d'un ami l'ami s'assied et pleure [6].

Ceux-ci :

1. P. 44.
2. *Poésies diverses*, t. Ier, p. 89.
3. P. 8.
4. P. 89.
5. P. 18.
6. P. 98.

Plus loin, entre ses bras une mère éplorée
Tient son fils qui n'est plus, et sa bouche égarée
S'attachant sur la sienne, y puise avec effort
Le *poison bienfaiteur* qui lui promet la mort [1]

sont corrigés de façon à éviter l'alliance de mots blâmée par la critique. L'idée se condense en deux vers, qui ne sont pas meilleurs :

Au corps glacé d'un fils la mère, en son délire,
S'attache, et doit la mort au venin qu'elle aspire [2].

Voici encore un distique de l'édition de 1808 :

Un reste d'habitants, faibles et peu nombreux,
Traînaient avec effort leurs débris douloureux [3],

qui est affaibli et décoloré par la correction de 1814 :

De pâles *citoyens*, *cortège* peu nombreux,
Consumant leur faiblesse en efforts douloureux [4]...

Le vers suivant, plein d'une harmonie expressive remarquable :

Ces tristes voix dans l'air sourdement retentirent [5]

était de beaucoup préférable à celui que donne l'édition corrigée :

De ce chant consacré les tombes retentirent [6].

Charles Nodier possédait un exemplaire des *Bucoliques*, édition de 1809, corrigé par Millevoye en vue d'une réimpression. Il est dommage que ce précieux volume soit perdu. Du moins l'ancien possesseur nous

1. Ed. de 1808, p. 19.
2. *Poésies diverses*, 1814, t. Ier, p. 98.
3. P. 22.
4. P. 105.
5. 1808, p. 23.
6. 1814, p. 106.

a-t-il laissé à son propos quelques remarques dont il faut ici tirer profit [1].

La première version du début de l'Églogue I :

Étendu, cher Tityre, au pied d'un large hêtre,
Tu médites des airs sur la flûte champêtre,

« était mauvaise, dit Nodier, la seconde est exécrable ». Qu'on en juge :

Tranquille, cher Tityre, à l'ombre des ormeaux,
Tu répètes des airs sur tes légers pipeaux.

Autre exemple qui — c'est Ch. Nodier qui parle — en vaut dix tant il est probant. Millevoye avait d'abord traduit les vers :

Hinc alta sub rupe canet frondator ad auras, etc...

de la même églogue, par ceux-ci :

Tantôt d'un roc altier l'émondeur protégé,
Ébranle les échos par son chant prolongé,
Pendant que sur l'ormeau, roule, au loin renaissante,
Des ramiers, tes amours, la plainte gémissante.

Nodier n'a pas de peine à montrer que la seconde version est bien pire :

Et quand de l'émondeur la voix claire et perçante
Frappera de ses chants la *roche bruissante*,
L'orme, *habitant des airs*, entendra *constamment*,
Des ramiers, tes amours, le long roucoulement.

Des nombreuses corrections indiquées par Dussault dans l'article du *Journal de l'Empire* qu'il consacrait aux *Bucoliques* en 1809 [2], il faut reconnaître que plusieurs s'imposaient et que Millevoye a fait sagement de se soumettre. Mais, par contre, ces vers de la 1re églogue

1. *Mél. tirés d'une petite bibliothèque*, p. 297-302.
2. Cf. plus haut, p. 98.

n'étaient-ils pas meilleurs dans l'édition princeps que dans les éditions postérieures?

Voici la première leçon :

Je prodiguais en vain les victimes bêlantes,
En vain j'épaississais les crèmes succulentes.

Et voici la seconde :

Je *prodiguais* en vain des victimes *nombreuses*.
En vain j'épaississais les crèmes savoureuses.

Ne regrette-t-on pas qu'à cause de la dernière épithète, soulignée par Dussault, Millevoye ait remplacé ces vers :

Et ne t'ai-je pas vu ravir, toi qui me braves,
Le chevreau de Damon, malgré l'œil du pasteur,
Et de sa Lysisca l'aboîment délateur [1]...

par ceux-ci :

Et ne t'ai-je pas vu, toi dont l'orgueil me brave,
De Damon, *l'autre jour*, ravir *l'un des* chevreaux,
Malgré les aboîments *du gardien des troupeaux ?*

Je préfère, pour ma part, malgré le tour archaïque — ou si l'on veut à cause de cela — ces deux vers de 1809 [2] :

J'apprête à ma Vénus un présent, car j'ai vu
La branche où deux ramiers ont leur nid suspendu

à ceux par lesquels Millevoye les a remplacés :

Je *médite* un présent... car j'ai vu, *ce matin*,
Le nid *de deux* ramiers sur un ormeau voisin.

Le *formosior ipse* de l'Églogue V n'était-il pas mieux rendu par ce vers de la première édition :

1. *Eglogue III.*
2. *Eglogue III.*

Son bercail était beau, moins beau que le pasteur,

que par celui-ci, de l'édition posthume :

Mon bercail était beau, j'étais plus *beau moi-même?*

L'Églogue VII commençait ainsi en 1809 :

Sous un pin *frémissant,* Daphnis était assis.

Pourquoi, cédant aux remarques de Dussault, Millevoye a-t-il remplacé cette épithète agréable, et du reste traduisant le mot *arguta*, par cette intolérable cheville :

Par hasard, sous un pin, Daphnis était assis?

Dans la même églogue, pourquoi le vers :

Et sous l'arbre opulent la pomme est parsemée,

est-il devenu celui-ci :

La terre de fruits mûrs est *au loin* parsemée?

Voici encore un emploi du mot propre :

Et *mon dos* portera ce poids par intervalles[1]

que Dussault blâme en 1809. Et Millevoye de détruire la concision de son vers, en trahissant de plus le texte de Virgile :

Marchons; donne ce poids *qui t'accable sans doute... !*

Le manuscrit de *la Chute des feuilles* envoyé aux Jeux Floraux en 1811 a été perdu. Mais on peut lire le texte primitif de cette pièce dans le recueil de l'Académie de Toulouse pour cette année-là. Outre cette version, il en existe quelques autres, et notamment une de 1812 (*Elégies suivies d'Emma et Eginard*), deux de 1815 (*Elégies en trois livres*) et une de 1822

1. *Eglogue IX.*

(*Œuvres complètes*, édition posthume établie d'après les papiers de Millevoye).

Comparons ces diverses leçons.

Millevoye, en 1811 et 1812, faisait commencer ainsi sa pièce :

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre;
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.

Or, un scrupule lui fait voir, dans le troisième vers, une répétition de l'idée exprimée dans les deux premiers et, en 1815 (*a*) [1], il le remplace par celui-ci, beaucoup moins évocateur :

Et, dans le vallon solitaire,
Le rossignol...

Il s'aperçoit du reste aussitôt que la correction n'est pas satisfaisante : il écrit (1815, *b*.) :

Et, sur la branche solitaire...

Puis, nouveau « repentir » — le mot *branche* n'est peut-être pas poétique — et l'édition de 1822 restitue la leçon initiale.

Le quatrain suivant était, en 1811 et 1812 :

Triste, et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait, une fois encore,
Le bois cher à ses premiers ans.

Pour les mêmes raisons que ci-dessus, croyant voir dans le second vers une répétition du premier et n'estimant pas suffisamment noble peut-être, le mot *malade*, pourtant exact et expressif, Millevoye écrit en 1815 (*a*) :

1. Je désignerai la première édition de 1815 par la lettre *a* et la seconde édition de 1815 par la lettre *b*.

Triste, et mourant à son aurore,
Un jeune homme, seul, à pas lents,
Parcourait, une fois encore,
Le bois cher à ses premiers ans.

Il affaiblit ainsi sa pensée. Mais le 2e et le 3e vers sont jugés trop prosaïques... Et voilà tout changé dans l'édition *b* de 1815 :

Mourant à la fleur de son âge,
Un jeune habitant du vallon
Parcourait un jour le bocage
Où sifflait le triste aquilon.

Le sentiment « romantique » d'amour de la nature exprimé dans le dernier vers a disparu. C'est dommage. L'édition de 1822 rétablit heureusement ce quatrain tel qu'il était en 1811.

La pièce continuait ainsi dans les éditions de 1811 et 1812 :

Bois que j'aime! Adieu... je succombe.
Ton deuil m'avertit de mon sort;
Et, dans chaque feuille qui tombe,
Je vois un présage de mort.

L'édition de 1815 (*a*) donne le même texte. Celle de 1815 (*b*) supprime : « Bois *que j'aime*... » et continue l'affaiblissement, on dirait systématique, de la pensée :

Doux bocage, adieu... je succombe.
Tu m'avertis de mon destin :
De ma mort la feuille qui tombe
Est le présage trop certain...

L'édition posthume rétablit à peu près la première leçon :

Bois que j'aime, adieu... je succombe.
Votre deuil a prédit mon sort
Et dans chaque feuille qui tombe
Je lis un présage de mort.

Voici le discours du « fatal oracle d'Epidaure » en 1811 :

... Les feuilles des bois
A tes yeux jauniront encore;
Mais c'est pour la dernière fois.
L'éternel cyprès t'environne ;
Plus pâle que la pâle automne,
Tu t'inclines vers le tombeau;
Ta jeunesse sera flétrie
Avant l'herbe de la prairie,
Avant les pampres du coteau.

En 1812 :

. . . . . .
L'éternel cyprès se balance;
Déjà sur ta tête, en silence,
Il incline ses longs rameaux.
Ta jeunesse sera flétrie
Avant l'herbe de la prairie,
Avant le pampre des coteaux.

Millevoye a pensé, avec raison, qu'un seul cyprès ne peut *environner* son personnage, mais la correction qu'il introduit n'apporte pas plus de justesse dans son vers. Ce cyprès qui étend ses rameaux comme des bras, *en se balançant*, manque de naturel. L'auteur le reconnaît; et il écrit en 1815 (*a*) :

. . . . . .
La nuit du trépas t'environne;
Plus pâle qu'une fleur d'automne
Tu t'inclines....

En 1815 (*b*), l' « Oracle d'Epidaure » ne s'adresse plus directement au jeune homme. Il parle à la troisième personne. On saisit la raison de ce changement : Millevoye sait bien, à cette date de sa vie, qu'il est des choses que les médecins ne disent qu'aux parents ou aux amis du malade :

Les feuilles des bois
A ses yeux jauniront encore...

En outre, la « nuit du trépas » ne le satisfaisant pas plus, décidément, que « l'éternel cyprès », il écrit :

. . . . . .
Rien de sa languissante vie
Ne peut ranimer le flambeau.
Sa jeunesse sera flétrie...

C'est, de nouveau, l'image de la vie-flambeau déjà employée dans *Belzunce* et dans le *Poète mourant*.

Une dernière correction nous ramène, en 1822, au texte de 1815 (*a*) combiné avec celui de 1811 :

. . . . . .
La nuit du trépas t'environne.
Plus pâle que la pâle automne,
Tu t'inclines vers le tombeau...

Voici, pour ce qui suit, la version de 1811 :

Et je meurs! De sa froide haleine
Le vent funeste m'a touché,
Et mon hiver s'est approché
Quand mon printemps s'achève à peine.
Faible arbuste en un jour détruit,
Quelques fleurs étaient ma parure :
Mais ma languissante verdure
Ne laisse après elle aucun fruit.

Celle de 1812 porte :

Et je meurs! de leur froide haleine
M'ont touché les sombres autans;
Et j'ai vu, comme une ombre vaine,
S'évanouir mon beau printemps.

Millevoye a voulu être concis. Il a resserré en quatre vers une idée qui s'accommodait assez bien pourtant,

d'un développement plus abondant. Puis, toujours mécontent, il corrige encore en 1815 (*a*) :

Et je meurs! De la vie à peine
J'avais compté quelques instants
Et j'ai vu...

Voilà une image retranchée : il y avait trop d'images accumulées. Mais cette nouvelle leçon va sembler offrir une réminiscence de Gilbert. Mieux vaut revenir à la première, légèrement modifiée; l'édition *b* de 1815 donne donc :

Et je meurs! De sa froide haleine,
Le vent funeste m'a touché.
Mon printemps commençait à peine
Et mon hiver s'est approché.

Pourtant, l'édition de 1822 reproduit le texte de 1811 et rétablit les quatre vers supprimés, sans les améliorer, bien loin de là, par quelques changements de mots :

Et je meurs! De sa froide haleine,
Un vent funeste m'a touché,
Et mon hiver s'est approché
Quand mon printemps s'*écoule* à peine.
Arbuste en *un seul* jour détruit,
Quelques fleurs *faisaient* ma parure,
Mais ma languissante verdure
Ne laisse après elle aucun fruit.

En 1811, le jeune malade exprimait ainsi ses sentiments, ses regrets, à l'endroit de sa mère et de son amante :

Tombe, tombe, feuille éphémère,
Voile aux yeux ce triste chemin ;
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.
Mais, vers la solitaire allée,

Si mon amante échevelée
Venait pleurer quand le jour fuit,
Eveille par ton léger bruit
Mon ombre un instant consolée.

Et voici les variantes successives ; 1812 :

Tombe, tombe feuille éphémère,
Couvre, hélas! ce triste chemin ;
. . . . . .
. . . . . .
Mais si mon amante, voilée,
Vient, vers la solitaire allée,
Pleurer à l'heure où le jour fuit...

1815, *a* :

Tombe, tombe, feuille éphémère,
Et couvrant ce triste chemin,
Cache au désespoir de ma mère...
. . . . . .
Mais si mon amante voilée,
Aux détours de la sombre allée,
Venait pleurer quand le jour fuit,
Eveille par un faible bruit...

1815, *b* :

Tombez, tombez, feuilles légères.
Et pour la plus tendre des mères,
Couvrez quelque temps ce chemin.
Qu'elle ne puisse reconnaître
Le funeste asile où peut-être,
Son fils reposera demain.
Mais si, d'un long crêpe voilée,
Mon amante, dans la vallée,
Venait pleurer quand le jour fuit,
Eveillez...

1822 :

Tombe, tombe, feuille éphémère.
Voile aux yeux ce triste chemin

Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.
Mais, vers la solitaire allée,
Si mon amante désolée
Venait pleurer.....

Très certainement, la première leçon était la meilleure. Millevoye y est revenu à peu près, en laissant toutefois le mot *place* au lieu du mot *tombe*, déjà employé comme verbe deux vers plus haut, et en substituant *désolée* à *échevelée*, le mot faible au mot fort. *Echevelée* choquait le goût peut-être, mais il était expressif et pittoresque : un dessinateur chargé d'illustrer *la Chute des feuilles* s'en fût, par exemple, beaucoup mieux accommodé que de l'autre.

La pièce finit ainsi dans les éditions de 1811 et 1812 :

Il dit, s'éloigne... et sans retour!
La dernière feuille qui tombe
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne, on creusa sa tombe...
Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée ;
Et le pâtre de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

Dans l'édition de 1815 (*a*) :

Il dit.....
Sa dernière heure fut prochaine :
Vers la fin du troisième jour,
On l'inhuma sous le vieux chêne.
Sa mère (peu de temps, hélas!)
Visita la pierre isolée :
Mais son amante ne vint pas ;
Et le pâtre...

« Je me suis reproché, dit Millevoye dans une note[1],

1. P. 161-162.

de n'avoir amené qu'un simple pâtre au tombeau de l'infortuné jeune homme qui, près de sa dernière heure, songeait d'avance au deuil de sa mère... » Voilà qui fait honneur au cœur du poète et je ne puis que le louer de s'être adressé ce reproche. Pour les vers qui précèdent, je préfère ceux de 1811, plus vagues, plus harmonieux, mieux « dans la note » que ceux de 1815.

Pourquoi faut-il que Millevoye ait cru devoir détruire, ensuite, l'effet final, l' « étrangler » en quelque sorte, pour avoir voulu le rendre plus saisissant? C'est un singulier et malheureux souci de la concision qui lui fait écrire (1815 *b*) :

Et le lendemain, vers la nuit,
Son âme s'était exhalée.
Sa mère, peu de temps, hélas,
Vint tous les soirs dans la vallée
Visiter la tombe isolée,
Et son amante ne vint pas.

« Ce qu'il y a peut-être de plus élégiaque dans toute la pièce, ajoute-t-il à la note de l'édition *a* qu'il reproduit, est maintenant renfermé dans le dernier vers[1]. » Cela est possible. Mais on regrette « le pâtre de la vallée ». Sa présence ajoutait au tableau quelque chose d'idyllique, de grand, de classiquement beau.

L'édition de 1822 nous ramène au texte de 1811, sauf substitution — regrettable aussi — des mots : « ce qu'il aimait » aux mots : « son amante. »

Mais *ce qu'il aimait* ne vint pas...

Ch. Nodier et Sainte-Beuve n'admiraient que la première leçon de *la Chute des feuilles*. Ils avaient raison. La première leçon est, dans l'ensemble, la meilleure. Le sentiment y est plus profond et plus finement

1. Ed. 1815, *b*, p. 162.

exprimé. En retouchant sa pièce *à froid*, l'auteur l'a gâtée. Il l'a privée, par concession au goût régnant, de mots forts et pleins de sens. Recherchant la concision, il a dépassé les bornes. Le cœur parlait dans la première version. Dans les autres, on sent trop que l'esprit a sa part. On ne « reprend » jamais impunément une aquarelle « enlevée » d'après nature, en un quart d'heure d'inspiration, et, si l'on veut toucher aux ailes d'un papillon pour en analyser les couleurs, l'or ou l'azur en reste aux doigts.

Millevoye ne corrigea-t-il donc jamais ses ouvrages que pour les rendre moins bons, et ne se soumit-il au dur martyre qu'il s'imposa toute sa vie que pour diminuer, finalement, sa gloire ? Je ne voudrais pas, pourtant, qu'on pût se l'imaginer : après cette trop longue énumération de regrettables changements, j'en montrerai quelques-uns d'heureux et qui témoignent en faveur du goût de Millevoye et de son relatif courage.

La première édition des *Plaisirs du poète* contenait ces deux vers sur Ovide exilé :

> Il gémissoit, errant, au fond de la Scythie.
> Une longue tristesse y consumoit sa vie.

Le second manquait de force ; de plus, la rime était pauvre. Voici ce qu'ils deviennent en 1814 :

> Abandonné, proscrit au fond de la Scythie,
> Traînant de ses destins la chaîne appesantie [1].

Image juste et saisissante qui « corse » et enrichit ce passage.

Dans le même poème (développement sur Young et sur la mort) on lit, en l'an X :

> Il converse avec elle au milieu des tombeaux.

1. *Poésies diverses*, t. Ier, p. 6.

En 1814, Millevoye écrit avec plus de force :

Young.....
Interroge la mort, et la mort lui répond [1].

Dans *l'Indépendance de l'homme de lettres*, il conserve, en 1808 et dans les éditions suivantes, les alliances de mots que, *malgré l'avis de Dussault*, il persiste à juger saisissantes et nouvelles. Sachons-lui gré de son acte d'indépendance. Le titre de sa pièce l'aura sans doute influencé.

Il avait écrit dans ce poème, en 1806 :

Rousseau, doué d'une âme indépendante et fière [2].

En 1808, je relève cette correction qui ajoute du sens au vers :

Rousseau, riche d'une âme indépendante et fière [3].

Dans *Belzunce*, au début de la description de Marseille, un terme abstrait et froid est remplacé par un mot concret, qui achève un vers tout à fait coloré, où l'œil en quelque sorte éprouve autant de plaisir que l'oreille :

Sous l'azur d'un beau ciel, de *splendeur* couronnée [4].
Sous l'azur d'un beau ciel, d'*olive* couronnée [5].

Cette figure allégorique de la ville de Marseille n'est point ainsi déplaisante à regarder.

L'*arbre des tombeaux*, du poème de *la Religieuse* [6], s'appelle tout simplement un *cyprès* en 1812 [7]. Plusieurs traces d'affectation ont été effacées dans cette seconde

1. P. 7.
2. P. 8.
3. P. 70.
4. Ed. de 1808, p. 8.
5. *Poésies diverses*, 1814, I, p. 89.
6. *Belzunce*, 1808, p. 119.
7. *Elégies suivies d'Emma...* p. 15.

édition. L'héroïne, par exemple, décrivant elle-même les approches de sa mort, disait d'abord à son amant :

Observe de mon teint *les roses pâlissantes*[1]...

C'était trop *joli* pour la circonstance. Millevoye a condensé le passage en supprimant quatre vers, dont celui qu'on vient de lire. La scène y a gagné en pathétique.

Dans *l'Arabe au tombeau de son coursier*, une correction est dictée à l'auteur par son oreille délicate. Ce vers de 1808[2] :

Cette Arabie...
N'est plus pour moi qu'un *morne et grand* tombeau,

est devenu, en 1815[3] :

N'est plus pour moi qu'un immense tombeau.

Je relève quelques autres retouches que son désir d'atteindre au naturel inspire à notre auteur. Il avait écrit en 1808[4] :

Sous l'œil du jour, quand la soif nous dévore,

Il écrit en 1815[5] :

Quand du midi le rayon nous dévore.

Le second vers n'est point une perfection, mais enfin il vaut mieux que le premier.

L'Arabe, en 1808[6], compare son amante à un palmier et dit :

Le haut palmier *brillait de moins d'appas*...

1. 1808, p. 121.
2. *Belzunce*... p. 131.
3. *Elégies*, p. 68.
4. *Belzunce*... p. 131.
5. *Elégies*, p. 69.
6. *Belzunce*, p. 132.

En 1812, il s'exprime ainsi :

Du *verd palmiste* elle avait la fraîcheur [1].

Et enfin, en 1815 :

Des verts palmiers elle avait la fraîcheur [2].

Là encore la perfection n'est point réalisée finalement, mais la correction est bonne.

La dernière strophe de cette pièce, jugée sans doute trop grandiloquente, est supprimée dans l'édition de 1815.

Une lecture comparée de *l'Anniversaire,* faite dans l'édition de 1808 [3] et dans l'édition de 1815 [4], montrerait nettement Millevoye en progrès vers la simplicité de l'expression.

Le « noir cyprès » dont l'auteur, en 1808, voulait « ceindre sa tête » pour que sa « pieuse douleur » saluât « d'un hymne filial » la mémoire de son père, a disparu dans la seconde édition.

Le « lugubre airain [5] » est une simple « cloche » en 1815 [6]. En 1808, « Morphée... envie ses pavots » à l'enfant désolé et

L'essaim des songes heureux
Ne caresse plus sa pensée [7].

Une retouche efface ces banalités mythologiques. Le ton se fait plus vrai, plus sincère ; les oripeaux de style empire ont été relégués pour la plupart. Par contre, ont été soigneusement conservés, souvent amendés

1. *Elégies*, p. 94.
2. *Elégies*, p. 70.
3. *Belzunce*... p. 133 et suiv.
4. *Elégies*, p. 17-19.
5. 1808, p. 134.
6. P. 17.
7. P. 134.

même, les vers d'inspiration véritable et de rythme harmonieux comme ceux-ci :

> Mon père à ses côtés ne me fit plus asseoir
> Et j'attendis en vain, à sa place déserte,
> Une tendre caresse et le baiser du soir....

Cette élégie raccourcie, épurée, filtrée, si l'on peut dire, prouve sans conteste que Millevoye possédait bien, quoi qu'en aient dit certains, cette qualité non moins nécessaire au poète que l'imagination : le goût[1].

Il est temps d'en finir avec les corrections de Millevoye. Je pourrais en citer quantité d'autres, cela n'est point nécessaire.

Pourtant, avant de clore ce chapitre, je veux rapporter ici quelques corrections *inédites* faites à divers poèmes entre 1813 et 1816. Je les transcris de l'exemplaire des *Poésies diverses* qui appartient à M. de Cenival, et que je décris plus loin, dans l'Appendice. Les éditeurs de 1822 les ont négligées ou ne les ont pas connues. Il ne peut subsister aucun doute pourtant sur les intentions de Millevoye ni sur l'authenticité de son écriture. Voici, intégralement, ces corrections.

Dans *l'Amour maternel*, au vers

> Philomèle en nos bois suspend l'hymne d'amour[2]

le mot « hymne » est remplacé par *les chants*.

Plus loin, les vers :

> Enfin luit la journée où le rhéteur antique
> D'un peuple turbulent monarque flegmatique,

1. On se demandera peut-être pourquoi Millevoye a, par ses corrections, rendu pire *la Chute des feuilles* alors qu'il a rendu meilleur *l'Anniversaire*. Je crois en saisir la raison en ce que le poète était soutenu, quant à la seconde pièce, par une inspiration profonde et comme latente Pour la première, l'« impression » avait été plus fugitive.

2. Ed. Pongerville 1837, in-8°, t. II, p. 170.

Dépouillant de son front la morne austérité [1]...

doivent être ainsi modifiés :

Il sort victorieux du combat scholastique.
D'un peuple turbulent monarque flegmatique,
Le rhéteur, dépouillant sa morne austérité...

Dans *le Voyageur*, au lieu de :

Ce monde inattendu qu'il allait conquérir [2]

il faut lire :

Cet univers nouveau...

Dans *Belzunce*, le vers :

L'hymne de retentir et l'encens de fumer [3]

doit être remplacé par :

Et l'encens pour les cieux oublia de fumer.

Un peu plus bas il faut lire :

Remplit tout l'orient...

au lieu de :

Emplit...

Dans *la Mort de Rotrou*, huit vers sont supprimés :

Mais sur sa route il croit...
... la lugubre couleur [4].

Au poème de *Goffin*, il faut apporter de plus importants changements. Millevoye supprime les douze premiers vers.

1. *Ibid.*, p. 173.
2. *Ibid.*, t. I, p. 116.
3. *Ibid.*, t. II, p. 147.
4. *Ibid.*, t. II, p. 161.

Le poème commencera donc ainsi :

Près des murs que la Meuse embellit et partage...

Les trois vers qui suivent dans l'édition de Pongerville[1] :

Il s'arrêta ; debout sur un tertre sauvage,
Il mesurait de l'œil le ténébreux séjour
Où l'homme, s'exilant de la clarté du jour...

seront ainsi corrigés :

Sous un tertre isolé s'ouvre un antre sauvage,
Impénétrable au jour, abîme spacieux,
Où l'homme, s'exilant de la clarté *des cieux*...

Plus loin, huit vers encore sont supprimés, depuis :

Alors passe un vieillard...

jusqu'à :

... cet abîme où l'ombre s'épaissit.

Il résulte de ces suppressions que le vieillard disparaît. L'aventure de Goffin ne sera plus racontée par un vieillard, procédé usé et quelque peu ridicule, mais par l'auteur lui-même. C'est encore un pas de Millevoye vers la simplicité.

Plus loin, effaçons ces quatre vers :

Et chacun, abjurant...
... l'un d'eux était mon fils[2].

puis ces quatre autres :

Les enfants recevaient...
... ne le consolait pas[3]...

1. T. II, p. 164.
2. T. II, p. 165.
3. T. II, p. 167.

Enfin, biffons toute la fin de la pièce à partir de :

Tous au devant du jour[1]...

et remplaçons ces trente vers par les six que voici :

Et leur libérateur, veillant toujours sur eux,
Ne sort que le dernier du gouffre ténébreux.
On le bénit; déjà son triomphe commence[2] *;*
Et les yeux attendris de la reconnaissance
Admirent dans Goffin, d'honneurs environné,
L'héroïsme ingénu de sa gloire étonné[3].

On le voit, ces corrections méritaient d'être recueillies. Le poème s'en trouve profondément modifié. Le *Journal de l'Empire*, par la voix de Dussault, avait estimé inutile la présence du vieillard narrateur. Le *Journal de Paris*, au contraire, avait loué le poète de ne s'en être point tenu à la « relation simple » de l'événement. Millevoye conserve donc tout le mérite de sa décision.

Soit qu'il obéisse aux injonctions des critiques, soit qu'il écoute son propre sentiment, Millevoye a remanié ses ouvrages jusqu'à son dernier jour. Charles Nodier avait raison de l'appeler un *indécis*.

Le résultat de ce perpétuel flottement, de ces flux et reflux tantôt vers le romantisme et tantôt vers le classicisme a été que les deux partis littéraires l'ont tour à tour revendiqué comme des leurs ou traité en ennemi. Si les purs classiques du temps de l'Empire ont voulu voir en Millevoye un révolutionnaire, les romantiques

1. *Ibid.*, p. 168.
2. Millevoye avait écrit d'abord :

Déjà de son triomphe on prépare la fête.

Ce vers est encore lisible sous le trait d'encre qui en marque la suppression.
3. Ces deux derniers vers sont repris de l'édition princeps, Paris, Didot, 1812, in-4°, p. 10.

de 1820 l'ont pu regarder comme un attardé[1]. Pourtant l'influence de Millevoye sur les poètes, même sur les plus grands, de la première moitié du XIXe siècle est indéniable. Je me propose de le montrer dans le chapitre suivant. Ayant rattaché Millevoye, par les influences subies, à ses ascendants du XVIIe et du XVIIIe siècles, il convient d'établir maintenant les rapports qui unissent son œuvre à celles de ses successeurs.

1. Alex. Guiraud, par exemple, en 1823, trouve chez Millevoye « trop de correction ». Edmond Géraud, qui rapporte cet avis dans son *Journal* (octobre 1823, éd. Maurice Albert, p. 224), le constate d'ailleurs « avec peine ». Pour lui, Millevoye est « aussi élevé au-dessus de ces messieurs (les romantiques) que l'Apollon du Belvédère est au-dessus du crapaud. » (*Ibid.*, 4 mars 1824, éd. M. Albert, p. 228.)

CHAPITRE V

MILLEVOYE DEVANT LE XIXe SIÈCLE
INFLUENCE ET FORTUNE POSTHUME

Millevoye imité par les *poetæ minores* de sa génération. — Son influence sur Lamartine, sur Alfred de Vigny, sur Victor Hugo. — Millevoye et le public de 1822 à nos jours. — Courbe de l'opinion à son endroit, tracée d'après les critiques, depuis Jean Dumas jusqu'à M. Faguet.

Dès avant sa mort, Millevoye avait eu des imitateurs. Aussitôt que le succès consacre l'ouvrage d'un écrivain, on voit d'ordinaire éclore à l'entour des productions similaires quant au sujet et quant au titre. Leurs auteurs s'imaginent toujours éclipser le mérite de celui qui les a devancés et rarement ils reconnaissent leur dette envers lui.

Le public de 1806 avait fort goûté *l'Amour maternel* de Millevoye. *Le Mercure* du 23 juillet 1808 publie un fragment d'un *Amour maternel* de Millot, en prose. En 1811 paraît, chez Michaud, un *Amour maternel* de madame Balard, en quatre chants. Par les proportions données à son œuvre, cette dame voulait montrer, sans doute, qu'une femme en doit savoir plus long qu'un

homme sur le sujet. Millevoye usurpateur méritait de telles représailles.

Le poème d'*Emma et Eginard* (1808) suscite également à son auteur plusieurs émules. *Le Chansonnier des Grâces* pour 1812 insère, sous la signature de P.-A. Vieillard, une « romance historique » intitulée *Eginhard et Imma*. Toute l'histoire que nous connaissons y est retracée en quatorze couplets de huit vers dont plusieurs, malgré la différence du rythme, rappellent les décasyllabes de l'œuvre antérieure.

Le *Charlemagne* de Millevoye (1812) est suivi du *Charlemagne* de Lucien Buonaparte (1815) et du *Charlemagne* de Théveneau (1816)[1].

Quinze jours après la mort de notre poète, Baour-Lormian publie dans *la Gazette de France*[2] une *Epître au Roi* dont les derniers vers :

Comme un cygne expirant sur la rive chérie,
A la fois son berceau, sa tombe et sa patrie,
Retrouve de sa voix les sons mélodieux
Et dans un chant de mort exhale ses adieux,

rappellent indiscutablement la fin de *l'Indépendance de l'homme de lettres :*

Tel un cygne superbe, ornement du rivage,
Au noir limon des eaux déroba son plumage ;
Et, saluant la mort de sons mélodieux,
D'une voix plus touchante exhale ses adieux[3].

Mais c'est surtout les petites pièces de Millevoye, les romances, les élégies, qui sont imitées par ses confrères ou ses successeurs.

1. En 1818 paraît encore le *Charlemagne* de d'Arlincourt. Enfin, J.-B. Barjaud, mort en 1820, à vingt-six ans, avait commencé un *Charlemagne* en *vingt-huit chants*, dont *le Conservateur littéraire* publie quelques fragments (1820, t. III, p. 121-123; 210-211 ; 370-373).

2. 25 août 1816. La pièce est anonyme, mais Baour-Lormian en est déclaré l'auteur dans le numéro suivant.

3. Ed. de 1806, p. 14.

Une *Chute des feuilles*, « élégie, par M. Pascard », paraît en 1818[1]. *Le Torrent*, signé : Bourcier, de Nantes, qui figure à la page 169 du *Chansonnier des Grâces* pour l'année 1819, est fort analogue au *Torrent* de Millevoye, publié dans le même recueil en 1806[2]. Je sais que cette romance avait été par Millevoye « imitée du persan ». Bourcier a pu s'inspirer du même texte original. Je crois bien plutôt qu'il a imité l'imitateur. Edmond Géraud me semble aussi redevable à Millevoye auteur des Elégies et des Ballades. *Le Damoisel et le Pèlerin*, qu'il fait insérer dans *le Chansonnier des Grâces* pour 1819, commence par cette strophe, qui contient des réminiscences de *Priez pour moi*, de *la Chute des feuilles* et de *la Fiancée :*

A l'heure où la cloche lointaine
Sonne la prière du soir,
Un Pèlerin, sous le vieux chêne,
Près de la route vint s'asseoir.
Jeune et levant un front timide,
Il semblait implorer le ciel,
Quand, sur un destrier rapide,
Voici venir un Damoisel.

De même les pièces intitulées : *l'Hermite de Sainte-Avelle, Fergus et Lothaire, le Troubadour-Hermite, l'Aveu du Troubadour*, (dans les *Poésies diverses*[3],) doivent à Millevoye ou le ton, ou le rythme, ou quelque tour, ou quelque hémistiche.

C'est bien le pendant, ou même la réédition transposée, du *Poète mourant*, que la pièce de Charles Loyson, *le Lit de mort,* qui figure dans ses *Epîtres et Elégies* parues en 1819[4]. Dans *l'Office des morts*, du même recueil, le poète témoigne en outre qu'il a lu *l'Anni-*

1. Paris, Patris, in-8°.
2. P. 60.
3. *Poésies diverses*, par Edmond Géraud. Paris, Gosselin, 1822, in-18.
4. Paris, Delestre, in-8°, p. 52.

versaire. Holmondurand, le lauréat-protée des Jeux Floraux, donnera lui aussi, en 1821, une *ode* sous ce titre : *le Jeune poète mourant*[1].

La Pauvre fille, de Soumet — la remarque est de M. Léon Séché[2] — n'est pas sans rien devoir à *la Chute des feuilles*. Sans parler du *ton* de mélancolie dont toute la pièce est comme imprégnée, ce vers :

Et les enfants de la vallée

rappelle celui-ci, de l'élégie couronnée à Toulouse en 1811 :

Et le pâtre de la vallée...

D'autres traces plus évidentes du souvenir de *la Chute des feuilles* apparaissent dans *l'Infidèle*, de Soumet, publié en 1820 par *le Conservateur littéraire*[3]. Voici quelques vers de la fin de la pièce :

Adieu. C'est l'adieu sans retour.
Le vent plaintif du soir et la feuille qui tombe
Le murmureront sur ma tombe
Et si mon âme, quelque jour, etc...

D'autre part, Soumet écrit, après Millevoye, un *Saül*, représenté en 1822, et ce vers de *la Divine Epopée*[4] :

Dans le fer qui gémit il enfonce ses dents,

peut offrir une réminiscence — dont il n'y a pas lieu du reste de féliciter Soumet — de ce vers de *Goffin* :

Du pic laborieux l'autre ronge le fer.

Saint-Valry, un peu plus tard, imitera lui aussi *la*

1. Paris, Delaunay, 1821, in-8°.
2. *Le Cénacle de la Muse française*, p. 115.
3. T. III, p. 329.
4. Au chant III°, épisode du damné gravissant les anneaux de la chaîne de ses crimes.

Chute des feuilles dans son *Jeune malade*[1], et Amable Tastu *le Poète mourant* dans sa *Jeune mère mourante*[2]. La jolie romance de madame Desbordes-Valmore, *le Soir*[3], n'est qu'une copie de celle de Millevoye qu'on avait tant chantée dans les salons de l'Empire, *Heure du soir*. Béranger a écrit en 1822 *le Pigeon messager*[4], dont le refrain :

> Bois dans ma coupe, ô messager fidèle,
> Et dors en paix sur le sein de Nœris,

évoque le souvenir de la « colombe des amours, colombe messagère » de Millevoye.

Mais j'ai hâte d'en arriver aux trois grands poètes du siècle dont les premiers recueils furent publiés, presque en même temps, sous la Restauration. Lamartine donne ses *Méditations* en 1820, Alfred de Vigny ses *Poèmes* en 1822, Victor Hugo ses *Odes* en 1823. Découvre-t-on quelques traces de l'influence de Millevoye dans les productions de début de Lamartine, d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo? La question vaut qu'on s'y arrête quelque peu.

*
* *

Aux alentours de sa vingtième année, alors qu'il vivait tranquillement de la vie de famille à Milly et à Mâcon, Lamartine avait lu beaucoup et composé beaucoup de vers. Il a brûlé en 1820 tous ces écrits de jeunesse. Cependant quelques fragments, conservés dans sa *Correspondance*, peuvent faire juger du reste.

En 1813, il envoyait à son ami Laurent de Jussieu

1. *La Muse française*, 1823, n° 1, p. 20-23.
2. *Ibid.*, p. 146-149.
3. Elle fut composée vers 1822. Elle figure dans les *Poésies* de l'auteur. Cf. éd. Charpentier, 1872, in-12, p. 183.
4. Cf. *Œuvres complètes*, éd. Perrotin, Paris, 1851, 2 vol. gd. in-8°, t. II, p. 40.

une pièce intitulée *Souvenir* où il évoquait ses récentes escapades à Vincennes. Comme Millevoye, il revenait le soir en compagnie de son amante :

> Un char léger, par ton ami conduit,
> Dans le séjour du tumulte et du bruit,
> Reconduisait le couple poétique[1]...

Ce « char léger », c'est le cabriolet de Millevoye. Millevoye avait dit dans *la Soirée :*

> J'entends la cloche de la nuit
> Qui vers la cité nous rappelle.
> Le char léger qui nous conduit[2]...

Le Saule pleureur[3], rimé à Beauvais vers le même temps, est, selon l'expression de M. Reyssié, « moitié Parny, moitié Millevoye ».

Voici d'autres vers adressés de Paris par Lamartine à son oncle de Montceau, à la fin de 1815[4] :

> Vous m'avez ouvert la carrière,
> Vous présidiez vous-même à mes premiers essais.
> Votre main, à la fois indulgente et sévère,
> Portant devant mes pas le flambeau qui m'éclaire,
> Corrigea mes erreurs, prépara mes succès.
> Un jour ces tendres soins auront leur récompense ;
> Si le ciel me sourit, si le vent destructeur
> Ne vient pas dessécher mes rameaux dans leur fleur,
> Et ravir au printemps sa fragile espérance,
> Cet arbre faible encor, par le vent agité,
> Grandissant sous vos yeux, par vos soins abrité,
> Portera vers le ciel sa tête vaste et sombre :
> Vous cueillerez des fruits, vous aimerez son ombre
> Et vous direz : c'est moi qui l'ai planté.

1. *Correspondance* de Lamartine, t. II, p. 24 (cité par F. Reyssié, *La Jeunesse de Lamartine*, Paris, Hachette, 1892, in-12, p. 171.)
2. *Elégies*, 1812, p. 173.
3. Cf. F. Reyssié, p. 185.
4. *Corresp.*, t. II, p. 76.

Ne rappellent-ils pas les vers adressés par Millevoye à son père sous ce titre : *l'Arbuste*[1], et la dédicace des *Plaisirs du poète* à Jean Dumas?

Dans le même temps, Lamartine préparait un recueil d'*Elégies*[2] et il travaillait à un *Clovis*. Désireux de suivre pas à pas, dans sa marche au succès, celui qui semble alors avoir été son maître, Lamartine a, comme Millevoye, brigué les palmes des Académies de province. Il a voulu se faire couronner par l'Athénée de Vaucluse[3] et par les Jeux Floraux[4].

Le vocabulaire poétique des *Premières méditations* est le vocabulaire de Millevoye.

Le « vieux chêne » du premier vers de *l'Isolement :*

Souvent, sur la montagne, à l'ombre d'un vieux chêne...

n'est autre que celui sous lequel fut inhumé le héros de *la Chute des feuilles :*

Vers la fin du troisième jour
On l'inhuma sous le vieux chêne[5].

ou que celui évoqué au commencement du *Souvenir :*

Près des ombrages où Vincenne
Voyait le plus saint de nos rois
Dicter ses pacifiques lois
Sous le feuillage d'un vieux chêne[6].

Le vers célèbre de la seconde méditation :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux,

1. Voir ci-dessus, p. 14.
2. *Corresp.*, t. II, p. 82.
3. *Corresp.*, t. I, p. 153.
4. *Ibid.*, p. 324. Il fut, au concours de 1818, le rival de Victor Hugo, avec une pièce sur *le Rétablissement de la statue de Henri IV*.
5. *Elégies*, 1815, p. 13.
6. Ed. de 1822, t. I, p. 67.

rappelle celui de *Belzunce*, où le héros de Millevoye, s'adressant au mourant,

> Lui montre dans la mort le retour salutaire
> D'un habitant des cieux exilé sur la terre [1].

L'expression « le vague des airs », employée par Lamartine dans *le Soir :*

> Je suis, dans le vague des airs,
> Le char de la Nuit qui s'avance [2],

se rencontre deux fois au moins dans Millevoye :

> Comme, après les touchans concerts,
> Mourait dans le vague des airs
> La voix de l'instrument sonore... [3]
> ... quand leur vol amoureux
> Dans le vague des airs mollement se balance [4].

Dans ces vers de *l'Immortalité* (5e méditation) :

> Les soupirs étouffés...
> Suspendus sur les bords de son lit funéraire,
> Ou l'airain gémissant dont les sons éperdus
> Annoncent aux mortels qu'un malheureux n'est plus,

sont un écho de *l'Anniversaire :*

> On retenait mes pas loin du lit funéraire.
> Mais du temple voisin quand la cloche sacrée
> Annonça qu'un mortel avait quitté le jour [5]...

1. *Belzunce*, 1808, p. 18. V. Hugo lui aussi écrira, dans *la Lyre et la Harpe* (ode 2e du livre IV) :

> Deux êtres...
> Passent en s'aimant sur la terre
> Comme deux *exilés du ciel.*

2. Lamartine affectionne ce *char;* il évoque « le char de l'aurore » (*l'Isolement*), le « char de l'automne » (*A Elvire*); « le char de la nuit » reparaît dans *le Temple*. Millevoye avait vu avant lui ce « char de la nuit » passer dans son rêve poétique (*Prière à la nuit*, — *Elégies*, 1815, p. 54).

3. *La Demeure abandonnée*, (*Elégies*, 1812, p. 28.)

4. *Belzunce*, (*Poésies diverses*, t. I, p. 102.)

5. *Elégies*, 1815, p. 17.

En lisant la seconde strophe du *Désespoir* (7e méditation) qui contient ce vers, jeté par Dieu au monde qu'il a créé :

Roule au gré du hasard dans les déserts du vide,

peut-on s'empêcher de songer à la belle strophe du *Phénix* où Millevoye écrit :

Oh, combien de mortels ont passé sur la terre,
Nomades engloutis dans les déserts du temps [1]...

Entre les derniers vers du *Tombeau du poète persan* :

Sa voix mourante à son luth solitaire
Confie encore un chant délicieux.
Mais ce doux chant, commencé sur la terre,
Devait, hélas, s'achever dans les cieux [2],

et les derniers de la 17e méditation intitulée : *Invocation* :

Après m'avoir aimé quelques jours sur la terre,
Souviens-toi de moi dans les cieux...

un rapport s'établit. Sainte-Beuve l'avait déjà remarqué [3].

Lorsque Lamartine écrit, dans la 20e méditation (*Philosophie*) :

Quelquefois seulement, quand mon âme oppressée
Sent en rythmes nombreux déborder ma pensée,

ne se souvient-il pas, vaguement, de ces vers de *Nathos et Zulma* :

Et de longs souvenirs l'âme encore oppressée,
Je marchais au hasard, seul avec ma pensée [4].

1. *Elégies*, 1815, p. 81.
2. *Ibid.*, p. 94.
3 E., p. 16.
4. *Plaisirs du poète*, 2e édition, 1804, p. 81.

Dans le *Golfe de Baïa :*

> C'est l'heure où la mélancolie
> S'assied pensive et recueillie...

on peut voir une réminiscence d'*Emma et Eginard :*

> Muse d'amour et de mélancolie...
> Qui...
> Cherches au loin, rêveuse et recueillie,
> L'ombre des bois [1]...

Thiessé, dès 1820, rendant compte dans *la Revue encyclopédique* [2] des *Méditations* de Lamartine, déclarait *l'Adieu* (25e méditation) « un centon de Millevoye, de Chénier et de Delille ». L'influence de Millevoye se trahit en effet dans ces vers :

> Nous ne goûterons plus votre ombre,
> Vieux pins, l'honneur de ces forêts,
> Vous n'entendrez plus nos secrets...
> Et le soir, au temple rustique,
> Quand la cloche mélancolique
> Appellera tout le hameau,
> Nous n'irons plus à la prière...

en regard desquels on pourrait mettre : *A un bosquet, le Bois détruit* et *Priez pour moi.*

Le début de *l'Automne :*

> Salut, bois couronnés d'un reste de verdure,
> Feuillages jaunissants sur les gazons épars...

rappelle l'apostrophe du *Souvenir :*

> Salut, verte colline à mes yeux si connue [3]...

et, en outre, les premiers vers de *Nathos et Zulma :*

1. (*Belzunce...* 1808, p. 51.)
2. T. VIII, p. 81.
3. *Elégies*, 1815, p. 38.

Déjà l'été brûlant fuyait devant l'automme.
La nature étalait sa beauté monotone.
La feuille jaunissante, au gré de l'aquilon,
Roulait à flots bruyants dans le creux du vallon...

Quant à la fin de la même pièce :

A la vie, au soleil ce sont là mes adieux,
Moi, je meurs, et mon âme, au moment qu'elle expire,
S'exhale comme un son triste et mélodieux [1],

elle contient encore un ressouvenir du cygne de *l'Indépendance de l'homme de lettres :*

Et saluant la mort d'un son mélodieux
D'une voix plus touchante exhale ses adieux [2]...

Dans les *Nouvelles méditations*, Lamartine a refait le *Poète mourant* « dans de grandes proportions lyriques et avec le souffle religieux de l'hymne », dira Sainte-Beuve [3], mais sans faire oublier son devancier.

Notons que Lamartine emploie (2e strophe) la comparaison du *cygne*, dont Millevoye avait fait usage plusieurs fois. La « lampe qui s'éteint » (3e strophe) est empruntée par Lamartine à Millevoye. C'est à Millevoye aussi, sans doute, que pense le poète, quand il écrit :

Ah, qu'il pleure, celui...

La lyre de Lamartine qui, dans la dernière strophe,

se brise et jette
Un son plaintif et sourd dans le vague des airs,

c'est la harpe de *la Demeure abandonnée*,

1. Lamartine, *Méditations*. Paris, Gosselin, 1826. C'est de cette édition, en 4 vol. in-18, que j'ai extrait toutes les autres citations, n'ayant pu me procurer, à la Bibliothèque nationale, l'édition de 1820.
2. Ed. de 1806, p. 14.
3. E., p. 16-18.

Cette harpe brillante aux chants délicieux

dont la voix,

après les touchans concerts,
Mourait dans le vague des airs [1] ;

c'est aussi la lyre dont, réduite en cendres,

S'exhale jusqu'au soir un son mélodieux [2].

Entre l'Elégie X des *Nouvelles méditations* (*A. El...*) et *l'Inquiétude* de Millevoye, la comparaison s'impose. C'est le même sentiment qui a dicté ces deux pièces ; celle de Lamartine pourrait porter le titre de celle de Millevoye. La sincérité n'apparaît pas moins profonde dans l'une que dans l'autre.

Ce refrain de *Sapho* (1816) :

Chantez, chantez un hymne, ô vierges de Lesbos...

a été peut-être inspiré à Lamartine par le souvenir du 3e livre des *Elégies* de Millevoye et particulièrement de celle intitulée : *Danaé :*

Vagues, dormez, dormez souffrances maternelles [3],

ou de *la Néréide :*

Muses, chantez Caltha la blanche Néréïde [4].

Enfin, même dans les œuvres du grand poète écrites longtemps après la mort de Millevoye, on retrouverait encore l'influence de ce précurseur lu avec tant de délices par Lamartine à vingt ans.

L'idée de ces vers si connus du *Premier regret* [5] :

1. *Elégies...* 1812, p. 28.
2. *Le bûcher de la lyre.* — *Elégies.* 1815, p. 157.
3. Ed. de 1815, p. 125.
4. *Ibid.*, p. 147.
5. *Harmonies*, 1830.

Quelquefois cependant le passant arrêté,
Lisant l'âge et la date en écartant les herbes,
Et sentant dans ses yeux quelques larmes courir,
Dit : Elle avait seize ans : c'est bien tôt pour mourir.

n'est-elle point contenue dans *Nathos et Zulma :*

J'écarte les rameaux de l'épaisse bruyère,
Je m'incline et je lis sur la pierre grossière :
Ci-gisent deux amans [1]...

Alfred Nettement avait donc tort quand il écrivait que Lamartine n'eut « point de lien avec la littérature du passé [2] ». La ressemblance de Lamartine et de Millevoye, que Ch. Nodier découvrait « dans leur physionomie [3] », n'existe pas que là. Sainte-Beuve [4] — après Thiessé qui l'avait observé dès 1820 [5], après Saint-Valry en 1836 [6] — voyait fort justement en Millevoye un précurseur de Lamartine.

L'influence de Millevoye sur Alfred de Vigny à ses débuts a été signalée depuis longtemps par les cri-

1. *Plaisirs du poète*, deuxième éd., 1804, p. 83.
2. *Hist. de la littér. franç. sous la Restauration*, t. I, p. 255.
3. *Mélanges tirés...* p. 302-303.
4. E., p. 16-18.
5. *Revue encyclop.*, 1820, t. VIII, p. 81, article sur les *Méditations*.
6. *Madame de Mably*, t. I, p. 315-316. Je reproduis ce passage pour sa justesse et sa délicatesse d'expression : « Rien n'est brusque, rien n'est imprévu ni sans transitions dans les progrès de l'art ; lorsqu'une nouvelle ère de poésie se prépare, et qu'un nouveau monde va être découvert, il y a toujours un certain nombre d'hommes d'élite qui ont à l'avance l'instinct secret de cette phase merveilleuse. Ce pressentiment, qui appartient en commun à plusieurs, quelques-uns seulement le révèlent par le caractère de leurs œuvres Chantres du crépuscule, leur poésie est faible, mélangée, indécise, d'une clarté vacillante et d'une saveur indéterminée, mais on y sent déjà pourtant comme un avant-goût de cette manne céleste que d'autres plus grands et plus complets répandront plus tard à pleines mains. Ce sont des précurseurs, les rayons de l'aurore avant le jour. Et telle fut, il me semble, la gloire de Millevoye qui nous a prédit Lamartine. »

tiques[1]. Récemment M. Ernest Dupuy l'a étudiée avec beaucoup de pénétration dans un chapitre (*les Origines littéraires d'Alfred de Vigny*) de son livre sur la *Jeunesse des romantiques*[2], et M. Estève a noté au même propos quelques remarques intéressantes[3].

J'essaierai d'exposer le résultat de leurs travaux et de compléter leurs recherches.

C'est en 1822 qu'Alfred de Vigny publia son premier recueil sous le titre de *Poèmes*. Ce mince volume in-8° est divisé en quatre parties. *Héléna*, poème en trois chants, forme la première ; trois poèmes « antiques » (*la Dryade, Symœtha, le Somnambule*) forment la seconde ; trois poèmes « judaïques » (*la Fille de Jephté, le Bain, la Femme adultère*) composent la troisième ; trois poèmes « modernes » (*la Prison, le Bal, le Malheur*) la quatrième. On voit déjà que cette classification n'est pas sans rapport avec la division des *Elégies* de Millevoye en trois livres : élégies personnelles ou, si l'on veut, « modernes » ; élégies « exotiques », ou « orientales » ; élégies « antiques ».

Dans cette première édition des *Poèmes* d'Alfred de Vigny, aucune pièce n'est datée, mais, dans la seconde (1826), l'auteur apprend à son lecteur que *Symœtha* et *la Dryade* ont été composées en 1815. En 1815, André Chénier était encore inédit. Mais Millevoye rayonnait de toute sa gloire. Il est fort probable qu'A. de Vigny, alors âgé de dix-huit ans, a puisé dans la 3e partie des *Elégies* de Millevoye, parues précisément en 1815, l'idée d'écrire des pièces « antiques ».

La Dryade offre bien la même « couleur » que l'*Homère mendiant*, la *Danaé* ou *la Jeune épouse*, de Mille-

1. Sainte-Beuve, puis Emile Montégut, puis Ch. de Mouy (*la Presse*, 12 janvier 1864) constatent que *la Neige* et *le Cor* d'A. de Vigny portent les traces de l'influence de Millevoye.

2 Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1906, in-12, p. 306-317.

3. *Byron et le romantisme français*. Paris, Hachette, 1907, in-8°, p. 363-364 ; p. 386.

voye. M. Dupuy relève dans ce poème un « vers d'écolier » sur l'amphore

Qu'emplit la molle poire et le raisin doré,

qui lui semble rappeler, « avec ses épithètes de nature, tel vers de la traduction des *Bucoliques* calqué déjà sur le texte virgilien » :

Et la molle châtaigne et le lait épaissi[1].

Symœtha doit au moins son titre à *Simèthe ou le sacrifice magique*, de Millevoye.

Quant au *Somnambule*, qu'Alfred de Vigny dépeint ainsi :

D'un blond duvet son front à peine se décore[2].

il ressemble comme un frère à Eudamippe et Delphis que Millevoye met en scène dans *Simèthe :*

Un duvet délicat ombrageait leur visage[3].

Héléna (1816) contient ces vers, au premier chant :

L'Alcyon soupira longuement et l'on dit
Qu'au-dessus de leur tête un fugitif orage
En grondant, par trois fois, roula son noir nuage
Où, parmi les feux blancs des rapides éclairs,
La croix de Constantin reparut dans les airs[4].

Il y a là, selon M. Estève[5], une réminiscence de la strophe suivante de *Stésichore :*

Aux rapides accords du renaissant Tyrtée,
On dit que, tout à coup de Minerve agitée,

1. *Eglogue* I.
2. P. 88 de l'éd. de 1822.
3. *Poésies diverses*, t. II, p. 34.
4. Ed. de 1822, p. 19.
5. Cf. : *Héléna*... réimpr. sur l'éd. de 1822 avec une introd. et des notes... Paris, Hachette, 1907, in-8°, LXVII-76 p.

Tressaillirent la lance et le bouclier d'or.
Un aigle s'élança dans la plaine azurée,
Et sur l'olive en fleurs reposa son essor.

On pourrait objecter que *Stésichore* ne figure point dans les *Elégies* de 1815. Cette pièce ne fut recueillie que dans l'édition posthume de 1822 (t. I, p. 105-107). Si donc la date de 1816, assignée par son auteur à la composition d'*Héléna*, est exacte, Alfred de Vigny n'aurait pas connu le poème de Millevoye avant d'écrire le sien. Mais hâtons-nous de dire que *Stésichore* fut publié en 1814, dans *le Journal de Paris*, le 24 janvier. C'est là qu'Alfred de Vigny l'aura pu lire.

Le *ton* de *Belzunce* se retrouve en plus d'un endroit du chant second d'*Héléna*. M. Estève y a signalé très justement un souvenir de *la Chute des feuilles* dans ces vers :

Lorsque tombe la feuille et s'abrège le jour,
Et qu'un jeune homme éteint se meurt et meurt d'amour,
Il ne goûte plus rien des choses de la terre ;
Son œil découragé que la faiblesse altère,
Se tourne lentement vers le ciel déjà gris
Et sur la feuille jaune et les gazons flétris,
Il rit d'un rire amer au deuil de la nature
Et sous chaque arbrisseau place sa sépulture.
Sa mère, etc[1]...

Au chant IIIe, les spahis chantent une romance guerrière (p. 53-56) comme les héros de *Charlemagne* ou d'*Alfred*.

Les « dormantes eaux » empruntées par Millevoye à André Chénier sont reprises à Millevoye par Alfred de Vigny :

Leur foule...
Cherche un abri fangeux sous les dormantes eaux[2].

1. Ed. de 1822, ch. II, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 56.

Voilà un tout petit, mais curieux exemple de l'influence exercée par A. Chénier sur les romantiques *à travers* Millevoye. On en pourrait découvrir d'autres. Mais achevons de parcourir les *Poèmes* de 1822.

Sans doute Alfred de Vigny, auteur des poèmes *bibliques*, aurait pu puiser *directement* dans Chateaubriand et dans les Ecritures ses inspirations. Toutefois on ne peut oublier que *la Sulamite* de Millevoye précède *le Bain* et *la Fille de Jephté*.

Dans l'édition de 1822, les *Fragmens du poème de Suzanne* ne contiennent pas le *Chant de Suzanne au bain*. Ce n'est que deux ans plus tard que ces *Fragmens* paraissent, dans *la Muse française*[1], augmentés de ce *chant*, qui n'est pas autre chose qu'une imitation du *Cantique des cantiques* — et de *la Sulamite* de Millevoye — en dix strophes de quatre vers. Pourquoi donc l'auteur a-t-il retranché des éditions suivantes de ses *Poèmes* le *Chant de Suzanne?* M. Léon Séché[2] en donne pour raison la crainte qu'aurait eue Alfred de Vigny d'être accusé d'avoir plagié Millevoye. Cela se pourrait.

Il est difficile d'autre part de ne pas se souvenir que Millevoye a écrit dans *la Sulamite* :

O vierges de Sion, ô mes douces compagnes,
Ne l'avez-vous pas vu descendre des montagnes...

quand on lit ces deux vers de *la Fille de Jephté* :

Qu'emmenant avec moi les vierges mes compagnes,
J'aille deux mois entiers sur le haut des montagnes[3].

Cet hémistiche du même poème :

Elle était jeune et belle[4]...

1. 1824, t. II, p. 212-215.
2. *Le Cénacle de la Muse française*... p. 133.
3. Ed. de 1822, p. 97.
4. P. 97.

rappelle aussi un vers de l'élégie de Millevoye *A mon berceau :*

Elle était jeune, aimable et belle [1]...

Dans *les Adieux d'Hélène*, l'épouse coupable, au moment de s'enfuir de la maison de Ménélas, se heurte avec effroi au berceau d'Hermione :

Le ciel, pour la punir, lui gardait ces adieux.

Bel effet dramatique et très sobrement exprimé, remarque M. Dupuy, dont Vigny a fait usage à son tour dans *la Femme adultère* « en le développant peut-être jusqu'à l'affaiblir par une rhétorique un tant soit peu sentimentale » :

Mais quel est cet enfant qui paraît auprès d'elle ? etc [2].

Le Bal, dit M. Estève, « ne révèle guère qu'un Millevoye supérieur, d'une mélancolie plus profonde et plus pénétrante. »

Un rapport s'établit entre ces vers de Vigny :

Ah, reculez le jour où, surveillantes mères [3]...

et le développement de Millevoye sur le bal dans la *Satire des romans du jour* [4]. Cet autre vers, du *Bal* de Vigny :

Sous les ormes, le soir, aux heures de l'amour [5],

évoque le souvenir de la romance d'*Emma et Eginard* :

Heure du soir est aurore d'amour...

A. de Vigny écrit, dans le *Malheur :*

1. *Elégies*, 1812, p. 48.
2. P. 111.
3. P. 144.
4. Voir plus haut, p. 40.
5. P. 144.

Viens, ô Gloire, ai-je dit, réveille
Ma sombre vie au bruit des vers [1]...

Dans *les Plaisirs du poète* une idée analogue s'exprimait ainsi :

Et le cri de la gloire en sursaut le réveille [2].

Le sujet de *Dolorida*, poème publié en 1823 dans *la Muse française* [3], fut sans doute suggéré à Vigny par la *Simèthe* de Millevoye. C'est l'avis de M. E. Dupuy. « L'étiquette de byronien appliquée au poème de *Dolorida*, continue ce critique, se justifie par quelques détails de couleur locale qui peuvent paraître rappeler certaines stances du Ier chant de *Childe Harold*. Mais supprimez quatre ou cinq termes plaqués, la « guitare », le « toréador », la « mantille », la « dague andalouse » et vous reconnaîtrez dans la plupart des développements de la pièce, la psychologie amoureuse des *Regrets d'un infidèle*, avec ses sentiments plutôt artificiels et son expression relativement démodée...

« C'est de cette source, peu romantique, il faut bien l'avouer, que découlent, dans le poème de Vigny, ces vers de langoureuse élégie dont je ne méconnais pas d'ailleurs la supériorité :

Je jure que jamais mon amour égarée... etc.

« Mais *les Regrets d'un infidèle* n'ont rien de tragique, surtout dans la conclusion :

Je viendrai, douce Isore...

« Or, c'est un dénouement fatal, terrifiant, à mille lieues du ton plaisant ou égrillard des Parny et des Millevoye, que la poétique nouvelle exigeait. Le dénoue-

1. P. 154.
2. *Poésies diverses*, t. I, p.
3. Tome I, p. 231-236.

ment qu'il lui fallait, Vigny l'a trouvé dans cette *Simèthe,* mollement tracée d'après Théocrite, mais offrant toutefois, à travers les faiblesses de la copie, des lueurs de la passion qui brûle sous chaque mot du texte original :

Il ira m'outrager sous le sombre rivage
Les poisons sont tout prêts...

« Une périphrase de ce genre, dans *Dolorida :*

Et bien du temps a fui
Depuis que, sur l'émail, dans les douze demeures,
Ils suivent le compas qui tourne avec les heures,

rappelle Delille (et surtout A. Chénier), mais, en la déroulant, Vigny se souvenait directement de la pièce de Millevoye... *la Demeure abandonnée :*

L'aiguille qui du temps, dans ses douze demeures...

«... Enfin, le poncif à la fois banal et prétentieux :

On n'admira jamais plus belles mains d'albâtre,

vient, aussi bien que celui-ci :

Les contours de ce cou d'albâtre[1],

du magasin d'accessoires où les poètes de l'amour se sont fournis d'images convenues, depuis l'abbé de Chaulieu jusqu'au chevalier de Parny. »

Tout cela est exact. Dans l'édition de 1826 des *Poèmes* d'A. de Vigny, augmentée de nouvelles compositions, dans le recueil posthume des *Destinées* même, il serait aisé de relever encore des traces de l'influence de Millevoye. Ainsi cette apostrophe à la Pudeur, dans *Eloa* (1826) :

D'où venez-vous, Pudeur...

1. *Les vœux;* (*Poésies diverses,* t. II, p. 116.)

est imitée de Sapho, mais à travers Millevoye, qui a écrit, dans *les Adieux d'Hélène :*

O Pudeur, où fuis-tu...

Dans une lettre au prince Maximilien-Joseph de Bavière, l'auteur de *la Mort du loup* écrivait, le 17 septembre 1839[1] :

... La littérature n'est plus ce qu'elle était sous l'Empire... Ce temps de gloire active était presque sans poésie. Deux grands écrivains.. qui avaient en eux le sentiment poétique, ne l'avaient pas complet et s'exprimèrent en prose, ne sachant pas refaire l'instrument même et ne pouvant se résoudre à jouer sur celui qu'ils trouvaient transmis par de froids versificateurs qui avaient laissé défaillir la poésie dans les froideurs didactiques et la mollesse de leur langage. Pour trouver l'expression juste des chants intérieurs de sa pensée, il fallut bien que chaque poète commençât par se faire une lyre et qu'il se trouvât quelques hommes jeunes, hardis, qui s'acquittèrent de cette tâche difficile. Ils ne se connaissaient pas, et chacun d'eux, dans sa solitude, sentit cette nécessité. L'élégie, l'ode, le poème naquirent ensemble sous de nouvelles formes et leurs voix séparées, bien distinctes, n'eurent point de sons pareils, presque aucune ressemblance. Ce fut là ce qu'on prit pour une école et ce qu'on nomma Romantique à tout hasard...

A. de Vigny, on le voit, se montrait ingrat à l'endroit de son devancier. Loin de moi la pensée de ne pas saluer en lui un créateur merveilleux d'idées et d'expressions, un grand poète dans toute la force de ces deux termes. Mais enfin, l'auteur des *Poèmes antiques et modernes* a subi l'influence de l'auteur des *Elégies*. Il lui était permis de l'avouer en 1839, car assez vite, somme toute, il se dégagea des contingences du début pour se précipiter, seul, d'un vol sublime, dans les cieux immenses de la pensée. On doit rendre à Millevoye ce qui lui appartient. Avoir précédé Alfred de Vigny

1. Cf. *Corresp. d'A. de Vigny*, recueillie par Emma Sakellaridès, Paris, s. d., in-18, p. 85.

dans le poème biblique, lui avoir fait entendre, avant 1819, un écho fidèle de la lyre d'André Chénier, c'est là une gloire dont il convient de ne pas faire tort à notre poète.

Des trois rénovateurs du poème, de l'élégie et de l'ode, pour Alfred de Vigny, les deux premiers étaient lui-même et Lamartine, et le dernier Victor Hugo. Victor Hugo subit-il dans sa jeunesse moins profondément que les deux autres « rénovateurs », l'influence de Millevoye?

En 1819, — il est alors âgé de 17 ans — Victor-Marie Hugo publie, dans le n° 8 du *Lycée français*, récemment fondé par Charles Loyson[1], une *Elégie* intitulée : *la Canadienne suspendant au palmier le tombeau de son nouveau-né.* C'est une imitation de Chateaubriand, mais il est hors de doute que « l'enfant sublime » a lu le passage de Millevoye sur le même sujet dans *l'Amour maternel.* Son développement est plus riche, plus brillant, mais certaines expressions du poème de 1805 hantent sa mémoire et se retrouvent dans ses vers. La pièce est du reste tout à fait semblable, pour le rythme, pour l' « allure », aux élégies de Millevoye, — à *l'Anniversaire*, à *la Demeure abandonnée* — dont l'édition de 1815 figurait certainement au nombre des livres préférés de l'élève de la pension Cordier.

Comme Millevoye, il s'exerce, à ses débuts, dans la Satire. C'est exactement le ton de la *Satire des romans du jour* qui anime *l'Enrôleur politique*, poème donné par V. Hugo au *Conservateur littéraire* pour son premier numéro, en décembre 1819.

L'année suivante, au tome II de la même revue[2], on trouve de lui une *élégie*, *le Jeune banni, Raymond à*

1. P. 337-339.
2. 16e livr., juin 1820, t. II, p. 209-215.

Emma, où se manifestent des réminiscences de diverses élégies de Millevoye.

La même année, V. Hugo publie, dans *le Conservateur*[1], des *Stances à l'occasion de la Saint-Charles*. Les vers que j'en extrais témoignent d'une lecture récente de *l'Anniversaire :*

... Je veux, ceignant de fleurs ma tête,
Quand ce jour reviendra, ramené par l'année...
. . . . . .
Mon bien-aimé près d'eux ne viendra point s'asseoir,
Ils ne dormiront pas sous les yeux de leur père
Et j'irai sur leur front, plaintive et solitaire,
Déposer le baiser du soir...

Il faut remarquer tout d'abord, dans les *Odes et Ballades*, que V. Hugo, comme Millevoye, demande très souvent l'inspiration aux événements contemporains. Millevoye a chanté *la Bataille d'Austerlitz*, *la Naissance du roi de Rome* et l'*Anniversaire* de cette naissance, puis *la Fête des Martyrs* et *le Duc de Berry*. V. Hugo chante *le Rétablissement de la statue de Henri IV*, *la Mort du duc de Berry*, *la Naissance et le baptême du duc de Bordeaux*, etc.

V. Hugo *finit par une comparaison* une grande partie de ses odes (en particulier : livre I : odes I, II, V, VII, VIII, XI; livre II : odes I, IV, X; livre III, odes V, VI; livre IV : ode VI, etc., etc.) Millevoye, avant lui, a usé largement du même procédé : *l'Amour maternel*, *l'Indépendance*, *le Voyageur*, *le Chant de Virgile*, etc., finissent par une comparaison. C'est une des figures de pensées dont l'emploi est le plus facile et dont on peut tirer en poésie les plus heureux effets. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que V. Hugo, ambitieux des lauriers académiques, ait pour ainsi dire « fait sa rhétorique » dans Millevoye, lauréat émérite.

1. 26e livr., t. III, p. 209

Le Poète dans les Révolutions (livre Ier, ode Ire, datée de 1821) contient ces vers :

Et la colombe chère aux sages
Porte aux vierges ses doux messages
Où l'amour parle avec des fleurs.

Cette colombe, c'est celle de Millevoye. Le battement de ses ailes blessées avait palpité dans le recueil de 1815.

L'avant-dernière strophe des *Vierges de Verdun* (I, III), où V. Hugo promet aux martyrs leur réunion dans le ciel avec les héroïnes et les saintes, rappelle la fin de *la Mort de Rotrou* :

Cependant du héros la grande âme exhalée
Aux âmes des martyrs dans les cieux s'est mêlée[1].

Ces vers de *Louis XVII* (I, V) :

Chaque jour dans ma vie amenait des malheurs,
Et lorsque je pleurais, je n'avais pas de mère
Pour chanter...

ne doivent-ils rien à *l'Anniversaire* :

Je pleurais tous les jours, même auprès de ma mère...?

et ce vers du *Rétablissement de la statue de Henri IV* (I, VI) :

D'un héros toutefois l'image auguste et chère

n'est-il pas une réminiscence d'un autre vers de la même pièce de Millevoye :

Je voyais l'ombre auguste et chère
M'apparaître toutes les nuits[2]...

Dans la première pièce du livre IIe, *A mes odes*, le

1. *Poésies diverses*, 1814, I, p. 123.
2. *Elégies*, 1815, p. 18.

développement brillant de V. Hugo qui commence ainsi :

Heureux qui de l'oubli ne fuit point les ténèbres...

est déjà indiqué dans *l'Indépendance de l'homme de lettres :*

Trop heureux l'écrivain qui, dans la solitude, etc.[1].

V. Hugo, dans la même ode, avoue que, parfois, on a vu ses chants demander aux temps gothiques leurs vieux contes toujours nouveaux. Or Millevoye a fait mention, dès 1802, dans *les Plaisirs du poète* (1re édition) :

De tous ces vieux récits de combats et d'amours
Qui, toujours répétés, intéressent toujours.

C'est encore à la suite de Millevoye qui, à la fin de *la Bataille d'Austerlitz*, avait rendu aux soldats français ce bel hommage :

Rentrez, nobles vainqueurs...
Tout un peuple...
De palmes et de fleurs veut couronner vos têtes...
Triomphez, votre gloire est par lui proclamée...
Cet empereur... etc.[2]

que V. Hugo, dans l'ode intitulée *A mon père* (II, IV) s'écrie :

O Français, des combats la palme vous décore...
Ce chef prodigieux par vous s'est élevé...

C'est à ce vers de *Simèthe :*

N'importe, dès demain, aux premiers feux du jour[3],

que le second hémistiche du premier vers de *Moïse sur le Nil* semble emprunté :

1. *Poésies diverses*, 1814, I, p. 40.
2. *Poésies diverses*, 1814, I, p. 65.
3. *Poésies diverses*, II, p. 30.

Mes sœurs, l'onde est plus fraîche aux premiers feux du [jour[1].

L'apparition des anges et leurs chants à la fin de la même pièce de V. Hugo me paraissent aussi être inspirés de la fin de *Belzunce*, de *la Mort de Rotrou*, de *l'Anniversaire de la naissance du roi de Rome*. Millevoye avait usé de ce procédé qui consiste à ouvrir le ciel au-dessus des héros qu'on vient de chanter. V. Hugo a jugé après lui qu'on pouvait tirer de là de beaux effets. L'ode IVe du livre IV, *le Dévouement*, s'achève par ces vers :

Car l'ange du martyre est le plus beau des anges
Qui portent les âmes au ciel.

Il y a, dans l'ode Ire du livre V, *Premier soupir*, un souvenir du *Poète mourant* et de *la Chute des feuilles* :

Sois heureuse, ô ma douce amie...
Va, le sort te sourit encore...
... Jeune, je m'éteindrai, laissant peu de mémoire...

Cette pièce est datée de décembre 1819.

Millevoye avait écrit dans *la Fleur* :

L'homme, perdant sa chimère,
Se demande avec douleur
Quelle est la plus éphémère
De la vie ou de la fleur[2]

L'ode IIe du livre V, *Regret*, exprime la même idée dans ce vers :

Mais, à quoi bon? *La fleur passe comme la vie.*

Il est vrai que ce peut être là un lieu commun.

Dans les *Ballades* (1826), autres traces de l'influence de Millevoye sur Victor Hugo.

1. IV, III.
2. *Belzunce*. . 1808, p. 172.

La lampe qui « pâlit » et s'éteint dans *la Grand' Mère* (ballade IIIe), n'est autre que celle du *Poète mourant*[1].

Le style de *la Fiancée du Timbalier* est plus coloré que le style des ballades de Millevoye, mais la composition est la même. Avant V. Hugo, Millevoye avait imaginé de concentrer sur le vers final tout l'effet dramatique de la pièce. Rappelons-nous que la correction apportée à la fin de *la Chute des feuilles* (édition 1815 *b*) n'avait pour but que de *frapper* davantage le lecteur par la « mise en valeur » du dernier vers :

Mais son amante ne vint pas.

La Fiancée s'achève ainsi :

Où trouver Lise, la bergère?
— Pas bien loin ! — Où donc? — Sous la terre
Que foule votre destrier !...

et *la Bachelette* :

Au point du jour, Vindal dormait aussi.

C'est le procédé dont se servira V. Hugo :

Les timbaliers étaient passés[2].

1. V. Hugo semble avoir aimé cette image de la lampe. Dans l'ode IVe du livre V, *A Toi*, il a écrit :

Il est chez les vivants comme une lampe éteinte,

et dans l'ode IVe du même livre, *Actions de grâces :*

Seigneur, je vous bénis. De ma lampe mourante,
Votre souffle divin ranime la splendeur.

2. Même remarque pour *La Fille d'O'Taïti* (ode VIIe du livre IV) qui finit ainsi :

Pourtant la jeune vierge aux paroles plaintives
N'était pas avec l'étranger.

La Fille d'O'Taïti me semble d'ailleurs inspirée toute entière de ces vers du chant IV de *Charlemagne ou la défaite des Lombards*, 1812, p. 54 :

Telle, aux rayons d'un soleil enflammé,
Du bord des mers, une jeune Africaine
Croit découvrir la pirogue lointaine
Qui lui rendra l'aspect du bien-aimé,

Millevoye avait écrit, dans *Emma et Eginard,* parlant des préparatifs de départ des guerriers de Charlemagne :

Loin des regards, beautés mélancoliques,
Vous achevez, en les baignant de pleurs,
Les tendres nœuds de rubans et de fleurs,
De nœuds plus doux images symboliques.
Plus d'une aussi, pour l'ami de son cœur,
Porte une offrande à la sainte chapelle[1]...

C'est ainsi qu'en a usé la fiancée du Timbalier de Victor Hugo. Elle a

... brûlé trois cierges de cire
Sur la châsse de saint Gildas

et fait vœu de pèlerinage « à Notre-Dame de Lorette ». De plus, elle a brodé un manteau pour celui qu'elle aime.

Victor Hugo, on le voit, reprend l'idée de Millevoye, mais, en développant, il colore. Il réchauffe, il précise, il concrétise. C'est Delacroix achevant une esquisse de David[2].

Sans doute de profondes différences de tempérament séparaient les deux poètes et jamais Millevoye n'eût pu peindre avec la palette de V. Hugo dont le poids eût fait ployer son bras. Mais il faut se dire aussi, si l'on est tenté de trouver pâlotes les ballades de Millevoye, qu'il

Les flots en vain mouillent ses pieds d'ébène :
Fixés toujours sur cette image vaine,
Ses longs regards n'ont pu s'en détacher :
La vague enfin la soulève et l'entraîne...

1. *Poésies diverses*, 1814, t. II, p. 15.

2. N'est-ce point Millevoye qui entraîne V. Hugo dans l'anachronisme qui consiste à parler de *chapelets* au temps de *Charlemagne?* Millevoye l'a commis dans *Emma et Eginard* (*Poésies diverses*, 1814, II, p. 19) et l'on a vu plus haut un critique le lui reprocher. V. Hugo n'avait pas lu l'article de Salverte. Mais il a lu Millevoye, il se souvient du chapelet suspendu dans la chambre d'Emma et il en met un « du temps de Charlemagne » au cou de doña Sabine (*Gastibelza*).

les a composées à la fin de sa vie, alors qu'il n'était déjà plus qu'un malade fatigué. V. Hugo au contraire avait, quand il écrivit les siennes, l'inspiration fougueuse d'un génie de vingt ans. Et puis, n'oublions jamais qu'il est plus aisé toujours de perfectionner que de créer. Racine aurait-il été Racine, aurait-il été Racine aussi vite et aussi complètement, si Corneille n'avait marché devant lui?

Dans *la Légende de la Nonne* (ballade XIIIe), V. Hugo, en ramenant à la fin de chaque strophe le même refrain de deux vers :

> Enfants, voici des bœufs qui passent :
> Cachez vos rouges tabliers!

a renouvelé le procédé dont s'était maintes fois servi Millevoye (*la Fiancée*, *le Festin de la châtelaine*, *la Feuille du chêne*, *Harald aux longs cheveux*). Il y revient dans *les Orientales* avec la *Chanson de Pirates :*

> Dans la galère capitane
> Nous étions quatre-vingts rameurs.

et dans la *Marche turque :*

> Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
> Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

La feuille qui, dans *le Vœu*, amoureuse de « la blanche fille à l'œil noir », vient

> Se poser sur son front, mêlée
> Aux boucles de ses blonds cheveux [1],

nous la reconnaissons : c'est celle qui déjà, dans *le Retour*, s'était posée sur la tête de l'amante de Millevoye :

> Dans ses yeux une douce flamme,
> Une feuille dans ses cheveux...[2]

1. *Orientales*, XXIII
2. *Elegies*, 1812, p. 179.

Les Bleuets (*Orient.*, XXXII), — pièce dans laquelle les deux derniers vers de chaque couplet forment refrain :

Allez, allez, ô jeunes filles,
Cueillir des bleuets dans les blés, —

contiennent ces vers :

Alice, qu'en faisant son miel
Pour fleur une abeille eût choisie...

Millevoye, bien longtemps auparavant, avait exprimé la même idée — plus sobrement et plus joliment je crois — dans *la Piqûre :*

Une abeille, dans un vallon,
Prit Céphise pour une rose[1].

On pourrait, en suivant Victor Hugo au cours de sa longue carrière poétique, glaner encore et jusque dans ses dernières œuvres, quelques réminiscences de Millevoye.

Le monologue fameux débité au IVe acte d'*Hernani* par Don Carlos devant le tombeau de Charlemagne, se termine par ce vers :

Et tu m'as répondu : Mon fils, par la clémence!

Millevoye avait écrit, au chant IXe de *Charlemagne*[2],

Relève-toi, lui dit Charles : Vengeance
Fut ta devise, et la mienne est : Clémence!...

Quand V. Hugo parle triomphalement de ces « mots qui hurlent de se voir accouplés », il se souvient peut-être que Millevoye a dit avant lui, dans son style compassé aux élégances d'ancien régime :

1. *Plaisirs du poète*, première édition.
2. Première éd., p. 147.

Une plume exercée habilement rassemble
Des termes qui, surpris et charmés d'être ensemble [1]...

Mais il est temps de quitter le grand poète: les imitations signalées dans ses ouvrages ne diminuent en rien sa gloire. Après tout, V. Hugo demeure assez riche de son propre fonds. Pourtant il était curieux de constater avec quel soin il a lu les poèmes de celui en qui l'on peut décidément reconnaître et saluer un précurseur.

*
* *

Si les poètes, et non les moindres, s'inspirèrent avec tant d'empressement des ouvrages de Millevoye, que pensèrent de lui le public et les critiques, quelques années après sa mort, et quelle place lui fut assignée par la suite dans le panthéon littéraire?

En 1816, dans une lettre à Jean Dumas [2], Victorin Fabre avait commencé d'exprimer, sur celui dont il avait été le rival et l'ami, le jugement de la postérité.

Je voulus voir, écrivait-il, comment sa perte, si grande pour la littérature actuelle, avait été annoncée. Je trouvai dans quelques journaux une bienveillance qui me fit de la peine. Négligeant comme d'heureux essais les *Discours en vers*, dont quelques-uns sont au nombre des ouvrages remarquables de la langue; méconnaissant, ou, ce qui est bien pis, rapetissant le mérite parfois éminent des *poèmes*, où se rencontrent des détails pleins de charme, ce qui veut dire admirables, faits pour enchanter les oreilles et les imaginations délicates, on s'arrêtait de préférence sur cette partie de ses œuvres qu'il a donnée sous le titre de *huitains et dixains*. Il me parut qu'avec les meilleures intentions du monde, on en faisait un poète à la façon de Gentil-Bernard, qui, parmi tant de vers bien faits, n'a pas dix vers d'un poète. Il faut sans doute attacher une bien légère importance à ces arrêts de chaque jour que l'oubli infirme le lendemain. Mais, dès les premiers succès de Millevoye, il y a eu, même chez de bons esprits, je ne sais quelle disposition à louer, dans son talent, des

1. *L'Invention poétique.* (*Poésies diverses*, 1814, t. I, p. 50.)
2. Jean Dumas la publie dans sa notice. (Cf. B., p. XVII-XVIII, note.

agréments plus vulgaires, aux dépens de ce qu'il y avait, dans ce beau, aimable et noble talent, de véritable grandeur... et de grâces, de ces grâces distinguées qui sont encore, dans l'art d'écrire, des grandeurs...

Un an à peine après la mort de l'auteur de *l'Amour maternel*, J.-N. Bouilly, dans une nouvelle édition de ses *Encouragemens de la Jeunesse*[1], fait revivre la figure de Millevoye en l'enveloppant déjà d'une atmosphère de légende. C'est le côté tendre, élégiaque, du talent du poète qui est surtout indiqué et comme présenté de face.

Deux ans plus tard, en 1819, Millevoye commence à devenir pour les amateurs de beaux vers, pour les jeunes gens et les femmes, « l'auteur des *Elégies* et particulièrement de *la Chute des feuilles* ». Jean Humbert[2] reproduit cette pièce *in extenso* et ajoute que « toutes les élégies du poète se distinguent par cette douce mélancolie, cette grâce charmante et cette fraîcheur de style si précieuse, mais si rare aujourd'hui. »

J.-V. Leclerc écrit, la même année, dans le premier numéro du *Lycée français*[3] : « Millevoye, ce poète ingénieux et pur, que nous devons tous regretter... nous aiderait sans doute à réveiller l'amour des lettres... »

Cependant, le professeur Jean Dumas, aidé peut-être par Charles Nodier, a cru devoir honorer la mémoire du poète en préparant une édition de ses œuvres aussi complète qu'il juge possible de le faire. Cette édition paraît en 1822[4].

Le premier des quatre volumes qu'elle comporte est précédé de la *Notice* dans laquelle Jean Dumas relate quelques faits et quelques traits que j'ai utilisés plus

1. Paris, Janet, 1817, t. II, p. 111-118.
2. *Coup d'œil sur les poètes élégiaques français depuis le* XVII*e siècle jusqu'à nos jours*. Paris, Delaunay, mai 1819, in-8°, p. 46-48.
3. P. 20. Article sur la traduction d'Homère de Dugas-Montbel.
4. Voir *Bibliographie*.

haut à l'occasion. Des jugements sur les œuvres de Millevoye s'expriment aussi dans ces pages. Pourtant, Jean Dumas, encore sous le coup de l'émotion que lui a causée la mort du poète, s'attache plutôt à attirer la sympathie sur « l'infortuné jeune homme moissonné dans sa fleur » qu'à soumettre ses ouvrages à la critique approfondie qu'un recul de quelques années — années marquées par d'éclatantes épiphanies poétiques — permettait pourtant déjà d'exercer.

Pour lui, « l'aimable poète... qui a laissé de si doux souvenirs et des regrets si amers », qui aurait pu prétendre aux plus grands honneurs « avec un talent si flexible et une si noble ardeur », est du moins assuré de vivre dans la mémoire des hommes. « S'il n'a pu vaincre sa destinée, il a triomphé de l'oubli. » Soucieux de la perfection, il a laissé des ouvrages que le temps ne saurait attaquer :

> Ce qui le distingue comme écrivain, c'est une grande sagesse de composition, un heureux choix, un fond d'idées justes mêlées d'idées ingénieuses, un style pur, élégant, noble, harmonieux, quelquefois plein de verve et d'éclat. Sa phrase poétique est nette, ses tours n'ont rien de forcé, ses inversions rien de brusque. A cette parfaite intelligence de l'art, il joint une sensibilité vive, beaucoup de grâce et d'abandon (*l'Amour maternel*)... Il rend seul avec un charme inexprimable tous les nobles mouvements du cœur, ses plus saintes affections, tout ce qu'il renferme de plus délicat, de plus tendre et de plus touchant... *La Chute des feuilles*, *le Bois détruit*, *le Poète mourant* [sont des] morceaux achevés, empreints d'une mélancolie douce à la fois et profonde.

Jean Dumas, cependant, n'admire pas moins les *Elégies antiques*, et il estime que si Millevoye a échoué dans la traduction des *Bucoliques*, jamais sa poésie « ne s'est élevée aussi haut, jamais elle n'a été aussi souple, aussi variée que dans la traduction de quelques chants de *l'Iliade*[1]. »

1. B., p. XVI, p. XX.

Cet arrêt, judicieux dans son ensemble, témoigne sur ce dernier point, sans doute, de trop d'indulgence. Mais Jean Dumas pouvait-il se montrer sévère pour son cher et malheureux ancien élève?

La publication de cette édition de 1822 fut à Charles Nodier l'occasion d'écrire sur Millevoye et son œuvre un article capital qu'il est de toute importance de résumer ici[1]. Avec une clairvoyance et une finesse singulières, Ch. Nodier démêle ce que présente de nouveauté la poésie de Millevoye. Il le peint en traits d'une étonnante justesse comme le représentant le plus parfait de cette époque étrange à laquelle il a vécu, époque étrange par l'amalgame du classicisme finissant et du romantisme naissant, par ce mélange de teintes de crépuscule et de lueurs d'aurore dont s'éclaire, si curieusement, l'œuvre de Millevoye :

... Un vers, une pensée, un sentiment de Millevoye ferait battre plus de cœurs que toutes les jouissances musquées de Parny, interprète très classique sans doute d'une poésie sans amour et d'une mythologie sans dieu.

Millevoye, nourri de l'étude approfondie des classiques anciens et modernes et cependant pénétré, par la nature même de son organisation autant que par l'influence des tems où il avait vécu, des idées mélancoliques de cette civilisation si accomplie et si malheureuse, accepta sans hésiter les deux parties de son héritage. La perfection de son éducation littéraire lui avait rendu familières les beautés des anciens; la tendresse exquise de son âme lui avait fait deviner ces beautés nouvelles, trésors méprisés d'une école dont il n'a été parlé ni à Stagyre ni à Tusculum, et un goût qu'aucun poète peut-être *n'a porté au même degré*, lui apprit l'art de les assortir. Dirigé par ce tact parfait de l'intelligence qui résulte d'une parfaite délicatesse d'organes, par cette merveilleuse aptitude à choisir ce qui est bien, qui indique une belle âme et un bon esprit, il composa son talent des richesses d'une littérature qui s'épuisait, des promesses d'une littérature qui venait d'éclore et dont il pressentait les progrès...

1. Cet article parut dans les *Annales de la littérature et des arts* 1823, t. X, p. 321 et suiv.

Cette critique est à peu près décisive. Charles Nodier me paraît avoir *vu* réellement Millevoye comme il doit être vu, dès 1823. Plusieurs de ceux qui parleront de notre poète, au cours du XIXe siècle, ne croiront pouvoir mieux faire que de s'inspirer de ce jugement [1].

Dans le public, la « vogue » de Millevoye, en ces dernières années du règne de Louis XVIII et durant le règne de Charles X, n'ira pas encore diminuant. On le lit pour la beauté de ses vers, on le regrette pour la rigueur de sa destinée.

J.-B. Buisson, en 1823, lui ouvre le Panthéon qu'il voue aux poètes que les dieux aimèrent et dont la vie fut courte [2]. Isidore Flammarion, « artiste du second théâtre français », déplore dans ses vers le trépas de celui qu'il tient pour un maître [3].

Les mêmes sentiments s'expriment, l'année suivante, dans les *Amours françaises* de Fréd. Soulié de Lavelanet [4]. Une pièce de 148 vers y est consacrée à pleurer la disparition prématurée de Millevoye. C'est une méditation sur la tombe du poète, auprès de laquelle le hasard

1. Les *Poésies* que publie Charles Nodier en 1829 (Paris, Delangle, in-18) ne sont pas sans offrir çà et là des réminiscences de Millevoye. Je veux bien que son *Poète malheureux* (Cf. p. 88 du recueil) ait été composé en 1802 et ne doive rien par conséquent à celui de Millevoye, mais la traduction du *Cantique des Cantiques* que donne Ch. Nodier sous ce titre : *L'Epoux et l'épouse, idylle de Salomon* (p. 39-45) est postérieure à *la Sulamite* et ne la fait pas oublier, mais la rappelle au contraire. Ch. Nodier et Millevoye furent amis. Le premier écrit dans la pièce intitulée *l'Ambre* (datée de Dôle, 1807) :

> Entraîné vers mon cœur, le cœur de Millevoie
> Lui répondit un jour en palpitant de joie (*Poésies*, p. 154).

Qu'il y ait eu influence de Millevoye sur Nodier, avec réciprocité sans doute, on ne saurait s'en étonner.

2. *Souvenirs des Muses, ou collection des poètes français morts à la fleur de l'âge*. Paris, 1823, in-8°.

3. *Essais poétiques*. Paris, 1823, plaquette in-18.

4. *Amours françaises, poèmes, suivis de trois chants élégiaques*. Paris, Ladvocat, 1824, in-12. Le 3e « chant élégiaque » est intitulé : *Millevoye*. (p. 153-162.)

a conduit l'auteur. Les poètes, croit-il, sont châtiés pour avoir reçu les dons du ciel. Nul homme au monde ne fut plus doux que Millevoye,

Enfant du luth paisible et de la rêverie...

Il a vu de loin venir la mort (légende de Millevoye poète poitrinaire en formation).

La lyre meurt ainsi ; du fragile instrument
Chaque corde à son tour se rompt péniblement...

Les amis de Millevoye ne l'ont pas suffisamment pleuré :

Nul chant funèbre et doux ne s'éleva pour lui...
Nul ne dit...
A la terre tombant sur son cercueil fermé :
« Sois légère à celui dont l'âme a tant aimé. »

L'auteur termine en promettant à Millevoye l'immortalité :

Un laurier sur ta tombe épaissira son ombre.
De tes jours de grandeur il comptera le nombre,
Mais les lauriers constans ont des fronts toujours verts.
Vois ta gloire et leur feuille à l'abri des hivers.
Nul ne pourra compter les beaux jours que tu cueilles :
Ne crains plus l'avenir et la chute des feuilles...

Puis il quitte le cimetière, après un dernier adieu au poète aimé dont il va relire

Et la vie et les vers pour apprendre à mourir.

Ainsi, en 1824, Millevoye a fait école. Les poètes aspirent à être des « poètes mourants » pour être des « poètes immortels ». Cette pièce montre que la gloire de Lamartine n'effaçait point encore, quatre ans après les *Méditations*, la gloire de Millevoye. En voici un autre témoignage.

La comtesse Dash écrit, au tome II de ses *Mémoires*[1] :

Revenons à 1824... La poésie avait une grande puissance sur nos organisations nerveuses. Je me rappelle avoir souvent marché dans les bois, au milieu des feuilles mortes, en les chassant devant moi et en répétant avec componction :

De la dépouille de nos bois,
L'automne avait jonché la terre...

Nous avons tous pleuré Millevoye avec cette élégie.

En 1826, les Ballades continuent à rencontrer elles aussi des lecteurs enthousiastes : « Lisez *le Premier baron chrétien*, chansonnette (*sic*) de Millevoie, s'écrie P. Lami, et vous m'en direz des nouvelles![2] » Admiration sans doute peu élégamment traduite, mais sincère, et sans intention satirique, malgré le ton général de l'ouvrage où elle se trouve exprimée.

L'année suivante, le poète russe Dmitri Glébof traduit plusieurs pièces de Millevoye[3]. En rendant compte de son ouvrage, un de ses compatriotes prononce, dans *le Télégraphe de Moscou*[4], le jugement suivant :

Beaucoup des vers de Millevoye se gravent également dans la mémoire et dans le cœur ; il ne s'est point, d'ailleurs, traîné en esclave sur les chemins battus par ses prédécesseurs, et si la mort n'était pas venue le surprendre au milieu de ses triomphes, peut-être occuperait-il aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les poètes français contemporains. *Avec autant d'imagination que l'auteur des « Méditations poetiques », il avait plus de variété dans l'esprit, un style plus correct, et plus de véritable sensibilité.*

Les rapports de Millevoye à Lamartine indiqués, dix

1. *Mémoires des autres, souvenirs anecdotiques sur le premier Empire, les Cent Jours, la Restauration*. Paris, 1895, 6 vol. in-12, t. II, p. 42.

2 *Petite biographie des chansonniers du* XIXe *siècle*, par un restaurateur très connu de ces messieurs. Paris, 1826, in-32, 64 p., en forme de dictionnaire, art. *Millevoye*.

3. *Elegiï i drouguïïa stikhotvoreniïa* (*Elégies et autres poésies*), Moscou, Aug. Sémen, 1827, in-8°, IV-301 p.

4. Septembre 1827, p. 38 ; cité par E. Héreau dans la *Revue encyclopédique*, 1828, t. XXXVII, p. 450.

ans avant l'article de Sainte-Beuve, par un écrivain étranger et dans de pareils termes, n'est-ce point curieux[1]?

Les rédacteurs des *Ephémérides universelles*, en 1828[2], n'ont garde d'oublier, à la date du 12 août, de rappeler la mort de Millevoye dans un article qui, s'il ne contient rien de nouveau, témoigne à tout le moins d'une pieuse intention. La même année, Jules de Rességuier mettra en épigraphe à sa *Consolation d'une mère*[3] ces deux vers de *l'Amour maternel :*

Oh, comme avec orgueil ton regard enchanté
Voit sa beauté naissante éclipser ta beauté!

Je reviens aux critiques qui, après Charles Nodier, consacrèrent à l'étude de l'œuvre de Millevoye quelques-unes de leurs veilles. Les témoignages de sa faveur auprès du public et auprès des poètes devenant, sinon moins frappants, du moins plus rares, je ne les classerai plus à part, mais j'en ferai soigneusement mention, à leur date, au cours de cette « revue » du XIXe siècle qu'il reste à achever.

Viennet écrit en 1824[4] :

Ce jeune poète qui fut couronné trois fois par l'Académie française n'a point rempli les brillantes espérances que son début nous avoit données. Encouragé par ses triomphes, il avoit pris un vol trop élevé pour la faiblesse de ses ailes. Ce n'est point avec une voix douce et gracieuse qu'on chante les héros comme Alfred, Charlemagne et Napoléon. Mais lorsque abandonnant le domaine des passions royales, Millevoye se faisoit l'interprète des tendres sentimens de la nature, des plaisirs et des douces peines

1. Cf. E., p. 8. Sainte-Beuve ajoute que la *Chute des feuilles* fut retraduite du russe en anglais par le docteur Bowring, puis de nouveau « citée en français comme preuve du génie rêveur et mélancolique des poètes du Nord... »

2. Paris, Corby, 13 vol. in-8°, t. VIII, 12 août.

3. *Tableaux poétiques*. Paris, U. Canel, 1828.

4. *Promenade philosophique au Cimetière du Père-Lachaise*, p. 248.

de l'amour, des délicates émotions de la maternité, son génie se retrouvoit dans sa sphère; sa voix redevenoit harmonieuse et flexible, et sa lyre, qui sembloit quelquefois faire entendre les vibrations sonores d'une corde nouvelle, répondoit par les accords les plus touchants à la vive et profonde sensibilité de son âme.

Dans son *Cours de littérature*, paru en 1826, Boucharlat étudie longuement Millevoye[1]. Il le fait avec sécheresse et sans grâce.

Pour lui, Millevoye n'est qu'un « disciple de Delille et de Fontanes, nourri de l'étude des anciens » (p. 372). *L'Amour maternel* est écrit « avec la plume de Colardeau ». *L'Indépendance de l'homme de lettres* est un poème dont les qualités de style ne rachètent point la banalité du fond (p. 379-382). *Le Voyageur* présente « plus de mouvement », avec un plan aussi monotone (p. 382). Même marche « timide et compassée », même pauvreté d'idées dans *l'Invention poétique* (p. 382-386). Millevoye,

... soutenu par Thucydide, Ovide et Lucrèce, s'est élevé plus haut dans son poème de *Belzunce*... Il doit sans doute beaucoup à l'intérêt du sujet; mais cela n'ôte rien au mérite de l'ouvrage, même sous le rapport du plan... Ce poème, qui renferme des traits gracieux, des pensées énergiques, quelques vers sublimes et de l'intérêt, peut être regardé, avec le poème de *l'Amour maternel*, comme ce que l'auteur a fait de mieux en ce genre (p. 386-392).

Charlemagne encourt le reproche de fausseté dans les passions et dans les sentiments, de manque d'habileté dans la mise en opposition des intérêts divers, de mollesse dans le dessin des caractères (qui sont ou exagérés ou tout à fait nuls). Le plan est assez naturel, mais d'une forme trop peu dramatique. Ce qui pourra conserver à ce poème quelques lecteurs, c'est la grâce avec laquelle sont écrits plusieurs morceaux (en parti-

1. *Cours de littér. faisant suite au Lycée de La Harpe*. Paris, Bruno-Labbé, 1826, 2 vol. in-8°, t. II, pp. 372-397 et 474-478.

culier l'épisode de *Berthe la filandière,* (p. 392-395). De même,

ce qu'*Alfred* offre de mieux, c'est la diction, dont les teintes sont variées et qui, pourtant, demanderait un ton moins familier dans le dialogue... Ce poème dont la couleur est ossianique et qui abonde en peintures de mœurs, nous présente une fable bien conçue et de l'intérêt, mais sans nous émouvoir vivement, parce que l'auteur laisse trop dans le vague ce qui se rapporte à l'entreprise de son héros, et nous fait moins éprouver de craintes pour lui que pour des personnages secondaires.

De plus, la peinture des passions et des caractères manque de force (p. 395).

Dans sa traduction de *l'Iliade,* Millevoye recherche trop l'effet et n'a point « un style assez soutenu dans la partie dramatique » (p. 474).

Tous ces jugements ne manquent pas de justesse mais ne présentent rien de bien neuf. Quant aux *Elégies,* à l'avis de Boucharlat,

elles plaisent par des sentiments délicatement exprimés, par une douce teinte de mélancolie et par l'harmonie et la pureté des vers (p. 396). *Le Bois détruit* roule sur le même sujet que Delille a traité en parlant de la destruction des bosquets de Versailles, et *ne laisse pas dans l'âme une impression aussi forte.* Néanmoins, cette pièce est remplie d'images charmantes rendues avec un rythme mélodieux, qui rappelle les stances de Malherbe (p. 396). L'auteur prend un ton plus élégiaque dans *le Souvenir...* (*Ibid*).

F. C. Louandre (le père), dans l'article qu'il consacre à Millevoye, en 1829[1], se contente de reproduire les pages de Ch. Nodier citées plus haut et de reprendre plusieurs idées exprimées déjà par Jean Dumas quant à la valeur des divers ouvrages du poète.

Le jugement de Pongerville n'est guère plus personnel[2].

1. *Biographie d'Abbeville...* 1829, in-8°, p. 232-246.
2. D., p. I et II et *passim*.

Millevoye, dont aucun événement grave ne marque l'existence... ne peut intéresser que par la précocité de son talent, l'originalité de son caractère, le contraste de ses goûts et par le spectacle touchant d'un jeune poète qui, à peine sorti de l'adolescence, se place parmi les écrivains les plus remarquables de son époque, lance d'un jet la sève de son talent, l'épuise presque aussitôt et meurt à trente-trois ans, riche d'un nom inséparable de la gloire littéraire de son siècle.

Pour le reste, il exprime en d'autres termes l'opinion même de Boucharlat, quant aux poèmes de *Charlemagne*, d'*Alfred*, de *Goffin* et de *Belzunce*, avec seulement peut-être un peu plus de sévérité. Il ajoute que Millevoye n'a pas réussi dans sa version des *Dialogues des morts* de Lucien. Il admet, comme tous ses prédécesseurs, que la traduction des *Bucoliques* ne vaut rien et que celle de *l'Iliade* est « remarquable par la reproduction du mouvement et de la simplicité native de l'original. » Les poèmes dans la manière d'A. Chénier sont originaux tout en conservant un parfum d'antiquité. « Mais il faut surtout, conclut-il, chercher Millevoye dans l'élégie, le fabliau, le poème érotique, (*l'Anniversaire, la Chute des feuilles, la Demeure abandonnée, le Poète mourant* et *le Souvenir, Emma et Eginard, le Déjeuner* et *le Rendez-vous*). »

Un poète érotique, c'est bien ainsi, en effet, qu'on caractérise Millevoye, aux alentours de 1830.

Boulay-Paty, qui publie en 1834 son *Elie Mariaker*[1], donne à son héros, dont la conduite n'est pas toujours très austère, l'excuse de ressembler à Gœthe, à Gilbert, à Ronsard, à Chénier, à Millevoye. Le prestige dont le poète s'était entouré par sa vie brillante et facile n'était donc point encore éclipsé.

Vinet, critique toujours pénétrant et heureux dans ses expressions, formule, en 1836, ce remarquable jugement :

1. Paris, H. Dupuy, in-8°. Cf. p. XXVII. Elie Mariaker cite Millevoye au nombre de ses auteurs préférés (p. LXV) et lui emprunte deux épigraphes.

L'élégie... recevait de Millevoye un caractère nouveau et des couleurs variées. La carrière se ferma trop tôt devant ce poète amoureux de la perfection, qui a peu écrit et beaucoup travaillé. C'est lui surtout qui, sans système, mais avec réflexion, faisait doucement dériver la poésie vers des plages nouvelles où, prévenu par la mort, lui-même n'aborda pas[1].

La notice consacrée à Millevoye par Sainte-Beuve parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 1er juin 1837[2].

Trop docile aux conseils, trop ambitieux des lauriers académiques, Millevoye a beaucoup trop écrit, à l'avis du grand critique. Les *Discours en vers*, les *Dialogues* imités de Lucien, les *tragédies*, les *traductions* (même celle de *l'Iliade*) ne méritent plus l'honneur d'être examinés. « On y trouverait de la facilité toujours, mais trop d'indécision et de pâleur... La faible couleur est si passée que le discernement n'y prend plus ». Sainte-Beuve s'en tient à la « gloire aimable » de Millevoye, « à ce que sa seule sensibilité lui inspira, à ce qui fait de lui le poète de nos mélancolies et de nos romances. » *La Chute des feuilles*, c'est la « perle du recueil », c'est la « pièce de Millevoye » par excellence. Cette élégie et *le Poète mourant*, voilà tout, ou à peu près, ce que Sainte-Beuve admire dans l'œuvre de Millevoye. Il ne partage pas l'admiration de Pongerville pour les *Elégies antiques*, bien inférieures aux élégies « personnelles » du premier livre et aux poèmes d'A. Chénier. Il reconnaît pourtant aux romances un certain charme « prenant » auquel il comprend parfaitement que n'aient point été insensibles les jeunes gens et tout le public aux environs de 1812.

Après avoir nommé avec éloges la romance de *Mor-*

1. *Chrestomathie française*, Bâle, 1836 (première édition). Ce jugement est reproduit dans les *Etudes sur la litt. fr. au* XIXe *siècle*. Paris. 1849, 3 vol. in-8°, t. I, p. 10, et dans l'édition de Bruxelles de la *Chrestomathie*, 1866, in-8°, p. 124, note.

2. Elle figure en tête de l'édition Garnier (20 pages in-12). Voir ci-dessus, p. XI.

gane et *le Tombeau du poète persan*, le critique signale — et c'est la première fois que le rapprochement est indiqué depuis que le critique russe du *Télégraphe de Moscou* l'a saisi, en 1827, [1] — les rapports de Millevoye à Lamartine :

Pour les sentiments naturels, pour la rêverie, pour l'amour filial, pour la mélodie, pour les instincts du goût, l'âme, le talent de Millevoye est comme la légère esquisse, encore épicurienne, dont le génie de Lamartine est l'exemplaire platonique et chrétien [2].

Voilà exprimés maintenant tous les traits principaux de la physionomie littéraire de Millevoye, tel que le XIXe siècle se l'est représenté. Vingt ans après sa mort, en conséquence des analyses successives dont son œuvre a été l'objet de la part d'esprits rendus plus clairvoyants, dans leurs regards jetés sur le passé, à mesure que les nouvelles tendances de la poésie se sont réalisées, Millevoye est devenu ce qu'il paraît bien qu'il demeurera toujours : le poète de *la Chute des feuilles*. Toutes les autres parties de son œuvre admirées par les critiques de 1820 sont tombées en chemin ; pour les hommes de 1840, son bagage littéraire s'est considérablement allégé, et Sainte-Beuve a pensé porter le dernier coup à *Charlemagne*, à *Alfred*, aux traductions, aux pièces académiques. La plupart des critiques qui vont suivre se croiront tenus d'accepter son jugement. Ils feront leurs ses conclusions ou, s'ils s'abstiennent de le citer exactement, ils s'en inspireront néanmoins avec docilité.

1. Voir plus haut, p 331.

2. Sainte-Beuve revient plus tard à Millevoye pour le situer « entre Delille qui finit et Lamartine qui prélude ». (*Portraits littéraires*, 1844, t. I, p. 414), et il écrit encore, au t. XI des *Nouveaux Lundis* (p. 410) : « Millevoye rencontre et introduit un soupir de l'âme que n'avait pas l'élégie sensuelle de Parny ; il est, au fond, tout païen encore, mais déjà mélancolique, et d'une veine de sensibilité qui mène et achemine de loin à la première manière de Lamartine. »

C'est ainsi que Prosper Poitevin écrit, en 1839[1] :

Doué d'un talent facile, Millevoye s'essaya dans tous les genres de poésie, mais il ne réussit que dans les œuvres qui n'exigeaient ni une longue étude, ni un long travail, et qui naissaient de ses propres sentiments et de son inspiration personnelle... Ses poèmes de *Charlemagne* et d'*Alfred* et ses essais dramatiques pourraient disparaître de ses œuvres sans que la réputation de l'auteur en fût diminuée.

Alfred Michiels[2] range résolument Millevoye parmi « les penseurs distingués » qui, contre « les critiques arriérés », soutenaient « le parti du progrès ». Il en fait — trop catégoriquement — *un romantique*.

En 1844, Bernard Jullien[3] consacre aux œuvres de Millevoye une longue étude, soigneusement faite, sinon avec une grande largeur de vues, du moins avec le bon sens qui caractérise d'ordinaire ce critique.

Si Sainte-Beuve avait pu laisser quelques lecteurs aux poèmes de *Charlemagne* et d'*Alfred*, B. Jullien en veut détourner le dernier, lorsqu'il écrit :

Il est impossible de rien voir de plus médiocre; il n'y a pas, pour ainsi dire, d'action, et le peu qu'il y en a est si absurde qu'on est toujours tenté de jeter le livre... [*Alfred*] ce prétendu poème [est un] nouvel exemple du soin que doivent mettre les poètes à ne pas sortir du genre pour lequel la nature les a créés... (t. I, p. 238.)

Et pour quel genre la nature a-t-elle donc créé Mille-

1. *Petits poètes français depuis Malherbe jusqu'à nos jours.* Paris, Desrez, 1839, 2 vol. in-8°, t. II (Prosper Poitevin insère de Millevoye, dans ce recueil, *l'Amour maternel*, *l'Anniversaire*, *la Chute des feuilles* et *la Fleur*. Il a été donné de cette anthologie une autre édition, chez Didot, en 1865 (2 vol. in-8°, sous ce titre : *Cours pratique de littérature française*. C'est de cette édition (t. II, p. 71) que je transcris ma citation.

2 *Histoire des idées littéraires en France au* XIX*e siècle et de leurs origines dans les siècles antérieurs.* Paris. Coquebert, 1842, 2 vol. in-8°, t. II, p. 89 de l'édition de 1863, la quatrième.

3. *Hist. de la poésie française à l'époque impériale.* Paris, Paulin, 1844, 2 vol. in-18.

voye? On pourrait croire que c'est pour le « genre ennuyeux », auquel il s'est si longuement adonné dans ses pièces académiques (I, p. 234-238), « poèmes illisibles » où, sauf dans *le Voyageur*, « il n'a rien obtenu qu'un froid glacial » avec « toute la friperie des vieilles figures de rhétorique ». Mais non. Millevoye était capable de mieux. Assurément, le *Chant de Virgile*, quoique les vers en soient « bien tournés », n'est point un chef-d'œuvre, (I, 127-136). Mais les *Dialogues* imités de Lucien ne sont pas sans qualités, surtout le Ve, entre La Fontaine et l'abbé Aubert (II, 104)... Dans *les Jalousies littéraires*, « le poète s'est montré constamment neuf, piquant et varié » (II, 103). Le livre des Elégies antiques fait honneur à son auteur. *Danaé*, encore que gâtée par un anachronisme, et le *Combat d'Homère et d'Hésiode* sont de belles pièces (II, 111-112). Surtout, Millevoye a réussi dans l'élégie personnelle. Voilà le genre pour lequel la nature l'avait créé. B. Jullien place Millevoye (avec madame Dufrénoy) au premier rang des élégiaques de son temps. Après eux viennent Treneuil, Labouisse, M.-J. Chénier, Fontanes et madame de Vannoz (II, 86). *La Chute des feuilles*, « pièce achevée, et par le tour et par l'expression, et quant au sentiment mélancolique qui y domine », n'est déparée que par une seule tache : « Le dernier mot est mis pour la rime : un *mausolée* est un tombeau fastueux : par quel abus de langage est-il pris ici pour une simple fosse?... » (II, 107.)

Les poésies non élégiaques de Millevoye conservent pourtant des lecteurs et des admirateurs. H. Fonfrède, en 1846, le compare à Béranger[1]. L'année suivante, je vois imiter en vers latins l'épisode du lion de Florence, de *l'Amour maternel* :

1. Cf. *Œuvres de H. Fonfrède, recueillies par Ch. Al. Campan.* Paris, Ledoyen, 1846, t. IX, p. 209-220.

Près des murs de Florence, une coutume antique
Consacrait tous les ans une fête rustique... etc.

L'abbé Goulesque, dans son *Parnasse français-latin*[1], traduit ainsi :

Partibus Etruscis, Florentina haud procul ab urbe,
Rustica, more patrum, peragebant festa quotannis...

Le même épisode figure, avec *la Chute des feuilles*, en 1849, dans les *Morceaux choisis de littérature, Poésie*, de la « Bibliothèque pour tout le monde[2] ». Notons cependant que le poème qui contient le Lion de Florence a, ici, perdu son titre primitif et s'appelle *la Tendresse maternelle*. Ainsi en est-il parfois des pièces de monnaie qui nous arrivent déformées, précisément parce qu'elles ont beaucoup circulé.

De même, quant à la date de la composition du *Poète mourant* et quant au tempérament physique de Millevoye, des erreurs se sont accréditées dans le public, vers 1850. *Le Moniteur* s'en fait l'écho[3]. La légende racontée par Eugène de Mirecourt, d'après Bouilly, dans *le Livre des 400 auteurs*[4] n'est pas pour rétablir sur le second point la vérité, et voici un portrait de Millevoye tel qu'on se le représentait en 1858. Le sonnet suivant de E. de Sars est une curieuse transposition de *la Chute des feuilles* :

L'automne était venu, tout gardait le silence.
Jeune encor, mais pâli, consumé de langueur,
Pleurant les jours perdus d'une folle existence,
Tu songeais, Millevoye, au sort plein de rigueur.

Ah, si près de mourir, tu cherchais pour ton cœur
Un soupir dans les bois, un seul mot d'espérance,

1. Toulouse, Bon et Privat, 1847, in-12, p. 36-41. (Le passage comporte 24 vers français et autant de vers latins en regard).
2. Paris, Philippart, 1849, broch. in-16, p. 23-26.
3. 3 mars 1851.
4. Paris, 1850, gr. in-8°.

Un de ces chants émus qu'embellit la souffrance
Et dont le mourant seul sent l'intime douceur!

Soudain, tu vis passer dans la brume une femme,
Et celle dont l'amour avait brisé ton âme
S'éloignait du vallon où paissait un troupeau.

Mais déjà dans le deuil s'enveloppait la terre,
Et les feuilles tombaient, et, grave et solitaire,
Un vieux pâtre indiquait près du bois un tombeau [1].

Quelques traces de l'influence de Millevoye, à peu près à la même date, se manifestent également dans le recueil que publie Edouard d'Anglemont sous ce titre : *les Roses de Noël* [2]. Je me contenterai d'indiquer ici deux pièces : *les Premières feuilles* (p. 15) et *la Jument arabe* (p. 289). La première rappelle *la Chute des feuilles* et le *Poète mourant*, la seconde, *l'Arabe au tombeau de son coursier*.

Quitard, en 1861 [3], ne cherche point à déterminer l'école à laquelle peut appartenir Millevoye. Il se contente de se laisser charmer « par la douceur harmonieuse des sentiments et des images » dont les *Elégies* sont pleines. Il en reproduit sept dans son recueil, parmi lesquelles on remarque l'absence de *la Chute des feuilles*. Quitard, sans aucun doute, a jugé cette pièce trop connue.

Les traits principaux du jugement de Ch. Nodier (timidité excessive de Millevoye dans l'innovation) et de celui de Sainte-Beuve (manque de force et de passion) se retrouvent dans l'article écrit en 1862 par Charles Asselineau [4]. Ce qui, selon lui, a fait défaut à Millevoye

1. E. de Sars. *Sonnets, iambes, ballades*. Paris, Dentu, 1858, in-18.
2. Paris, Dentu, 1860, in-8°.
3. Quitard, *Anthologie de l'amour, extraits des poètes français depuis le* XVe *siècle jusqu'au* XIXe. Paris, Garnier, 1861, in-12, p. 446.
4. *Les poètes français. Recueil des chefs-d'œuvre...* Paris, Gide et Hachette, 1861-1863, 4 vol. in-8°, t. IV, p. 127-132. *La Chute des feuilles* et *la Résolution* sont publiés dans ce recueil.

pour être vraiment un poète, c'est surtout l'*art*. Millevoye n'était pas de génie suffisant pour créer une « langue poétique » et comme, d'autre part, son époque n'en avait pas de toute faite, l'*instrument* lui manqua. Et le critique conclut ainsi :

Cette *appréhension continuelle de l'excès, de l'accent, du relief*, a maintenu Millevoye, même aux meilleurs jours, dans une médiocrité qui devait le faire battre sur tous les points où il s'est donné des concurrents [1]...

...Cependant, paix aux hommes de bonne volonté, et surtout respect aux heureux. Malgré tant de défauts, malgré tant de faiblesses, le nom de Millevoye vivra. Il vivra comme celui de Rouget de Lisle, moins bon poète que lui, mais qui, dans un jour d'orage, put montrer à tous son visage à la clarté pénétrante de l'éclair. Petits ou grands, c'est quelque chose de trouver une *Marseillaise*. Millevoye a trouvé la *Marseillaise* des mélancoliques.

La Chute des feuilles une *Marseillaise*, cela est bien bizarre. Mais qu'importe ici la qualité de la comparaison? Ce qu'il faut remarquer, c'est que la valeur de cette élégie n'est point contestée, que son succès demeure égal et qu'elle paraît devoir rester la « pièce de Millevoye ».

A. de Pontmartin se demande les raisons de cette « vogue » persistante dans l'article qu'il consacre à Jean Reboul en 1864 [2]. Il estime que, bien plus encore que la perfection de la forme, ce qui fait vivre une œuvre dans la mémoire des hommes, c'est le sentiment qui l'anime. *La Chute des feuilles* est « de forme antédiluvienne », d'un style plus vieilli encore que *le Lac* de

1. Son *Poète mourant* est inférieur aux stances de Th. de Viau *Aux poètes de son temps*. Son apostrophe aux femmes, dans la même pièce, l'est à la strophe de Jos. Delorme : « Otez, ôtez bien loin... Doux charme par où j'ai péri » *Le Déjeuner* de Millevoye est inférieur à la pièce que Théophile Gautier intitule *Premier rayon de mai*, dans *la Comédie de la Mort* (d'après Asselineau).

2. A. de Pontmartin, *Jean Reboul*. Paris, Giraud, 1864, in-8°, p. 27 et suiv. Cette brochure est un tirage à part d'un article paru dans *le Correspondant*, le 25 juin de la même année.

Lamartine et que *l'Ange et l'Enfant* de Reboul. Et cependant, pas plus qu'à ces deux dernières pièces, les admirateurs ne lui manquent. C'est que *la Chute des feuilles* vient de l'âme et y va. « Pourquoi l'âme n'aurait-elle pas le don de communiquer à ce qui s'adresse à elle, quelque chose de sa durée ?... »

La même année, Emile Grimaud[1] reconnaît au talent de Millevoye un côté fin, léger, satirique, qui a produit quelques bons vers (les *Dialogues des morts*, les *Epigrammes*) bien qu'il ait été absorbé par le côté sentimental et élégiaque. Toutefois,

> ... quelque esprit que Millevoye ait pu montrer... en certains coins de ses œuvres, c'est toujours à la partie rêveuse, plaintive et mélancolique qu'il faut revenir et à cette *Chute des feuilles* qui domine toutes ses productions comme la flèche élancée d'un clocher de village domine les toits de chaume qui se groupent à ses pieds, et se montre seule aux regards, dans quelque direction que l'on se place.

La raison du succès de cette pièce, E. Grimaud l'indique en citant l'article, très récent alors, de Pontmartin.

« Millevoye, ajoute-t-il, a préparé Lamartine l'élégiaque, comme André Chénier a préparé Victor Hugo le lyrique. » Je veux l'admettre. Mais pourquoi Grimaud, toujours à propos d'A. Chénier, avance-t-il que Millevoye n'aurait pu dire en mourant, comme la victime de la Terreur : « *Pourtant, j'avais quelque chose là !* » Cette supposition que Millevoye « en quinze ans avait produit tout ce que l'on pouvait attendre d'une nature aussi délicate, qu'une plus longue existence et des œuvres nouvelles n'eussent rien ajouté à sa gloire » me paraît toute gratuite. Qui sait si le talent de Millevoye ne se fût pas renouvelé sous l'influence de Lamartine, par exemple, ou de Victor Hugo ?

1. F., p. 32-43 et *passim*.

Entre *les Plaisirs du poète* de Millevoye et la pièce de Victor Hugo qui commence par ces mots : « Le poète est un riche[1]... » un rapprochement semble s'imposer, en 1870, à Montalant-Bougleux[2].

Les sujets des deux poètes, écrit-il, ne diffèrent que dans la manière de les traiter... Hugo, virtuose, accumule les strophes pailletées, étale ses trésors. Millevoye est plus discret, plus concis, plus sobre, plus ému et plus humain...

En définitive, Montalant-Bougleux avoue préférer la pièce de Millevoye et note, pour terminer, que *les Plaisirs du poète* sont l'œuvre d'un jeune homme de dix-neuf ans, tandis que Victor Hugo a écrit les *Chansons des rues et des bois* dans sa pleine maturité.

Quoi qu'on pût dire de ce jugement et contre ce jugement, j'ai cru utile de le rapporter. Il prouve que Millevoye, mort depuis plus de cinquante ans, conservait toujours des admirateurs fervents.

Autre fait caractéristique. G. Wyndham, en 1873, veut donner un pendant à la traduction du *Lion de Florence* en vers latins qu'avait faite l'abbé Goulesque. Il traduit *la Chute des feuilles* en grec ancien : Ἡ Φυλλόῤῥοια[3].

A. Belhomme pensera intéresser davantage ses lecteurs en faisant figurer dans l'édition de ses poésies des vers français « imités de Millevoye », un centon du *Poète mourant* et de *la Chute des feuilles*[4].

1. Dans *les Chansons des rues et des bois*.

2. Montalant-Bougleux, *Effusions poétiques*. Versailles, 1870, in-16, p. 294-308.

3. G. Wyndham, ΕΜΜΕΤΡΑ ΕΜΜΕΤΡΩΣ, ΜΕΤΑΦΡΑΣΘΕΝΤΑ Ε'ΙΣ Τ'ΗΝ ΈΛΛΑΔΑ ΓΛΩΣΣΑΝ Τ'ΗΝ ΆΡΧΑ'ΙΑΝ. Paris, Maisonneuve (1873) broch. in-8°. L'exemplaire de la bibliothèque d'Abbeville porte cette dédicace manuscrite : « A M. Auguste Barbier, un des membres de l'Académie française, πανευλαβῶς, ὁ μεταφράσας, G. Wyndham. » Le recueil comprend 4 autres traductions en grec de fragments ou poèmes de Byron, A. Chénier, Aug. Barbier et Louis Ménard.

4. Belhomme, *Poésies*. Paris, Chamerot, 1876, in-18, p. 6-7. Ces vers sont datés de 1830.

J. Nescio, qui écrit en 1874, caractérise ainsi Millevoye :

Un poète délicat et gracieux, sentimental et honnête et dont la muse pudique, sinon chaste, sut toujours s'écarter des mauvais lieux poétiques et ne traîna jamais sa robe dans la fange de ses contemporains... Sans avoir la verve de Parny, sans manier le vers avec autant de prestesse, Millevoye n'en a pas moins un grand charme dans ses Elégies et dans ses Ballades dont le sentiment vaut mieux que le style. *Faible, maladif et tendre*, il est de la race de ces poètes qui n'ont laissé que quelques vers suffisants pour leur douce renommée, un parfum intellectuel pour toute trace dans les lettres, une larme si bien enchâssée qu'elle deviendra perle, une rime aux échos, une chanson aux amants [1].

Ce critique a lu Sainte-Beuve et s'en souvient. Fr. Godefroy [2] répète, après Boucharlat, que Millevoye fut un disciple de Delille et de Fontanes, après Sainte-Beuve qu'il fut un précurseur de Lamartine. Il ajoute que, par d'autres côtés de son talent, il rappelle Florian, mais qu'il manqua toujours d'accent et de relief :

Il appréhendait par-dessus tout l'excès et s'efforçait de se maintenir dans une sorte de juste milieu poétique, évitant la couleur et l'originalité sous prétexte de modération et de bon goût [3].

Tout est *médiocre* dans son œuvre. A part *la Chute des feuilles*, *le Poète mourant* et *l'Amour maternel*, rien de ce qu'il a écrit « ne mérite une mention spéciale ». Cependant, termine le critique,

si Millevoye ne contribua pas à préparer la grande révolution littéraire du XIXe siècle, il eut du moins sur ses devanciers l'avantage d'être un poète et non un artisan de rimes plus ou moins habile.

1. J. Nescio. *La littér. fr. sous les deux Empires*. Paris, Bonhoure, 1874, in-8°, p. 26-27.

2. *Poètes français des* XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles*. Paris, Gaume, 1873, et *Histoire de la littérature française*. Paris, Gaume, 1879, 10 vol. in-8°, t. II, p. 16 et suiv.

3. C'est l'opinion exprimée ci-dessus par Ch. Asselineau.

Gustave Merlet[1], après une lourde plaisanterie à propos du poème de *Charlemagne*[2], venant à examiner les autres productions de Millevoye, rend ses guides littéraires seuls responsables des erreurs qui risquèrent de l'égarer (c'est-à-dire des Discours, des Dialogues, des Traductions, des Pastorales, des Héroïdes, « jeux descriptifs renouvelés de l'abbé Delille... que le vent a emportés bien loin » (I, p. 420).

« Il ne reste à Millevoye qu'une larme, » continue-t-il, On sait assez de quelle pièce entend parler ici le critique. Suivent des regrets imités de Sainte-Beuve sur la brève destinée du poète (I, 419), des éloges pour ce que contient de germes féconds la poésie de Millevoye (I, 421).

Pourquoi donc faut-il que G. Merlet attribue à notre auteur (I, 507) *le Règne de la Terreur, la Mort de Brunswick* et *le Voyage de Varennes?* Aurait-il feuilleté d'un doigt distrait ses recueils? Ces trois pièces sont de Théveneau[3]. Il est fâcheux de penser que ce sont elles, peut-être, qui armèrent la rigueur de Merlet contre le pauvre poète.

L'année 1880 paraît marquer pour le nom de Millevoye le commencement d'un regain de vie. Le bibliophile Jacob donne une édition en trois volumes de ses œuvres « complètes ». C'est une date, dans l'histoire de la fortune posthume de Millevoye, que cette publication. En tête du premier volume, figure une notice de Charles Louandre, fils du biographe de 1829[4].

1. *Tableau de la littérat. franç. de 1800 à 1815.* Paris, Didier, 1878-1883, 3. vol. in-8°.

2. « Dans sa languissante ébauche de *Charlemagne à Pavie*, Millevoye s'époumonna vainement et dut aggraver sa phthisie par les efforts qu'il fit pour enfler sa trompette » (t. I, p. 169).

3. Théveneau, *L'Illusion, poème, précédé du Règne de la Terreur, du Voyage du Roi à Varennes... suivi... de la mort de Brunswick...* Paris, Guillaume, 1816, in-18.

4. Cf. Avant-propos, p. XI.

J'en extrairai quelques lignes ; l'idée qu'elles contiennent n'est pas nouvelle mais elle est juste et exprimée d'une façon assez heureuse et assez forte; l'auteur vient de parler de la diversité des genres traités par Millevoye. Il continue :

Ses vers sont tout à la fois l'écho de l'école du XVIIIe siècle et le prélude de la nouvelle école. Tantôt il s'arrête devant les vieilles barrières classiques, tantôt il les franchit; mais il n'ose pas les rompre et personne n'a subi d'une manière plus regrettable l'influence du milieu où il a vécu et des modes littéraires (p. XV).

Dans sa traduction d'Homère,

Millevoye s'en est approché d'aussi près que le comporte le génie des deux langues... et l'on peut dire qu'il n'a point encore été surpassé.

Moins dédaigneux que beaucoup d'autres, Ch. Louandre a lu les tragédies de Millevoye. Il juge même bien choisis les sujets de *Corésus*, d'*Ugolin*, de *Conradin*, et, à son avis,

quoique ces pièces ne s'écartent pas des données poétiques de l'époque à laquelle elles ont été écrites, on y trouve encore, principalement dans *Conradin*, des vers éclatants, des situations fortement dessinées, et quand on songe que Racine a débuté par *la Thébaïde* et qu'il a donné *Phèdre* comme couronnement à son théâtre, on s'étonne que la critique se soit montrée aussi sévère pour des essais qui, en bien des pages, étaient plus que des promesses (p. XVI et XVII).

Voilà un bien gros correctif apporté aux jugements précédemment exposés. Ch. Louandre a-t-il voulu compenser par là l'omission des tragédies que fait précisément le bibliophile Jacob dans son édition?

Il faut noter encore une opinion exprimée par Charles Louandre dans cette préface :

De plus longs jours auraient sans doute porté Millevoye sur les plus hauts sommets de l'art *parce qu'il avait tout pour y parvenir*... (p. XV).

Emile Grimaud, on l'a vu, pensait tout le contraire.

En 1883, l'Académie d'Amiens, probablement au regret d'avoir laissé à d'autres l'honneur de mettre au jour une édition complète du poète abbevillois, propose pour sujet de prix une étude sur la vie et les œuvres de Millevoye. C'est le travail de M. Ledieu qui est couronné[1]. De ce livre, paru en 1886[2], je n'ai rien à dire ni à citer ici, la modestie de l'auteur l'ayant fait s'effacer à peu près constamment devant l'autorité des critiques ses devanciers, de Pongerville, Louandre et Sainte-Beuve.

Sans doute, pourtant, le *Millevoye* de A.-E. de l'Etoile[3], s'il eût été présenté au même concours, n'eût pas disputé la palme au lauréat. Ce n'est, en effet, qu'un travail rudimentaire, sous l'apparence d'une brochure « populaire » et peu élégante ; mais ce caractère même doit retenir ici l'attention. Dans cette « édition à bon marché » sont joints à la biographie de Millevoye ornée d'un portrait, trois « récits tirés de ses poèmes » (*Goffin, la Peste de Marseille, la Mort de Rotrou*), et quatre poésies (*la Chute des feuilles, l'Anniversaire, le Poète mourant, Priez pour moi*). Or, on ne tire d'éditions à bon marché que des ouvrages dont le succès auprès du public n'est pas éteint. La composition du petit volume de A.-E. de l'Etoile est caractéristique.

Un précurseur : tel apparaît Millevoye aux yeux de J. Charpentier qui écrit en 1884[4] :

En dehors même de ce rayon dont le génie de Chateaubriand éclairait ceux qui l'entouraient, il y avait, sur la fin de l'Empire, comme un souffle nouveau de renaissance poétique, un filon secret qui semblait se rejoindre aux inspirations, trop tôt éteintes,

1. Le rapport de M. Max. Lecomte sur l'attribution du prix figure au tome X (1883) des *Mémoires de l'Académie d'Amiens*.

2. Cf. Avant-propos, p. XII.

3. *Millevoye. Notice biographique et récits tirés de ses poèmes*. Lille et Paris, J. Lefort, 1884, in-8°, 72 p.

4. J. Charpentier. *La littér. franç. au* XIX*e siècle*. Paris, Garnier, 1884. in-12, p. 60.

des Malfilâtre et des A. Chénier. Un lauréat académique, Millevoye, trahit parfois cette fraîcheur et comme cette aube poétique inattendue. Non seulement dans le chant du *Poète mourant*, qui est comme un souvenir de la *Jeune Captive* et un prélude des *Méditations*, mais dans toute l'œuvre de Millevoye, circule comme un air matinal et pur de renouveau.

La Chute des feuilles est, aux yeux de M. G. Pellissier, la meilleure œuvre du poète :

Versificateur élégant et harmonieux, Millevoye s'est immortalisé par une seule pièce, et ce qui en fait tout le charme, c'est je ne sais quelle douceur alanguie[1].

Brunetière[2] range Millevoye parmi les *petits lyriques* à cause du peu d'originalité des idées qu'il exprime sur la Nature, l'Amour et la Mort, les trois grands thèmes lyriques de l'humanité.

En 1897, M. H. Potez consacre à Millevoye un des plus importants chapitres du bel ouvrage que j'ai eu déjà l'occasion de citer[3]. On peut dire qu'il reprend de fond en comble l'étude de la vie et des œuvres du poète.

Successivement, en allant des moins bonnes aux meilleures, M. Potez examine les diverses productions de Millevoye : les pièces de concours; les tragédies et les épopées; les poèmes où se révèle l'esprit de l'auteur (dialogues, épigrammes, etc.); enfin les Elégies, exotiques (IIIe livre), antiques (IIe), modernes et personnelles (Ier).

Docile — trop docile — à suivre les préceptes de la « rhétorique régnante », Millevoye s'est attaché à « traiter les genres qu'on traitait autour de lui ».

« Pur classique » dans *la Bataille d'Austerlitz*, il trouve dans *Belzunce* « quelques accents qui font prévoir Lamartine » (p. 440-441).

1. G. Pellissier. *Le mouvement littér. au* XIXe *siècle*. Hachette, 1889, in-12, p. 71.

2. *Evol. de la poésie lyrique au* XIXe *siècle*. Paris, Hachette 1894. 2 vol. in-16, t. I, p. 129.

3. *L'Elégie en France avant le romantisme, de Parny à Lamartine.*

Le fabliau d'*Emma et Eginard* offre encore « bien de la grâce » dans les romances qu'il contient (« Heure du soir est aurore d'amour ») (p. 441). — *Charlemagne* n'est sans doute point une épopée de grand souffle. « Il n'y faut point chercher la haute et sévère inspiration de *la Chanson de Roland.* » Cependant le poète connaît

Les doux accents d'amour et de féerie.

« Il a, pour peindre les prestiges et les enchantements de Morgane, des vers chatoyants, changeants et nuancés... »

Et M. Potez de citer d'assez longs extraits du chant Ier de ce poème qu'on déclarait illisible — peut-être parce qu'on ne l'avait point lu avec la patience de M. Potez — vers 1840. — De même, dans *Alfred*, qui n'est « guère plus épique » et n'est point, à beaucoup près, un chef-d'œuvre, on pourrait découvrir des vers colorés, des passages évocateurs, (p. 443-444).

Les tragédies « ne font pas regretter en Millevoye un poète dramatique ». Dans *Conradin*, pourtant, « peut-être y a-t-il quelque mouvement et, en le lisant, songe-t-on parfois, de bien loin, au *Lorenzaccio* de Musset » (p. 444). — Les *Dialogues des morts* imités de Lucien et les *Nouveaux dialogues* sont « plus dignes d'estime. Dans les dialogues originaux, on trouve d'amusants couplets. » — Mais le critique a hâte d'arriver aux Elégies. Celles du IIIe livre, les « exotiques », ne sont que de timides essais de renouvellement du fond et d'introduction de la couleur locale dans le style, cela dit sans préjudice des qualités de « douceur harmonieuse » qui se manifestent dans *le Mancenillier*, *le Tombeau du poète persan*, et de la largeur solennelle de l'hymne au *Phénix*, (p. 452).

Les élégies antiques (IIe livre) ont quelque chose « d'aisé, de fin et de lumineux » qu'a communiqué à Millevoye le contact du génie grec et du génie d'André

Chénier. Il n'a pas, sans doute, « la splendeur, la fraîcheur » de ce dernier. M. Potez remarque, après J.-M. de Heredia, que Millevoye manque en particulier du « sens du nom antique, ample et sonore », et que ses vers « ne sont point articulés, vibrants, chantants comme ceux de son maître ». Mais il rencontre « des passages de grâce et de couleur antiques dans *la Jeune épouse*, *les Adieux d'Hélène*, *Danaé*, *Homère mendiant*, et parfois il trouve un beau mouvement héroïque et belliqueux » (*Stésichore*), (p. 452-454).

Dans les élégies « personnelles », M. Potez discerne fort bien le mélange de tradition classique et de nouveauté d'inspiration, ou, si l'on peut ainsi parler, de *Parny* et de *Lamartine*, que plusieurs ont signalé déjà et qui caractérise Millevoye. Quoique un peu trop d'ingéniosité entache parfois certaines pièces (*la Demeure abandonnée* par exemple), où pourtant le sentiment est vif et profond, toutes offrent de grandes qualités de délicatesse et de grâce en quelque sorte fluide (p. 458-468). Elles constituent la meilleure partie de son œuvre et presque un chef-d'œuvre; Millevoye, quand il mourut, « avait déjà donné plus que des promesses : il était l'auteur des Elégies » (p. 439).

En résumé, Millevoye, pour M. Potez, est « l'élégiaque type de la période impériale » (p. 361).

> En lui se marient harmonieusement l'inspiration aimable qui finit et l'inspiration rêveuse qui commence... Mais il n'intéresse pas seulement par les tendances qu'il représente. Il a son génie propre. Avant Loyson, avec un talent plus un, moins composite, une originalité mieux dessinée, *il est le poète poitrinaire*, le poète mort jeune, le poète aimé des dieux, qui laisse dans la mémoire des hommes un attendrissant souvenir. Il réalise un type et même, comme on dirait aujourd'hui en style d'atelier, « crée un poncif », ce qui, en définitive, est une forme incontestable de la gloire. Faite de peu, mais fort aimable, son immortalité persiste. (p. 423-424).

Le jugement de M. Potez est en somme fort sympa-

thique à Millevoye. Peut-être des affinités de tempérament disposaient-ils ce critique à la bienveillance.

Ces affinités-là semblent tout à fait absentes chez M. Louis Bertrand qui, la même année, dans un travail non moins intéressant et de non moindre portée[1], juge au contraire Millevoye avec une sévérité grande :

Parmi ces petits poètes, écrit-il, il en est un dont la critique a toujours parlé avec une certaine indulgence affectueuse : c'est Millevoye, le poète poitrinaire, l'auteur de *la Chute des feuilles*, et ainsi le peu de talent qu'il avait eu a été singulièrement exagéré. A part une sentimentalité pleurnicheuse qui s'épanche dans ses élégies, il est impossible de lui découvrir une originalité quelconque. Comme tous les autres, c'est un versificateur et un traducteur. Ce fut un nourrisson académique, composant religieusement pour tous les concours, avec Victorin Fabre, un autre poète lauréat, et remportant toujours au moins un accessit.

... Il pille effrontément André Chénier... mais, comme le procédé est différent! Bien qu'il ait traduit *les Bucoliques* de Virgile, et mis en vers quelques odelettes d'Anacréon, il n'a pas, comme son modèle, la familiarité et la connaissance approfondie des poètes anciens; il n'en a pas surtout l'intuition : son antiquité n'est qu'un placage de Chénier appliqué sur des sujets antiques...

La sympathie que porte à A. Chénier M. Louis Bertrand l'entraîne jusqu'à quelque injustice à l'égard de Millevoye. Je ne crois pas qu'on puisse qualifier sa sentimentalité de « pleurnicheuse ». Millevoye « pleure » sincèrement, mais comme on pleurait de son temps, voilà tout.

« Comme ces peintres qui refont plusieurs fois le même tableau, Millevoye reprit sa *Chute des feuilles* en détail et donna la menue monnaie de sa pièce d'or », écrit M. Aug. Bourgoin en 1899[2]. De même, l'article de M. Bourgoin pourrait bien n'être que la menue monnaie de Sainte-Beuve et de M. Bertrand. Après Sainte-

1. L. Bertrand. *La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du* XVIII*e siècle et les premières années du* XIX*e en France*. Paris, Hachette, 1897, p. 347-348.

2. Au t. VII de l'*Hist. de la littér. fr.* de Petit de Julleville. Paris Collin, ch. III : *La littér. du Premier Empire*, p. 135-136

Beuve, qu'il cite parfois, il refuse à Millevoye « la passion vraie » et ne le présente que comme un « épicurien » poète ; à Sainte-Beuve il *emprunte* cette expression que *la Chute des feuilles* « marque un moment » dans l'histoire de la poésie française. Avec M. Bertrand, qu'il ne nomme pas du reste, M. Bourgoin déclare que Millevoye « pleurniche » et qu'en imitant André Chénier, il le « pille sans vergogne ». A cela il ajoute que *Charlemagne à Pavie* (G. Merlet l'avait appelé une « languissante ébauche ») est un « lamentable avortement » (p. 129); il ne veut voir enfin en Millevoye qu'un « poète mondain rimant par accès, à ses heures », une manière d'*amateur*. A peine M. Bourgoin aperçoit-il « un premier rayon de romantisme héroïque et chrétien dans le *Beau Loys* ». Pour le reste, la poésie de Millevoye ne lui semble pas plus faire présager la poésie romantique « par l'inspiration que par la langue ». Jugement beaucoup trop sévère, à coup sûr, et probablement appuyé sur une étude insuffisamment directe et patiente de l'œuvre de Millevoye.

M. V. Jeanroy-Félix[1], après avoir salué dans Millevoye un précurseur de Lamartine, raille assez lourdement son souffle court et son style troubadour « maladroitement archaïque ».

Ce style « troubadour » de Millevoye — M. E. Barat[2] le reconnaît — est bien encombré de « vieilles élégances », périphrases, expressions créées, exclamations, allégories, personnifications. Cependant, comme « la sincérité du sentiment doit aider au triomphe de l'expression sincère et directe, et comme « il est arrivé à Millevoye d'être ému », le poète en a été récompensé par la trouvaille de « quelques traits de nature, de

1. V. Jeanroy-Félix. *Nouvelle histoire de la litter. française*. Paris, Bloud et Barral, s. d. (vers 1900), 4 vol. in-8°, t. I, p. 471.

2. Emmanuel Barat. *Le style poétique et la révolution romantique*. Paris, Hachette, 1904, in-8°, p. 58-59.

quelques détails vus » qu'il a mis jusque dans ses élégies érotiques. M. Barat cite ces trois vers du *Retour* :

Un doux souvenir dans son âme,
Dans ses yeux une douce flamme,
Une *feuille* dans ses cheveux.

et il ajoute : « Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces gracieux vers, c'est la feuille. » Et plus loin : « C'est quelque chose qu'on puisse louer chez Millevoye une nature parfois moins artificielle » (que chez les poètes du XVIIIe siècle). Cependant « il ne faudrait pas insister ni chercher dans cet estimable poète mort jeune des signes précis et nombreux d'une réforme dans le style, il n'y en a pas. » Du moins y en a-t-il quelques-uns. Il faut savoir gré à M. Barat de l'avoir découvert.

M. Ernest Dupuy[1] ne se défend pas d'admirer *la Chute des feuilles*. C'est une « élégie bien conduite ». Le sentiment qu'elle exprime « se trouve être moins personnel qu'on ne se le figure ». Mais Millevoye a écrit d'autres pièces, qui sont « achevées » et qui

restent belles dans leur genre, même après le puissant effort de lyrisme des poètes nouveaux venus qui les fit oublier. La *Prière à la nuit*, par exemple, originale imitation d'une épigramme antique, peut être prise pour modèle de cette poésie intermédiaire entre le sensualisme tout païen d'érotiques comme Parny et la passion, ou attendrie ou douloureuse, de l'amour, telle que des jeunes gens dominés par le souvenir de Werther, de René et de Manfred, pouvaient la peindre.

A propos des traductions de Millevoye, M. E. Dupuy écrit encore :

La limpide rapidité du vers latin s'y obscurcit, s'y alourdit un peu ; le charme exquis du texte grec souvent s'y atténue, mais les vers heureux n'y sont pas rares, des vers d'églogue purs et frais dont le secret paraissait oublié (p. 310).

1. E. Dupuy. *La jeunesse des romantiques*. Paris. Soc. fr. d'impr. et de libr., 1906, in-12, p. 308-309.

Enfin, à propos des inspirations que Millevoye demanda plusieurs fois à la Bible, le critique formule quelques observations tout à la louange du poète (p. 315-316).

Ainsi la « presse posthume » de « l'auteur de *la Chute des feuilles* » était devenue sensiblement meilleure depuis quelque temps, lorsque M. Faguet, dans le cours qu'il professait à la Sorbonne sur *les Poètes français*, aborda de nouveau, en 1905, l'étude de la vie et des œuvres de Millevoye[1].

Lui aussi le fit avec bienveillance, et je n'ajouterai pas avec une sagacité, une pénétration de vues et un bonheur d'expressions qu'on sait assez qu'il est seul à posséder.

Après une courte biographie et un croquis en quelques traits du portrait physique et moral du poète, d'après Ch. Nodier, M. Faguet indique tout de suite la part d'influence qu'il faut attribuer à Millevoye sur ses contemporains et sur ses successeurs : une assez grande part. Puis il examine le *Discours sur l'Elégie*, où le poète décrit précisément le type d'élégie qu'il a réalisé, et nous entrons dans l'étude proprement dite de ses ouvrages.

Ils sont nombreux et de genres très divers. M. Faguet les classe en quatre groupes : poèmes didactiques, poèmes historiques et héroïques ; traductions ; satires et élégies.

Le genre didactique, Millevoye a cherché à le renouveler à sa façon, en essayant d'y introduire le dialogue (*Dialogue entre la Rime et la Raison ; Nouveaux dialogues des morts : Voltaire et Frédéric, La Fontaine et l'abbé Aubert*). De l'agrément, de l'ingéniosité, de l'esprit, « une certaine finesse enjouée et vraiment

1. Ses leçons ont été publiées dans la *Revue des cours et conférences* (Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr.), n^os des 15 novembre, 29 novembre, 20 décembre 1906 et 3 janvier 1907.

charmante », voilà ce qu'on trouve dans ces écrits à défaut d'une très grande originalité.

Dans ses poèmes historiques et épiques (*Charlemagne, Alfred, Emma et Eginard, la Mort de Rotrou, Belzunce,* etc.) Millevoye « cherche à s'inspirer, comme l'a fait Voltaire, tantôt de Virgile ou de Lucain, tantôt de l'Arioste »... En réalité, « il n'a rien de ce qui constitue le poète épique : il est lent sans majesté et ses descriptions ne sont guère pittoresques... Le principal intérêt de ses poèmes réside dans les *romances* qu'il y a introduites » ; cependant, dans *la Mort de Rotrou*, le morceau de l'arrivée du héros à Dreux :

> O revers! Dreux périt sous un mal destructeur.
> Rotrou frémit, etc...

est « d'une belle facture, correcte et sobre et pathétique en même temps », et la fin de la pièce « a une certaine ampleur ».

Dans la traduction des *Bucoliques*, M. Faguet, moins sévère que les contemporains de Millevoye et que beaucoup de leurs successeurs, découvre d'heureux passages (Egl. I, *Mélibée :* « Heureux vieillard, etc... »; Egl. VI, *Silène :* « Il chantait ce grand vide... ») et reconnaît à Millevoye « beaucoup de talent... beaucoup d'adresse et d'ingéniosité. » Même bonheur dans sa traduction de *l'Iliade* (début du premier chant en particulier), traduction « très distinguée » où la grandeur du récit homérique est sentie et rendue avec assez de force, sans que l'exactitude littérale en ait souffert. — Quant à sa traduction de *l'Amour mouillé* (déjà traduit par Ronsard et La Fontaine), pour être plus sèche que chez ce dernier, elle peut néanmoins « très bien supporter la comparaison avec celles de ses deux illustres devanciers. »

« Millevoye n'a point le tempérament d'un satirique ». Ses satires sont sans méchanceté mais « plates et

lourdes ». L'intention de la *Satire des Romans du jour* est excellente, mais l'ouvrage « n'est pas d'une vigueur très originale ». Les *Etrennes aux sots* offrent quelques traits d'une « malice agréable ». (Le passage contre madame de Genlis.)

« Les Romances et les Elégies constituent la partie la plus durable de l'œuvre de Millevoye. » *L'Arabe au tombeau de son coursier, la Gazelle, la Colombe*, malgré un peu de « rembourrage » dans le milieu de la première pièce, un peu de sentimentalité banale dans la seconde, sont charmantes. Il en est de même de *la Fiancée*, romance « qui a le caractère de nos vieilles ballades ».

Dans les Elégies, Millevoye se révèle « un élève très direct d'André Chénier ». M. Faguet examine d'abord celles où Millevoye se montre versificateur habile, virtuose, (*La Veille, le jour et le lendemain*, « heureux entrelacement de traits d'esprit et de traits de sentiment »; *le Bois détruit* où « tel vers fait songer à *la Tristesse d'Olympio* »; *l'Inquiétude*, dont le trait final est « d'un très bel effet »; *le Combat d'Homère et d'Hésiode*, *Danaé*, qui sont « dignes de rivaliser avec les meilleurs passages analogues d'André Chénier », où Millevoye « se révèle à la fois grand poète et habile versificateur »; *le Départ d'Eschyle*, *la Sulamite*, très belles pièces), puis les élégies « dans lesquelles le poète s'est inspiré de lui-même » : *le Poète mourant, Priez pour moi, la Chute des feuilles* enfin, à laquelle M. Faguet en veut d'être prise toujours pour un chef-d'œuvre *isolé* dans le recueil de Millevoye.

Elève brillant d'André Chénier, novateur à certains égards, précurseur du romantisme, tels sont les caractères du poète, à qui M. Faguet, en terminant, déclare que nous devons « quelques-uns des beaux vers de notre littérature ».

J'ai analysé longuement cette étude et j'en ai reproduit toute la substance. Je le devais. A cause de l'autorité de son auteur d'abord. Ensuite parce qu'elle est la plus récente. Enfin parce que c'est en l'écoutant, dans un des amphithéâtres de la Sorbonne, que l'idée se précisa en moi de consacrer à Millevoye le présent travail.

*
* *

« Reboul se dépitait parfois en songeant que, pour l'immense majorité du public, il était resté le poète de *l'Ange et l'enfant,* publié par *la Quotidienne* en 1822[1]. » Soumet, alors qu'il écrivait laborieusement sa *Divine Epopée*, se fût fâché peut-être si on lui eût annoncé que *la Pauvre fille* seule irait à la postérité. Plus récemment, ne voyions-nous pas le doux Sully Prudhomme froncer le sourcil lorsque quelqu'un croyait le devoir louer d'avoir écrit *le Vase brisé?*

Je ne pense pas que Millevoye ait jamais prévu le long succès de *la Chute des feuilles,* ni qu'il ait témoigné pour cette pièce une particulière affection. Mais, qu'il l'ait souhaité ou non, il est et demeurera le poète de *la Chute des feuilles.* Ces vers sont les seuls du poète qui, depuis cent ans qu'ils sont composés, n'ont été dénigrés par aucun critique. Pour le reste, on a pu voir à quel point les avis furent partagés.

Dans l'ensemble, l'œuvre de Millevoye, assez bien accueillie de ses contemporains, a été placée un peu trop haut par ceux qui, comme Jean Dumas, vers 1820, écrivent encore sous le coup de l'émotion causée par la mort du poète. La mort prématurée d'un auteur prédispose toujours à l'indulgence.

Millevoye devra déchoir de ce rang. Vingt ans après,

1. A. de Pontmartin : *Gazette de France.* 20 avril 1889.

vers 1840, la critique est devenue plus sévère. Elle n'a pas connu l'homme et ne regarde que les ouvrages. En outre, le romantisme est venu. Dans le tourbillon des chefs-d'œuvre, peu s'en est fallu que les feuilles mortes de Millevoye ne fussent emportées. Mais elles ont surnagé.

Aujourd'hui, depuis quelque quinze ans, le nom de Millevoye paraît jouir d'un regain de faveur. Je ne voudrais pas dire qu'il a profité de la vogue renaissante du « style empire » que l'on constate dans l'ameublement, le costume et le « bibelot ». Je ne dirai pas non plus que nous manquons de grands poètes et qu'il nous faut, à cause de cela, « exhumer » les oubliés et leur découvrir du talent, coûte que coûte. Je crois plutôt que si Millevoye est prisé davantage c'est qu'il a été mieux étudié, plus patiemment lu. Peut-être aussi le délai d'un siècle est-il nécessaire pour mettre au point le jugement sur l'œuvre d'un écrivain.

L'influence de Millevoye sur ses successeurs n'est point négligeable. Les poètes de 1830, je l'ai prouvé, ont pratiqué ses œuvres, et les plus grands, les plus riches de leur propre fonds, ne laissent pas d'être ses débiteurs. Quant aux autres, aux *minores* et aux *minimi* du XIXe siècle, qui dira combien de *Chutes des feuilles* et de *Poètes mourants* ils ont refaits, sous ces titres mêmes ou sous d'autres titres, et parfois inconsciemment? Il m'était impossible, on le comprendra, de dépouiller leurs œuvres pour dresser ici une liste qui forcément fût demeurée incomplète et qu'on eût avec raison trouvée fastidieuse. C'est assez, je pense, d'avoir indiqué, à différentes dates, par une citation, que l'influence de Millevoye persistait. Ainsi, pour juger de la qualité du sous-sol sur une vaste étendue, suffit-il d'un coup de sonde donné par intervalles.

Que nombre de génies ou de talents aient, durant le XIXe siècle, plongé leurs racines — s'il est permis de

s'exprimer de la sorte — jusque dans le *sol* de Millevoye, il n'en faut pas douter et je terminerai ce chapitre en évoquant un curieux et charmant témoignage. Le regretté André Theuriet a écrit dans ses *Souvenirs :*

Ce fut mon père qui, sans le vouloir, me fit pour la première fois sentir la musique et l'enchantement du rythme poétique. Un soir d'hiver, pendant que ma mère surveillait des marrons qui rissolaient sous la cendre et tandis que j'achevais mes devoirs à la lueur d'une lampe quinquet, on vint, je ne sais comment, à parler de quelqu'un qui composait des vers. Ce mot de « vers » ayant pour moi un sens mystérieux, j'en demandai l'explication. Mon père me fit comprendre, du mieux qu'il put, la différence qui existe entre les vers et la prose, et m'initia sommairement aux secrets du nombre et de la rime. Cette façon de parler en rimant me parut quelque chose de merveilleux.

— Et toi, lui dis-je, saurais-tu écrire en vers?

— Mais oui, répondit-il en riant.

Il prit une feuille de papier et y crayonna ces quatre vers :

Tombe, tombe, feuille éphémère,
Voile aux yeux ce triste chemin,
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain...

Je demeurai ébahi. Ce quatrain avait une mélodie, un mouvement, un je ne sais quoi qui me charmaient, et j'étais plein d'admiration pour mon père qui l'avait si facilement improvisé.

— Comment, m'écriai-je, c'est toi qui as trouvé cela?

Mais il était trop sincère et scrupuleux pour me laisser longtemps sous le coup d'une mystification.

— Non, reprit-il, ces vers ne sont pas de moi; ils ont été composés par un poète nommé Millevoye, qui est mort très jeune.

— Mort de misère, probablement, ajouta ma mère, à qui l'hôpital apparaissait comme la fin naturelle des poètes.

Mais elle aurait bien pu prêcher pendant des heures contre la poésie et les poètes, le coup avait porté. Ces quatre vers avaient produit en moi une secousse dont les vibrations devaient se prolonger indéfiniment; ç'avait été comme le *clinamen* qui pousse les molécules les unes vers les autres et détermine la cristallisation[1].

1. *Souvenirs des vertes saisons.* Paris, Ollendorf, 1904, 1 vol. in-18, p. 19.

Le poète de *la Chute des feuilles*, déterminant le premier éveil de la vocation chez l'auteur du *Chemin des bois !* Il y a, dans l'histoire littéraire, de ces rencontres, de ces affinités merveilleuses.

CONCLUSION

Très bien doué quant à l'esprit et quant au cœur, Millevoye eût pu prétendre à un rang élevé dans l'histoire de notre littérature. Il avait l'intelligence vive, le sens droit, le goût difficile, l'âme délicate, les sentiments hauts et nobles, tout ce qui fait les grands poètes.

Il a eu un tort ou un malheur, celui de ne pas laisser suffisamment agir en lui ses excellentes qualités. Il a toujours trop pris des autres le mot d'ordre. Les critiques de son temps l'ont mal dirigé, presque égaré. Millevoye est venu, comme a dit Charles Nodier, dans un temps difficile.

De plus, il est mort trop jeune. Il n'avait pas donné toute sa mesure. A peine son printemps s'achevait-il, que « son hiver s'est approché ». Il n'a pas eu d'automne, et, s'il est vrai que de la magnificence d'avril on peut induire la munificence d'octobre, il faut le regretter. La sympathie est nécessairement à la base du jugement qu'on essaie de porter sur ce poète.

Byron a écrit dans ses mémoires : « Qu'est-ce que la poésie? C'est le sentiment d'un ancien monde et celui d'un monde à venir. » A entendre cette définition comme je pense qu'il n'est point impossible de l'entendre, Millevoye fut un vrai poète. Le sentiment d'un

ancien monde — raison du grand XVIIe siècle, grâce et galanterie aimable du XVIIIe — anime, imprègne, parfume véritablement son œuvre. Le monde nouveau, d'autre part, s'y fait pressentir, le monde nouveau du romantisme, avec sa sensibilité aiguë, son émotion personnelle, son goût du pittoresque, son âme artiste.

Millevoye va de l'un à l'autre. Il a cheminé, d'ailleurs, toute sa vie. C'est un pèlerin. En religion, il va du paganisme au christianisme, de Voltaire à Chateaubriand; en politique, il va de l'admiration pour le vainqueur d'Austerlitz à l'enthousiasme pour la cause des Bourbons, de l'aigle rouge de sang à la blancheur des lys; ainsi, en littérature, il chemine, de Delille à Lamartine, du pseudo-classicisme au romantisme. Il réalise le type du poète de transition.

Et c'est en cela que réside l'intérêt de son œuvre. Dans l'histoire littéraire, « avant tout succession et évolution », rien n'est plus intéressant que ces moments en quelque sorte crépusculaires, où

N'étant déjà plus nuit, il n'est pas encor jour.

Heures de gestation et de préparation.

Comme ce Moïse dont il évoque le souvenir dans son épigramme *Sur la plupart des rhéteurs*, Millevoye n'habita jamais la Terre promise, mais il y a « mis le pied », il y a conduit ceux qui le suivaient.

Au fond de la houillère de Beaujon, alors que les malheureux mineurs ensevelis n'attendaient plus que la mort libératrice, le plus faible d'entre eux, le fils de Goffin, se leva. Une inspiration divine l'animait. « Debout! s'écria-t-il,

Est-ce à nous de pleurer quand nous devons agir?
Frappons. Voici la route...

Les courages abattus se réveillent. Le jeune homme

donne l'exemple, attaque le rocher. Tous l'imitent. On s'empresse, on s'acharne. Et la galerie creusée conduit à la lumière.

Si le fils du héros liégeois avait succombé avant d'avoir goûté le salut, ayant néanmoins montré à ses compagnons plus heureux la voie qui y conduisait, il n'en serait que plus digne de la reconnaissance et de l'admiration publiques.

Tel fut le sort de Millevoye. De la geôle où périssait la poésie française, il a désigné l'issue. Il s'y est engagé courageusement, mais il est tombé, vaincu par la mort, avant d'avoir atteint le plein air, pur et vivifiant, du renouveau.

Son mérite n'en est pas moindre.

Il a donné — dans la mesure où le lui permettait la douceur, parfois dégénérée en faiblesse, de son caractère — l'exemple de l'effort, du *progrès* parmi et malgré les plus colossales difficultés. Il n'a lancé aux échos du siècle qu'une seule note claire et originale. Mais cette note n'a point été perdue. Recueillie par de plus habiles, elle est devenue chant, mélodie, symphonie.

Ce *précurseur* méritait, on en conviendra, d'être étudié dans un travail de quelque étendue. Puissé-je ne point trop encourir le reproche d'avoir mal réalisé une excellente intention.

APPENDICE

I. — Iconographie de Millevoye.

1812. — *La Chute des feuilles*, gravure en taille douce de Gautier, $0^{m}09 \times 0^{m}06$, en regard de la p. 57 des *Élégies suivies d'Emma et Éginard*. Paris, Rosa, 1812.

A l'orée d'un bois, sous un arbre d'où tombent les feuilles, Millevoye est assis sur un tertre, tourné à droite, dans une pose alanguie. Il est nu-tête. Les boucles de ses cheveux sont éparses sur son front. La figure est maigre et allongée, l'air triste. Il est vêtu d'une redingote à longs revers dont un des pans touche le sol et chaussé de bottes qui montent sur un pantalon collant, de teinte claire. Le gilet est blanc, la cravate négligemment nouée autour d'un col de chemise qui s'ouvre largement[1].

1822. — *Ch. Millevoye*. Devéria del[t]. West sculp[t] (grav. au pointillé) $0^{m}098 \times 0^{m}076$. « Publié par Ladvocat, Palais-Royal, octobre 1822. » Cette planche sert de frontispice au tome Ier de l'édition des *Œuvres complètes de Millevoye*. Paris, Ladvocat, 1822, 4 vol. in-8°. — F.-C. Louandre[2] déclare ce portrait « entière-

1. M. Gonse avance que cette gravure fut exécutée d'après la miniature de Prud'hon qu'il donne pour un portrait authentique de Millevoye (*Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXI, p. 240; cf. aussi, plus haut, p. 49). Je ne vois pas entre ces deux œuvres un rapport très absolu. La gravure de Gautier ne saurait, du reste, être regardée comme un document de premier ordre. Comment donner la ressemblance et l'expression à un visage de quelques millimètres carrés?

2. C., p. 242.

ment dénué de ressemblance et tout à fait idéal ». En voici pourtant la description :

Buste, de trois quarts, tourné à gauche. Les mains figurent au bas, à gauche, dans la demi-teinte, occupées à écrire. Les cheveux sont en mèches ramenées sur les tempes ou tombant en pointe sur le milieu du front. Le nez est long et droit, la bouche fine, la joue légèrement creusée. L'inspiration anime les yeux largement ouverts. L'habit, dégrafé, est à col de velours rabattu. Sur la chemise, à col souple, est nouée une ample cravate blanche. Le fond est noir, sauf une lumière très franche à la hauteur du menton.

1824. — *Millevoye*, sous l'aspect d'un jeune malade endormi sur un banc, peint par Albrier, gravé au burin par Hippolyte Huet, $0^m292 \times 0^m245$ (D'après l'*Iconographie du départ. de la Somme*, par H. Macqueron. Abbeville, 1886, in-4°, p. 678. — Je n'ai point vu cette pièce.)

1824. — Portrait de Millevoye, peint par Malécy, élève de Gros, d'après les indications de la veuve du poète, de F.-C. Louandre et de Henri Tronnet. (D'après F.-C. Louandre (cf. C., p. 239) qui donne ce portrait pour le plus ressemblant. J'ignore où se trouve cette œuvre, aujourd'hui sortie de la famille du poète.)

1824. — Buste (anonyme) modelé d'après le portrait ci-dessus (cf. F.-C. Louandre, *ibid.*). Cette œuvre, médiocre, fut exposée à la Bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville d'Abbeville jusqu'en 1862. A cette date, elle fut brisée ou reléguée.

1825. — *Millevoye ou l'Amour maternel*, gravure en taille douce, anonyme, $0^m095 \times 0^m068$, au tome II des *Encouragemens de la jeunesse* de J.-N. Bouilly. Paris, Janet, 1825, in-12, entre les pp. 110 et 111. On lit, au bas :

Il apperçoit deux dames escortées d'un cavalier qui paraissent venir admirer l'arbre sous lequel il est assis.

Le poète, tête nue, son chapeau à terre à côté de lui, est assis au pied d'un gros chêne sur un tertre. De profil, tourné à droite, il fait de la main gauche un geste d'étonnement. Sa main droite tient un manuscrit. Les cheveux sont plus courts que dans les portraits ci-dessus, mais la coiffure est la même. Il est vêtu d'un habit noir à longs revers et d'un pantalon blanc collant qui tombe jusque sur la chaussure. Une haute cravate blanche engonce le cou, laissant émerger sur la joue la pointe du col de la chemise. Du gilet blanc sort un jabot plissé [1].

1. Bouilly, dans une note placée à la fin de la table des matières du t. I

1827. — *Millevoye*, Devéria del^{t}. Ethiou sculp^{t} (gravure sur acier.) « Publié par Furne à Paris ». $0^{m}103 \times 0^{m}081$. En tête du 1er vol. de l'édition des *Œuvres de Millevoye* en 4 vol. in-8° donnée par Furne en 1827.

Même disposition que dans la pièce ci-dessus, de 1822. Le fond, seulement, est blanc dans toute la partie supérieure de la planche.

1837. — *Millevoye*, lithographie de Laroche. (Dans la *Biographie des hommes célèbres du départ. de la Somme*. Amiens, 1837, in-8°, entre les pp. 170 et 171.)

Buste, de trois quarts, tourné à gauche, dessin exécuté d'après celui de Devéria reproduit déjà en 1822 et 1827. Œuvre médiocre.

1862. — (Millevoye). Buste, marbre, par Théodore Coinchon. H. $0^{m}83$. (Musée d'Abbeville). Ce buste, plus ressemblant que celui mentionné ci-dessus (1824), fut, d'après M. Ledieu (I. p. 114), offert à la municipalité par le fils du poète. En voici la description d'après le *Catalogue du Musée d'Abbeville*, p. 260 :

Le personnage est représenté tête nue, les cheveux un peu bouclés, sans barbe, la tête de face, les yeux un peu levés; col et cravate à bouts flottants; il est vêtu d'une redingote recouverte d'un manteau à collet largement drapé par devant — Signé sur la face latérale droite : Coinchon, 1862.

1880. — *Ch. Millevoye*, né à Abbeville le 24 décembre 1782, mort à Neuilly (*sic*) le 12 août 1816. A. Lalauze sc. Imp. A Quantin. (Gravure à l'eau forte.) $0^{m}112 \times 0^{m}073$. — En tête du Ier vol. des *Œuvres de Millevoye*, publiées par le bibliophile Jacob. Paris, Quantin, 1880, 3 vol. in-8°.

Buste, de trois quarts, à gauche, dans un cadre ovale. Le graveur s'est évidemment inspiré du dessin de Devéria. La pose, le costume, la coiffure y sont à peu près les mêmes. Le visage, toutefois, est plus rond et plus plein. La ressemblance est certainement nulle.

Sans date. — [Millevoye, en pied, dans un paysage.] Devéria del. Alfred Johannot sc. (Gravure au burin.) $0^{m}095 \times 0^{m}072$. (*Bibl. nat.* Estampes.)

Au pied d'un rocher qui surplombe et d'où pend un buisson, Millevoye est assis dans une pose alanguie, la tête inclinée à gauche, l'avant-bras droit appuyé sur la cuisse du même côté, la jambe gauche

de son ouvrage, assure que « toutes les figures des gens de lettres dont il offre le souvenir ont été dessinées et gravées d'après des portraits ressemblans. »

allongée, le coude gauche sur une pierre, la main tenant un livre entr'ouvert. Il est chaussé de fins souliers à lacets noués de grandes boucles, vêtu d'un pantalon clair et d'une longue redingote noire à col de velours largement ouvert sur une cravate blanche qui engonce une chemise à col rabattu — L'expression du visage est la même que dans le portrait en buste dessiné par Devéria. La coiffure est identique. — Au fond, à gauche, un coin de rivière, puis les deux clochers pointus d'une église, et, à l'horizon, une montagne. — Jolie œuvre, de composition habile[1].

II. — Bibliographie des ouvrages de Millevoye.

J'ai cru devoir présenter dans l'ordre chronologique cette liste des productions de Millevoye. Un simple coup d'œil jeté sur les pages qui suivent édifiera le lecteur sur l'activité déployée par le poète durant les quinze ou seize années de sa « vie littéraire ».

Pour chaque année, les subdivisions seront les suivantes :

A. Articles en prose ou pièces de vers publiés dans les journaux, revues, almanachs, recueils divers.
B. Œuvres en prose (plaquettes ou volumes en tirages à part).
C. Œuvres en vers (plaquettes ou volumes en tirages à part).
D. Mélodies composées sur des paroles de Millevoye.
E. Ouvrages de différents auteurs, en prose ou en vers, dont Millevoye a été l'éditeur.

Ces *cadres* seront naturellement, suivant les années, plus ou moins remplis. Quelques-uns pourront, parfois, demeurer entièrement vides; auquel cas que je les ferai disparaître.

An VI

A — *L'âne trop chargé*, fable (*Bull. de la Soc. d'émul. d'Abbeville*, germinal an VI, p. 47).

1. M. H. Macqueron (*op. cit.*) fait mention de six autres pièces, sans date, et dont il ne donne que les dimensions, savoir : 1° 4 gravures au burin, dont une par madame Girard, publiée par Furne, une autre « dans un cadre à six pans avec attributs » et une « non terminée » conservée à la bibliothèque d'Abbeville; 2° une gravure sur bois; 3° une lithographie.

An VIII

A — *Chanson* (*Courrier des spectacles*, 15 floréal an VIII) ; *Le Plaisir et la Peine*, allégorie (*ibid.*, 11 prairial); *Le tombeau*, romance (*ibid.*, 24 prairial) ; *La fauvette* (*ibid.*, 4 messidor); *L'Amour vainqueur*, trad. de l'ode 14e d'Anacréon (*ibid.*, 20 messidor).

Des Peines et des plaisirs de l'imagination (*Bull. de la Soc. d'émul. d'Abbeville*, 2e trimestre an VIII), dissertation en prose.

An IX

A — *Les Charmes de la contemplation*, poème (*Bull. de la Soc. d'émul. d'Abbeville*).

Le Plaisir et la Peine, allégorie ; *Chanson* (*Chansonnier des Muses* pour l'an IX-1801).

Le Remède ; L'Occasion fait le larron (*Chansonnier des Dames* pour l'an IX-1801).

Le Plaisir et la Peine ; L'Oiseleur, imit. de Bion (*Almanach des Muses* pour l'an IX-1801).

Dialogue entre la Rime et la Raison (*Décade philosophique*), 20 prairial an IX-9 juin 1801); *Eloge de la rose*, imit. de l'Ode 53e d'Anacréon (*ibid.*, 30 messidor an IX-19 juillet 1801).

E — Le Chansonnier des dames, ou les Étrennes de l'amour, (pour l'an IX-1801). Paris, Pillet, in-18. (Edité par Millevoye et J.-J. Lucet, d'après Quérard.)

An X-1802

A — *Les J'ai vu de la promenade de Longchamps ; Tableau d'une cérémonie religieuse*, fragment d'un poème sur *la Sensibilité* (*Almanach des Muses* pour l'an X-1802).

Le Carnaval (*Décade philos.*, 20 ventôse an X-11 mars 1802) *Le poète volé* (*ibid.*, 10 floréal an X-30 avril 1802).

B — Armand, ou les Tourments de l'imagination et de l'amour,

histoire véritable, traduite du provençal. (Vignette : Dans un médaillon ovale, encadré de feuillages fleuris, un P et un C entrelacés se détachent en blanc sur fond noir.) — A Paris, chez Capelle, libraire-commissionnaire, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 346, an X-1802.

Volume in-12 de 178 pages. Gravure frontispice signée à gauche : Berthet, à droite : Dutailly, Inv.

(B. N., Inv. Y² 14.412.)

C — Les Plaisirs du Poète, suivis du Passage du Grand Saint-Bernard, et de Poésies fugitives, par Charles Millevoye. — A Paris, chez Brochot père et compagnie, libraire, rue Montmartre, n° 113, près le passage des Diligences; et chez les marchands de nouveauté. — An X.

Volume in-12 de 100 pages. Gravure frontispice : *Ovide exilé*; Couché fils invenit et sculpsit. De l'imprimerie de B. Duchesne, rue du Mail n° 12.

(B. N., Ye 10.364.)

Etrennes aux sots. (Épigraphe. Vignette : Une plante à deux tiges, portant, l'une trois fleurs épanouies, l'autre trois boutons.) — A Paris, chez Capelle, libraire, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 346. — 1802.

Plaquette in-12 de 24 pages. Sans nom d'imprimeur.

(B. N., Ye 27.835.)

Satire des romans du jour, considérés dans leur influence sur le goût et les mœurs de la nation; pièce couronnée par l'Athénée de Lyon qui en a proposé le sujet; par Ch. Millevoye. — Paris, Capelle, libraire, rue Jean-Jacques Rousseau, en face de la Poste. An XI-1802.

Brochure in-8° de 17 pages. Sans nom d'imprimeur.

(B. N., Ye 27.856.)

E — Le Chansonnier des dames, ou les Etrennes de l'amour, pour l'an X-1802. — Paris, Pillet, in-18. (Edité par Millevoye et J.-J. Lucet, d'après Quérard.)

An XI-1803

A — *Epitaphe d'un enfant; Dialogue entre la Rime et la Raison* (*Almanach des Muses* pour l'an XI-1803).

Le Carnaval (*La Lyre d'Anacréon* pour l'an XI-1803).

D — *Les regrets de l'absence*, romance, paroles de M. Millevoye, musique et accompagnement de piano ou harpe par Haillot. Prix, 1 fr. 25. A Paris, chez Chapelle, professeur et éditeur de musique, boulevard Montmorency, n° 154. (Annoncé dans le *Journal de Paris*, 8 messidor an XI-27 juin 1803).

An XII-1804

A — *Epître à mes lunettes ; La Fauvette*, chanson ; *Le choix de Diane*, chanson anacréontique ; *La veille, le jour et le lendemain*, chanson (*Almanach des Muses*).

Le Carnaval (*Chansonnier des Dames*).

La Fauvette ; La veille, le jour et le lendemain (*Chansonnier des Grâces*).

Le Poète volé, romance ; *L'Heureuse frayeur*, romance (*Chansonnier des Muses*).

Six jours de ma vie, ou le Règne d'une Coquette (*Nouvel Almanach des Muses*).

C — Les Plaisirs du Poète, poëme ; La Satire des Romans du jour, et autres poésies; par Charles Millevoye. Seconde édition, corrigée et très augmentée. (Vignette : Un bouquet noué d'un ruban.) — A Paris, chez Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue Jean-Jacques-Rousseau. — An XII-1804.

Volume in-18 de 181 pages. De l'imprimerie de Basset et Martin.

(B. N., Ye 10.365.)

D — *Le Projet d'amitié ; L'Amante difficile*, musique de Beauvarlet Charpentier, avec accomp. de piano ; chez l'auteur, quai de la République, n° 13, Ile-Saint-Louis. (Annoncé dans *Les Plaisirs du poète*, 1804, p. 168, note).

La Fauvette, paroles de M. Millevoye. Musique et accomp. par M. Quesnel d'Ectot — 1 fr. 25 — A Paris, chez Corbaux, md. de musique, sur le Pont-Neuf. (*Journal de Paris*, 9 nivôse an XIII-30 déc. 1804).

E — Petite Encyclopédie poétique, ou Choix de Poésies dans tous

les genres, par une Société de gens de lettres. — Paris, Capelle, 1804-1809, in-18.

D'après le *Journal de l'imprimerie et de la librairie* (année 1817, p. 79), Millevoye aurait, en collaboration avec Philippon de La Madelaine, été l'éditeur de cette anthologie. Il a composé les « Discours préliminaires » des huit premiers volumes de la collection (qui en compte seize en tout). Voici les titres de ces dissertations : *Idées générales sur le poème sérieux*, 10 pages (t. Ier); *Sur le Poème badin*, 6 p. (t. II); *Sur l'Epigramme*, 9 p., *Du Madrigal*, 7 p., *De l'Epitaphe et de l'Inscription*, 6 p., *De la Pensée en vers*, 2 p., *Du Sonnet*, 4 p., *Du Rondeau*, 3 p., *Du Triolet*, 2 p. (t. III); *De l'Epître morale et sérieuse*, 4 p. (t. IV); *De l'Epître légère et badine*, 4 p. (t. V); *Sur la Fable*, 8 p. (t. VI); *Sur l'Ode*, 6 p. (t. VII); *Sur la Romance et la Chanson*, 12 p. (t. VIII).

An XIII-1805

A — *Les Plaisirs du poète* (fragment); *L'Amante difficile*, chanson; *Anacréon aux femmes qui lui reprochaient sa vieillesse; Le Projet d'amitié*, romances. (*Almanach des Muses*).

Epitaphe de mon amour; Traduction de la 2e Ode du livre Ier d'Horace; *Le Torrent*, imité du persan; *Epître sur l'Amour maternel* (fragment); *Le Déjeuner* (*Almanach littéraire, ou Etrennes d'Apollon*).

Six jours de ma vie, ou le règne d'une coquette; le Projet d'amitié (*Chansonnier des Dames*).

Ancienne Chanson de Roland (*Chansonnier des Grâces*).

Le Projet d'amitié; Les Plaisirs du poète (*Nouvel almanach des Muses*).

Epitaphe d'un enfant (*Petite Encyclop. poétique*, t. III, 1805); *Eloge de la Rose, imitation d'Anacréon* (*ibid.*, t. VII, 1805).

C — L'Amour maternel, poëme par Charles Millevoye. — De l'imprimerie de Crapelet. A Paris, chez Lefebvre, libraire, rue Hautefeuille, n° 29. An XIII-1805.

Volume in-12 de 84 pages.

(B. N., Ye 10.436.)

E — Nouvel Almanach des Muses, pour 1805. — Paris, Capelle,

in-18. Edité par Millevoye en collaboration avec Capelle, (d'après J. Grand-Carteret, *Les Almanachs français...* n° 1392)(?).

NOUVEAU FABLIER FRANÇAIS, à l'usage des écoles. — Paris, Capelle et Renand, in-12. (D'après le Catalogue sur fiches de la B. N.)

1806

A — *L'Indépendance de l'homme de lettres* (*Mercure de France*, 18 janvier); *La Veille, le jour et le lendemain*, chanson (*ibid.*, 11 octobre).

L'Indépendance de l'homme de lettres (*Magasin encyclopédique*, t. II, p. 123 et suiv.).

La Veille, le jour et le lendemain (*Almanach des Grâces, ou les Hommages à la Beauté*).

Le Déjeuner (*Almanach des Muses*).

Le Torrent, romance imitée du persan (*Chansonnier des Grâces*).

A M. de Parny, en lui envoyant le poème de l'Amour maternel; Les Adieux d'une bergère (*Nouvel Almanach des Muses*).

A Jacques Delille, le jour de sa fête (*Les Quatre Saisons du Parnasse*, automne 1806, p. 62).

C — L'INVENTION POÉTIQUE, pièce couronnée par la Société littéraire d'Agen, dans sa séance de floréal an XIII, par Charles Millevoye, de l'Académie de Lyon, et de plusieurs autres. — A Paris, de l'imprimerie de Lefebvre, rue de Lille, n° 11. 1806.

Brochure in-8° de 9 pages.

(B. N., Ye 47.649).

L'INDÉPENDANCE DE L'HOMME DE LETTRES, discours en vers qui a remporté le prix décerné par l'Institut national (classe de la langue et de la littérature françaises) dans sa séance publique du 2 janvier 1806, par Charles Millevoye. — (Epigraphe. Vignette : Dans un médaillon ovale, encadré de feuillages fleuris, un P et un C entrelacés se détachent en blanc sur fond noir.) — A Paris, chez Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue Jean-Jacques-Rousseau. M.DCCC.VI.

Brochure in-8° de 14 pages. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné.

(B. N., Ye 47.648).

Id. Même titre, même firme, in-4° à grandes marges.

(B. N., Ye 3.595.)

Id. Même titre. (Vignette : P. D. L entrelacés.) — A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4, et Lenormant, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois. M.DCCC.VI.

Brochure in-4°, à grandes marges, de 14 pages. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné.

(B. N., Ye 3.597 et Ye 1.073 *Rés.*).

Id. Même titre, même firme.

Brochure in-8° de 14 pages, 0 m 21 × 0 m 14. Couverture originale muette en papier bleu foncé.

(Manque à la B. N.; *Ex libris* P. Ladoué.)

La Bataille d'Austerlitz, poëme, par Charles Millevoye, de la Société philotechnique de Paris, de l'Académie de Lyon et de plusieurs autres sociétés littéraires. — (Vignette : Au sommet d'une ancre, autour de laquelle s'enroulent deux serpents, un coq chante, ailes ouvertes). — A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard. M.DCCC.VI.

Volume in-12 de 46 pages. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné.

(B. N., Ye 27.830.)

E — Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon pour l'année 1806. (Edité par Millevoye, d'après le *Journal de l'imprimerie et de la librairie*, 1817, p. 79.)

1807

A — *Le Voyageur* (*Moniteur*, 2 avril).

Le Voyageur (*Mercure*, 4 avril); *l'Anniversaire* (*ibid.*, 13 juin).

Le Voyageur (*Magasin Encycl.*, 1807, t. II, p. 369 et suiv.).

*A Madame de ***, qui m'engageait à lui lire l'« Indépendance de l'homme de lettres »; Les Traits de l'Amour*, imit. d'Anacréon ; *L'Invention poétique*, avec des changemens et des augmentations ; *A M. de Parny, en lui envoyant « l'Amour maternel » ; Les Adieux d'une bergère* (*Almanach des Muses*).

Le Délire bachique (signé M. M***) (*Le Caveau moderne, ou Le Rocher de Cancale*).

La Côte d'Adam, ou l'origine de l'inconstance (*Les Quatre Saisons du Parnasse*, Printemps 1807, p. 6); *Le Voyageur* (*ibid.*, Été 1807, p. 31 et suiv.).

C — Le Voyageur, pièce qui a remporté le prix décerné par l'Académie française dans sa séance du 1er avril 1807. Par Charles Millevoye. — (Epigraphe. Vignette : Au sommet d'une ancre, autour de laquelle s'enroulent deux serpents, un coq chante, ailes ouvertes.) — A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard. M.DCCC.VII.

Brochure in-8° de 15 pages. De l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné.

(B. N., Ye 27.857.)

1808

A — *L'Anniversaire* (*Almanach dédié aux Dames*).

Les Adieux d'une bergère (*Almanach des Grâces*).

Le Tombeau du coursier (*Almanach des Muses*).

L'Anniversaire ; Le Voyageur (*Nouvel Almanach des Muses*).

Les Traits de l'Amour, imit. d'Anacréon (*Chansonnier des Grâces*).

Le Tombeau du coursier, chant imité de l'arabe (*Moniteur*, 22 janvier [1]); *Belzunce*, fragment (*ibid.*, 4 mai).

Le Choix, dizain (*Mercure*, 16 avril) ; *Belzunce*, début et fragments (*ibid.*, 30 avril); *A un bosquet* (*ibid.*, 16 juillet).

La Vérité, huitain ; *Le Tombeau du coursier* (*Les Quatre Saisons du Parnasse*, Printemps 1808); *L'Oiseleur*, dizain, *Au vaisseau de Virgile*, *La Fleur* (*ibid.* ; Été 1808) ; *Le Fleuve d'oubli* (*ibid.*, Automne 1808).

C — Belzunce, ou La Peste de Marseille, poëme, suivi d'autres poésies, par Ch. Millevoye, de la Société philotechnique de Paris, de l'Académie de Lyon, etc. — (Vignette : G et M

1. On lit en note : « Cette pièce, imprimée dernièrement dans l'*Almanach des Muses* sur une copie défectueuse, reparaît telle que l'auteur l'avoue. »

entrelacés.) — A Paris, chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfants, n° 34. M.DCCC.VIII.
Volume in-18 de 178 pages. Gravure frontispice, avant lettre (Myris del.)

(B. N., Ye 10.491.)

L'Amour maternel, poëme, par Charles Millevoye. Nouvelle édition, revue et corrigée. — A Paris, chez Lefuel, libraire-relieur, rue Saint-Jacques ; Delaunay, libraire, Palais-Royal.

Volume in-32 de 136 pages. De l'imprimerie de J.-M. Eberhart, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 12.

Un titre gravé précède le titre typographié ; l'ouvrage contient en outre six gravures : *La Leçon*, *Le Lion de Florence*, *La Canadienne*, *Agar dans le désert*, *La Mère bien aimée* (d'après Greuze), *La jeune Indienne*. — Hubert del. Bovinet sculpsit.

(B.-N., Ye 10.437

D — *L'Arabe au tombeau de son coursier*, romance, paroles de M. Millevoie, musique et accomp. de piano ou harpe par Louis Balochi, amateur. Dédiée à M. Fabry-Garat. Œuvre 9e. Prix : 1 fr. 80. A Paris, chez M. Duhan et Cie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, boulevart Poissonnière, n° 10, *Aux deux Lyres*, près le jardin de Boulainvilliers. (*Journal de Paris*, 18 avril 1808.)

Heure du soir, romance nouvelle, paroles de M. Millevoie, mus. et accomp. de piano ou harpe par H. Darondeau, dédiée à M. Fabry-Garat. Prix : 1 fr. 50. *Aux deux Lyres*, chez madame Duhan et Cie... (*Ibid.*, 16 juillet 1808.)

Heure du soir, romance, paroles de M. Ch. Millevoye, avec accomp. de piano ou harpe par Gustave Dugazon. Prix 1 fr. 50. A Paris, au magasin de MM. Gaveaux frères, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, A la Nouveauté, passage du Théâtre-Feydeau, nos 12 et 13. (*Ibid.*, 31 juillet 1808.)

Heure du soir, romance nouvelle, par M. Millevoye, musique et accompagnement de harpe ou piano par Beauvarlet-Charpentier. Prix 1 fr. 50 ; *idem* avec accomp. de lyre ou guitare : 0 fr. 30. A Paris, chez l'Auteur, quai d'Alençon, n° 27, Ile-Saint-Louis, et au magasin de musique dirigé par MM. Cherubini, Kreutzer et Cie, rue de Richelieu, n° 76, vis-à-vis la rue de Ménars. (*Journal de l'Empire*, 7 août 1808.)

L'heure du soir, romance, paroles de M. *de* Millevoye, mise en musique avec accomp. de forte-piano ou harpe et dédiée à madame Regnaud d'Angély, par Garat, membre du Conservatoire impér. de France. Prix 1 fr. 50. A Paris, chez mesdemoiselles Evrard (*sic*), rue du Mail, n° 21, et à leur dépôt, rue de Richelieu, n° 67. (*Journal de Paris*, 10 septembre 1808.)

Le Tombeau du coursier, chant d'un Arabe, paroles de M. Millevoye, mus. et accomp. de piano ou harpe par Beauvarlet-Charpentier. Prix 1 fr. 50.

Nouvelle chanson à boire, avec accomp. de guitare ou lyre, dédiée aux amateurs, par les mêmes auteurs Prix 0 fr. 60. Chez Louis, marchand de musique, rue du Roule-Saint-Honoré, n° 16, à la Croix-d'Or, et au magasin de musique, rue de Richelieu, n° 76. (*Journal de l'Empire*, 8 novembre 1808.)

1809

A — *Sermens d'amour*, huitain; *Le choix du plus tendre*, dizain; *Pour la fête d'un ami, le jour de Saint-Joseph; Il est parti*; *A un lecteur de Société*, quatrain; *Heure du soir*, chant d'amour tiré du poème d'*Emma et Eginard; A un bosquet* (*Almanach dédié aux Dames* [1]).

Au vaisseau de Virgile; Le Plaisir et le Bonheur, dizain; *Le choix du plus tendre*, dizain; *A un Bosquet*; l'*Oiseleur*, dizain; l'*Amour laboureur*, imit. de Moschus, dizain (*Almanach des Muses*).

A Mademoiselle Mars, distique (*Le perce-neige, ou le Galant d'hiver*).

C — Belzunce..., seconde édition, augmentée de La Bataille d'Austerlitz. — Paris, Giguet et Michaud, in-12, 224 pages.

Cette édition manque à la B. N. et je n'ai pu la découvrir ailleurs. Il en est ait mention dans le *Journal de Paris*

1. Deux autres poésies de ce recueil : *A une duègne* et *Les deux messages, au poète Lebrun le jour de sa fête*, pourraient être aussi de Millevoye. Elles sont signées : M. M., ainsi que les pièces : *Il est parti* et *Pour la fête d'un ami*, qui appartiennent sans conteste à notre poète puisqu'il les a recueillies.

du 11 février 1809, dans le *Journal de l'Empire* des 19 avril et 15 mai, etc.

Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers français par M. Ch. Millevoye. — A Paris, chez Henri Nicolle, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n° 12.

Volume in-18 de 191 p. — Cet ouvrage manque à la B. N. Il est mentionné et analysé dans le *Mercure* du 24 juin 1809, dans le *Journal de Paris* du 21 juin et du 27 juillet, etc.

D — *L'Heure du soir*, musique de Fabry-Garat, dédiée à S. A. I. la princesse Elisa... Chez Aug. Leduc et comp., rue de Richelieu, n° 78, près celle de Feydeau. (*Journal de Paris*, 14 janvier 1809.)

L'Amitié, romance, par M. Millevoye, musique de P. Porro. Prix 1 fr. 50. A Paris, chez P. Porro, marchand de musique, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 14, et au magasin de musique de la rue de Richelieu, n° 76. (*Journal de l'Empire*, 13 et 16 mars 1809.)

1810

A — *Le Dieu des campagnes*; *La Sulamite*; *La Loi de Nature*, huitain; *Les Abeilles d'amour*, huitain (*Almanach des Muses*).

Les Traits de l'Amour, imit. d'Anacréon (*La Lyre d'Anacréon*).

Le Rendez-vous; *La Différence*; *La Fantaisie*; *A mon rival* (*Nouvel Almanach des Muses*).

Hermann et Thusnelda, fragments (*Journal de Paris*, 27 août).

Hermann et Thusnelda, fragments (*Journal de l'Empire*, 28 août).

Le beau Loïs (*Mercure de France*, 1er septembre).

C — Belzunce... 3e édition...— id..... 4e édition, augmentée d'un épisode... suivi de La Bataille d'Austerlitz et des Odes d'Anacréon. — Paris, Giguet et Michaud. (?)

Ces deux éditions manquent à la B. N. Il en est fait mention dans le *Mercure* du 9 juin 1810, le *Moniteur* du 26 août, le *Journal de Paris* du 1er septembre, etc...

Hermann et Thusnelda, scène lyrique par M. Millevoye.

Brochure in-4° de 10 pages, s. l. n. d. De l'Imprimerie impériale.

(B. N., Ye 3.594).

D — *L'Amour vrai*, romance; *La Fleur et la Vie*, pastorale; *Appel aux preux chevaliers*, chant martial; paroles de Charles Millevoye, musique et accomp. de piano ou harpe par Beauvarlet-Charpentier, organiste et maître de piano. Prix 1 fr. 50 chaque. A Paris, chez l'auteur, rue de l'Etoile, n° 2 ; chez Louis, marchand de musique, rue du Roule, n° 16, et au magasin de musique dirigé par MM. Cherubini, Kreutzer et Cie, rue de Richelieu, n° 76, vis-à-vis celle Ménars. (*Journal de l'Empire*, 28 septembre 1810.)

E — Choix des Poésies de l'abbé de Lattaignant, chanoine de Reims. — Paris, Capelle et Renand, in-18. (Millevoye fut l'éditeur de ce recueil en collaboration avec Beuchot, d'après Quérard, art. : Millevoye et art. : Beuchot.)

Poètes du second ordre, précédés d'un choix des vieux poètes français. — Paris, imprimerie stéréotype, Mame frères, 4 volumes in-18. (Le *Journal de l'imprimerie et de la librairie*, année 1817, p. 79, donne Millevoye pour éditeur de cet ouvrage.)

1811

A — *La Fleur ; l'Amitié ; Rose d'amour* ; *l'Amour vrai* (*Chansonnier des Grâces*).

Le Plaisir et la Peine (*Chans. de l'Amour et des Grâces*).

Les Quatre âges de la femme; Mes adieux à l'Amour (*Nouvel almanach des Muses*).

Le Chant de Virgile sur la naissance du roi de Rome (*Hommages poétiques à LL. MM. II. et RR...*, recueillis par Lucet et Eckart).

La Mort de Rotrou (*Moniteur*, 14 avril).

Les Embellissements de Paris (*Mercure*, 20 avril); *La Mort de Rotrou* (*ibid.*, 27 avril); *Charlemagne*, fragment des chants II et III (*ibid.*, 5 octobre).

La Mort de Rotrou (*Magasin encyclop.* 1811, tome III, p. 24-28).

Le Chant de Virgile (*Journal de l'Empire*, 8 juin); *Charlemagne*, fragments (*ibid.*, 4 octobre et 13 novembre).

C — Chant de Virgile sur la naissance du roi de Rome.
Brochure petit in-4° de 7 pages, tirée à 500 exemplaires. De l'Imprimerie impériale. Cette brochure manque à la B. N. Je l'indique d'après l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 décembre 1877, p. 724.

La Mort de Rotrou (Titre de départ), par Millevoye. Pièce qui a remporté le prix de poésie, au jugement de la classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut impérial, séance du 10 avril 1811. (Epigraphe.)

Brochure grand in-4° de 6 pages. Au bas de la page 6, cette mention : Baudoin et Cie, imp. de l'Institut impérial.
(B. N., Ye 3.596.)

La Mort de Rotrou ; Les Embellissements de Paris et autres poésies, par M. Millevoye. — A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Haute-Feuille, n° 3. 1811.

Volume in-18 de 47 pages. De l'impr. de Firmin-Didot, rue Jacob, n° 24.
(B. N., Ye 10.492.)

D — *Le beau Loïs*, romance, paroles de M. de Millevoye, mise en musique avec accompagnement de piano ou harpe par Garat, membre du Conservatoire impérial de France. Prix 1 fr. 50. A Paris, chez mesdemoiselles Erard, rue du Mail, n° 21. (*Journal de Paris*, 30 janvier 1811.)

1812

A — *Le Plaisir et le Bonheur*, dizain; *La Veille, le jour et le lendemain* (*Almanach des Demoiselles ou Chansonnier de l'Amour et des Grâces*).

Le Déguisement (*Almanach des Muses*).

La Fauvette, chanson (*Baiser d'amour ou Chansonnier des Grâces*).

La Fleur du souvenir, romance; *L'Amour nautonier; Serments d'amour* (*Chans. des Grâces*).

La Mort de Rotrou; Les Embellissements de Paris (*Nouvel almanach des Muses*).

La Chute des feuilles (*Petit almanach des Dames*).

Hermann et Thusnelda ; Le chant de Virgile ; L'Anniversaire de la naissance du roi de Rome (*L'Hymen et la Naissance*, Paris, F. Didot, in-8°).

L'Anniversaire de la naissance du roi de Rome (*Journal de Paris*, 20 mars ; *Mercure de France*, 28 mars).

Charlemagne, ch. VI et ch. IX, fragments (*Moniteur*, 7 mai) ; *Goffin ou le héros liégeois* (*ibid.*, 11 septembre).

C — ELÉGIES, suivies d'EMMA ET EGINARD, poème, et d'autres poésies, la plupart inédites, par Charles Millevoye.

Volume in-18 de 222 pages, plus (en tête) un *calendrier pour 1812*, non paginé ; tiré à 2.000 exemplaires, d'après le *Journal de la librairie* (15 novembre 1811). De l'impr. de J.-M. Eberhart, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 12.

Quatre gravures : *La Chute des feuilles, Emma et Eginard, La Sulamite, Le Déjeuner*, signées Gautier. En outre, un titre gravé avec vignette, précédant le titre typographié, et portant l'indication : A Paris, chez Rosa, rel.-libraire, rue de Bussy, n° 15, 1812.

(B. N., Ye 27.832.)

POÉSIES DIVERSES, par Charles Millevoye. — (Vignette : Une lyre tétracorde, de forme rectangulaire.) — A Paris, chez Firmin-Didot, imprimeur de l'Institut, rue Jacob, n° 24, 1812.

Volume in-18 de 5 feuilles 2/3 ; tiré à 1.500 exemplaires ; de l'impr. de F. Didot. Trois gravures et un frontispice gravé.

Cette édition manque à la B. N. Je la décris d'après un exemplaire — incomplet — que j'ai pu découvrir dans une bibliothèque particulière. *Le Journal de la librairie* l'enregistre dans son numéro du 7 mai 1812.

CHARLEMAGNE, poème héroïque en dix chants, par Charles Millevoye. — (Vignette : Un guerrier à cheval, devant la porte d'une ville dont le pont-levis s'abaisse. Un ménestrel porteur d'une guitare se tient auprès de lui. Au premier plan, un arbre dont le faîte est brisé. Vallin del[t], Macret sculp[t].) — A Paris, chez Firmin-Didot, rue Jacob, n° 24. (Ce titre est gravé.)

Volume in-18 de 197 pages, tiré à 1.500 exemplaires, d'après le *Journal de la librairie* du 7 mai 1812. Pas de nom d'imprimeur. (Didot.)

Quatre gravures, sans légende, se rapportant aux chants : Ier, p. 13 ; VIe, p. 95 ; IXe, p. 143 ; Xe, p. 158. (Savard delt, Macret sculpt.)

(Bibl. de l'Arsenal N. F. 4 .390.) (Manque à la B. N.)

Goffin ou Le Héros liégeois, par M. Millevoye ; pièce qui a remporté, au jugement de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut impérial, le prix extraordinaire proposé pour le meilleur ouvrage de poésie sur le généreux dévouement d'Hubert Goffin et de son fils. Séance publique du 10 septembre 1812.

Brochure in-4° de 10 pages. Au bas de la page 10, cette mention : De l'imprimerie de Firmin-Didot, imprimeur de l'Institut, rue Jacob, n° 24, 1812.

Tiré à 1.000 exemplaires, d'après le *Journal de la librairie* du 25 septembre 1812.

(B. N., Ye 3.593).

D — *Deux romances*, paroles de M. Millevoye, musique de M. Bode. Prix 2 fr. 50. (*Journal de l'imprimerie et de la librairie*, 20 mars 1812.)

L'Amour cultive aux bosquets d'Idalie ; Rose d'amour nouvelle éclose,... musique de Garat... — A Paris, chez mademoiselle Erard, rue du Mail, n° 21. — Prix : 1 fr. 50 chaque. (*Journal de Paris*, 10 avril 1812.)

La Fleur, musique de F.-B. du Grez — A Paris, chez Lemoine aîné, marchand de musique et d'instruments, rue des Boucheries-Saint-Honoré, n° 3. (*Journal de Paris*, 8 juin 1812.)

Lay d'Ophilie, paroles de M. *de* Millevoye, musique de F.-B. Dugrez, accomp. de guitarre (*sic*) par M. Lemoine. — A Paris, chez Lemoine aîné, marchand de musique, rue des Boucheries-Saint-Honoré, n° 3. (*Journ. de l'imprimerie et de la librairie*, 28 août 1812; *Journ. de Paris*, 28 janvier 1813.)

La Fleur du souvenir, romance, paroles de M. Millevoye, mise en musique, avec acc. de piano ou harpe et dédiée à S. M. la Reine de Naples, par Meissonnier. — Prix : 1 fr. 50. — A Paris, chez l'auteur, rue Bergère, n° 5. (*Journ. de l'imprimerie et de la librairie*, 25 septembre 1812; *Journ. de Paris*, 23 novembre 1812.)

1813

A — *Berthe la Filandière ; Chant d'Olivier*, extrait de *Charlemagne* (*Almanach des Dames*).

L'Anniversaire de la naissance du roi de Rome (*Almanach des Muses*).

Arabelle (*Chansonnier des Grâces*).

Plaintes d'Eginard, Heure du soir, romance (*Chansonnier de l'Amour et des Grâces*).

Goffin (*Nouvel almanach des Muses*).

C — Poésies diverses, par Charles Millevoye. — (Vignette, tome Ier : Un petit amour assis, de profil, tourné à droite, joue de la lyre ; tome IIe : Un génie adulte, nu, à genoux sur une lampe antique à bec, allumée, y verse de l'huile.) — A Paris, chez Firmin-Didot, imprimeur de l'Institut, rue Jacob, n° 24, 1813.

Deux volumes in-18 de 246 et 170 pages, tirés à 1.500 exemplaires, d'après le *Journ. de la librairie* du 17 décembre 1813.

(B. N., Ye 27.854.)

Elégies suivies d'Emma et Eginard, poème, et d'autres poésies, la plupart inédites. Par Charles Millevoye. Seconde édition. Prix : 4 francs. — Paris, Cabinet littéraire et librairie de Rosa, Grande Cour du Palais-Royal, 1813. (Couverture en papier ocre foncé.)

Volume in-18 de 222 pages, tiré à 1.000 exemplaires, d'après le *Journ. de la librairie* du 16 avril 1813. Impr. de J.-L. Chanson. Mêmes gravures que dans l'édition de 1812. Seulement, de plus, au-dessous de la vignette du titre gravé, ces mots : *seconde édition*.

Au milieu de la 4e page de la couverture, une vignette, signée Besnard, représente une Renommée volant, une palme dans une main, une couronne dans l'autre.

(B. N., Ye 26.833.)

D — *La Fleur du souvenir*, romance historique de M. Millevoye, musique et accomp. de piano ou harpe par Herdlizka. — Prix : 1 fr. 50. — A Paris, chez madame Duhan et Cie,

boulevard Poissonnière, n° 10. (*Journ. de l'imprimerie et de la librairie*, 19 juin 1813.)

L'Heure du soir, paroles de Millevoye. — A Rouen, chez Mees. (*Ibid.*, 23 juillet 1813.)

1814

A — *La Pomme*, dizain ; *Sermens d'amour*, huitain (*Chansonnier de l'Amour et des Grâces*).

Stésichore ou *L'Hymne aux Athéniens* (*Journal de Paris*, 24 janvier). *Cantate exécutée dans la fête donnée à Louis XVIII par la Ville de Paris*, musique de Chérubini (*Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*, 5 septembre).

Commentaire sur le théâtre de Voltaire, par Laharpe, articles de critique en prose signés A. D. L. (*Journal général de France*, 26 novembre et 7 décembre).

Pompe funèbre de M. de Parny, articles en prose (*ibid.*, 8 et 15 décembre).

La Révolution française, poème, par A.-F. de Frénilly, article de critique (*ibid.*, 27 décembre).

C — Charlemagne a Pavie, poëme en six chants. Par Charles Millevoye. — (Vignette : Un amour assis joue de la lyre.) — A Paris, chez Firmin Didot, imprimeur de l'Institut, rue Jacob, n° 24, 1814.

Vol. in-18, de 149 pages, tiré à 1.500 exempl. d'après le *Journal de la librairie* du 17 décembre 1813.

(B. N., Ye 27.831.)

Poésies diverses etc... — Deux vol. in-8°. Même titre, même firme, même nombre de pages et même disposition typographique que dans l'édition de 1813. Seulement la date est changée et les vignettes des titres des deux volumes sont interverties.

(Manque à la B. N.; *Ex-libris* P. Ladoué.)

D — *L'Amour vrai*, romance, paroles de M. Millevoye. A Paris, chez Halévy, rue Michel-le-Comte, n° 25. (*Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 17 sept. 1814 [1].)

1. Dans le *Souvenir des Ménestrels* pour 1814 figurent en outre :

E — Lettres inédites de madame de Sévigné. Paris, Klostermann fils, in-8°.

Ouvrage édité par Millevoye et C.-X. Girault (*Journal de la librairie* de 1817, p. 79.)

1815

A — *La Néréide*, élégie (*Almanach des Muses*).

Le Mancenillier (*Chans. des Grâces*).

Le Choix du plus tendre, dizain (*Hommage aux Dames*).

Ma vision dans la nuit du 31 décembre 1814, article en prose (*Journ. général de France*, 1er janvier 1815); *Lettres d'Eusèbe à son ami, par M. Laya*, article de critique, en prose (*ibid.*, 13 janvier;) *Les Enfans, contes... par madame Pauline Guizot*... art. de critique (*ibid.*, 15 janvier); *Charlemagne ou l'Église délivrée, poème épique... par M. Lucien Buonaparte*, articles de critique (*ibid.*, 27 janvier et 1er février); *Les Odes d'Horace traduites en vers... par Ch. Vanderbourg*, art. de critique (*ibid.*, 21 février et 1er mars.)

C — La Fête des martyrs, par M. Millevoye. (Vignette : Un écusson ovale portant trois fleurs de lys, surmonté d'une couronne et encadré de rameaux de feuillage). — Paris, Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30, 1815.

Brochure in-8° de 29 pages. De l'Imprimerie d'Adrien Egron.

(B. N., Ye 47.647.)

Poésies diverses... 4e édition.

Cette édition manque à la B. N. Je la mentionne d'après les articles qui l'étudient dans le *Moniteur* du 26 janvier 1815, dans le *Journal général de France* des 1er et 4 avril, etc... Elle se distingue des précédentes par l'adjonction des *Ballades* à la fin du second volume.

Élégies en trois livres, par Charles Millevoye. — (Vignette : Un petit amour assis, tourné à gauche, souffle dans une syrinx.) — A Paris, chez Klostermann, rue du Jardinet,

L'Amitié, musique de A. Blondeau; *Regrets d'absence*, musique de J.-A. Dietrich; *La fée Morgane*, romance tirée du poème de *Charlemagne*, musique de Ducrest de Villeneuve; *Heure du soir*, musique de F.-J. Naderman.

n° 13; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24; et Eymery, rue Mazarine, n° 30, 1815.

Vol. in-18 de 189 pages. Imprimerie Adrien Egron, imprimeur de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême.

La couverture, en papier ocre, porte, sur la première page, dans un encadrement de style Pompéi : *Poésies de Ch. Millevoye, Élégies, tome IV.*[1] (Vignette : un vase peint, antique.) Au dos : *Poésies de Millevoye, tome IV.* Abeilles et fleurons. A la 4e page, dans un encadrement semblable à celui de la première, une vignette représente un laboureur en costume antique, conduisant une charrue en forme d'ancre traînée par deux bœufs.

(Bibl. de l'Université de Paris, LFp 361.)

ÉLÉGIES EN TROIS LIVRES, par Charles Millevoye (Vignette : Quelques fleurs, tulipe, muguet, etc.) — A Paris, chez Klostermann, libraire, rue du Jardinet, n° 13; et Firmin Didot, rue Jacob, n° 24, 1815.

Vol. in-18 de 189 pages. Imprimerie d'Adrien Egron, imprimeur de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême.

Cette édition est identique à la précédente pour la disposition typographique et le nombre des pièces. Mais des variantes importantes différencient le texte de certaines élégies, de *la Chute des feuilles* en particulier.

(B. N., Ye 27. 834.)

ALFRED, poëme en quatre chants, par Charles Millevoye. (Vignette : Un casque antique à crinière.) — A Paris, chez Eymery, rue Mazarine, n° 30; et Firmin Didot, rue Jacob, n° 24, 1815.

Vol. in-18, de 174 pages. De l'imprimerie d'Adrien Egron, imprimeur de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême. Gravure frontisp. sans légende, se rapportant au chant IV. (Séb. Le Roy delt. J.-B. Simonet sculpt. 1815.)

(B. N., Ye 27.829.)

D — *Chant d'Edvin; Chant des filles de Recner;* IIe *Chant d'Edvin; Chant alterné d'Alfred et des Scaldes*; IIIe *chant d'Edvin,*

1. Les « Poésies de Millevoye » devaient comporter 5 volumes : *Poésies diverses* : t. I et II; *Charlemagne à Pavie* : t. III; *Elégies en trois livres* : t. IV; *Alfred* : t. V.

tirés du poème d'*Alfred*, musique de G. Lambert. (Notes de l'édition d'*Alfred* précédemment décrite, p. 139)[1].

1816

A — *Anniversaire du 21 janvier, ou la Fête des Martyrs; Homère mendiant; Le pauvre nègre; La Loi de nature*, huitain; *La Chute des feuilles; Le souvenir* (*Almanach des Dames*).

Le Choix de Diane (*Etrennes lyriques*).

Palmire conquise, poème épique... par M. Dorion, article de critique (signé : Millevoye) (*Journ. général de France*, 15 août 1816).

Éditions posthumes.

1820

L'Amour maternel...

Cette édition manque à la B. N. Je la trouve mentionnée dans l'ouvrage de J. Grand-Carteret, les *Almanachs français*... etc., sous le n° 1876. « On la vendait comme *étrenne*, avec un calendrier ». C'est une reproduction de l'édition parue en 1808 chez Lefuel et Delaunay. Le catalogue de vente de la bibliothèque de M. de Powis (Bruxelles, 1823, in-8°), qui l'indique également sous son numéro 302, ajoute que le volume était orné de « sept jolies gravures. »

1. Dans le *Souvenir des Ménestrels* (1815) : *La Fiancée*, dédiée à Boïel-dieu (*sic*), musique de C. Lafille, avec une illustration. Le *Chant nocturne d'Alfred* (musique de G. Lambert) figure dans le *Souvenir des Ménestrels* pour l'année 1816.

Voici encore deux mélodies composées du vivant de Millevoye mais dont je n'ai pu retrouver la date :

L'Amour vrai, romance dédiée à mademoiselle Clary Billecocq. Paroles de M. Millevoye. Musique de G. Lambert.

A Paris, chez A. Le Duc, Editeur et marchand de musique, rue de Richelieu, n° 78.

Heure du soir, romance à deux voix, de M. Millevoie, mise en musique et dédiée à madame Saint-Edme, par Louis Balochi.

A Paris, à la lithographie commerciale de E.-G.-L. Guyot, rue du Mouton, n° 5.

1822

ŒUVRES COMPLÈTES DE MILLEVOYE, dédiées au Roi et ornées d'un beau portrait (dessiné par Devéria, gravé par West; voir ci-dessus, p. 365). Paris, Ladvocat, 4 vol. in-8°. Imprimerie de F. Didot.

Cette édition est due aux soins de Jean Dumas et Ch. Nodier[1] ou de Soulié[2]. Elle ne répond pas à son titre et ne contient pas tous les ouvrages de Millevoye. Voici le sommaire des quatre volumes :

Tome Ier. — *Notice sur Millevoye*, par Jean Dumas. — *Sur l'Élégie*. — *Élégies*, avec notes. — Poèmes divers : (*Les Plaisirs du poète*, l'*Indépendance*, l'*Invention poétique*, *Le Voyageur*, *Les Jalousies littéraires*, *Simèthe*). — Trad. de quelques *Odes d'Anacréon*. — *Poésies légères*. — *Dixains et huitains*. — *Ballades*. — *Romances*.

Tome II. — *Les Bucoliques* (avec le texte en regard et des notes). — *Chants de l'Iliade* (Ier, IIIe, XIVe, XXIIe, XXIVe). — *Dialogues de Lucien, trad. en vers français*.

Tome III. — Poèmes (*Charlemagne; Alfred; La Rançon d'Egill; Emma et Eginard; Belzunce; La Mort de Rotrou*; *Goffin; L'Amour maternel.*) — *Hermann et Thusnelda*. — *Saül* (fragments).

Tome IV. — Œuvres inédites : *Corésus*, trag. en 3 actes; *Nouveaux Dial. des morts; Conradin*, trag. en 5 actes; *Clovis* (fragment des ch. IVe et VIIIe); *Ugolin*, trag. en 5 actes; *La Fête des Martyrs; La Foi, l'Espérance et la Charité; Epigrammes*.

1823

ŒUVRES COMPLÈTES DE MILLEVOYE, nouvelle édition. Paris, Ladvocat, 6 vol. in-18. Portrait de Millevoye et vignettes par Devéria.

Edition non mentionnée par le *Journal de la librairie*. J'en emprunte le titre à Quérard (art. Millevoye.)

1. D'après le Bibliophile Jacob, préf. de l'éd. de Millevoye qu'il donne en 1880.

2. D'après Edmond Géraud : *Journal...*, 4 mars 1824. Ed. Maurice Albert, p. 229.

Œuvres de Millevoye... Bruxelles, 4 vol., in-8°.

Cette édition, signalée par la *Revue Encyclopédique* de septembre 1823, contient, au dire du libraire, « un très grand nombre de pièces qui manquent dans l'édition de Paris » (*Bibliogr. de la France* 1823, p. 618). Quérard (art. Millevoye) la tient pour une contrefaçon de l'édition Ladvocat de 1822, enrichie, à tort ou à raison, de pièces tirées des *Poésies diverses* de 1813, des *Quatre Saisons du Parnasse* et des journaux du temps.

1827

Œuvres complètes de Millevoye, précédées d'une notice biographique et littéraire. Paris, Furne, 4 vol. in-8°. Imprimerie de Fournier.

Reproduction de l'édition Ladvocat de 1822. La notice biographique est celle de Jean Dumas. Le portrait, dessiné par Devéria, est gravé, ici, par Ethiou.

1833

Œuvres choisies de Millevoye, précédées d'une notice biographique et littéraire par de Pongerville. Paris, Furne, 2 vol. in-8°.

Cette édition, ornée de 3 gravures, complète l'édition de 1822. Par contre, elle contient quelques pièces en moins.

1835

Id. *ibid.*, 2 vol. in-18 avec quatre vignettes.

1837

Œuvres complètes de Millevoye, précédées d'une notice biographique et littéraire, par M. de Pongerville... ornées de quatre vignettes d'après Tony Johannot et de titres gravés. Paris, Ladrange, L. de Bure. M.DCCC.XXXVII. 2 vol. in-8°.

1840

Id., *ibid.*, 2 vol. in-12 avec quatre gravures.

1843

Poésies de Millevoye. Paris, Charpentier, 1 vol. in-12. Avec, en tête, la notice de Pongerville.

Cette édition fut reproduite, in-12 et in-18, en 1851, 1853, 1860, 1865, 1869, 1877.

1865

Œuvres de Millevoye. Paris, Garnier, 1 vol. in-18. Imp. de Claye. En tête, la notice de Sainte-Beuve, extraite de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1837.

La même librairie a tiré plusieurs autres éditions, sans date, semblables à celle-ci.

1880

Œuvres de Millevoye, édition publiée avec des pièces nouvelles et des variantes par P.-L. Jacob, bibliophile. Paris, Quantin, 3 vol. petit in-8o. Avec sept eaux fortes de Lalauze et un fac-simile.

Cette édition comporte une préface de P.-L. Jacob et une *Notice* sur Millevoye par Ch. Louandre. Voici ce qu'en dit M. Ledieu : « Cette édition, qui est remarquable sous le point de vie matériel, n'est ni complète ni choisie ; l'auteur attribue à Millevoye des pièces telles que *Etrennes aux Sots* et beaucoup d'autres, prises dans l'*Almanach des Muses* ou ailleurs, dont le poète abbevillois ne doit point avoir la responsabilité ; et d'un autre côté, l'éditeur a négligé d'insérer les tragédies et différentes pièces qui avaient fait partie des premières éditions. Lorsque l'honorable M. A. Millevoye, premier président de la Cour d'appel de Lyon, voulut faire observer au Bibliophile Jacob qu'un certain nombre de pièces n'étaient point de son père, M. Paul Lacroix montra une obstination intraitable

pour imprimer ce qu'il appelait des trouvailles. » Sauf en ce qui concerne les *Etrennes aux Sots* je pense, avec M. Ledieu, que le Bibliophile Jacob a mis trop de zèle à grossir le bagage poétique de Millevoye.

Poésies de Millevoye mises en musique depuis 1816.

L'Amitié, nocturne à deux voix, musique d'Alphonse Fontvanne (1820). A Paris, chez J.-J. de Momigny, boulevart Poissonnière.

La Chute des feuilles, musique de Charles de Bange. Paris, Challiot et Cie, éditeurs, rue Saint-Honoré, 376.

Rose d'amour, musique de Georges Bizet (Feuilles d'album), dédié à madame Marie Trélat (1872). Paris, au Ménestrel, 2 *bis* rue Vivienne.

La Fauvette, musique de Georges Bizet, sous ce titre : *Vieille Chanson*. Dédiée à Mlle Miolan Carvalho. Paris, Choudens.

Rose d'amour, musique de Louis Diémer. Paris, Durand, Schœnewerk et Cie.

Berlioz a écrit, dans sa jeunesse, une *cantate* sur les paroles de *l'Arabe au tombeau de son coursier*. Cette œuvre n'a jamais été publiée. [1]

Les Manuscrits de Millevoye.

Avant de terminer cette bibliographie, je donnerai la liste des manuscrits de Millevoye qui, à ma connaissance, ont été conservés [2].

1. Cf. Adolphe Boschot, *La Jeunesse d'un romantique, Hector Berlioz*, Plon, in-16, 1906. p. 104 et suiv.

2. La plupart des manuscrits venus, après la mort du poète, aux mains de ceux qui préparèrent l'édition de 1822, et rendus ensuite à la veuve de Millevoye, furent plus tard égarés ou dérobés dans un déménagement.

Parmi les manuscrits perdus d'ouvrages inédits, on peut regretter

La Satire des romans du jour, 11 p. de 26 lignes chacune environ, 0m25 × 0m193 (conservé à Lyon, bibliothèque du Palais des Arts ; recueil 246, n° 50).

Poésies fugitives : *Le Remède, La Résolution, Chanson, La Fauvette, Idylle.* (Ont passé dans la vente de la coll. Blanchart, 1867, n° 215 du catalogue.)

L'Indépendance de l'homme de lettres, 14 pages in-4°. (Coll. Lucas de Montigny, 1860, n° 2.045.)

A Jacques Delille, le jour de sa fête, 1 p. 1/2 in-8°. (Coll. Dentu, 1887, puis coll. X..., 25 juin 1889, n° 79.)

Hermann et Thusnelda, scène lyrique, 8 p. 0m20 × 0m32. Conservé à la bibliothèque municipale d'Angers, recueil n° 528.

L'Amour vrai, 2 p. in-12. (A passé dans la vente de la coll. Laurent Veydt, 1878, n° 253.)

La Chute des feuilles, 2 p. in-8°. (Coll. anonyme 1848.)

La fleur, élégie, 2 p. 1/4 in-8°. (Coll. Saint-Aubin, 1879, n° 77.)

La Rançon d'Egille (*sic*) 11 p. 1/2 in-4°. (Coll. Cap... 1849, n° 802.)

Toutes les pièces ci-dessus ont été publiées par l'auteur dans ses différents recueils. Les deux qui suivent figurent pour la première fois dans l'édition posthume de 1822.

Les Regrets d'un infidèle, élégie, 3 p. 1/2 in-8°. (A passé dans la vente de la coll. Baylé, 1882, n° 131.)

Les derniers moments de Virgile, 3 p. 1/4 in-4°. (Coll. Adhémar Sazerac de Forge, 1881.)

Voici maintenant quelques poèmes ou fragments *inédits* :

Clovis ou la fondation de la monarchie française, plan des douze chants du poème. 23 p. in-4° avec ratures et corrections. (Coll. A. P..., 9 mars 1897, n° 161.)

la tragédie d'*Antigone*, dont une scène figure dans les notes de la seconde édition de *l'Amour maternel.* Millevoye avait envoyé cette pièce à la Comédie-Française. On a de lui plusieurs billets à l'acteur Lafon qui le prouvent (cf. Catal. de vente des autogr. de la collection Hervey, 1854, et d'une coll. anonyme, 1856). La pièce fut lue, reçue, puis retirée je ne sais pour quelles raisons. Les archives du théâtre ne la possèdent point. Le Bibliophile Jacob l'avait cherchée vainement avant moi. (Voir la préface de l'éd. de 1880, p. IV.) Un appel aux lecteurs de l'*Intermédiaire* (10 nov. 1877) n'a donné aucun résultat.

Fragment en prose, 15 lignes environ. (Conservé au Musée Calvet à Avignon [1].)

Ode aux Jeux Floraux. (Conservée aux arch. de l'acad. des Jeux Floraux, à Toulouse) [2].

La Jeunesse, épitre, 6 p. 1/2 in-4°. (Cat. de vente des autogr. d'une coll. anonyme, 1861, n° 404) [3].

Corrections à divers poèmes, en particulier à *La Mort de Rotrou* et à *Goffin*, faites sur un exemplaire imprimé. (Appartient à M. de Cenival) [4].

III. — Les Jeux Floraux.

ODE

qui a obtenu un Prix réservé, par M. Jomard, de Paris [5].

> Les talens de nos biens sont la source féconde.
> Ils forment les plaisirs et les trésors du monde.
>
> De Lille (*sic*).

Ils n'étaient plus ces jours, si chers à la mémoire,
Où Toulouse invitait les enfans de la gloire

1. Ce fragment a été reproduit dans le chap. Ier du livre II. Voir p. 189. Il fut donné par le fils du poète, alors substitut du procureur du roi aux Andelys, à M. Emile Pérard qui le transmit à son cousin et ami Al. Pioche. (Mentions manuscrites ajoutées au dos de l'autographe). — J'en dois la copie à l'obligeance de M. J. Girard, conservateur du musée Calvet.

2. Cette ode, dont il a été question dans la biographie du poète (voir p. 102), a été transcrite pour moi sur le ms. original par M A. Praviel. Je la reproduis ci-après.

3. Je n'ai trouvé nulle part mention de cette pièce. Elle est, si elle appartient réellement à Millevoye, tout à fait inconnue.

4. C'est un recueil factice, dont la plupart des pièces sont tirées de l'édition des *Poésies diverses* de 1812. Presque toutes ont été corrigées plus ou moins par Millevoye, dans les derniers temps, mais les éditeurs de 1822 n'ont eu entre les mains qu'une partie de ces feuillets. C'est ainsi que les importants changements apportés au poème de *Goffin* sont demeurés inédits. M. de Cenival, qui m'a fort aimablement communiqué ce volume, en a fait l'acquisition chez un bouquiniste d'Angers (Voir ci-dessus, p. 290 et suiv.).

5. Le prête-nom de Millevoye, cf. p. 102 et suiv.

A ses combats harmonieux.
Pleurant les doux concerts, la belle Occitanie
Redemandait en vain les accens du génie
Aux Troubadours silencieux.

Dans l'aimable saison de Zéphire et de Flore,
Des soupirs échappés de la tombe d'Isaure,
Attristaient les prochains échos.
On dit même qu'un jour, cette ombre désolée,
Pâle et belle, apparut au bord du mausolée
Exhalant sa plainte en ces mots :

« Ainsi donc, sans retour ma gloire s'est flétrie !
« Elle ne fleurit plus dans ma douce patrie,
« La palme, espoir du Troubadour !
« On néglige ma cendre ! et ces fleurs symboliques,
« De mes longues douleurs gages mélancoliques,
« N'éternisent plus mon amour !

« Ce séjour des talens, ce temple, ces portiques,
« Mélodieux témoins des luttes poétiques
« Ne consolent plus mes regards.
« Toulouse ! éveille-toi d'un sommeil qui m'outrage,
« Si mon nom te fut cher, respecte mon ouvrage,
« Sois encor l'amante des arts. »

Elle dit, et soudain dans la tombe fatale
Se replonge... Aux accens de la voix virginale
S'émeut tout un peuple étonné :
Isaure, il accomplit tes volontés sacrées.
Poëtes ! saisissez vos Lyres inspirées ;
L'heure de la gloire a sonné.

Du mois riant des fleurs quand l'aube désirée
Pour la troisième fois dans la plaine azurée,
Reprend son lumineux essor [1],
Dieu préside lui-même à ce jour de victoire ;
Sur l'autel des parfums les lauriers de la gloire
Ont balancé leurs rameaux d'or [2].

1. C'est le 3 mai qu'a lieu annuellement la distribution solennelle des prix des Jeux Floraux.

2. Les fleurs d'or ou d'argent, avant d'être distribuées, sont bénites sur l'autel de la basilique de la Daurade. Le mot *balancé* est très exact, car, d'après M. Armand Praviel, les fleurs de cette époque étaient montées sur des tiges souples émergeant d'un vase large et bas.

Loin de nous, vain Gymnase, effroyable théâtre
Dont les sanglans plaisirs d'une foule idolâtre
Achevaient d'endurcir les cœurs!
Et vous, jeux trop vantés de l'orgueilleuse Elide,
Où d'illustres coursiers prêtaient leur vol rapide
A des fantômes de vainqueurs!

Ces vainqueurs, qu'ombrageait une palme éphémère,
Répondez; où sont-ils? Thèbes, sans ton Homère,
Leurs noms de la terre auraient fui,
Et la Grèce aurait vu leur gloire passagère
S'évanouir, pareille à la poudre légère
Que leur char fit voler sous lui.

Plus heureux mille fois, les fertiles rivages
Où, le luth à la main, parmi les Tectosages[1]
Errait le peuple troubadour;
Alors que les échos de ces bords poëtiques
Racontaient les défis et les tournois lyriques
Et les doux plaidoyers d'amour.

Studieux nourrisson de la double colline,
Viens recevoir le prix des mains de Mnémosine,
Viens triompher de tes rivaux.
Chez tes derniers neveux révélant ta victoire,
Ces fleurs, ces doctes fleurs, que parfume la gloire,
Du temps sauront braver la faux.

A ce cher monument sourira ta vieillesse,
D'un œil respectueux, le fils de ta tendresse
Le contemplera quelque jour:
Il sentira son cœur battre plus vite encore,
Et, donnant une larme au souvenir d'Isaure,
Rêvera de gloire et d'amour.

1. Les Toulousains.

TABLE DES NOMS CITÉS

A

A..., rédacteur au *Journal des Débats*, 57, 139 note.
A. D. L. (pseudonyme de Millevoye), 155, 160 note, 163, 384.
A. M., réd. au *Moniteur* 131.
A. S., réd. au *Journal de Paris* 159, 196, 199.
Abrantès (duchesse d'), 142, 143 note.
Aignan, 142.
Aiguesvives (d'), correspondant de Millevoye à Toulouse, 125.
Albane (l'), 222.
Albert (Maurice), 77 note, 251 note, 294 note, 388 note.
Albrier, peintre, 366.
Alfiéri, 25.
Alfred, roi d'Angleterre, 165 note, 197, 202, 211, 332.
Amadis, 251 note.
Amar, 139 note, 192.
Anacréon, 20 note, 27, 29, 55, 77, 85, 88 note, 216, 224, 352, 374, 375, 378.
André-Murville (voir : *Murville*).
Anglemont (Edouard d'), 341.
Anquetil, 80 note.
Aquin de Château-Lyon (d'), 68.
Arétin (l'), 222.
Arioste (l'), 39 note, 46, 63 note, 229, 356.
Arlincourt (d'), 296 note.
Arnault (A. V.) 9, 59 note, 65, 107, 113, 167.
Asselineau (Charles), 341, 345 note.
Aubert (l'abbé), fabuliste, 9, 339.
Aude, 32 note, 41.
Auger, 57, 131, 141, 160, 191, 193, 268, 271.

B

B-t, réd. à la *Gazette de France*, 159.
B-t, réd. au *Journal général*, 199 note.
Baculard d'Arnaud, 113.
Balard (Mme), 126 note, 295.
Balochi (Louis), compositeur, 376, 387 note.
Bange (Charles de), compositeur, 391.
Baour-Lormian, 76, 77, 102, 103 note, 119, 120 note, 142, 160, 175, 296.
Barat (Emmanuel), 353, 354.

Barbier, bibliographe, 58.
Barbier (Auguste), 344 note.
Bardoux, professeur au collège d'Abbeville, 8, 10, 11, 15, 17, 50, 168.
Barjaud (J.-B.) 296 note.
Basset et Martin, imprimeurs, 371.
Baudoin et Garnery, imprimeurs, 98 note, 380.
Bavière (Maximilien-Joseph, prince de), 315.
Bayard (Charles), 49.
Baylé, collectionneur d'autographes 158 note, 392.
Beauvarlet-Charpentier, compositeur, 52, 371, 376, 377, 379.
Becq de Fouquières, 234, 235, 236, 238, 241 note.
Belhomme (A.), 344.
Belleval (marquis de), 7 note.
Belzunce, 88 note, 172 note, 214, 248, 250.
Benou, commissaire-priseur, 171.
Benserade, 211.
Béranger, chansonnier, 76, 299, 339.
Bérard, collectionneur d'autographes, 114 note.
Bérenger, président (?) de l'Athénée de Lyon, 38 note, 74.
Bergier (abbé), 198.
Berlioz, 391.
Bernardin de Saint-Pierre, 16 note, 92 note, 200, 201, 243.
Berthet, graveur, 370.
Bertin, poète, 196.
Bertrand (Arthus), libraire, 124, 380.
Bertrand (Louis), 24 note, 352, 353.
Besnard, graveur, 383.
Beuchot, bibliographe, 54, 114, 379.
Billecocq (Clary), 387 note.
Bion, 20 note, 29, 85, 86, 216, 369.
Biré (Edmond), 202 note.
Biré (E.) et Grimaud (E.), 79 note, 95 note, 121 note, 160 note.
Bitaubé, 225, 226.
Bizet (E.), XII, 44, 45, 47.
Bizet (Georges), compositeur, 391.
Blanchart, collectionneur d'autographes, 79 note, 392.
Blanchet (Eugène), professeur au collège d'Abbeville, XI.
Blondeau (A.), compositeur, 385 note.
Blosseville, collectionneur d'autographes, 96 note.
Blosseville (E. de) 247, 253.
Bode, compositeur, 382.
Boïeldieu, compositeur, 387 note.
Boileau, XIV, 35, 58, 65 note, 88 note, 151, 159, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 196, 197, 198, 200, 207, 209, 210, 211, 213, 217, 218, 223, 243, 246, 265.
Bon (Elisabeth de), 143.
Bonald, 64.
Bonaparte, 24, 29, 44, 48, 176.
Bonel, 32 note.
Bonnefon (D.), XII.
Bonnerot (Jean), XV.
Boschot (Adolphe), 391 note.
Bossange, éditeur, 76.
Boucharlat, 333, 334, 335, 345.
Boucher de Perthes, 9 note, 11, 12 note, 36, 164 note.
Boufflers, 73, 160.
Bougainville, président du jury pour les Prix Décennaux, 107, 109 note.
Bouilly (J.-N.) 136, 137, 326, 340, 366.
Boulay-Paty, 335.
Bourcier, 297.
Bourgoin (Auguste), 352, 353.
Bourrienne, 110, 116, 117.
Bovet (Alfred), collectionneur d'autographes, 87 note.
Bovinet, graveur, 376.
Bowring (Docteur) 332 note.
Briffaut, 192, 199.
Brochot, éditeur, 29, 55, 370.
Bruguière de Marseille, 79 note, 81.
Brunetière, 349.
Buffon, 92 note.
Buisson (J. B.) 329.
Buonaparte (Lucien), 160, 189, 207 note, 296, 385.
Bure (L. de), libraire, 389.
Byron, 202, 344 note, 362.

C

Cambacérès, 95, 175.
Camoëns, 63 note.
Campan (Ch.-Al.) 339 note.
Campbell, 202.
Campenon, 142.
Cap..., collectionneur d'autographes, 392.
Capelle, éditeur, 39, 44, 55, 58, 65, 75 note, 370, 372, 373.
Capelle et Renand, éditeurs, 373, 379.
Carrion de Nisas, 32 note.
Castel, 160.
Caton, 65 note.
Catulle, 151, 159.
Cenival (de), 290, 393.
Cervantès, 39 note.
Chabeaussière (de la), 32 note, 86.
Challiot, éditeur de musique, 391.
Chambry, collectionneur d'autographes, 39 note.
Champagny (de), ministre de l'Intérieur, 79 note.
Chanson (J. L.) imprimeur, 383.
Chapelain, 53.
Chapelle, éditeur de musique, 52, 371.
Charavay (Et.), marchand d'autographes, 56 note, 79 note, 100 note, 147 note, 167 note.
Charavay (Mme Vve), marchande d'autographes, 147 note.
Chardin (P.), 76.
Charlemagne, 88 note, 132 note, 135, 152 note, 195, 198, 205, 211, 221, 250, 260, 322 note, 324, 332.
Charles X, 329.
Charmant, professeur et poète, 82 note.
Charpentier, éditeur, 390.
Charpentier (J.) 348.
Chateaubriand, 24, 36, 48, 130, 157 note, 162 note, 200, 227, 240, 243, 245, 246, 250, 316, 348, 363.
Chaulieu (abbé de), 314.
Chauveau, collectionneur d'autographes, 73.
Chazet, 26, 32 note, 109 note, 119.
Chénier (André), 211, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 248, 304, 310, 311, 314, 316, 335, 336, 343, 344 note, 349, 351, 352, 353, 357.
Chénier (Gabriel de), 234 note.
Chénier (Marie-Joseph), 32 note, 93, 95, 175, 226, 234, 339.
Chéron, directeur du *Mercure de France*, 162.
Chérubini, compositeur, 157 note, 384.
Chérubini, Kreutzer et Cie, éditeurs de musique, 376, 379.
Choudens, éditeur de musique, 391.
Claudien, 188.
Claye, imprimeur, 390.
Clovis, 250.
Coache, d'Abbeville, 99.
Coinchon (Théodore), sculpteur, 367.
Colardeau, 61, 118 note, 333.
Collenot, professeur au collège d'Abbeville, 8, 10, 11, 14, 97.
Collin d'Harleville, 59 note, 61.
Collin (Léopold), libraire, 374.
Colomb (Christophe), 80 note.
Coluthus, 183, 188.
Constant, valet de chambre de Napoléon, 117, 118.
Constant (Benjamin), 160.
Cook, 80 note, 229.
Corbaux, éditeur de musique, 52, 371
Cordier (Louis), géologue, 170.
Cordier (Marie-Marguerite), belle-mère de Millevoye, 150.
Corneille, 53, 212, 220, 323.
Couché fils, graveur, 370.
Courtois, correspondant de Millevoye à Toulouse, 83.
Crapelet, imprimeur, 372.
Creuzé de Lesser, 160, 251, 271 note.
Cubière, 32 note.

D

Darondeau (H.), compositeur, 376.
Dash (comtesse), 331.
David (Louis), peintre, 24, 206, 322.
Davrigny, 108, 119, 142.
Decheppe, 97.
Defresne (A.), 76 note.
Delacroix, 206, 322.
Delalot, 64, 66, 81.
Delattre (Charles-Isidore), négociant à Abbeville, 150.
Delattre de la Mollière (Marguerite-Flore), femme de Millevoye, 148, 150, 173, 174.
Delattre de la Mollière (Pierre-Firmin), beau-père de Millevoye, 150.
Delaunay, libraire, 94, 376, 387.
Delécluze (Etienne), 10, 24, 25 note, 48 note, 96.
Delignières (Émile), avocat à Abbeville, XVI, 7 note.
Delille (Jacques), 11, 25, 58, 62, 63, 77, 96, 97, 206, 211, 213, 227, 228, 229, 230, 234, 243, 246, 259, 304, 314, 333, 334, 337 note, 345, 346, 363, 373.
Delorme (Joseph), 342 note.
Delort (J.), 171 note, 172 note.
Delrieu, 160.
Demoustier, 173 note.
Dentu, collectionneur d'autographes, 75 note, 158 note, 392.
Dequevauvilliers, 118.
Deraines (abbé), 16 note.
Desaintange, 35 note, 122.
Desazars de Montgailhard (baron), 43 note.
Desbordes-Valmore (Mme), 299.
Descartes, 65 note.
Desclozeaux, 156.
Desfontaines (abbé), 224.
Devéria, 365, 367, 368, 388, 389.
Devisme (Charles-Henri), marchand à Abbeville, 150.
Didot (Firmin), imprimeur, 50, 97, 140, 146, 152, 380, 381, 382, 383, 384, 386, 388.
Didot (Pierre), imprimeur, 375.
Diémer (Louis), compositeur, 391.
Diétrich (J.-A.), compositeur, 385 note.
Dinaux, 15 note.
Dorange, 97, 109, 231 note.
Dorion, 155, 188, 208, 387.
Dorvigny, 32 note.
Dubrunfaut, collectionneur d'autographes, 73.
Duchesne, imprimeur, 370.
Ducis, 25, 175, 226.
Ducrest de Villeneuve, compositeur, 385 note.
Dufrénoy (Mme), 119, 160, 339.
Dugas-Montbel, 326 note.
Dugazon (Gustave), compositeur, 376.
Dugrez (ou Du Grez) (F.-B.), compositeur, 382.
Duhan (Mme), éditeur de musique, 376, 383.
Dumas (Eugène), collectionneur d'autographes, 164 note, 167 note.
Dumas (Jean), professeur, biographe de Millevoye, x, 4, 8, 9, 15, 16, 17, 21 note, 31, 33, 50, 148, 164, 165, 167, 168, 169, 175 note, 231, 241, 301, 325, 326, 327, 328, 334, 358, 388, 389.
Duplessis, collectionneur d'autographes, 158 note.
Dupuy (Ernest), 230, 308, 309, 312, 313, 354.
Durand, Schœnewerck et Cie, éditeurs de musique, 391.
Durozoir (Charles), 138 note.
Dussault, 26 note, 28, 54, 81, 98, 109 note, 138, 139 note, 189, 191, 193, 194, 201, 206, 272, 275, 276, 277, 287, 293.
Dutailly, dessinateur, 370.
Duval, rédacteur au *Courrier des spectacles*, 34.

E

Eberhart (J.-M.), imprimeur, 376, 381.
Eckart, 116.
Edmond (Francis), 141 note.
Eginard, 88 note.
Egron (Adrien), imprimeur, 385, 386.
Elisa (princesse), 378.
Emeric-David, 72 note.
Erard (Mlles), éditeurs de musique, 377, 380, 382.
Esménard, 119, 120, 121, 142
Estève, 308, 309, 310, 312.
Estignard (A.) 38 note.
Ethiou, graveur, 367, 368 note, 389.
Etoile (A-E. de l'), XII, 348.
Eymery (Alexis), libraire-éditeur, 158, 165 note, 167 note, 385, 386.

F

F., rédacteur au *Journal de Paris*, 61.
F. B., rédacteur au *Journal de Paris*, 57 note, 193.
F. P., rédacteur au *Journal de Paris*, 92, 197.
F-t, réd. au *Mercure de France*, 159, 199.
Fabre (Victorin), 65 note, 79, 81, 95, 107, 108, 122, 123, 142, 175, 325, 352.
Fabre d'Olivet, 49, 250.
Fabry-Garat, compositeur, 376, 378.
Faguet (Émile), VII, XV, 238, 355, 356, 357.
Fain (baron), 113.
Fayolle, 32 note, 139 note, 224 note.
Féletz (de), 92.
Fénelon, 168, 211.
Feydel, 32 note.
Fielding, 41.
Flammarion (Isidore), 329.
Flaubert, 256.
Fleury, notaire, 103.
Fleury (J.), XII.
Florian, 9, 16, 245, 345.
Florival (de), bibliothécaire d'Abbeville, XVI.
Fonfrède (H.), 339.
Fontanes, 15, 36, 87, 121, 333, 339, 345.
Fontenelle, 182, 211.
Fontvanne (Alph.), compositeur, 391.
Fouché, 110.
Fouquet, 65 note.
Fourcroy, 87.
Fournier, imprimeur, 389.
Fournier de Pescay, 141 note.
Français de Nantes (Cte), 95.
France (Anatole), 241 note.
François de Neufchâteau (Cte), 122.
Frédéric le Grand, 84.
Frénilly, (A.-F. de), 189, 207, 384.
Furne, libraire-éditeur, 113, 367, 368 note, 389.

G

G., réd. au *Journal de Paris*, 267
G., réd. au *Mercure de France*, 57, 78 note.
Gaillard, historien, 135.
Garat, 49, 52, 377, 380, 382.
Garchi, musicien, 51.
Garnier, éditeur, 390.
Gautier, graveur, 365, 381.
Gautier (Théophile), XV, 248, 342 note.
Gaveaux (frères), éditeurs de musique, 376.
Geneviève (sainte), 130, 162 note.
Genlis (Mme de), 32 note, 33, 34, 35, 142, 143, 357.
Gentil-Bernard, 224, 325.
Géraud (Edmond), 77, 116 note,

120 note, 251, 294 note, 297, 388 note.
Gessner, 29, 100 note, 246.
Giguet et Michaud, éditeurs, 87, 95, 376, 377, 378.
Gilbert, 148 note, 231 note, 282, 335.
Giorgione, xv.
Girard (Mme), graveur, 368 note.
Girard (J.), conservateur du musée Calvet d'Avignon, 393 note.
Girault (Cl.-Xavier), 153, 385.
Glébof (Dmitri), 331.
Gluck, 36.
Gobet, 32 note.
Godefroy (Fr.), 345.
Godet (Marcel), bibliothécaire d'Abbeville, xvi, 149 note.
Gœthe, 25, 246, 335.
Goffin (Hubert), 137, 140 note, 250, 292, 363, 382.
Goncourt (Edm. et J. de), 24 note.
Gonse (Louis), 49, 50, 365.
Goulesque (abbé), 340, 344.
Grand-Carteret (J.), 37 note, 59, 373, 387.
Granges (Ch.-M. des), xv, 247 note.
Gray, 36, 202.
Gresset, 97, 221.
Greuze, 376.
Grimaud (Émile), xi, 343, 348.
Gros (baron), peintre, 206, 366.
Guillaume (L.-M.), 68.
Guiraud (Alex.), 246 note, 294 note.
Guitaut (Cte et Ctesse de), 154 note.
Guizot, 197.
Guizot (Pauline), 157 note, 385.
Guyot (E.-G.-L.), marchand de musique, 387 note.

H

Haillot, compositeur, 52, 371.
Halévy, éditeur de musique, 384.
Halphen, 76.
Henrion, 32 note.
Herdlizka, compositeur, 383.
Héreau (E.), 331 note.
Heredia (J.-M. de), 351.
Hervey, 131.
Hervey, collect. d'autographes, 392 note.
Hésiode, 188.
Hoffmann, 16 note, 135 note.
Holmondurand, 298.
Homère, 63 note, 71 note, 150 note, 163, 188, 205, 216, 228, 239 note, 246 note, 326 note, 347.
Horace, 78, 88 note, 140, 185, 216.
Houssaye (Arsène), 172 note.
Hubert, dessinateur, 376.
Hubert (François), grand-père de Millevoye, 3, 4.
Hubert (Louis-François-Jean), oncle de Millevoye, 12 note, 150.
Hubert (Marie-Anne), mère de Millevoye, 3, 12 note, 149.
Huet (Hippolyte), graveur, 366.
Hugo (Victor), 202 note, 204, 206, 228 note, 248, 253, 261, 262, 299, 301 note, 302 note, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 343, 344.
Humbert (Jean), 326.
Hurtaut-Delorme, 119.
Hus (Auguste), 114 note.

J

Jacob (Bibliophile), xii, 78 note, 142, 144 note, 181, 346, 347, 367, 388 note, 390, 391, 392 note.
Jeanroy-Félix (V.), 353.
Jérémie, 249.
Johannot (Alfred), 367.
Johannot (Tony), 389.
Jomard, 48, 100, 102, 104, 393.
Jouin (Henry), xv.
Jouy (de), 97, 115.
Jullien (B.), 338, 339.
Jussieu, botaniste, 80 note.
Jussieu (Laurent de), ami de Lamartine, 299.

K

Kélian, éditeur, 116 note.
Klostermann, éditeur, 152, 159, 385, 386.

L

Labitte (Charles), XII, XIII.
Labouisse (Auguste de) (ou Labouisse-Rochefort), 19, 53, 56 note, 57, 63 note, 73, 79, 83, 95, 101 note, 149 note, 152, 167, 175, 266, 339.
La Condamine, 80 note.
Lacretelle, 246 note.
Lacurne de Sainte-Palaye, 250.
Ladoué (Pierre), 374, 384.
Ladrange, éditeur, 389.
Ladvocat, éditeur, 365, 388, 389.
Lafille (C.), compositeur, 387 note.
Lafon, acteur, 392 note.
Lafont d'Aussonne, 82 note.
La Fontaine, 8, 65 note, 119, 184, 220, 339, 356.
La Guiche, peintre, 96.
Laharpe, 32 note, 35, 141, 155, 184.
Lainé, ministre en 1816, 171 note, 172 note.
Lalande, astronome, 32 note, 41.
Lalauze (A.), aquafortiste, 367, 390.
Lamartine, XIII, 18, 176, 204, 253, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 316, 330, 331, 337, 343, 345, 349, 351, 353, 363.
Lambert (G.), compositeur, 387.
Lami (P.), 331.
Langeac (de), 97.
Lanson (Gustave), XV.
Lanzac de Laborie, 23 note, 26 note, 121 note.
La Pérouse, 80.
Largillière, officier de l'état-civil d'Abbeville, 149.
Laroche, lithographe, 367.
La Touche (Henri de), 95 note, 122, 123, 234.
Lattaignant (abbé de), 114 note, 211.
Lavallé, poète, 84.
Laya, littérateur, 42, 56, 92, 135, 158 note, 159, 160, 166, 189, 193, 196, 198, 268, 269, 385.
Le Bailly fabuliste, 9, 119.
Lebeau, 15.
Lebrun, poète, 32 note, 35, 41, 117, 226, 377 note.
Lebrun (Charles-François), grand-maître de l'Université en 1815, 163 note.
Leclerc (J.-V.), 326.
Lecomte (Max.), 348 note.
Leconte de Lisle, 256.
Ledieu (Alcius), XII, 5, 14 note, 16 note, 19, 144 note, 148 note, 149, 170 note, 348, 367, 390, 391.
Leduc (Auguste), éditeur de musique, 378, 387 note.
Lefebvre, littérateur, 101.
Lefebvre, imprimeur-éditeur, 59, 372, 373.
Lefebvre, collect. d'autographes, 163 note.
Lefranc de Pompignan, 117.
Lefuel, libraire-éditeur, 94, 376, 387.
Léger, littérateur, 32 note.
Legouvé (G.), 53, 79.
Le Maire, poète, 119.
Lemercier (N.), 24, 32 note, 138.
Lemoine, marchand de musique, 382.
Lemontey, littérateur, 160.
Lenormant, libraire, 374.
Léonard, poète, 225, 231 note.
Leroy, bibliothécaire d'Angers, 110 note.
Le Roy (Sébastien), dessinateur, 386.
Le Sage, 41.
Lesparda (Mme de), 234.
Letourneur, traducteur de Shakespeare, 25.
Lévis (de), 142.
Louandre (Charles), XI, 50 note, 346, 347, 348, 390.
Louandre (F. C.), père du précédent, X, 4, 35, 58 note, 334, 348, 365, 366.
Louis, marchand de musique, 377, 379.

Louis IX, 151, 250.
Louis XIV, 64, 185.
Louis XVI, 9, 10, 154 note, 156, 157.
Louis XVIII, 151, 156, 157, 170, 329, 384.
Loyac (Mis de), collect. d'autographes, 48 note.
Loyson (Charles), 297, 316, 351.
Lucain, 356.
Luce de Lancival, 32 note.
Lucet (J.-J), 37 note, 369, 370.
Lucet et Eckart, éditeurs des *Hommages poétiques*, 116, 379.
Lucien, 223, 335, 336, 339, 350.
Lucrèce, 216, 333.

M

Macqueron (H.), 366, 368 note.
Macret, graveur, 381, 382.
Mahérault, 32 note, 220.
Maindron (Ernest), 167 note.
Malécy, peintre, 366.
Malfilâtre, 148 note, 349.
Malherbe, 192, 334.
Malte-Brun, 206.
Mame, éditeur, 379.
Marchangy, 147, 206, 250.
Maréchal (Sylvain), 32 note, 41.
Mariaker (Elie), 335 note.
Marie-Antoinette, 82 note.
Marie-Louise, 101, 110, 116 note, 117 note, 130, 162 note.
Marin, musicien, 52.
Marot (Clément), 187.
Mars (Mlle), 377.
Martainville, 144.
Maury (cardinal), 138.
Mauzaisse, peintre, 163 note.
Mees, éditeur de musique, 384.
Meissonier, compositeur, 382.
Ménard (Louis), 344 note.
Méquignon, libraire, 171.
Mercier (L. Sébastien), 32 note, 41.
Merlet (Gustave), 346, 353.
Mesnard (Paul), 106 note.
Métromane, réd. au *Journal de Paris*, 58.
Meurice, chanoine d'Abbeville, 3.
Michaud, éditeur, 101, 295.
Michaud, poète, 119, 142.
Michaut (Gustave), VII, XV.
Michelet, 175 note.
Michiels (Alfred), 338.
Migneret, éditeur d'*Atala*, 48 note.
Milcent, 32 note.
Millevoye (Alfred), fils du poète, 13 note, 78 note, 150 note, 174 note, 390.
Millevoye (Charles-Antoine), père du poète, 3, 8, 12, 149.
Millevoye (Geneviève-Elisabeth), tante du poète, 3.
Millevoye (Jacques), petit-fils du poète, 150 note.
Millevoye (Jules), petit-fils du poète, 150 note.
Millevoye (Lucien), député, petit-fils du poète, XVI, 150 note.
Millevoye, (Pierre-Eustache), oncle du poète, 12 note.
Millot, poète, 295.
Milton, 29 note, 63 note, 202.
Miolan-Carvalho (Mlle), 391.
Mirecourt (Eugène de), 137, 340.
Molière, 39 note, 212, 218.
Mollevaut, 139, 144.
Momigny (J.-J. de) éditeur de musique, 391.
Monmerqué, collect. d'autographes, 101 note.
Montalant-Bougleux, 137, 344.
Montalivet (comte de), 101, 108, 112, note, 113, 118.
Montégut (Emile), 308 note.
Montesquieu, 135.
Montigny (Lucas de), collect. d'autographes, 392.
Moore (Thomas), 202.
Morel (Marie-Mathieu), premier adjoint à Abbeville en 1813, 149.
Morel de Campenelle, 19.
Moschus, 377.
Mourette, bâtonnier de la Confrérie du Puy, 7 note.

Mouy (Charles de), 308 note.
Murville (André), 119, 144.
Musset (A. de), 223 note, 350.
Myris, graveur, 376.

N

N. réd. au *Journal de l'Empire*, 267, 268.
Naderman (F.-J.), compositeur, 385 note.
Napoléon, 54, 55 note, 71, 72, 87 note, 106, 111, 117 note, 120 note, 122 note, 124 note, 133, 135, 140 note, 151, 154 note, 156, 157, 158 note, 160 note, 332.
Nemours (duc de), 205.
Nescio (J.), 345.
Nettement (Alfred), 307.
Nicolle (H.), libraire, 114 note, 151 note, 378.
Nodier (Charles), 38 note, 98 note, 99, 148 note, 175, 176, 177, 241, 265, 271, 275, 285, 293, 307, 326, 328, 329, 332, 334, 341, 355, 362, 388.
Noël, littérateur, 142.

O

Ossian, 46, 197, 246.
Ovide, 29 note, 188, 286, 333.

P

P. réd. au *Journal de l'Empire*, 194.
P.. (A), collect. d'autographes, 392.
Palissot, 64, 81, 93, 100.
Parny, XIV, 56 note, 62, 69, 70, 73, 79, 156, 157 note, 159, 196, 211, 231, 232, 233, 234, 246, 248, 249, 251, 252, 300, 313, 314, 328, 337 note, 345, 351, 354, 373, 374, 384.
Parseval-Grandmaison, 119, 122.
Pascard, littérateur, 297.
Pellissier (Georges), 349.
Pérard (Emile), 393 note.
Petit de Julleville, 352 note.
Philippe-Auguste, 205.
Philippon de la Madelaine, 58, 372
Picard, poète comique, 16 note.
Piccinni, 36.
Pienne (duc de), 152.
Pierre le Grand, 71 note, 80 note.
Pigal, 36.
Pillet, éditeur, 369, 370.
Pioche (Alex.), 393 note.
Piron, 223.
Pixérécourt (Guilbert de), 116 note.
Platon, 80.
Pline, 188.
Poilly (André de), professeur au collège d'Abbeville, x, 8, 11, 14 note, 17, 18, 21, 44, 45, 50, 51, 62, 148 note, 150, 151, 167, 170 note, 188.
Poitevin (Prosper), 338.
Poitevin-Peitavi, secrét. perpétuel de l'Acad. des Jeux Floraux, 81, 102, 104.
Pongerville (S. de), XI, 5, 7, 8, 11, 18, 50 note, 91, 92 note, 95, 112 note, 120, 133, 134, 135, 137 note, 145, 148 note, 167 note, 170, 334, 336, 348, 389, 390.
Pontis (baronne de), 137.
Pontmartin (Armand de), 342, 343, 358 note.
Pope, 15, 202, 246, 248.
Porro (P.), compositeur et éditeur de musique, 378.
Potez (Henri), XII, XV, 99, 148 note, 158 note, 349, 350, 351.
Poussin (Nicolas), 36.
Powis (de), bibliophile belge, 387.
Prarond (Ernest), 45 note.
Praviel (Armand), XVI, 82 note, 101 note, 125 note, 126 note, 393 note, 394 note.
Prévost (l'abbé), 41.
Properce, 159, 196.
Prud'hon (Pierre), 49, 50, 365.

Q

Quantin, éditeur, 367, 390.
Quérard, bibliographe, 45, 58 note, 68, 114 note, 154 note, 369, 370, 379, 388, 389.
Quesnel d'Ectot, compositeur, 52, 371.
Quinault, 119.
Quitard, 341.

R

R., réd. au *Journal de Paris*, 131, 132 note, 135 note, 195 note, 198.
Rabelais, 221 note.
Racine, 39 note, 58, 88 note, 184, 186, 187, 188, 190, 198, 200, 207, 212, 213, 218, 323, 347.
Racine (Louis), 224.
Radcliffe (Anne), 28 note, 39 note.
Rameau, 36.
Reboul (Jean) 342, 343, 358.
Regnault de Saint-Jean-d'Angély, 49, 79, 107, 122, 139, 377.
Renand, éditeur, 65, 75 note.
Rennes (Louis-Bernard de), 76.
Renouard, éditeur, 71, 80, 374, 375.
Rességuier (Jules de), 332
Reyssié (F.) 300.
Rhôné (Mme), 76.
Richardson, 41.
Rochemont (Lucas de), collect. d'autogr., 68.
Roland, 251, note.
Rollin, 15.
Rome (Roi de), 113, 116, 117, 119, 124, 130.
Ronsard, 182, 187, 190, 335, 356.
Rosa, éditeur, 128, 146, 365, 381, 383.
Rossel (Virgile), 246 note.
Rossignol, 97 note.
Rotrou, 124, 125 note, 250.
Rousseau (J.-B.), 58, 119.
Rousseau (J.-J.), 16 note, 19, 35, 41, 44, 60, 65 note, 200, 201, 243, 287.

S

S***, réd. au *Courrier des Spectacles*, 34.
Sacchini, 36.
Saint-Amand (chevalier de), 48.
Saint-Aubin (de), collect. d'autographes, 143 note, 392.
Sainte-Beuve, XI, XIII, 16, 22, 51, 148 note, 175 note, 285, 303, 307, 308 note, 332, 336, 337, 338, 341, 345, 346, 348, 352, 353, 390.
Saint-Edme (Mme), 387 note.
Saint-Jean, de Toulouse, 103.
Saint-Lambert, 249.
Saint-Valry, 298, 307.
Saint-Victor, 74.
Sakellaridès (Emma), 315 note.
Salgues (J.-B.), 268.
Salm (Constance de), 65 note.
Salverte (Eusèbe), 92, 198, 208, 266, 322 note.
Sapho, 188, 315.
Sars (E. de), 340.
Savard, dessinateur, 382.
Savary de Rovigo, 110, 116, 119, 120.
Sazerac de Forge (Adhémar), collect. d'autographes, 392.
Scott (Walter), 142, 202.
Scudéry (Mlle de), 197.
Séché (Léon), XVI, 133 note, 246 note, 298, 311.
Shakespeare, 25, 201, 202.
Sillet (Léonard du), poète, 82 note.
Simonet (J.-B.), graveur, 386.
Simonide 188.
Socrate, 65 note.
Soulié de Lavelanet (Frédéric), 329, 388.
Soumet (Alex.) 82 note, 122, 133 note, 141, 160, 228 note, 246 note, 298, 358.
Stuart (Marie), 82 note.
Suard (J.-B.), 79, 107, 122, 138, 139.
Sully Prud'homme, 7, 358.
Surville (Clotilde de), 46.

T

T., réd. au *Journal des Arts*, 268, 269.
T. D., réd. au *Magasin Encyclopédique*, 97, 191.
Tacite, 188.
Talleyrand, 120.
Talma, 144.
Tasse (le), 29 note, 40, 63 note, 163.
Tastu (Amable), 299.
Théocrite, 188, 216, 311.
Theuriet (André), 360.
Théveneau, 296, 346.
Thiessé, 304, 307.
Thucydide, 333.
Tibulle, 55, 196.
Tissot, 97, 107, 119, 142.
Trélat (Marie), 391.
Trémont, collect. d'autographes, 87 note.
Treneuil, 108, 119, 339.
Tressan, 250.
Treuttel et Wurtz, libraires, 20, 21, 27, 33, 142, 144.
Tronnet (Henri), (Henri d'Abbeville), 169, 366.

V

V., réd. au *Journal de Paris*, 98.
Vallin, dessinateur, 381.
Vanderbourg (Ch.), 190, 385.
Vannoz (Mme de), 339.
Veldeli, 139.
Vernet (Carle), 26 note.
Vernois, notaire, 103.
Veydt (Laurent), collect. d'autogr., 392.
Viau (Théoph. de), 342 note.
Vieillard (P. A.), poète, 296.
Viennet, 79 note, 173, 332.
Vigée, 31, 32, 92, 119.
Vigny (A. de), 204, 299, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316.
Villers (de), 120.
Vinet, 335.
Virgile, 63, 97, 117, 188, 192, 203, 205, 216, 227, 229, 230, 238, 239 note, 352, 356.
Voiture, 211.
Voltaire, 30, 32 note, 58, 118, 157 note, 160 note, 184, 186, 200, 207, 211, 213, 221, 222, 246, 356, 363.

W

Walpole (Horace), 28 note.
West, graveur, 365, 368 note, 388.
Wyndham (G.), 344.

X

Ximenez, 117.

Y

Y., réd. au *Journal des Arts*, 135 note, 192, 195 note.
Young, 29 note, 77, 131, 246, 286.

Z

Z., réd. au *Journal de Paris*, 127 note.
Z., réd. au *Journal général*, 159, 191, 195, 199, 269.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS IX

LIVRE PREMIER

BIOGRAPHIE DE MILLEVOYE

CHAPITRE PREMIER

Enfance et Jeunesse (1782-1801).

Naissance, famille, première éducation de Millevoye. — Abbeville vers le temps de la Révolution. — Les études de Millevoye, ses maîtres, éveil de sa vocation poétique. — Mort de son père. — Il est mis à l'École centrale des Quatre Nations, à Paris. — Jean Dumas, son professeur et futur biographe. — Millevoye clerc de procureur... et poète. — Encouragements reçus. — Millevoye commis-libraire chez Treuttel et Wurtz 1

CHAPITRE II

Des débuts à la notoriété (1801-1806).

Paris en 1801. — Goûts et tendances de la société. — Les premières œuvres de Millevoye en sont l'expression. — *Les Plaisirs du poète.* — Les *Etrennes aux sots;* la *Satire des romans du jour* (couronnée par l'Athénée de Lyon en 1802.) — L'*Epître à un campagnard* couronnée par l'Athénée de Toulouse. — Caractère de

Millevoye d'après ces diverses publications. — Le roman d'*Armand* identifié : il est bien de Millevoye. — Millevoye quitte la librairie. — Vie mondaine. — Millevoye parodiste et épigrammatiste. — Seconde édition des *Plaisirs du poète*. — Millevoye éditeur de la *Petite Encyclopédie poétique*. — *L'Amour maternel* (1804). — *L'Invention poétique* couronnée à Agen. — *L'Indépendance de l'homme de lettres* et *le Voyageur* valent à leur auteur les premiers lauriers académiques (fin 1805) 23

CHAPITRE III

Du « luth badin » à la « lyre élégiaque » (1806-1808).

Suite des travaux de Millevoye. — L'*Almanach littéraire* pour 1806. — *La Bataille d'Austerlitz*. — Quelques lettres de Millevoye, à Labouisse, à L.-P. Bérenger. — Le poète va s'installer à Ville-d'Avray. — *Le Voyageur* couronné à l'Institut. — *L'Anniversaire* couronné aux Jeux Floraux; lettre inédite de Millevoye à ce sujet. — Attribution à Millevoye de poésies qui ne sont pas de lui; il proteste. — Petites chicanes entre gens de lettres. M. de la Chabeaussière. — Millevoye songe à entrer dans l'Université. — Publication de *Belzunce... suivi d'autres poésies*. — Caractère et tendances morales de Millevoye en 1808 : un amour mystérieux l'a fait souffrir, le poète a rencontré la muse de l'Elégie 68

CHAPITRE IV

De la composition de « La Chute des feuilles » à la publication des premières « Elégies » (1809-1812).

Secondes éditions de *l'Amour maternel* et de *Belzunce*. — Obligations mondaines. — *Les Bucoliques*. — Composition de *la Chute des feuilles* (automne 1809). — Essais de tragédie. — Millevoye s'apprête à chanter le mariage de l'Empereur. — Il prend part pour la seconde fois au concours des Jeux Floraux; singulière controverse. — Les Prix décennaux; espérances déçues. — Mariage de Napoléon; *Hermann et Thusnelda*, scène lyrique allégorique. — Retouches à *Belzunce*. — Millevoye éditeur. — Soixante-deux almanachs poétiques pour 1811. — Naissance du Roi de Rome, le *Chant de Virgile;* Millevoye fut-il pensionné? — Concours académique; *la Mort de Rotrou, les Embellissements de Paris;* le jugement de l'Académie et le jugement du public. — *La Chute des feuilles* couronnée aux Jeux Floraux en 1811. — Les premières *Elégies* sous presse. 94

CHAPITRE V

De la première édition des « Elégies » à la seconde (l'année 1812).

Les *Elégies suivies d'Emma et Eginard.* — L'auteur à cette date d'après ce livre. — *Charlemagne ou la défaite des Lombards.* — — Millevoye et Napoléon. — L'été de 1812. Le poète et la jeune mère, anecdote sentimentale. — La catastrophe de Beaujonc. — Prix extraordinaire institué par l'Académie. — *Goffin, ou le héros liégeois.* — Millevoye futur académicien. — Ses fréquentations mondaines en 1812. — Il traduit en vers *la Dame du lac.* — Sa prétendue collaboration au *Journal de Paris.* — Fatigué de la vie de Paris, il se retire au pays natal à la fin de 1812. . . . 127

CHAPITRE VI

Dernières années, derniers travaux (1813-12 août 1816).

Millevoye à Abbeville et à Epagnette. — Une chute de cheval le rend boiteux. — Son mariage. — Ses travaux et ses projets. — La Restauration. — Retour à Paris. — *Charlemagne à Pavie ;* édition des *Lettres inédites de madame de Sévigné.* — Millevoye rédacteur au *Journal général de France.* — Ses sentiments politiques en 1814-1815; *la Fête des Martyrs.* — Les *Elégies en trois livres.* — *Alfred.* — Jours d'épreuve : échec au concours académique de 1815 ; attaques du *Nain-Jaune.* — Millevoye quitte le « sceptre du critique » et songe de nouveau à entrer dans l'Université. — Il revient à Abbeville. — Sa maladie de poitrine se déclare et s'aggrave. — Longs espoirs et vastes pensées. — Millevoye quitte son pays pour ne plus le revoir. — Son séjour à Neuilly. — Sa mort. — Impression causée dans le public. — La veuve du poète. — La tombe de Millevoye et son souvenir à Abbeville et à Paris. — Portrait moral et physique 146

LIVRE DEUXIÈME

LES ŒUVRES DE MILLEVOYE

CHAPITRE PREMIER

Les idées littéraires de Millevoye.

Objet et utilité de ce chapitre. — Millevoye homme de goût et homme d'esprit. — Classique ou romantique ? — Théories clas-

siques de Millevoye. — Leur source est dans son éducation. — Les critiques ont contribué à les entretenir chez lui. — Il leur arrive, par exception, de se départir de leur sévérité. — Millevoye, de son côté, s'insurge et se révèle, sur certains points, novateur. — Sa tentative, toutefois, demeure timide. — Millevoye prisonnier et victime de la critique de son temps. . . . 181

CHAPITRE II

Millevoye classique.

Millevoye continue les *genres* classiques et se soumet, en les traitant, aux *règles* classiques. — Classique par l'invention et la composition, il l'est aussi par le style : son vocabulaire, ses tours de phrase, sa versification. — Son œuvre abonde en réminiscences de tous les poètes classiques ou pseudo-classiques, depuis Boileau jusqu'à Parny. — Millevoye et André Chénier. 210

CHAPITRE III

Millevoye novateur et romantique.

Millevoye a subi l'influence des initiateurs du romantisme : de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, ainsi que celle des littératures anglo-saxonnes. — La religion, la patrie, l'amour et la mélancolie, sources d'inspiration du romantisme. Dans quelle mesure Millevoye y a puisé. — Formes romantiques de l'écriture de Millevoye : couleur locale, emploi de termes et de tours désuets, emploi du mot propre; versification, rythmes et coupes, rimes. 243

CHAPITRE IV

Les corrections de Millevoye.

Influence exercée à ce propos par les critiques sur le poète. — Il s'est soumis généralement à leurs observations. — Corrections malheureuses. — Corrections courageuses et améliorant l'œuvre. — Corrections inédites 265

CHAPITRE V

Millevoye devant le XIXe siècle; influence et fortune posthume.

Millevoye imité par les *poetæ minores* de sa génération. — Son influence sur Lamartine, sur Alfred de Vigny, sur Victor Hugo.

— Millevoye et le public de 1822 à nos jours. — Courbe de l'opinion à son endroit tracée d'après les critiques depuis Jean Dumas jusqu'à M. Faguet 295

CONCLUSION. 362

APPENDICE. — Iconographie de Millevoye. — Bibliographie des ouvrages de Millevoye. — Ses manuscrits. — *Les Jeux Floraux*, ode de Millevoye non recueillie dans ses Œuvres. 365

Table des noms cités. 397

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

BERGER (LYA). — **Les femmes poètes de l'Allemagne**, préface de M. BOSSERT. 1 volume in-16 ..... 3 50

BERTRAND (LOUIS). — **Le Mirage oriental**. 1 volume in-16 .. 3 50

EYMIEU (ANTONIN). — **Le Gouvernement de soi-même**. *Essai de psychologie pratique*. Première série : Les grandes lois. 15e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50

— **Le Gouvernement de soi-même**. Deuxième série. L'obsession et le scrupule. 3e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50

FRANCK (FÉLIX) et ALSLEBEN (E.). — **Contes allemands du temps passé**, des frères GRIMM et de SIMROCK, BECHSTEIN, FRANZ HOFFMANN, etc., avec une introduction par ED. LABOULAYE, de l'Institut. Nouvelle édition. 1 vol. in-12 ..... 3 50

GOYAU (Mme LUCIE FÉLIX-FAURE). — *Vers la Joie*. **Ames païennes, Ames chrétiennes.** — Les tristesses de l'âme païenne. — Christina Rossetti. — Eugénie de Guérin. — Sainte-Catherine de Sienne. 5e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50

— **La vie et la mort des Fées**. — *Essai d'histoire littéraire*. 1 vol. in-16 ..... 3 50

— **Les Femmes dans l'Œuvre de Dante**. — 1 vol. in-16 .. 3 50

GODARD (ANDRÉ). — **Les Madones Comtadines**. — Notre-Dame de Béhuard. 1 vol. in-16 ..... 3 50

HALLAYS (ANDRÉ). — **Le Pèlerinage de Port-Royal**. 1 vol. in-8° écu avec 31 grav ..... 5 »

JOERGENSEN (Johannes). — **Pèlerinages franciscains** traduits du danois avec l'autorisation de l'auteur, par TEODOR DE WYZEWA. 1 vol. in-8° écu avec grav 3 50

LAUDET (FERNAND). — **Ombres et lumière**. — Optimisme. — Douleur. — Charité. — Méchanceté. — Bonne humeur. — Mélancolie. — Pensées. — Tableaux. 1 vol. in-16 ..... 3 50

LA VILLEMARQUÉ (Vte H. DE), de l'Institut. — **Barzaz Breiz. Chants populaires de la Bretagne** (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-16 avec musique ..... 5 »

L'HOPITAL (JOSEPH). — **Italica**. — *Impressions et souvenirs*. — Milan. — Venise. — Bologne. — Florence. 1 vol. in-16 ..... 3 50

LOEWENGARD (PAUL). — **La splendeur catholique**. — Du Judaïsme à l'Eglise. 3e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50

MONNIER (PHILIPPE). — **Venise au XVIIIe siècle** (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 4e édition. 1 vol. in-8° écu ..... 5 »

MURET (MAURICE). — **La Littérature italienne d'aujourd'hui** (*Couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-16 ..... 3 50

— **La Littérature allemande d'aujourd'hui**. 1 vol. in-16 .. 3 50

PAILHÈS (G.). — **La Duchesse de Duras et Chateaubriand**, d'après des documents inédits. 1 vol. in-8° avec gravures 7 50

RENARD (EDMOND). — **Dans la Lumière de Rome**. — Pèlerinages et flâneries. 1 vol. in-8° écu ..... 5 »

SCHURÉ (ÉDOUARD). — **Les grandes légendes de France**. — Les légendes de l'Alsace, la Grande-Chartreuse, le mont Saint-Michel et son histoire, les légendes de la Bretagne et le génie celtique. 3e édition. 1 vol. in-12 ..... 3 50

WYZEWA (TEODOR DE). — **Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses**. 2e édition. 1 vol. in-8° écu avec portraits 5 »

— **Excentriques et Aventuriers de divers pays**. 2e édition. 1 vol. in-8° écu avec gravures ..... 5 »

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.